TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11 628 — VENDREDI 18 JUIN 1982

**La junte de Buenos-Aires mise en accusation par les partis politiques**

LIRE PAGE 8




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr Canada, 1,10 $ ; Côte d'Ivoire, 275 F CFA; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 88 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f.; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f.; E.-U., 85 cents; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

## Vers la paix nucléaire ?

L'engagement solennel annoncé par M. Gromyko à la tribune de l'ONU mardi, et selon lequel l'U.R.S.S. renonce dès maintenant et unilatéralement à utiliser la première ses armes atomiques, préfigure-t-il la fin de la terreur nucléaire, voire une nouvelle ère de détente et de paix ?

On aimerait le croire, penser par exemple que les cauchemars qui hantent les nuits de quelques responsables occidentaux (M. Mitterrand, notamment, s'en est souvent expliqué) à propos d'une attaque subite des SS-20 sur l'Europe sont soudain sans objet. On peut aussi s'interroger sur les conséquences que le geste pourrait avoir vis-à-vis d'un pays comme la Chine, qui a pris un engagement du même genre dès sa première explosion nucléaire, en 1964, et qui pourrait un jour menacer de ses gros bataillons une Russie privée de ses « dents atomiques ».

Las ! Les Chinois se sont empressés de faire savoir que ce « non-premier emploi » soviétique « ne peut réduire la menace militaire de l'U.R.S.S... sur l'Europe occidentale » ; les Américains ont fait de même, affirmant qu'un engagement similaire de l'OTAN « équivaudrait à ouvrir la voie à une agression conventionnelle contre l'Europe ».

De fait, on se heurte toujours au même argument de la supériorité soviétique en armements classiques. Dans ces conditions, une agression ne peut être dissuadée que par la menace d'une ascension aux extrêmes, même dans le cas — c'est la thèse française — où il y a disproportion des forces nucléaires, car l'atome est effrayant pour tout le monde. En voulant éliminer cette menace, Moscou donne l'impression de vouloir revenir au schéma antérieur à 1945, à une situation pour laquelle ses armes sont fort bien équipées et qui aurait en outre l'avantage de réduire la protection américaine aux seuls contingents de G.I. stationnés en Europe. La meilleure réponse que l'on pourrait faire à M. Gromyko serait donc de renoncer à l'emploi en premier de toutes les armes, nucléaires ou non, de s'engager à ne jamais attaquer.

Mais de tels engagements sont déjà prévus par toutes sortes d'institutions internationales, à commencer par les Nations unies. C'est la crédibilité qui leur manque le plus, et il en irait « a fortiori » de même au niveau nucléaire, compte tenu de l'énormité du risque et de l'enjeu. A partir du moment où un dirigeant est décidé à tuer des dizaines de millions de personnes par l'emploi d'armes atomiques, il n'est plus très important de savoir s'il ajoute à cet acte la violation de tel ou tel traité. Pour les mêmes raisons, il serait sans doute fait bon marché des « zones dénucléarisées » dont on parle ici ou là.

Le geste de M. Gromyko donne cependant satisfaction à une partie de l'opinion américaine qui, sous la caution insolite de M. McNamara, s'avise soudain que la dissuasion nucléaire devient dangereuse dès lors qu'elle ne s'accompagne plus, comme dans les années 60, d'une confortable supériorité américaine. Il reste à savoir si le patronage soviétique renforcera ce courant ou au contraire aidera M. Reagan à lui résister.

En Pologne

**SOLIDARITÉ A ORGANISÉ UNE GRÈVE A GDANSK**

(Lire page 8.)

# Le siège de Beyrouth

## • Les Israéliens ne se retireraient qu'après une « solution politique »
## • Les Phalangistes resteront hors des combats

*Les duels d'artillerie entre Israéliens et Palestiniens ont repris ce jeudi matin 17 juin dans le secteur de l'aéroport international de Beyrouth, les deux parties s'accusant mutuellement d'avoir rompu la trêve précaire de la nuit. Selon Radio-Beyrouth, un important incendie a éclaté dans le camp palestinien de Borj el Barajneh, situé à proximité de l'aéroport.*

*A Beyrouth, un affrontement entre « forces communes », incluant des Palestiniens, et phalangistes qui se sont emparés des bâtiments de la faculté des sciences, est présenté comme « limité » par les phalangistes. Ceux-ci, nous câble notre correspondant à Beyrouth,* « se refusent à participer aux combats » *et qualifient de* « provocations » *les informations israéliennes qui les associent à des attaques contre les positions palestino-progressistes.*

*A Jérusalem, le général Sharon, ministre de la défense, a affirmé mercredi que les Israéliens* « resteront sur leurs positions actuelles jusqu'à ce qu'un accord politique soit trouvé » *au Liban. Il a laissé cependant entendre que l'ensemble du cabinet ne partageait pas ses vues.*

## Une guerre qui ne fait que commencer

par ERIC ROULEAU

Au douzième jour de son offensive, l'armée israélienne n'a toujours pas atteint les trois objectifs qui lui ont été assignés, d'où l'impression que la guerre du Liban n'est encore qu'à ses débuts. Certes, un tiers du pays est occupé, mais des poches de résistance subsistent dans le sud et des unités piétinent devant les divers accès de la capitale assiégée.

Ce ne sont pas pourtant les moyens qui manquent pour occuper Beyrouth et « détruire l'O.L.P. », objectif primordial du général Sharon. Selon le général Mattitiahu Peled, qui sait de quoi il parle puisqu'il est l'un des héros de la guerre de six jours, les effectifs israéliens engagés au Liban pour vaincre les six à sept mille fedayin sont de loin supérieurs à ceux qui avaient mis en déroute les quatre-vingt mille soldats de Nasser en juin 1967, supérieurs encore aux forces qu'avait alignées le général britannique Montgomery face aux panzerdivisions du général allemand Rommel, lors de la bataille d'El-Alamein, en 1942. Il y aurait au Liban plus de quatre-vingt mille militaires et plusieurs centaines de chars israéliens Markava, dont les performances sont réputées bien meilleures que celles d'engins du même calibre fabriqués aux Etats-Unis, en U.R.S.S. ou en France.

Le général Sharon hésite néanmoins à prendre d'assaut Beyrouth-Ouest, où sont retranchés les membres de la direction de l'O.L.P. et quelques milliers de combattants, palestiniens et libanais confondus. Le ministre de la défense israélien veut vraisemblablement éviter une bataille qui s'annonce longue et, en tout cas, particulièrement sanglante.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

### SECRET

*En disant que la France est « l'homme malade » de l'Europe, le bon docteur Chirac établit un diagnostic sans indiquer vraiment un remède sérieux. D'ailleurs, le pourrait-il ? Il a certes soigné jadis la France, en collaboration avec le docteur Giscard d'Estaing, mais il était alors, nous le savons, médecin malgré lui d'un malade imaginaire !*

*Il est donc aujourd'hui tenu au secret professionnel.*

HENRI MONTANT.

## Les indépendantistes au pouvoir en Nouvelle-Calédonie

**Après l'adoption par l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie de la motion de censure déposée par les élus du Front indépendantiste (« le Monde » du 16 juin), les négociations se poursuivent, à Nouméa, pour la formation d'un nouveau conseil de gouvernement — exécutif local — au sein duquel les indépendantistes, majoritaires, seraient associés aux centristes de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.). Ce renversement de majorité devrait faciliter la mise en œuvre des ordonnances arrêtées par le gouvernement, ainsi que le souligne Dominique Pouchin, qui avait séjourné en Nouvelle-Calédonie avant de se rendre pour « le Monde » au Liban.**

(Lire page 9.)

# Le blocage des salaires

## • M. Krasucki : « Une faute politique et une erreur économique »
## • Dépôt probable d'un projet de loi

**Tous les partenaires sociaux — syndicats, employeurs, professions libérales, agriculteurs, enseignants — devaient participer, jeudi après-midi 17 juin, à la « table ronde » organisée par le premier ministre.**

**M. Mauroy, qui a reçu, mercredi, en conseil des ministres, l'hommage du président de la République, sera entouré de Mme Questiaux, de MM. Delors et Auroux et de représentants du ministère du budget et de la fonction publique ; il devait de nouveau présenter son plan d'austérité et annoncer — sauf rebondissement de dernière heure — le dépôt d'un projet de loi permettant de bloquer les salaires. Les textes nécessaires à la mise en œuvre des décisions gouvernementales doivent être présentés à l'Assemblée nationale de manière à pouvoir être votés, en urgence, dès le début du mois de juillet.**

**A Lille, devant le congrès de la C.G.T., M. Krasucki a qualifié le blocage des salaires d' « erreur économique » et de « faute politique ». (Lire page 36.)**

La réunion tripartite convoquée jeudi après-midi à l'Hôtel Matignon revêtait, pour le gouvernement, un caractère décisif. Car elle conditionne non seulement la réussite de l'opération d'accompagnement de la dévaluation elle-même, mais aussi la crédibilité du gouvernement.

La cote de popularité de M. Pierre Mauroy reste élevée, et il ne manque pas de le rappeler, mais elle découle de sondages réalisés avant la dévaluation.

Pour éviter que son crédit ne soit entamé, le premier ministre a mis en avant, mercredi à la tribune de l'Assemblée nationale, l' « héritage ». « Même si le gouvernement subit objectivement les contraintes de cet héritage, a commenté un leader socialiste, il est mal venu de l'invoquer. » On ne saurait mieux dire.

Certes l'opinion (telle qu'elle est photographiée par les sondages) ne rend pas encore le gouvernement responsable de la dégradation de la situation économique. Mais cela ne devrait pas autoriser le premier ministre à céder à la facilité.

Une dévaluation, le 21 mai 1981, eût été sans nul doute imputable aux gouvernements précédents.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 31.)

## La purge

par PIERRE DROUIN

Que sortira-t-il de l' « anti-Grenelle » ? Car c'est bien ainsi que se présente la rencontre, ce jeudi, de M. Mauroy et des partenaires sociaux. A l'inverse de mai 1968, c'est face à une décision de blocage des prix et des salaires que se trouveront les syndicats et le patronat.

Le gouvernement a le dos au mur. Si, faute de faire admettre bon gré mal gré tout son plan de redressement, il est contraint à une troisième dévaluation dans les huit mois, ou peut-être avant, c'est toute la crédibilité de son programme qui saute. On passerait brusquement de la République de la « nouvelle citoyenneté » à un type de gestion sud-américaine. On ne bâtit pas sur une monnaie de sable.

Il faut maintenant le faire comprendre aux travailleurs. Est-ce si difficile ? Sans doute, toute la machinerie politique mise en œuvre pour conquérir le pouvoir a été tournée jusqu'ici vers l'idée que le changement vers le mieux (moins d'inflation, moins de chômage) était à notre portée, si l'on voulait bien mener une action différente de celle du gouvernement précédent.

Mais le climat général est tout de même moins mauvais qu'on ne le pense pour faire accepter une « purge ». Un récent sondage publié par le Journal du dimanche l'a manifesté. Une large majorité de Français pensent que le temps est venu d'accepter une certaine austérité.

Ils ne sont pas masochistes. Simplement, ils savent qu'il est des moments dans la vie d'une nation ou dans la vie tout court où des sacrifices sont nécessaires pour repartir du bon pied.

(Suite de la page 32.)

**Après que le gouvernement a envisagé de la supprimer**

**L'OPÉRATION T.V.A. AURA BIEN LIEU LE 1er JUILLET**

Lire page 32

POINT

## Une « première » en Corse

*La Corse sera, le 8 août, la première région à élire au suffrage universel les membres de l'assemblée chargée de gérer librement les affaires de l'île. Un an, ou peut-être deux, avant les autres régions métropolitaines, elle bénéficiera de la réforme de décentralisation.*

*Le conseil des ministres du 16 juin, en même temps qu'il précisait à quelle date elle serait élue, a défini les compétences de la future assemblée régionale corse. Ces compétences seront plus étendues que dans les autres régions métropolitaines, par exemple pour ce qui intéresse l'éducation.*

*L'assemblée s'appuiera, en outre, sur un certain nombre d'offices spécialisés dans l'agriculture, le tourisme, les transports, la culture... Il s'agit, par ce statut particulier, de tenir compte, conformément aux engagements pris avant et après le 10 mai, de la situation particulière de l'île.*

*Rien de ce qui vient d'être décidé n'était inattendu. Le gouvernement, en particulier le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, veulent tenir le pari engagé de régler, par ces nouvelles institutions, la lancinante question corse. Ce pari, il est évident toutefois qu'il ne le gagnera pas facilement.*

*Le projet de loi, qui définit les compétences particulières de l'assemblée corse, sera discuté par le Sénat et l'Assemblée nationale, avant le projet qui précise les compétences de l'ensemble des régions et qui a été adopté, lui aussi, au conseil des ministres du 16 juin. Est-il normal de parler de l'exception avant de s'être entendu sur la règle ?*

*Mais c'est sur place, c'est-à-dire dans l'île, que se jouera l'essentiel de la partie. La date des élections, plusieurs fois retardée et fixée au mois d'août, en pleine saison touristique, n'est peut-être pas la meilleure.*

*Surtout, personne ne saurait jurer que, de ces élections, sortiront la majorité et les élites nouvelles susceptibles d'utiliser les institutions responsables dont on va doter la Corse pour sortir l'île du climat d'incertitude et d'intolérance dans lequel elle vit depuis la fin de la guerre.*

(Lire page 30.)

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

## L'heure du compromis

*La phase de consultations sur l'avenir de l'enseignement privé, engagée le 25 janvier, par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, vient de s'achever. Il doit maintenant présenter ses conclusions au gouvernement avant d'élaborer le projet qui servira de base aux négociations.*

Loin d'être à la guerre, l'heure est au compromis. Même si, de part et d'autre, on mobilise les troupes. Deux « temps forts » ont rassemblé cent mille personnes à Pantin le 24 avril à l'initiative des associations des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) d'Ile-de-France, beaucoup plus du double le 9 mai au Bourget pour fêter le centenaire des lois laïques en présence du chef du gouvernement et de sept ministres.

Avant ces deux manifestations, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, avait déjà consacré l'essentiel de son temps aux consultations ouvertes le 25 janvier sur ce dossier, phase préalable à la mise au point du projet gouvernemental qui fera l'objet de négociations avant d'être soumis au Parlement. Aucun des nombreux interlocuteurs du ministre n'a cependant pu percer ses intentions.

Dans ce climat d'attente, les discours prononcés au Bourget par MM. Pierre Mauroy et Alain Savary ont marqué une étape. Tous deux sont venus pour apaiser tant leurs alliés — qui ont pu en concevoir une certaine amertume — que leurs adversaires. Pour affirmer leur volonté de ne pas compromettre la paix scolaire, de maintenir la liberté d'enseignement sans pour autant conserver « les formules actuelles », de construire surtout « l'école de demain ».

Changer les formules actuelles c'est s'attaquer en priorité à la « loi Guermeur », préparée et votée à la hâte par le précédent pouvoir avant les élections législatives de 1978 dans la crainte précisément d'une victoire de la gauche. Il fallait, selon l'expression d'un défenseur de ce texte, « déboulilochiser » la loi Debré (1).

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 19.)

(1) Du nom de M. André Boulloche, ministre socialiste de l'éducation nationale en 1959.



# idées

## LAMENNAIS ET SON TEMPS

Il y a deux cents ans, le 19 juin 1782 naissait, à Paris, Félicité de Lamennais, qui devait être condamné, en 1832, pour avoir cherché à réconcilier l'Église et la démocratie. Un colloque lui est consacré, les 19 20 juin, au Collège de France. Georges Hourdin, lui-même auteur d'un livre sur Lamennais dont rend compte Henri Guillemin, évoque ce que fut le procès de condamnation, en un temps marqué par de fortes personnalités catholiques, telles que Lacordaire ou Montalembert, dont parle également Henri Guillemin, comme pour donner raison à Chateaubriand d'avoir célébré « le génie du christianisme », où, comme le relève Gabriel Matzneff, le parfum de la religion se mêle aux passions du siècle.

## L'ingrat « Féli »

par HENRI GUILLEMIN

UN nouveau livre, et un gros livre, après tant d'ouvrages, déjà, sur Lamennais. Un livre qui doit beaucoup au gigantesque travail de Louis Le Guillou. Mais Georges Hourdin indique tout de suite, par le sous-titre même qu'il a choisi, l'intention précise de son étude : Lamennais « *prophète et combattant de la liberté* ».

Le témoin pathétique d'un certain combat, Georges Hourdin. Pathétique, à cause de cet élan, de cette ferveur contre quoi, chez lui, le passage des années se révèle impuissant. Et comment lire sans émotion, sous la plume de ce vieil homme passionné comme à vingt ans, les pages où il s'adresse directement à Lamennais (« *mon cher Félicité... mon cher Féli.* ») et dans lesquelles, déplorant que Lamennais ait rompu avec l'Eglise, il ne cache pas que ladite Eglise, parfois, le fait « *pleurer de rage* ».

Alors, contredire Georges Hourdin, je dois me forcer pour m'y résoudre. Et pourtant, ce Lamennais, plus je me renseigne à son sujet, plus je me sens d'éloignement pour lui. Parce qu'il a quitté l'Eglise ? Oh ! ma foi non ; j'en connais, des prêtres qui sont (en apparence) dans son cas et qui ne nourrissent point pour autant, comme il en donna le lugubre exemple, une haine inexpiable de son ancien *credo*, au point de refuser, au seuil de la mort, le contact d'un crucifix.

*On reste abasourdi* par l'aveu de Lamennais dans ses *Affaires de Rome* : que si le pape lui avait témoigné plus de considération, et dit quelques mots teintés de bienveillance, « *ce peu de paroles aurait tout fini* » et il n'aurait jamais songé à une rébellion. Alors quoi ? n'aurait plus compté pour rien, à ses yeux, le scandale, effectivement abominable, de Grégoire XVI condamnant les évêques polonais qui défendaient leur foi devant un tsar, persécuteur, parce que « *tout pouvoir vient de Dieu* » ? Le pape, prince temporel, fait cause commune avec ses collègues, les autres chefs d'Etat et tant pis pour les catholiques polonais ! Effacé, l'incident, oublié, annulé, si *seulement Grégoire XVI avait été* plus aimable pour le fondateur de *l'Avenir* ?

Georges Hourdin souligne comme il convient le caractère inouï du document pontifical *(Mirari vos)* qui frappa Lamennais et ses amis : rien à leur reprocher quant au respect des dogmes : ce que Grégoire XVI maudit chez eux c'est la « *maxime absurde* » qu'ils professent quant à la « *liberté de conscience* », et, pis encore, leur attachement à cette « *liberté de la presse, liberté exécrable, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur !* »

### Et l'argent ?

Vrai, absolument vrai, que le programme de *l'Avenir* reste aujourd'hui même admirable. Exact aussi que Lamennais a d'excellentes remarques dans ses brochures sur *l'Esclavage moderne, le Pays et le Gouvernement*. Mais les *Paroles d'un croyant*, quel style ! La grandiloquence qui tient lieu de grandeur ; un lourd pastiche biblique ; un mauvais goût qui confine au burlesque. Déjà, dans *l'Essai sur l'indifférence, si déclamatoire*, cette théologie bouffonne : que la meilleure preuve de la foi, c'est le *consentement universel* (tu parles !) et lorsque Lamennais fait le philosophe, après sa rupture, en fait de pensée substantielle, la plus fade, la plus écœurante des bouillies.

Je m'en voudrais de ne pas signaler l'ouvrage, concomitant, de M. Tanguy Kenec'hdu, *Lamennais, un prêtre en recherche* (chez Téqui, 257 pages) où, pour une fois, est évoqué un thème trop négligé des biographes, celui des *finances* de Lamennais, et l'on y voit combien comptaient pour lui les questions d'argent, avec ses brouilles avec son frère sur ce sujet. De précieuses indications sur les authentiques ressources de ce gémissant qui affectait la pauvreté. « *On comprend*, écrit très bien Tanguy Kenec'hdu, *que la piété mennaisienne se hâte de couvrir du manteau de Noé la nudité des chiffres.* »

Le bon, le cher Georges Hourdin, *ne fait pas attention assez aux* épaisseurs d'ombre qui recouvrent encore l'adolescence et la jeunesse de Lamennais. Songeons qu'il *retarde sa première communion* jusqu'à 1804, c'est-à-dire jusqu'à sa vingt-troisième année ; et il ne fait pas de doute que cette vie sacerdo*tale qui le terrifiait, il n'y entra*, sous la poussée de son frère et de l'abbé Carron ; qu'« *à reculons* ». Que de choses nous ignorons sur ce mystérieux *Féli* !

## Lacordaire et... Montalembert

POURQUOI intituler *Lacordaire*, avant tout, un livre où, sur un texte de 421 pages, 170 seulement sont consacrées au dominicain ? Le reste, qui est très largement majoritaire, concernant Montalembert, Dupanloup, avec une disgression, en outre, sur le cardinal-duc de Rohan.

Il s'agit donc là, plutôt, d'une étude sur les grands notables catholiques (car Veuillot, on le pense bien, et Lamennais ne sont pas oubliés) dans leurs comportements politiques sous la Restauration, la monarchie de Juillet et le Second Empire. Tel quel, un ouvrage sérieux, bien informé et historiquement véridique.

Et il faut être reconnaissant à José Cabanis de nous proposer un portrait de Montalembert sensiblement différent de celui qui fit longtemps autorité et que nous devions, depuis 1925, au R.P. Lecanuet. En 1840, à la Chambre des pairs, Montalembert évoque avec horreur le travail des enfants dans les entreprises industrielles. Huit ans plus tard, en octobre 1848, déchaîné contre *l'Ere nouvelle*, où Lacordaire, Ozanam, Maret, dénoncent « *l'exploitation du faible par le fort* », et parlent du « *droit au travail* », de « *l'impôt progressif* », de la nationalisation des chemins de fer (et ensuite, n'est-ce-pas ? ce sera le tour des banques !), Montalembert, qui s'étrangle d'indignation, se garde alors du moindre ressouvenir quant à ses propos de 1840.

« *Avait-il oublié ?* » demande Cabanis ; non, mais, « *dans l'intervalle, il avait eu peur* » ; peur pour cette « *grande aisance* » dont il avait naguère reconnu, en souriant, qu'elle était la sienne. Et les « *barbares* » la menaçaient. Il partageait avec Vigny ce « *cauchemar des prolétaires* » diagnostiqué par Lamartine. On ne saurait assez rappeler le contenu de son discours du 20 septembre 1848 : « *Je ne connais qu'une recette* (sic) *pour faire croire à la propriété ceux qui ne sont pas propriétaires, c'est de leur faire croire en Dieu* (...), *au dieu du catéchisme, au dieu qui a dicté le décalogue et qui punit éternellement les voleurs.* »

Et si, après avoir acclamé le « coup du 2 décembre », (dans *l'Univers* du 14 décembre 1851), Montalembert se constitue, ensuite, en opposant à l'Empire, son opposition est du type de celle, *avant-hier*, de Benjamin Constant : une « liberté » parlementaire étroitement associée à la « liberté » économique ; *autrement* dit, comme l'avait excellemment spécifié Lamartine, « *la liberté pour le riche de tenir le pauvre à sa merci* ». De l'aristocrate et académicien Ch. de Montalembert conservons avec soin l'image que nous a laissée Eugène Veuillot, lorsqu'on le voyait entrer dans les bureaux de *l'Univers* « *le monocle fixé sur l'œil droit, le chapeau en arrière et le cigare à la bouche* ».

### Des lettres bien gênantes

Passons sur Dupanloup et cette biographie un peu longuette que Cabanis nous inflige : le personnage n'est guère passionnant, et j'ai hâte d'en venir à ce Lacordaire dont Cabanis ne cache pas les émotions qu'il lui doit. Et bien sûr, bien sûr, des tas de choses qui touchent et font plaisir, dans la vie de Lacordaire : sa participation à *l'Ere nouvelle* en 1848, le choix de sa place à l'Assemblée, sur les bancs de l'extrême gauche, telle remarque sur Bossuet et ce « *vertige d'idolâtrie* » dont il fit preuve devant Louis XIV, et ceci, écrit au lendemain du coup d'État : « *C'est toujours un immense péril et un grand signe de décadence qu'un pouvoir fait par des soldats.* »

Mais des détails, cependant, m'attristent chez lui ; si chaleureux que soit Cabanis pour Lacordaire, il regrette, et avec raison, sa démission précipitée de mai 1848 ; oui, sans doute, les termes de sa lettre font penser qu'il se retire afin de n'avoir aucune responsabilité dans les représailles qui se préparent, après l'invasion, le 15 *mai*, d'une plèbe suspecte dans l'enceinte officielle, mais, comme le fait parfaitement observer Cabanis, « *gardant sa place à l'Assemblée* », Lacordaire « *aurait pu combattre cette répression, l'atténuer...* ».

D'Eckstein a été scandalisé, en 1834, par ces *Considérations* que Lacordaire publie contre Lamennais — pour se protéger lui-même, côté Rome — après une étroite amitié ; et Lacordaire proteste : « *Vous ignorez complètement la nature de mes rapports avec M. de Lamennais ; il ne fut en réalité ni mon père ni mon maître.* » Odieuse affirmation d'un homme qui compte bien sur l'ignorance de d'Eckstein, qui n'aura pas eu connaissance de ce qu'écrivait, le 11 *juin* 1830, ledit Lacordaire audit Lamennais : « *Adieu mon bien bon père. Aimez-moi comme votre enfant.* »

Et ce religieux, qui affichait un tel amour de la solitude, qu'allait-il faire à l'Académie en s'y présentant, au cours de sa *cinquante-septième année* ? Rejoindre Montalembert et Dupanloup ? Mais on l'avait cru, précisément, d'une autre stature morale.

Gênantes, très gênantes, ses lettres de jeunesse à Montalembert — au point que le R.P. Lecanuet crut devoir y pratiquer des coupures. Non censurée, celle-ci, du 11 décembre 1822 (Montalembert, alors doté d'un visage d'ange, a vingt-deux ans ; Lacordaire en a trente), « *Je voudrais te tenir et t'étouffer dans mes bras. Adieu, chéri ; souviens-toi que tu es ma consolation en ce monde.* » Mais bien autrement pénibles les indications, presque stupéfiantes que Cabanis, à la fin de son livre, nous apporte sur Lacordaire « *inconnu* ». Que le père de Ravignan se martyrise avec un cilice, ça le regarde, mais Lacordaire, pour ses mortifications, requiert des collaborateurs.

### Un dialogue avec la Vierge

Il se *fait flageller*, il s'étend ensuite à plat ventre sous la table de travail d'un acolyte afin de lui servir de carpette ; il exige, dans son couvent, qu'on le soufflette, qu'on lui crache à la figure, qu'on le chasse de la pièce en criant : « *Va cirer mes souliers ! Va-t-en, misérable !* » Le R.P. Chocarne, en 1866 (Lacordaire était mort en 1861), relatait, sans joie, que Lacordaire « *profitait* » de son autorité « *pour se faire traiter selon ses goûts* ».

Refermées ces pages terminales de José Cabanis, on éprouve un vif besoin de respirer un autre air. Finissons donc par ces divertissements que nous procure notre incomparable érudit, Mgr de Ségur (celui qui s'avisa, drôlement, d'appeler Victor Hugo « *athée* ») a cette formule qui donne à réfléchir : « *Il ne fera pas bon, au jugement dernier, pour ceux du côté gauche.* »

Et ce haut prélat avait fait inscrire sur le mur de sa chapelle privée, rue du Bar, un dialogue dont il était l'auteur, et qui le ravissait, entre la Sainte Vierge et le pape : « *Pie IX à Marie : Vous êtes immaculée. Marie à Pie IX : Vous êtes infaillible.* »

José Cabanis. *Lacordaire et quelques autres*, (Politique et religion). Gallimard, 443 pages.

## LE PROCÈS DE CONDAMNATION

par GEORGES HOURDIN

NOUS possédons désormais, grâce au professeur Le Guillou, toute la documentation concernant la vie et le message de Lamennais. Il avait déjà rassemblé, avec une érudition fervente, la correspondance et les pièces y attenant. Il publie aujourd'hui, avec l'accord du Vatican et la collaboration de son frère dominicain, les pièces du procès de condamnation qui aboutit aux deux encycliques de juillet 1832 *(Mirari vos)* et de juin 1834 *(Singulari vos)*.

C'est la première fois que les religieux romains responsables livrent ainsi au public un dossier de condamnation dont l'objet reste d'une actualité évidente. Grâce leur soit rendue pour avoir accompli ce geste. Lorsque le Père Le Guillou fut autorisé à consulter le dossier, il y manquait un certain nombre de pièces. Plusieurs ont repris leur place au cours de ces dernières années, et avec la reliure du tout.

Il reste encore quelques trous... Ils masquent peut-être la disparition de pièces ayant un caractère trop politique. Peu importe, car tous les rapports doctrinaux rédigés par les théologiens aux différents échelons de la procédure sont présents.

Lamennais se plaignait que ses positions philosophiques et les réformes politiques proposées par *l'Avenir* n'aient pas été examinées avec soin. Elles l'ont été minutieusement et à trois niveaux différents. Il eut, d'abord, une consultation de plusieurs experts. Elles le furent ensuite, par une congrégation extraordinaire, à deux reprises différentes. La première réunion fournit la matière à l'encyclique *Mirari vos* qui ne nommait ni Lamennais ni *l'Avenir* et qui se présentait sous la forme d'un rappel de la position de l'Église en ces matières.

Il s'agissait alors de répondre aux différents mémoires adressés au pape par les intéressés eux-mêmes. C'était eux qui tenaient à obtenir un jugement. La deuxième réunion de la congrégation fut convoquée pour répondre à la censure prise par l'archevêque de Toulouse et par onze évêques français, texte qu'ils avaient, eux aussi, soumis à Grégoire XVI.

Lamennais se plaignait, en outre, de n'avoir pas pu s'expliquer directement. Il est vrai. Mais, parmi les experts et les théologiens consultés, il avait des amis. Son point de vue fut défendu, notamment par le Père Ventura avec un grand courage. Plusieurs théologiens signalèrent la nécessité qu'il y avait « à le choyer ».

Presque tous s'accordaient à reconnaître son talent, de même que les services éminents qu'ils avaient rendus à l'Église. Le Père Rozaven, jésuite breton, fut le plus acharné contre Lamennais. Il partait, pour condamner les positions de *l'Avenir*, de la doctrine mennaisienne du sens commun. Il montrait que le reste n'était que les conséquences de cette position discutable.

La vérité que le Père Le Guillou dégage, dans une postface, c'est que, selon la doctrine alors traditionnelle de l'Église, les responsables du christianisme catholique ne pouvaient pas ne pas condamner Lamennais. Ils pouvaient être ennuyés d'être obligés de le faire. Ils ne pouvaient accepter le droit aux libertés politiques qu'il défendait. Ils représentaient une Église monolithique qui se croyait encore toute-puissante, appuyée sur les régimes monarchistes européens auxquels elle s'était en quelque sorte incorporée.

La lecture de ces pages est passionnante comme document historique et comme témoignage de ce qu'étaient encore les mentalités religieuses en 1830. Il faudra Vatican II, puis Jean XXIII, Paul VI, et à sa façon par moments énigmatique, Jean-Paul II pour établir la distinction nécessaire entre le religieux et le politique, pour retrouver enfin l'importance de la reconnaissance officielle des droits de l'homme...

Les éminents prélats et théologiens réunis autour des années 1830 pour étudier le dossier de *l'Avenir* étaient restés tournés vers un passé de type constantinien et pas seulement augustinien. Ils subissaient la forte pression résultant de l'existence des États temporels de l'Église dont ils assuraient le gouvernement et qu'ils considéraient comme une fondation divine ! Lamennais et le Père Ventura comprenaient, eux, que les temps changeaient, que le sort de l'Evangile n'était pas lié à un type de monarchie de droit divin. La rupture était inévitable. Elle eut lieu. Pour comprendre combien ce qui est présenté de bonne foi par tous les acteurs de ce procès comme étant la doctrine intemporelle de l'Église est soumis aux variations de la politique, il faut lire les lettres adressées par Metternich à l'ambassadeur d'Autriche à Rome, Lützow. Celui-ci les communique au pape qui « entre en extase » devant tant de sens religieux chez celui qui, par ailleurs, assure l'indépendance des États temporels dont les habitants sont en rébellion.

*La lecture des autres textes* prouve le caractère fatal de cette bataille doctrinale. L'abbé de Lamennais avait une plume très violente. Il entraînait avec lui beaucoup de jeunes prêtres et de laïcs. Ses disciples sont un peu fanatisés. L'un d'entre eux, à Nantes, refuse par exemple de garder son confesseur parce qu'il est gallican. Mais Lamennais et ses amis se heurtent à la difficulté de changer les mentalités religieuses sur les points qui leur paraissaient décisifs et dont on a toujours dit aux croyants qu'ils étaient absolument et définitivement vrais.

Lamennais avait raison de distinguer le *domaine de la foi* qui se réduit à l'essentiel et qui ne change pas à travers les siècles, puis le *domaine de la conception* qui recouvre les changements incessants qu'entraînent les découvertes intellectuelles. Les responsables de Rome n'étaient pas de son avis, mais cela lui donnait toutefois une grande liberté pour prévoir l'avenir. Le dossier se termine par une lettre écrite par le baron Hübner le 13 janvier 1838. Il a connu Lamennais à Rome. Il est de passage à Paris et veut le revoir. Il le décrit vieilli et amer. Lamennais lui démontre chiffres en main que la solution de la question sociale et de la pauvreté des peuples se trouve dans le développement de la productivité et non dans le partage des richesses existantes. Il lui montre en même temps le rôle que le crédit et le taux de l'intérêt joueront dans cette transformation. On croirait entendre parler les chefs d'État réunis à Versailles.

Certes, entre cet esprit agile, pénétrant, vaste, et les cardinaux de la Curie, crispés sur la défense d'une tradition déjà morte, le choc était inévitable. Il fut violent et nous en savons les conséquences, mais la question posée alors par Lamennais n'a pas encore trouvé officiellement de réponse claire. Dans ce que recouvrent la doctrine et les structures de l'Église catholique, qu'est-ce qui change et qu'est-ce qui ne change pas ?

(1) Beauchêne éditeur, 180 francs.

## CHATEAUBRIAND THÉOLOGIEN

par GABRIEL MATZNEFF

M. MAURICE REGARD nous a récemment donné, dans la « bibliothèque de la Pléiade », une nouvelle édition d'un livre célèbre et cependant peu, ou mal, lu : *le Génie du christianisme*. Sainte-Beuve note avec raison qu'il est impossible de séparer *le Génie du christianisme*, ce « coup de théâtre et d'autel », des circonstances sociales de sa publication : le Concordat, la réconciliation et l'alliance entre la société française et l'Eglise romaine, le reniement des excès antichrétiens de la Révolution.

Nombreuses étaient, surtout parmi la jeunesse, les âmes qui avaient la nostalgie du passé catholique de la France et aspiraient à un retour aux sources religieuses de la nation.

*Le Génie du christianisme* allait être, pour plusieurs générations de lectrices et de lecteurs, *un révélateur* de cette sensibilité chrétienne, puis un étendard. Si la France fut au dix-neuvième siècle plus catholique qu'elle ne *l'avait été sous Louis XV* et Louis XVI, c'est en partie à Chateaubriand que l'Eglise le doit. Agée de quinze ans, Léontine de Villeneuve lit *le Génie du christianisme*, et fait de Chateaubriand son demi-dieu.

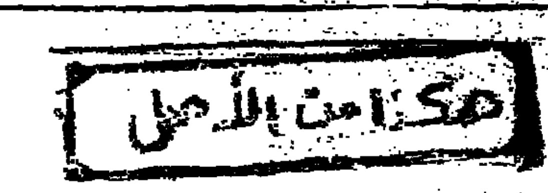
L'Eglise, toujours ingrate — comment pourrait-on, quand on a l'éternité avec soi, pratiquer cette vertu inférieure qu'est la reconnaissance ? — *ne témoigne* à Chateaubriand aucune gratitude. Cela est naturel. L'Eglise se méfie de ses littérateurs. Elle accueille avec indulgence les ouvrages doctrinaux des théologiens, mais elle n'aime guère qu'un écrivain mêle la source pire de la foi orthodoxe aux eaux douteuses du roman, du récit ou du poème.

Pourtant, un livre sulfureux, s'il est soutenu par un tempérament et une écriture, peut toucher plus de cœurs que bien des bondieuseries apologétiques, et les auteurs réputés immoraux convertissent au Christ et à l'Eglise autant d'âmes que les professeurs de droit canon.

Certes, *le Génie du christianisme* n'est pas l'œuvre d'un savant, d'un érudit, d'un sage délivré des *passions*. Chateaubriand n'a pas écrit son livre à la Bibliothèque nationale, mais à Savigny, chez sa jolie maîtresse, Pauline de Beaumont. « *Singulier collaborateur en matière en matière d'orthodoxie !* », s'exclame Sainte-Beuve, aigrement. Mais *quoi ! faut-il être à la Trappe ou* à l'Athos pour avoir le droit d'écrire sur Celui qui passait le plus clair de son temps parmi les publicains et les courtisanes ? *Au* lieu de mettre en doute l'orthodoxie de Chateaubriand, on serait mieux inspiré d'admirer cet intérêt inquiet pour la religion *chez un écrivain* que l'on pourrait croire entraîné par le tumulte de la vie parisienne, par la politique, par les rencontres amoureuses.

Nature sensuelle, irrégulière, plus sensible à la poésie de la religion qu'à la vérité de ses dogmes. Chateaubriand a, dans *le Génie*, mêlé le parfum du christianisme à celui des passions du siècle. Sans doute, dans ce bric-à-brac néochrétien, le diable montre-t-il souvent le bout de ses cornes. Chateaubriand n'y réconcilie pas moins la langue française avec la dimension divine de l'existence.





Le Monde

# étranger

# L'invasion du Liban par Israël

A mesure qu'apparaissent la brutalité de l'intervention israélienne au Liban et l'ampleur des massacres et des dégâts, les appels à une cessation des hostilités et les condamnations se multiplient dans le monde.

● A TUNIS, M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a demandé au président Reagan, à M. Brejnev et à M. Perez de Cuellar, secré- taire général de l'ONU, de « mettre fin au massacre » des Palestiniens et des Libanais par Israël. Il souligne que les Etats-Unis sont « le seul pays capable de faire pression sur Israël ».

● LA LIBYE a demandé à la vingt-huitième session du conseil des ministres de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), réunie mercredi 16 juin à Tunis, d'utiliser « l'arme du pétrole ». Notre corres- pondant nous signale que les ministres ont estimé qu'il appartient à une instance politique de se prononcer. La question sera donc sou- mise aux ministres des affaires étrangères dont la réunion a été reportée à deux reprises au cours des dix derniers jours.

● A RYAD, les dirigeants saoudiens se sont entretenus avec plusieurs responsables améri- cains : le vice-président Bush, le sénateur Percy, président de la commission des affaires étran- gères au Sénat, et M. Weinberger, secrétaire à la défense. Le prince Saoud Al Fayçal, ministre des affaires étrangères, a formulé une mise en garde en déclarant : « Si l'administration Rea- gan donne l'impression d'être impuissante à contrer l'agression de l'Etat juif, l'Arabie Saoudite sera contrainte de prendre les mesures nécessaires pour contraindre Israël à appliquer les résolutions de l'ONU. »

● AU CAIRE, répliquant à l'opposition, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, a déclaré que l'Egypte ne rompra pas ses relations avec Israël. Pour sa part, M. Kamal Hassan Ali, chef de la diplo- matie égyptienne, a eu à Washington un entre- tien de trois heures avec M. Haig.

● A NEW-YORK, les délégations arabes à l'ONU font campagne pour qu'un nombre suf- fisant de délégations s'abstiennent de venir dans la salle de l'Assemblée générale, où M. Begin sera le premier orateur vendredi 18 juin, de sorte que l'absence de quorum empêche l'ouverture de la séance.

● A TEHERAN, à l'issue d'une rencontre avec une délégation libyenne dirigée par le commandant Jalloud, l'agence de presse iranienne a annoncé que les deux pays vont créer une « armée de libération islamique ».

## « Je rêve d'un traité de paix avec un gouvernement libanais libre et souverain »

### déclare le ministre israélien de la défense

De notre correspondant

Jérusalem. — En déclarant, avec une nuance de regret, « *la capitale libanaise n'est pas assiégée* », le ministre israélien de la défense, M. Sharon, a paru vouloir lever le doute qu'il avait lui-même, ainsi que M. Begin, entretenu les jours précédents à propos du sort réservé à Beyrouth.

Au cours d'un débat télévisé mercredi soir, il a indiqué, contrairement à ce qu'il laissait entendre jusqu'alors, que le conseil des ministres avait décidé de donner l'ordre à l'armée de camper sur ses positions et de ne pas faire mouvement vers le bastion que constitue Beyrouth-Ouest. Il a précisé que cette décision avait été prise à la majorité, pour faire comprendre de cette manière qu'il avait été mis en minorité sur ce point. Mais, en dépit des rumeurs de pressions américaines destinées à empêcher la percée israélienne vers le centre de Beyrouth, M. Sharon semble toujours souhaiter l'anéantissement complet du dernier carré de la résistance palestinienne, même si l'armée israélienne ne doit pas s'y employer directement. « *J'espère*, a-t-il dit, *que les Libanais eux-mêmes pourront faire le travail.* » Il faisait évidemment allusion aux milices phalangistes.

Durant une des dernières réunions du cabinet, M. Sharon aurait émis ce vœu, signifiant que l'armée israélienne pourrait apporter une aide aux phalanges afin que celles-ci réduisent définitivement les forces palestiniennes retranchées dans les quartiers sud et ouest de Beyrouth. Mais plusieurs ministres lui auraient fait part de leur désapprobation ou de leur scepticisme.

Dans son éditorial du 17 juin, le quotidien *Haaretz* doute encore de la résolution du gouvernement de ne pas laisser l'armée intervenir dans Beyrouth. Il espère ardemment qu'il n'y aura pas de « *massacres* » dans la capitale et que les phalangistes ne se lanceront pas dans l'aventure car, ajoute le journal, « *Israël en porterait immanquablement la responsabilité* ». L'opposition travailliste semble également refuser une telle éventualité qui romprait le « *consensus national* » dont a bénéficié jusqu'à présent le gouvernement Begin.

#### Pas de « limite artificielle »

Quand on a demandé à M. Sharon pourquoi, paraissant abuser de ce consensus, il avait laissé l'armée aller bien au-delà de la limite des 40 kilomètres initialement fixée dans l'opération « Paix pour la Galilée », le ministre de la défense a répondu : « *Nous n'avons jamais donné aux terroristes la garantie que nos troupes n'iraient pas au-delà d'une ligne située à 40 ou à 45 kilomètres ; nous voulions seulement éviter d'affronter les Syriens. Mais nous ne pouvions nous arrêter à une limite artificielle pour la seule satisfaction de l'opposition.* » Puis M. Sharon, tout en répétant que le gouvernement israélien n'avait pas l'intention de s'ingérer dans les affaires libanaises, a déclaré : « *Nous resterons sur nos positions actuelles jusqu'à ce qu'un accord politique (au Liban) soit trouvé afin que celui-ci puisse nous assurer qu'il n'y aura plus d'attaques terroristes contre Israël à partir du territoire libanais.* » Et il a ajouté : « *Je rêve de signer un traité de paix avec un gouvernement libanais libre et souverain.* »

Mais, à ce propos, plusieurs membres du cabinet de M. Begin se montrent également sceptiques et ne sont pas convaincus qu'un gouvernement libanais « fort » puisse être formé rapidement, selon les projets de M. Sharon, et surtout que ce gouvernement puisse avoir les moyens d'exiger le départ du Liban de l'O.L.P. et des troupes syriennes.

A la fin du débat, M. Sharon a affirmé que l'intervention au Liban contre l'O.L.P. n'avait pas pour but de créer en Cisjordanie et à Gaza les conditions d'une acceptation résignée du principe de l'autonomie et que l'on n'avait pas cherché à contraindre ainsi les Palestiniens dans ces territoires à participer aux pourparlers. Mais on constate que l'« *administration civile* » mise en place l'an dernier par M. Sharon et contre laquelle la population de Cisjordanie et de Gaza s'est rebellée au début du printemps au prix d'une violente répression, donne l'impression de vouloir profiter de la situation.

M. Menahem Milson, administrateur civil de Cisjordanie, a décidé en effet, le 16 juin, de franchir un nouveau pas en démettant de leurs fonctions les conseillers municipaux de la ville de Naplouse et du village de Doura, près d'Hébron — le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, avait été destitué en mars ainsi que trois autres maires proches de l'O.L.P., ce qui avait déclenché une vague d'agitation sans précédent dans les territoires occupés. Depuis, le conseil municipal de Naplouse et ceux d'autres localités affectées par ces sanctions, se livraient à une difficile résistance passive en refusant de coopérer avec l'administration civile. Maintenant, M. Milson entend tout simplement limoger les membres élus de ces conseils municipaux en nommant d'autorité à leur place des « modérés » gagnés à sa cause. A Doura, il a désigné pour former le nouveau conseil, des militants des « ligues de village », des organisations soutenues par les autorités israéliennes et accusées par les mouvements nationalistes de « collaboration ».

FRANCIS CORNU.

● *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S., a déclaré, mercredi 16 juin, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public » : « *Si Israël a voulu se défendre contre des attaques permanentes, je crois que les morts qui ont été provoquées par cette agression, par cette attaque, nous interpellent. Tous les pays du monde devraient avoir pour vocation de trouver une conciliation possible car les Palestiniens ont droit à un vrai territoire et à la dignité. Le problèbe est épineux. Mais c'est un dossier sur lequel tous les partis politiques peuvent être appelés par le ministre des affaires étrangères et le premier ministre pour retrouver un consensus.* »

## Ariel Sharon :
### Un stratège du baroud

De notre correspondant

*Jérusalem. — En pleine nuit, à la tête de ses troupes, aux portes de Beyrouth... L'espace d'un instant — très bref car il est pressé — M. Ariel Sharon a dû apprécier l'image qu'il donnait de lui-même. Une nouvelle touche à une légende déjà bien établie. Partout, au Liban, dans un conseil des ministres ou sur les collines « de Judée et de Samarie », qu'il bétonne à la hâte pour en achever la conquête, M. Sharon est toujours le même : un baroudeur au front buté, le regard en alerte au ras des épaules, les poings dans les poches d'un éternel blouson, son uniforme favori, pour envelopper de pesantes rondeurs qui, loin de le ralentir, semblent assurer son élan. Bien des Israéliens aiment à se reconnaître dans cette silhouette de fonceur obstiné. « Arik » est célèbre pour sa démarche pesante. Un de ses amis, béat d'admiration, précise : « ...celle d'un ours » — qui amuse et inquiète.*

*A cinquante-quatre ans, il continue d'avancer à pas lourds, irrésistiblement, comme à trente-sept ans, lorsqu'il fut le plus jeune général de l'armée. Sa carrière est une succession de coups de force. Au début des années 70, mission impossible, il « pacifie » soudainement la poudrière des camps palestiniens de Gaza à grand renfort de bulldozers. Toute son action sera désormais placée sous le signe de cet engin. Dans le Sinaï, il crée les colonies stratégiques de la région de Yamit, avec Dayan. Comme ce dernier, il est un partisan convaincu des « faits accomplis ». Furieux de n'être pas nommé chef d'état-major — on se méfie déjà de lui, — il quitte l'armée pour se lancer aussitôt dans la politique. En quelques semaines, il devient le principal artisan de la réunification de la droite. Le Likoud est fondé ; il ne gagnera pas les élections de 1973, mais la voie du succès est déjà tracée.*

*Puis vient la guerre de Kippour. Le général reprend du service. Israël et son armée vacillent. Pas lui. Il passe à l'attaque, à la limite de la désobéissance. Il franchit le canal et prend les Egyptiens à revers. On l'acclame. Ses hommes le suivraient en enfer : « Vive le roi Arik ! » Après le roi David, seul Menahem Begin aura plus tard droit à ce titre.*

*Héros toujours indiscipliné, il se brouille avec le Likoud au moment où celui-ci s'apprête à remporter le scrutin historique de 1977. Un faux pas, vite rattrapé. Il rejoint M. Begin, qui peut difficilement se passer de cet individualiste. Personnage tous terrains, il devient ministre de l'agriculture, mais s'occupe avant tout d'« implanter ». En quelques jours et en secret, il fait pousser dans le Sinaï, comme des champignons, une dizaine de fausses colonies pour tenter d'empêcher l'abandon de la péninsule au moment où Sadate offre tout à coup la paix à Israël.*

*On lui reprochera longtemps cette tentative de torpillage. Il n'en a cure. Il aura au moins essayé... M. Sharon-le-faucon ne croit guère aux accords de Camp David. Il les boude ostensiblement. Mais quand il le faut, il sait ne pas aller à contre-courant et aussitôt il s'emploie à garantir la colonisation des autres territoires occupés. Sans attendre les approbations, presque clandestinement, il multiplie les implantations en Cisjordanie. Une trentaine en moins de six mois, juste avant les élections de juin 1981. Grâce à lui, M. Begin a tenu ses promesses et conservé le pouvoir.*

#### Jouer avec le feu

*Le premier ministre a une dette à son égard et doit lui donner le portefeuille de la défense contre l'avis général et malgré ses propres hésitations qui auront duré des mois. M. Sharon à la défense, c'est jouer ave le feu. M. Begin n'a-t-il pas reconnu que cet homme est capable d'utiliser l'armée pour le renverser ? Oui, mais si l'efficacité de M. Sharon est redoutable, elle n'en est pas moins indispensable. On lui pardonne bien des choses : son fameux « ranch » dans le Néguev dont la prospérité attire les soupçons, ses injures à la Knesset, ses grossièretés envers les autres ministres — il a même un jour taxé le premier ministre d'« impuissance ». On a parfois honte de lui. Les dirigeants juifs américains se plaignent du mauvais effet qu'il peut produire aux Etats-Unis Mais voici peu il était encore à Washington et la Maison Blanche aujourd'hui n'a-t-elle pas, en fait, soutenu sa campagne au Liban ?*

*L'audace de M. Sharon sert l'idéologie de M. Begin. M. Sharon, lui, « n'en a aucune ». On dit même qu'il est sans principes. L'O.L.P., un Etat palestinien ? Il n'est pas résolument contre, pourvu que ce soit en Jordanie. Il confie même à ses intimes qu'Israël a bien eu tort d'aider discrètement le roi Hussein à chasser les organisations palestiniennes en 1970 Le Grand Israël, les grandes idées, ce n'est pas son affaire. Sa loi est simple : celle du plus fort. Israël est puissant et doit profiter de son avantage, quand cela coïncide avec les intérêts des Etats-Unis et si les Américains ne s'en rendent pas compte, il pense pouvoir leur forcer un peu la main comme il le fait souvent avec ses collègues du gouvernement. Sa détermination emporte l'adhésion. C'est ainsi que le Liban a été envahi. Ses projets ne s'arrêtent pas là. Israël, selon lui, a les moyens d'une stratégie ambitieuse de l'Afrique au Golfe persique... mais on n'en est pas encore là.*

*M. Sharon a toujours semblé aller trop loin mais cela lui a jusqu'à présent assez bien réussi — comme d'ailleurs à Israël depuis longtemps. Voilà qui fait trembler ses adversaires et aussi ses partenaires car ils craignent déjà que l'aventure libanaise ne lui serve de tremplin politique. — F. C.*

## M. Abou Iyad, « numéro deux » de l'O.L.P. dément l'intention prêtée à M. Arafat d'accepter des négociations sous l'égide des États-Unis

Une rencontre, mercredi soir, entre M. Arafat, le chef de l'O.L.P., et M. Chafik Wazzan, le premier ministre libanais, a donné naissance à une série de rumeurs concernant l'intention prêtée à l'O.L.P. de déposer les armes dans le cadre d'éventuelles négociations sur l'avenir du Liban qui se tiendraient sous l'égide des Etats-Unis.

Selon des sources d'origine libanaise, M. Arafat, qui était accompagné de M. Hani El Hassan, un de ses principaux conseillers, aurait évoqué cette possibilité lors de sa rencontre avec M. Wazzan. La télévision libanaise, pour sa part, a affirmé que des propos dans ce sens avaient été tenus par M. Hani El Hassan lui-même. Assurant que « *la reddition de l'O.L.P. était hors de question* », il aurait toutefois déclaré : « *L'O.L.P. est prête à ouvrir un dialogue avec les Etats-Unis.* »

M. Labadi, principal porte-parole de l'O.L.P., a démenti l'information affirmant qu'elle était fondée sur une « *version déformée* » des propos tenus par M. Hani El Hassan. M. Abou Iyad, le « numéro deux » du Fath, a de son côté parlé à ce sujet de « *provocations américaines* ». « *Il est absolument faux que les dirigeants palestiniens songent à établir des contacts avec les Etats-Unis ou leurs émissaires dans la région, directement ou indirectement* », a-t-il dit, ajoutant : « *Nous rejetons toute négociation ou prise de contact avec les Etats-Unis à l'ombre de l'occupation israélienne de territoires arabes avec le soutien américain. La direction palestinienne, qui mène le combat contre l'invasion ennemie, sait plus que jamais que les Etats-Unis, grâce à leur machine militaire, économique et de propagande sont les premiers responsables de l'invasion criminelle du territoire libanais et de la mort de milliers de personnes.* »

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a rappelé la position de principe américaine de « *non-dialogue avec l'O.L.P. tant que cette organisation n'aurait pas reconnu le droit d'Israël à l'existence et accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la paix dans la région* ».

Selon la télévision libanaise, qui a montré M. Arafat s'entretenant avec le premier ministre, dans le cadre des « *efforts actuels pour sauver Beyrouth* », ce dernier a assuré que la direction de l'O.L.P. « *s'est engagée à coopérer positivement avec le gouvernement libanais* ». — (A.F.P., A.P.)

### UN BILAN DE L'O.L.P.

M. Arafat a adressé, mercredi 16 juin, un message au secrétaire général de l'ONU « *décrivant en détail les ravages causés au Liban par l'agression israélienne contre les peuples palestiniens et libanais* », rapporte l'agence *Wafa*. Dans des messages similaires à M. Fidel Castro, au roi d'Arabie Saoudite et au président de l'Or- mique, il a indiqué que, « *selon les* mique, a indiqué que, « *selon les premières estimations, l'agression israélienne a fait trente mille tués et blessés, dix mille portés disparus et plus de huit cent mille sans abri* ».

De source autorisée auprès du Comité international de la Croix-Rouge à Beyrouth, on affirme que l'invasion du Liban aurait fait trois cent mille sans abri et non six cent mille, comme annoncé récemment par le C.I.C.R. On ajoute que les premières estimations reposaient sur des indications fournies par la Croix-Rouge libanaise et que, depuis, de nombreuses personnes ayant fui devant l'avance israélienne étaient rentrées chez elles.

### UN REPRÉSENTANT DE L'O.L.P. EN ITALIE ASSASSINÉ A ROME

Rome (*A. F. P., Reuter*). — M. Hussein Kamal, membre important de la représentation de l'O.L.P. en Italie, a été tué ce jeudi matin 17 juin à Rome par l'explosion de sa voiture piégée.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Kamal s'était rendu en compagnie de M. Nemer Amed, responsable de l'O.L.P. à Rome, sur les lieux de l'assassinat de M. Haziz Mattar, un étudiant en médecine de nationalité libanaise, tué par balles au moment où il garait sa voiture. M. Kamal avait fourni des indications sur l'activité de l'étudiant et sur ses éventuels meurtriers aux policiers enquêtant sur l'affaire.

## Égypte

● CINQUANTE EXTREMISTES RELIGIEUX ARRETES. — Cinquante personnes appartenant à l'organisation extrémiste musulmane El Takfir Oual Hegra ont été récemment arrêtées, a déclaré dimanche 13 juin M. Hassan Abou Bacha, ministre égyptien de l'intérieur.

Le ministre a ajouté que les forces de l'ordre avaient jusqu'à présent démantelé plus de trente organisations intégristes religieuses. — (A.F.P.)

# L'INVASION DU LIBAN

## Une guerre qui ne fait que commencer

*(Suite de la première page.)*

M. Arafat et ses compagnons, pris au piège, n'ont plus d'autre choix que de se *battre jusqu'au bout*, à *moins qu'ils ne se résignent* à une capitulation — jugée pour l'instant hautement improbable — qui mettrait un terme au mouvement national palestinien dans sa forme actuelle. *Ayant dû mettre à feu et à sang* des villes comme Tyr ou Saïda — pour les occuper, — tuant des milliers de personnes, le général Sharon se rend compte que la bataille de Beyrouth *coûterait beaucoup plus cher tant à la population*, dans laquelle sont imbriquées les diverses milices, qu'aux forces israéliennes.

*« Détruire définitivement l'O.L.P. » n'*est pas un objectif simple à atteindre. L'opération devrait logiquement se poursuivre ailleurs que dans la capitale libanaise et sous diverses formes pour neutraliser les quelque *quatre cent mille Palestiniens qui résident* dans ce pays. Même privés de leurs dirigeants, ces derniers sécréteront, tôt ou tard, une nouvelle *« armée d'occupation »* : des guérilleros, des terroristes et *des éléments subversifs que le gouvernement de M. Begin* prétend éliminer définitivement. Et, comme le laissait entendre naguère le général Sharon, Israël serait peut-être obligé de refouler en Syrie, voire *plus loin en Jordanie*, une *bonne partie de ces réfugiés*, à moins qu'ils ne soient parqués dans des camps sous surveillance.

*Le ministre israélien de la défense préférerait* donc, *et* de loin, que les phalangistes libanais se chargent de cette tâche, déplaisante entre toutes. Depuis que les unités syriennes de la FAD (Force arabe de dissuasion) ont été mises hors *de combat, les milices chrétiennes* devraient *pouvoir l'emporter* sur leurs adversaires palestiniens.

### Les ambitions de M. Bechir Gemayel

Leur passivité témoigne peut-être *de l'embarras dans lequel est plongé le commandant en chef des « forces* libanaises » (les Phalanges), M. Bechir Gemayel. Tout décidé qu'il soit à se débarrasser des Palestiniens, il hésite à s'engager dans une entreprise qui l'accréditerait *forcément comme un auxiliaire* de *l'occupant* israélien, *comme un* autre Saad Haddad, le commandant libanais à qui M. Begin a confié la gestion de l'enclave chrétienne sur la frontière septentrionale de l'Etat hébreu. M. Gemayel est d'un tout autre calibre et nourrit des *ambitions à l'échelle nationale. Il veut être le prochain président de* la République et, pour cela, il aura besoin tout autant des voix de ses compatriotes musulmans que de celles des chrétiens, et ils ne sont *pas peu nombreux, qui ont été choqués* par la brutalité de l'intervention israélienne. Le Liban de demain qu'il entend diriger a, d'autre part, besoin d'être crédible aux yeux du monde arabe s'il ne veut pas être *un autre « ghetto » confessionnel* dans la région.

Le général Sharon, cependant, ne paraît ménager ni les intérêts à *long terme ni les susceptibilités* de son « allié », M. Bechir Gemayel. Ses troupes se dirigent vers le mont Sannine, à l'est de Beyrouth, et occupent sur leur passage des localités chrétiennes, telles Broumana *et Baabda, ou y stationnent, sans* tenir compte des milices phalangistes qui les contrôlent. Chat échaudé craint l'eau froide. L'armée syrienne, elle aussi accueillie en « libératrice » par M. Gemayel et ses amis, en *1976, avait commencé par mettre* au pas les « palestino-progressistes » avant de retourner ses canons contre les positions chrétiennes.

*L'idéal pour les dirigeants conservateurs aurait été la constitution d'un* « comité de salut national », tel que l'a proposé, le premier, M. Gemayel pour prendre langue avec les Israéliens en vue d'obtenir l'évacuation de *« toutes les forces étrangères ». Mais la formation de ce comité a été entravée par des divergences sur* sa composition et ses objectifs. La gauche souhaite l'élargir à diverses autres tendances, notamment à celles représentées par le chef du Bloc national, *M. Raymond Eddé, et l'ancien président* de la *République*, M. Soliman Franjie, tous deux opposés aux phalangistes bien qu'étant des chrétiens de droite. Le Mouvement national présidé par M. Joumblatt insiste en particulier pour que le « *comité de salut national* » se charge de mobiliser la *population* pour résister à l'invasion israélienne. M. Gemayel, pour le moment, rejette ces deux exigences en soutenant que le consensus devrait viser la *« triple occupation »*, palestinienne, *syrienne et israélienne*. Et *pour* cause : l'élimination de ces trois forces donnerait à ses milices une puissance hégémonique au Liban.

En attendant que le bunker de l'O.L.P. à Beyrouth soit détruit, d'une manière ou d'une autre, Tsahal poursuit, d'une autre manière, son offen*sive contre l'armée de Damas, malgré* le cessez-le-feu conclu. Elle se déploie à l'est de la capitale mais aussi vers le nord, vraisemblablement pour inciter les Syriens à se replier derrière leur frontières. *Dans ce secteur encore, les choses ne* sont pas tranchées. Selon des informations concordantes, l'état-major de Damas dépêche depuis quarante-huit heures des renforts vers des posi*tions situées sur la route empruntée* par les Israéliens, *en particulier près* du mont Sannine, et aussi à Hazmieh, à Kahale et à Aley. Depuis l'*« avertissement »* adressé par Moscou à Jérusalem et à Washington, *le président Assad paraît reprendre* courage et *serait décidé à ne pas* évacuer le Liban.

Un dilemme supplémentaire se pose dès lors au général Sharon : renoncer à *« chasser les Syriens »*, son deuxième objectif, reviendrait à remettre en cause sa stratégie ; poursuivre son offensive l'amènerait à *envisager l'extension du conflit en* territoire syrien lui-même. En effet, les manœuvres de Tsahal seraient sérieusement entravées si les rampes de lancement de fusées sol-air, massivement implantées de l'autre *côté de la frontière libanaise*, n'étaient pas détruites. Compte tenu du « parapluie soviétique », que Moscou se serait engagé à déployer en cas d'*« agression contre le territoire syrien »*, la crise internationale *qui s'ensuivrait risque* d'inciter les Etats-Unis à exercer de fortes pressions sur Jérusalem pour arrêter l'offensive.

On serait alors bien loin du troisième objectif d'Israël, *celui de conclure une paix séparée avec « un gouvernement libre et indépendant »* installé à Beyrouth.

ÉRIC ROULEAU.

### L'ACTION DES « GRANDS » ET LES PROBLÈMES RÉGIONAUX

## Vers un partage du Proche-Orient ?

Justice doit être rendue au Quai d'Orsay : le *ministère des relations extérieures* était parfaitement au courant et ne doutait pas depuis plus de six mois qu'Israël *se préparait à envahir* le Liban (*le Monde* du 20 février), le gouvernement de Jérusalem n'attendait qu'une occasion qui « justifierait » l'opération. Ce fut l'attentat de Londres.

Jusqu'à présent, les événements *se déroulent* conformément au scénario maintes fois décrit par M. Cheysson dans ses conversations diplomatiques et qui amena le *ministre à lancer le 2 janvier* au Caire un *« appel solennel »* : *« Ne laissez pas le découpage politique du Proche-Orient aux Super-Grands. Voyez ce qu'il a donné en Europe. Pensez-y sans cesse. Il faut que vous fassiez la paix entre vous* [Arabes et Israéliens] *quelles qu'en soient les difficultés. »*

Un front retenait d'abord son attention, le seul actif à l'époque : l'Irak était en train de perdre la guerre contre l'Iran, ce qui s'est confirmé depuis, et ce qui met *l'U.R.S.S.*, déjà alliée de la Syrie, en bonne position pour arbitrer la partie et pour étendre son influence dans toute la région.

*L'ouverture du front* libanais n'était pas encore effective mais paraissait déjà inévitable, tant la tentation était grande pour Israël de se *doter* d'une frontière « sûre ». Il en avait les moyens et en fait la démonstration. En face ne se trouvaient qu'une armée libanaise symbolique, des Palestiniens qui n'ont ni l'organisation ni l'équipement (aucune force aérienne) d'une véritable armée, et des « casques bleus » qui ne sont pas des forces combattantes. La seule armée en mesure de combattre *sur terre et dans les* airs est l'armée syrienne mais la Syrie est isolée et n'a qu'un allié : l'U.R.S.S.

Ainsi la *stratégie israélienne* conçue pour assurer au pays la sécurité risque-t-elle de conduire à un double partage : partage du *Liban, soit par un accord tacite* soit par un armistice imposé, entre Israël et la Syrie — *c'est déjà presque fait* ; partage du Proche-Orient entre une zone sous influence soviétique au nord et une zone de pays arabes modérés au Sud.

Pour Israël, dans la mesure où son objectif numéro un est la sécurité immédiate, ce scénario *n'est pas apocalyptique. D'abord* parce qu'il aura étendu et renforcé son glacis et éloigné les menaces arabes de ses centres vitaux ; *ensuite parce que, si ce* partage pouvait être consolidé par une sorte de « Yalta du Proche-Orient », Israël, dont la *frontière du sud est déjà garantie* par la présence de l'armée américaine (c'est à ce prix qu'il a accepté d'évacuer le Sinaï), aurait ses autres frontières garanties par un accord des Grands. Israël se trouverait ainsi dans la situation (qu'il peut *juger enviable* en regard de celle qu'il connaissait avant la guerre de six jours) de l'Allemagne fédérale.

Israël serait cependant le seul bénéficiaire d'une *situation qui* comporterait des risques considérables. Le Proche-Orient deviendrait le terrain d'une confrontation directe entre Américains et Soviétiques, sans qu'aucun des problèmes régionaux soit résolu : le problème palestinien demeurerait entier à l'intérieur et à l'extérieur du Grand Israël ; les Etats du Golfe, qui disposent de ressources vitales pour l'Occident, aussi considérables que convoitées, deviendraient encore plus fragiles ; enfin et surtout, la confiance des pays arabes modérés envers les Etats-Unis, déjà très ébranlée au cours des dernières années, risquerait de s'effondrer si l'« agression » israélienne contre le Liban — le mot est de M. Mitterrand — restait sans réponse de la part des Etats-Unis.

La politique française est tout autre. Elle consiste à garantir les frontières arabo-israéliennes, dès qu'elles auront pu être définitivement négociées, par la présence de forces internationales. Mais après le coup que viennent de porter les Israéliens au principe même des « casques bleus », force morale mise pour la première fois dans l'impossibilité d'accomplir sa mission par une armée organisée, peut-on encore en parler autrement qu'au passé ?

MAURICE DELARUE.





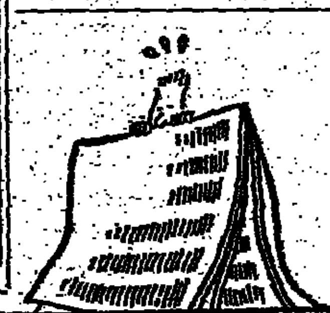














# PAR ISRAËL

## Beyrouth-Ouest attend l'assaut...

De notre correspondant

Beyrouth. — En état de siège, la zone occidentale de la capitale renoue avec ses vrais démons. Les miliciens du Mouvement national, notamment les nourabitoune, (nassériens) font de leur mieux pour *endiguer les malfrats*. Mais ils sont débordés, et, d'ailleurs, qui contrôle quoi à Beyrouth-Ouest ?

En même temps qu'ils reprennent leur souffle, les Beyrouthins font leurs comptes : mettant bout à bout les éléments dont ils disposent, ils en arrivent à la conclusion que l'assaut contre les camps palestiniens et donc les quartiers attenants — Jnah, Ramlet et El Beida, l'université arabe, Chyah, Forêt des pins, est inéluctable.

En effet, l'encerclement des camps est total, et il suffiéa de bousculer, au jour J, le verrou de Khaldé. Certes, les palestino-progressistes ont su y livrer une bataille acharnée, mais ils n'étaient pas encore, à ce moment-là, pris à revers, et ils disposent d'une participation active aux combats de la milice chiite Amal.

Or celle-ci serait tentée de se *désengager. Selon des rumeurs* qui circulent ici, elle aurait refusé de laisser installer des pièces d'artillerie palestiniennes dans les quartiers chiites de Chyah et Borj Brajneh pour ne pas subir de riposte israélienne. Amal tient la *région d'Ouzai et de Chyah*, dernier rempart entre Khaldé et les camps. S'étant bien battue ces derniers jours, la milice chiite ne peut plus encourir le reproche de défaitisme ou de collusion avec l'agresseur.

*Les dirigeants* de la résistance palestinienne sont toujours à Beyrouth, à l'exception de M. Farouk *Kaddoumi actuellement* aux Nations unies. S'y trouvent en particulier, MM. Yasser Arafat, Abou Ayad, *Abou Jihad*, Nayef Hawatmeh, Georges Habache. Les ayant à portée de la main, il est difficilement imaginable que les généraux *israéliens ne* tenteront pas de les capturer ou de les tuer. Il ne sera évidemment pas facile de les localiser dans la ville. En tout état de cause, le porte-parole de l'O.L.P. a démenti que M. Arafat ait trouvé refuge dans une ambassade *qui* serait, *en l'occurence*, celle de l'U.R.S.S. S'il décidait de partir un jour, la rumeur court qu'il serait évacué avec son état-major à bord d'un navire de guerre soviétique.

Le chef des « forces libanaises » (phalangiste) a déclaré que *la* bataille connaîtrait son épilogue dans *« les prochains jours »*, précisant à l'issue d'une audience avec le président de la République qu'il consacrait tous ses efforts à éviter à Beyrouth-Ouest, le sort de Saida et Tyr, villes assiégées par les Israéliens et où une résistance farouche des palestino-progressistes a entraîné des destructions *et de nombreuses* victimes.

La bataille n'est donc pas terminée et *Israël* n'est pas prêt à se satisfaire du blocus imposé à Beyrouth. M. Bechir Gemayel est considéré comme un homme bien informé à ce sujet. Il paraît encore établi que l'assaut de la capitale est programmé, puisqu'on *souhaite* éviter la réédition des drames de Saida et de Tyr, où la population s'est retrouvée « coincée » entre *envahisseurs* et défenseurs. M. Gemayel semble, à cet effet, désireux de dissocier la ville « libanaise » des camps palestiniens.

Entre-temps, des informations *ont été diffusées* par Israël sur *une participation des forces libanaises* (chrétiennes) qui, à partir de Hadeth, auraient conquis les postes syriens encore en place à la faculté des sciences de l'université libanaise à Choueifate. Un porte-parole des forces libanaises a *démenti* ces *informations*. Depuis l'entrée de son armée en secteur chrétien, lundi, Israël ne manque pas une *occasion* de « mouiller » les chrétiens.

Les forces libanaises chrétiennes de M. Bechir Gemayel sont-elles entrées dans la bataille ? Les dernières vingt-quatre heures, d'un calme lourd, ont été marquées par un épisode au cours duquel la faculté des sciences de l'université libanaise, sise à Choueifate, en bordure de l'aéroport du côté de la montagne, position tenue jusque-là par les troupes syriennes à l'extérieur du bâtiment et par la milice chiite Amal à l'intérieur, est passée sous contrôle des combattants chrétiens.

Une controverse a surgi autour de cet événement. Il convient donc de *rétablir les faits* : ce sont bien les *« forces libanaises »* qui, venant de leurs positions toutes proches de Hadeth, ont, après un accrochage, occupé le *bâtiment qui, du haut de ses six* étages, domine l'aéroport et la plaine de Choueifate. Cela a pu *être constaté sur place. Il ne s'y* trouve pas d'Israéliens.

Cet incident, relativement mineur, a mis en évidence l'intention d'Israël de compromettre à tout prix les chrétiens et les efforts de ceux-ci pour garder un minimum de distance à son endroit. C'est, en effet, Radio-Israël qui, à plusieurs reprises, a annoncé l'incident en le présentant *comme une entrée des forces* de M. Gemayel dans la bataille. Jusqu'à ce que la radio phalangiste *soit amenée à préciser* que, effectivement, après avoir été attaqués *« par un groupe de Palestiniens »* et *« avoir eu deux morts et quatre blessés »*, les miliciens chrétiens ont contre-attaqué. Sans même faire état de leur *conquête du bâtiment, les forces* libanaises précisent : *« Cet accrochage localisé est limité et n'a aucune signification politique ou militaire (...). L'opinion doit être mise en garde contre l'assimilation de tels incidents à une participation effective aux combats en cours (...). Les forces libanaises n'ont pas et n'auront pas recours à l'initiative militaire (...). Elles savent très bien que le but de ces provocations est de les amener à participer à des combats qu'elles refusent. »*

LUCIEN GEORGE.



## M. Gutmann, émissaire du gouvernement français a rencontré un dirigeant de l'O.L.P. près de Beyrouth

*« Il existe un droit international, fixé par le concert des nations. Quelque objection que l'on ait à y opposer, nul ne doit substituer sa seule décision et son action aux principes qui commandent l'équilibre du monde »*, a déclaré M. Mitterrand, parlant, mercredi soir 16 juin, à Vienne, de l'intention israélienne au Liban.

M. Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, est rentré jeudi à Paris après une mission de vingt-quatre heures au Liban, où il avait été chargé de *recueillir l'avis des dirigeants*. M. Gutmann a été reçu par le président Sarkis et a rencontré un *conseiller de M. Arafat, chef* de l'O.L.P., M. Hani Al Hassan. Ce dernier entretien a eu lieu à l'annexe de l'ambassade de France, à Baadba, au sud-est de Beyrouth, à proximité du palais présidentiel, dans un secteur contrôlé par les Israéliens et la *milice chrétienne*.

M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, regagne ce jeudi Jérusalem. S'adressant mercredi à la presse diplomatique française, il a souligné que l'opération israélienne au Liban avait *« pour seul et unique objectif d'éliminer la menace de terreur et de meurtre qui pesait sur l'Etat d'Israël et sur ses citoyens »*.

M. Shamir a encore déclaré qu'Israël était *« en pourparlers »* avec les Etats-Unis pour la formation d'une force internationale — dont le principe a *été « mentionné »* dans ses conversations à Paris — qui serait chargée de *contrôler une zone de* 40 à 45 kilomètres de profondeur à la frontière du Liban et d'Israël. Cette force, qui ne dépendrait pas de l'ONU, ne pourrait être composée que de contingents de pays ayant des relations diplomatiques avec Israël.

M. Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, a indiqué, mercredi, à l'Assemblée nationale, que le paquebot *Azur* avait embarqué, le 14 juin, mille deux cents personnes, dont huit cents Français, sur les côtes libanaises. L'*Argens*, de la marine nationale, arrivera au Liban dans la nuit du 17 au 18 juin. Il transporte une aide d'urgence et pourra rapatrier, si nécessaire, un millier de personnes. Une mission du ministère de la santé, conduite par le professeur Minkowski, et une mission *de Médecins du monde* sont également à bord de l'*Argens*.



# AFRIQUE

## République Sud-Africaine

### LE SIXIÈME ANNIVERSAIRE DE SOWETO

## Journalistes s'abstenir...

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Le 16 juin, la nation noire est en deuil »*, annoncent les murs d'Afrique du Sud. Mercredi 16 juin, comme chaque année *depuis* 1976, à Soweto, des *milliers* de Noirs, militants politiques, syndicalistes, prêtres engagés et familles endeuillées, se sont réunis pour se souvenir, et secouer l'apathie, *évoquer* les six *cents martyrs* tombés sous les balles et les coups des policiers pour avoir voulu ébranler le colosse blanc *qui contrôle leurs existences*. Ils ont *empli* les *églises* de leurs *townships*, dans le recueillement des services religieux et le feu des incantations politiques, des motifs d'espoir, de la chaleur *humaine et de la dignité*.

La « Journée des héros » est aussi un peu une fête pour les plus jeunes. On se sent tout à coup l'envie d'entrer dans le *panthéon de la nation noire*, la force de résister au maître blanc. On l'attaque même, dérisoirement, avec des cailloux. La police riposte parfois avec des *balles de caoutchouc*.

Seule nouveauté certaine cette année, les quarante-sept journalistes, en majorité étrangers, venus mercredi à Soweto n'ont rien vu ni rien entendu *« invités »* au fur et à mesure qu'ils entraient dans la *township* à se faire *« enregistrer »* à la caserne locale de police, ils se sont retrouvés prisonniers des forces de l'ordre. Quatre heures *durant*, privés de tout contact avec l'extérieur, ils ont tenté de négocier. A la fin, nerveuse et menaçante, la police a relâché tout le monde. Les journalistes, *dûment escortés jusqu'à la sortie* de la *township*, ont regagné Johannesbourg.

On a cependant appris que plusieurs personnes ont été *sérieusement* blessées dans le Sud, — que des autobus ont été incendiés à Soweto et à Durban, que les étudiants du Cap ont boycotté les cours, et que la *police a allègrement matraqué* sur les campus et dans les *townships*. La radio-télévision nationale, elle, a pu annoncer que la journée de commé*moration* avait suscité *« peu d'intérêt »* et *« qu'aucun incident notable ne s'était produit »*.

PATRICE CLAUDE.

# AFRIQUE

## Maroc

### L'O.U.A. ET LE CONFLIT SAHARIEN

## Le roi Hassan II a reçu un émissaire du colonel Kadhafi et un message de M. Mitterrand

**Le roi Hassan II a reçu, mercredi 16 juin, M. Abdel Salam Triki, envoyé spécial du colonel Kadhafi, qui l'a invité à participer au sommet de l'O.U.A. en août à Tripoli. Le souverain a rappelé que le Maroc ne participera à aucune réunion aux côtés de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique).**

*De notre correspondant*

Rabat. — M. Mitterrand a tenu à dissiper l'inquiétude qu'avait pu provoquer au Maroc son voyage africain en mai : *Rabat avait, en effet, enregistré sans plaisir* les escales du chef de l'Etat à Alger et à Nouakchott et s'était interrogé sur les « conseils » qu'il aurait prodigués aux chefs d'Etat *d'Afrique noire quant* à la nécessité de maintenir l'O.U.A., malgré l'inscription par surprise de la R.A.S.D., comme cinquante et unième Etat de l'organisation.

*Le chef de l'Etat, qui doit se* rendre en visite au Maroc fin septembre-début octobre, a, selon des informations concordantes, dépêché M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, *auprès du roi* Hassan II à Fès la semaine dernière. Un message personnel du président de la République aurait été remis à cette occasion au souverain marocain, dans lequel était exposée la position que compte adopter la France à propos du sommet de l'O.U.A. à Tripoli.

Dans son message, M. Mitterrand, tout en observant une attitude de neutralité à l'égard du conflit saharien, confirmerait son soutien à l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et la volonté de la France de continuer à coopérer avec le Maroc dans les domaines économique, financier, culturel et aussi militaire.

Tout en refusant le coup de *force diplomatique* qui s'est produit à Addis-Abeba en *février*, le Maroc est d'accord avec Paris, pour ne pas souhaiter l'éclatement de l'organisation panafricaine. *Mais il estime aussi* que vingt et un Etats dont l'Egypte — ce qui constitue une minorité de blocage — le soutiennent dans son refus. Différents indices permettent cependant de penser que *l'Algérie et la Libye, qui doivent* présider cette année aux destinées de l'O.U.A., sont soucieuses de trouver les moyens de « geler » l'affaire de la « R.A.S.D. » et de *permettre ainsi à la conférence* au sommet de se réunir.

D DE' "OUR.

## L'« affaire » du charnier de Kenchela

### PLUSIEURS PROTESTATIONS CONTRE UN REPORTAGE DE TF 1

Le reportage consacré, samedi 12 juin, par TF 1, au cours de l'émission « *Sept sur sept* » à la *découverte du* charnier de Kenchela, en Algérie, suscite plusieurs protestations. Le Conseil national de réflexion et de concertation, qui regroupe huit associations de *Français musulmans* sous la présidence de M. Ahmed Kaberseli, se déclare « *particulièrement indigné par la façon dont TF 1 a « couvert » cette « affaire » en qualifiant les harkis de traîtres* ». Il « *demande instamment au gouvernement de bien vouloir faire la lumière sur cette affaire et préconise la création d'une commission internationale d'enquête, car les informations qui affluent actuellement laissent penser qu'il s'agit vraisemblablement, hélas, d'un charnier de harkis suppliciés à Kenchela, au lendemain de l'indépendance* ».

*La Confédération nationale des* Français musulmans rapatriés d'Algérie, que préside M. M'hamed Laradji, souligne, pour sa part : « *Notre grand souci, c'est de tourner la page, de pardonner au nom de l'islam et de ne pas écouter les arriérés de l'histoire qui cherche à nuire aux relations franco-algériennes.* »

Le porte-parole du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), M. Jacques Roseau, estime que le reportage *de T.F. 1 constituait « une caricature ne pouvant qu'alimenter le racisme rampant dont souffrent déjà trop souvent les Français musulmans* ». Le RECOURS a demandé au ministère des armées de « *faire la lumière sur cette affaire, quitte à solliciter de l'ONU la création d'une commission internationale d'enquête afin d'établir scientifiquement la datation du charnier* ».

## Zimbabwe

● UN DES ADJOINTS DE M. NKOMO, président du *front* patriotique (F.P.), M. Henry Moyo, a été arrêté mardi 15 juin à la fin de la cérémonie d'ouverture du Parlement à Harare (ex-Salisbury), a annoncé mercredi un porte-parole. M. *Moyo*, secrétaire national du F.P. et député du Matabeland-Nord, avait déjà été détenu pendant plusieurs semaines fin 1980, en vertu des dispositions sur l'« état d'urgence » qui permettent au gouvernement de détenir indéfiniment les personnes représentant à leurs yeux un « *danger pour la sûreté de l'Etat* ». — *(A.F.P.)*

# DIPLOMATIE

### LA VISITE DE M. MITTERRAND A VIENNE

## Le chancelier Kreisky craint une confrontation américano-soviétique au Proche-Orient

***Arrivé mercredi 16 juin à Vienne pour une visite officielle d'une trentaine d'heures, M. Mitterrand s'est rendu ce jeudi matin au Parlement autrichien et à l'hôtel de ville de la capitale. Il s'est d'autre part entretenu avec le chancelier Kreisky. Après avoir tenu une conférence de presse et assisté à une représentation à l'Opéra, le président devait regagner Paris dans la nuit.***

*De notre envoyé spécial*

Vienne. — *Un convoi exceptionnellement* long de voitures de police, de limousines officielles et de motards traversant la ville à très vive allure, tous phares *allumés : telle est l'image* que les Viennois auront eue mercredi, en fin d'après-midi, de M. Mitterrand. C'était la mobilisation policière des grands jours.

Ce dispositif, qui a requis la présence d'environ deux mille *hommes, était rendu nécessaire*, selon les Autrichiens, par la multiplication des activités terroristes, notamment antifrançaises. Il n'en contrastait pas moins avec *le caractère sagement* protocolaire des premières heures de M. Mitterrand dans la capitale. Son séjour a commencé par un entretien avec le président de la *République*, M. Kirchschläger, *dans le cadre à la fois somptueux* et austère de la Hofburg, où réside habituellement le chef de l'Etat autrichien.

Il s'est poursuivi par un dîner au cours duquel le traditionnel échange de toasts a permis de *célébrer, selon la loi du genre*, l'amitié austrofrançaise, et l'attachement de l'un et l'autre présidents aux bonnes relations entre Paris et Vienne. Le cœur de *M. Mitterrand* aura probablement *été touché de la mention par son* hôte d'un texte que le président français, alors qu'il était un « *jeune homme de vingt et un ans* », avait publié dans la *Revue Montalembert*, en avril 1938, pour « *lancer à l'adresse du Reich allemand de l'époque un halte-là d'une clarté sans équivoque* ». Ce cri d'indignation n'avait certes pas suffi à détourner Hitler de *procéder à l'Anschluss, mais* M. Kirchschläger *s'est* plu à y voir la marque d'un courage et d'une perspicacité précoces.

Les entretiens de ce jeudi avec M. Kreisky devaient être principalement consacrés à la situation au Proche-Orient, aux rapports *Est-Ouest* et aux relations bilatérales. L'importance et le caractère dramatique de l'actualité conduisent cependant les deux parties à mettre davantage l'accent sur le premier de ces trois sujets.

S'adressant, mercredi, aux journalistes français, le chef du gouvernement *autrichien a développé* une analyse dont il a reconnu qu'elle n'était sans doute pas partagée intégralement par M. Mitterrand, et qui était marquée par un très grand pessimisme. Qualifiant à nouveau de « *semi-fasciste* » l'attitude du gouvernement de M. Begin (*le Monde* du 17 juin), M. Kreisky a estimé que l'Union soviétique risquait d'être *obligée d'intervenir* au Proche-Orient en faveur de la Syrie *et* des Palestiniens, pour ne pas être discréditée vis-à-vis de ses autres alliés arabes, à la suite de l'invasion israélienne au Liban.

« *Dans ce cas*, a-t-il ajouté, *que feront les Etats-Unis ? Il y a là un risque d'escalade majeur qui ne pourrait se terminer que par une catastrophe.* » Pour le chancelier, M. Mitterrand a, bien davantage que lui-même, des chances d'être écouté par les Israéliens. On assure en tout cas, dans l'entourage de M. Kreisky, *que ce dernier ne décolère pas* contre le chef de file des socialistes israéliens, M. Pérès, dont les déclarations antérieures devant les instances dirigeantes de *l'Internationale* lui avaient *laissé espérer un autre comportement* vis-à-vis de l'opération menée au Liban par M. Begin.

Quant aux relations Est-Ouest, dans lesquelles l'Autriche se flatte de jouer ce rôle de trait d'union que lui reconnaît volontiers la France, *l'ambition que* l'on prête à Vienne à M. Kreisky serait de convaincre son visiteur d'apporter son soutien au projet d'une rencontre Brejnev-Reagan, non pas à Vienne (les *Américains* ne tenant *pas outre mesure à faire*, sur les lieux où M. Carter signa l'accord SALT 2, un retour inévitablement symbolique), mais peut-être à Salzbourg.

BERNARD BRIGOULEIX.



# ASIE

## Vietnam

### Après la conférence de Singapour

## LE CHEF DE LA DIPLOMATIE DE HANOI VISITERAIT PLUSIEURS PAYS DE L'ASEAN

Alors que les *indications se font* plus précises sur la formation prochaine d'une coalition entre les trois mouvements de résistance khmers anti-vietnamiens, les ministres des affaires étrangères des pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), réunis du 14 *au* 16 juin à Singapour, ont réaffirmé leur opposition à l'occupation vietnamienne du Cambodge et déploré l'intransigeance de Hanoï dans la recherche d'une solution négociée.

Des conversations pourraient cependant avoir lieu prochainement, si le projet du chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach, *de visiter quatre* capitales de l'ASEAN — une escale à Bangkok n'étant pas, actuellement, prévue — se concrétise.

Selon des sources diplomatiques à Bangkok, Khmers *rouges*, sihanoukistes et partisans de M. Son Sann seraient parvenus ces derniers jours à un accord de coalition. Au terme de cet accord, le prince *Sihanouk deviendrait* président du Kampuchéa démocratique, M. Khieu Samphan vice-président et ministre des affaires étrangères, et M. Son Sann, *premier ministre*.

La réunion des ministres de l'ASEAN doit être *suivie*, jeudi et vendredi, de conversation entre les mêmes ministres et les représentants des Etats-Unis, du *Japon, de l'Australie*, de la Nouvelle-Zélande et des Dix ; la délégation européenne est conduite par M. Leo Tindemans. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*.

## HANOÏ SE DIT PRÊT A ENVOYER AUX ÉTATS-UNIS SES PRISONNIERS POLITIQUES

Hanoï est disposé à envoyer aux Etats-Unis — si ceux-ci acceptent de leur donner asile — les personnes du Sud qui ont coopéré avec les Américains pendant la guerre, y compris les dizaines de milliers qui se trouvent encore en « rééducation ». C'est ce qu'a déclaré le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, à la chaîne de télévision américaine C.B.S., qui a diffusé cet entretien dimanche 13 juin.

« *Je peux les donner tous à l'Amérique si l'Amérique les veut tous. J'ai bien dit tous ! (...) Vous pouvez signer un accord avec moi aujourd'hui même et vous pourrez les emmener aux Etats-Unis* ».

Un responsable du département d'Etat, cité par C.B.S., a indiqué que Washington serait prêt à accepter de recevoir un millier de réfugiés vietnamiens par mois dans le cadre d'un accord négocié par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (H.C.R.). — *(Reuter, A.F.P.)*

[Cette offre de M. Thach s'apparente à celle faite en février par le vice-premier ministre de Malaisie, M. Musa Hitam, qui s'était dit « trop heureux » de se débarrasser de ses prisonniers politiques détenus sans jugement si des « champions des droits de l'homme » acceptaient de les adopter (« le Monde » du 6 février et du 29 mai).]

● *Le Vietnam a adhéré au traité de non-prolifération* des *armes nucléaires*, annonce l'agence d'information de Hanoï. Une note en ce sens a été adressée lundi 14 juin au gouvernement de l'U.R.S.S. — l'un des pays dépositaires de ce traité signé en 1968 — peu après la signature d'un accord de coopération entre Moscou et Hanoï pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. — *(A.F.P.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## Afghanistan

● *L'IRAN A FINALEMENT DECIDE DE NE PAS PARTICIPER* aux négociations organisées à Genève sous l'égide des Nations unies sur la crise afghane (*le Monde* du 17 juin). *Ce boycottage*, annoncé par le chargé d'affaires iranien à Genève, se poursuivra tant que « *les forces d'occupation* » n'auront pas quitté l'Afghanistan et que « *les vrais représentants de ce pays ne seront pas représentés* ». D'autre part, selon des sources diplomatiques occidentales les forces afghano-soviétiques *auraient* en grande partie occupé la vallée du *Pansjir à la suite d'une offensive* lancée à la *fin mai*. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)*.

## El Salvador

● UNE OFFENSIVE MASSIVE CONTRE LA LOCALITE DE PERQUIN (province septentrionale du Morazan), tenue depuis douze jours par la guérilla, est en cours, a annoncé le mercredi 16 juin un porte-parole militaire. Le *Front* Farabundo Marti de libération nationale a annoncé que ses combattants auraient tué 176 soldats et fait 48 prisonniers durant cette opération qui affecte tout le nord-est du pays. L'armée, qui a engagé quatre mille hommes, affirme n'avoir eu que 8 morts et 42 blessés. — *(A.F.P., U.P.I.)*

## Espagne

● LA FILLE D'UN INDUSTRIEL BASQUE a été enlevée, le 12 juin à Tolosa, apparemment par des militants séparatistes de l'ETA politico-militaire. *Ceux-ci demandent une forte* rançon pour libérer Mme Mirentxu Elosegui, quarante-sept ans, dont le père est le fabricant des fameux « bérets basques ». Par ailleurs, un garde civil a *été abattu* le 13 juin à Pasajes, également au Pays basque. L'assassinat a été revendiqué par l'ETA militaire. — *(Reuter.)*

## R.D.A.

● CINQ MILLE PERSONNES SONT EMPRISONNEES en R.D.A. pour des motifs politiques, a affirmé le 15 juin le « *groupe de travail du 13 août* », organisation créée en 1961, à Berlin-Ouest, pour rassembler des informations sur les violations des droits de l'homme en R.D.A. Selon l'organisation, quarante mille *Allemands* de de l'Est sont astreints à résidence. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

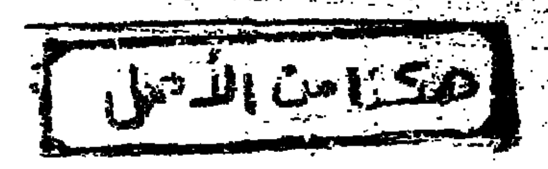
## Zaïre

● UNE CENTAINE DE MALADES, pour la plupart des enfants, seraient morts en l'espace de cinq jours à l'hôpital Mama-Yemo, le plus grand établissement hospitalier de Kinshasa, à la *suite d'une* grève déclenchée par les médecins de l'établissement, a affirmé mercredi 16 juin l'agence zaïroise AZAP. L'origine de la grève, selon l'AZAP, remonterait à un rappel à l'ordre de la direction de l'hôpital à l'encontre d'un groupe de médecins qui auraient exigé de leurs patients des honoraires, contrairement aux « *prescriptions strictes des autorités interdisant au corps médical la perception d'honoraires pour les prestations fournies dans les formations médicales publiques* ». Certains autres médecins ont alors décidé d'abandonner leur poste, par solidarité avec leurs collègues. Mercredi, une partie des praticiens étaient toujours en grève à l'hôpital. — *(A.F.P.)*









# Hésitations et mystère de la politique asiatique de la France

**Le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, se rendra en Chine cet été, sans doute avant la fin du mois d'août. Il pourrait être précédé à Pékin par M. Jacques Huntzinger, secrétaire national adjoint du parti *socialiste, chargé des relations internationales*. Ce dernier, au cours d'une conférence de presse tenue mardi 15 juin au siège du P.S., a souligné le « changement » qu'avait marqué le voyage de M. Mitterrand au Japon pour l'ensemble de la politique française en Asie. *Il a ajouté qu'il convenait de « compléter* la diplomatie asiatique (de la France) par l'ouverture d'un nouveau cours dans les relations franco-chinoises ».**

**Dans une récente interview à la « Far Eastern Economic Review », hebdomadaire de Hongkong, M. Jobert, ministre du commerce extérieur, a cependant exprimé des doutes sur l'utilité d'une visite d'un ministre français en Chine, compte tenu de la manière dont s'était déroulé son propre séjour à Pékin l'hiver dernier.**

*En Asie* comme dans d'autres parties du monde, la diplomatie du gouvernement éprouve des difficultés à *définir ses orientations, à faire ses choix*, à se doter d'une *stratégie* à long terme. Le *projet* de voyage de M. Cheysson en Chine est destiné à corriger une partie des errances *qui* ont marqué la *première année du mandat* de M. Mitterrand, sans toutefois lever toutes les incertitudes qui règnent sur la politique de la France dans la région *Asie-Pacifique*.

*Avec la Chine d'abord, des relations* qui s'annonçaient sous d'excellents auspices après la visite à Pékin en février 1981 du futur président socialiste se sont progressivement dégradées. *L'affaire Li Shuang* — la *jeune fiancée d'un* diplomate français, que les autorités de Pékin décidèrent d'interner en novembre alors que M. Jobert se trouvait en Chine — a sans *doute joué un rôle de révélateur plutôt que de détonateur*.

*Le dialogue s'est mal noué*. Etait-il seulement possible et souhaitable ? Dans un premier temps au moins, M. Cheysson ne semble pas en avoir été convaincu et aurait même manifesté sans *équivoque son scepticisme à cet égard. Aussi bien*, lorsque la France *prend*, en octobre 1981, l'initiative de rouvrir son ambassade à Vientiane et lorsque le ministre vietnamien des affaires *étrangères, M. Nguyen Co Tach*, est *reçu en avril* 1982 à Paris, la diplomatie française ne juge-t-elle pas nécessaire d'informer préalablement ses interlocuteurs chinois de ces différentes démarches. Pékin marquera *son étonnement en observant* publiquement que de tels gestes sont « *difficiles à comprendre* ». Eût-on songé à les expliquer, leur portée n'en aurait pas été diminuée, bien au contraire.

Ce n'est pas le seul point à propos *duquel ont pu naître des* malentendus. Sans doute ne fait-on pas toujours parfaitement de Pékin la distinction — sur laquelle M. Huntzinger insistait mardi à Paris — entre les relations entre gouvernements et celles de parti à parti. Mais la liste s'est fâcheusement *allongée des rencontres manquées. Le président de l'Assemblée nationale*, M. Mermaz, était attendu en Chine en janvier. L'abondance des travaux parlementaires l'obligea à remettre son voyage au début de *l'été et l'on parle maintenant de* la fin du mois d'août. De même, après qu'une délégation du P.C. chinois de niveau respectable eut assisté en octobre 1981 au congrès *du P.S. à Valence, une invitation* en retour avait *été adressée par* Pékin à M. Huntzinger. Là encore, des circonstances malheureuses empêchèrent le voyage.

*Moins fortuit — mais certainement moins bien compris encore* en Chine — est l'accueil qui a été réservé récemment à Paris à une délégation de Taiwan, qui aurait *même été reçue par l'actuel trésorier du P.S., M. André Laignel*, député de l'Indre. Des espoirs, au demeurant fort aléatoires face à la concurrence *américaine*, de ventes de centrales nucléaires au régime *de Taïpeh semblent avoir été à* l'origine de ce surprenant épisode dont les implications politiques n'ont été que tardivement mesurées.

Plus fondamentalement, la ques*tion des rapports que Paris* est *prêt* à entretenir avec Pékin est posée à propos des ventes d'équipements militaires français à la Chine. Après des années d'hésitations, M. Giscard d'Estaing *avait finalement envisagé la livraison à la R.P.C. de missiles* antichars. Les Chinois, initialement demandeurs, avaient alors renoncé à des achats qui, disaient-ils, dépassaient *leurs* moyens *financiers. La récente augmentation de leur budget* militaire les ont fait revenir sur le marché mais pour se heurter, cette fois, à un refus français. L'affaire dépend directement de M. Mitter*rand qui s'en tient à la formule* qu'il *avait* employée en février 1981 à Pékin : « *Notre politique étrangère n'a pas à choisir entre la Chine et la Russie.* » Au moment où Paris *s'en tient* envers *Moscou à une attitude de fermeté, toute concession* marquée — comme la vente des missiles — en faveur de Pékin romprait avec le principe du « parallélisme » auquel on reste attaché à l'Elysée *dans* les *rapports avec les* deux capitales. Tant pis si les Chinois se trouvent ainsi indirectement sanctionnés pour les fautes des Soviétiques. Ce n'est que dans le *contexte d'une évolution « parallèle »* des relations avec l'U.R.S.S. que ce genre de question pourra être reconsidéré.

Indépendamment des rapports franco-chinois, *la diplomatie française vis-à-vis de l'Asie pèche* encore *par* de curieux manques de coordination. Il n'apparaît pas, par exemple, que Paris ait estimé judicieux d'associer ses partenaires *européens à sa nouvelle politique en direction* du Vietnam. M. Nguyen Co Tach a pu s'en rendre compte lorsque, après ses entretiens en France, il eut droit chez les autres membres de la C.E.E. auxquels il rendit *visite à un accueil beaucoup plus réservé. L'expérience* — identique — du premier ministre vietnamien lors de son voyage en Europe au printemps 1977 n'aurait-elle pu inciter à explorer un peu mieux les possi*bilités* d'une *approche plus communautaire des relations avec Hanoï ?*

## Reconnaître Pyongyang ?

Reste le mystère coréen. Des sources diverses et parmi les mieux *informées annoncent, depuis quelque temps que la France s'apprête* à établir des relations diplomatiques avec la Corée du Nord. C'est une affaire à laquelle M. Mitterrand tient personnellement car, expliquent *les mêmes sources, il a pris des engagements* sur ce point avant d'être élu lors de son entretien à Pyongyang, en février 1981, avec le maré*chal Kim Il Sung. Or des témoins* de l'entretien affirment qu'aucun engagement de ce genre n'a été pris et que le président nord-coréen, à l'époque, n'en a pas même demandé. *Il reste qu'un envoyé spécial du président de la République, M. Philippe* Machefer, sénateur socialiste des Yvelines, lui-même partisan convaincu d'une reconnaissance de la Corée du *Nord*, s'est *rendu dans les deux Corées en décembre et en janvier.* Son rapport est à l'Elysée, et c'est là qu'on tranchera. Mais rien n'indique que l'opération — dont la perspective paraît déjà sérieusement indis*poser Séoul — soit conçue pour* être assortie de contreparties quelconques.

Sinon peut-être sur le plan économique par l'espoir — qui reste à vérifier — d'encourager ainsi les exportations françaises. Il y a là, *à vrai dire, toute une philosophie* que M. Cheysson résumait récemment, devant les ambassadeurs de France dans cette partie du monde, en *déclarant* que la présence fran*çaise dans la zone nord du Pacifique ne pouvait être qu'économique.*

*Est-ce à la fois bien exact et bien réaliste ? On peut au moins se poser* la question à propos de la Chine avec laquelle toute forme de coopération économique passe par un dialogue politique. Mais est-ce également *la meilleure manière de s'adresser à un Japon peu convaincu* de la compétitivité des industriels français mais qui s'interroge précisément sur le rôle politique qu'il peut assumer dans la région ? *A moins que l'on ne veuille s'exposer, par un curieux retour des choses*, à ce qu'un chef de gouvernement japonais sur le point d'accueillir son collègue français ne s'excuse auprès de son précédent visiteur en expli*quant qu'il est dans l'obligation de recevoir « un marchand d'hélicoptères »*.

ALAIN JACOB.

## Chine

### Pour la première fois depuis dix-sept ans

# DES ATHLÈTES SOVIÉTIQUES SONT ACCUEILLIS A PÉKIN

De notre correspondant

Pékin. — Après la diplomatie du *tennis de table, celle de la* cendrée ? Pour la première fois depuis dix-sept ans, un groupe d'athlètes soviétiques participe, du vendredi 18 au dimanche 20 juin, à une compétition sportive à Pékin. La délégation a été *accueillie mardi* avec des *fleurs*. On compte dans ses rangs trois médaillés aux derniers Jeux olympiques. *D'autres* représentants est-européens — Tchèques, Roumains, Allemands de l'Est — sont annoncés au programme de cette manifestation, qui excite *ici vivement les curiosités*, plus, à dire vrai, sous l'angle diplomatique que purement sportif. Pour qui donc courent les athlètes au *maillot rouge ? Sont-ils les messagers d'une future réconciliation* sino-soviétique ou viennent-ils au pays de *Mao* et de *Deng Xiaoping* simplement pour le plaisir de gambader ? Telle est la question.

### Une multiplicatioin de tout petits pas

Force est de constater que, depuis quelque temps, les signes — petits, mais non sans intérêt — d'une amélioration insensible des relations entre Pékin d'une part et Moscou et ses *alliés* d'autre part s'accumulent.

Citons-en, en vrac, quelques-uns : visite de deux semaines en *Union soviétique, fin mai, d'une* délégation chinoise du comité pour la promotion du commerce international, séjour prolongé en *Chine d'un groupe de sinologues* hongrois et voyage à Budapest de M. Li Peng, vice-ministre de l'énergie et de la conservation des eaux, publication dans la presse de Pékin de plusieurs articles très chaleureux à l'occasion du centième anniversaire de la naissance *du révolutionnaire bulgare Dimitrov*, réception, fort amicale, paraît-il, à l'ambassade de Bulgarie en Chine pour le même anniversaire — ces *mondanités* faisant suite à la visite récente en Chine de la présidente du Pen-Club bulgare, — *réunion*, au début de l'année, pour la première fois depuis sa création en 1962 de la commission mixte frontalière sino-mongole. Au mois d'avril, l'ambassadeur de la République populaire de Mongolie a été autorisé pour la première fois *depuis le début de sa mission*, il y a six ans, à se rendre en Mongolie intérieure chinoise

Tout cela finit par intriguer, *même* les esprits les plus sceptiques commencent à se demander si derrière les propos privés et publics très fermes — tel le discours de M. Huang Hua, le ministre chinois des affaires étrangères, à la session du désar*mement de l'O.N.U.*, — les *dirigeants* chinois ne se sont pas engagés dans une politique des tout petits pas à l'égard de l'Union soviétique ou *seraient prêts à s'y* aventurer. Certes une normalisation globale des relations paraît *toujours assez lointaine*. Pékin n'a pas encore répondu à la note soviétique du 3 février dernier proposant l'ouverture de conver*sations sur les frontières*. Mais, on ne peut exclure, apparemment, pour l'avenir, des améliorations sectorielles des rapports entre les deux capitales, dans certains domaines d'activité choisis, comme par exemple celui des sports...

*MANUEL LUCBERT.*

# LE CONFLIT DES MALOUINES

## BUENOS-AIRES : la junte militaire est mise en accusation par les partis politiques

De notre envoyé spécial

*Buenos-Aires.* — *Plus de deux jours ont passé depuis la reddition argentine à Port-Stanley, et le gouvernement n'a toujours pas admis qu'elle avait eu lieu, ni précisé les conditions imposées par les vainqueurs. Dans un communiqué diffusé mercredi soir 16 juin, l'état-major interarmés s'est efforcé, une fois de plus, d'expliquer pourquoi les Argentins ne pouvaient rien contre leurs adversaires, donc pourquoi il valait mieux cesser les hostilités.*

Selon les chefs militaires, les Britanniques ont gagné grâce à un *équipement « totalement nouveau », « inconnu sur le marché mondial de l'armement »*. L'utilisation de ces *armes a fait des Malouines un véritable « champ d'expérimentation »*. En outre, les Argentins ont dû affronter non seulement l'Angleterre, *« l'une des principales puissances du monde »*, mais aussi les Etats-Unis, *« qui ont fourni la logistique »*, la C.E.E., voire l'OTAN.

*Malgré cela*, ils ont fait subir à l'adversaire des pertes sans proportion aucune avec la faiblesse des moyens employés. Le communiqué apporte une précision intéressante : le cessez-le-feu concerne *« eclusivement les opérations qui se déroulaient dans la région de Puerto-Argentino »* (nom argentin de Port-Stanley). Or on sait que Mme Thatcher exige de Buenos-Aires la fin des hostilités *« dans l'Atlantique sud »*, et qu'elle traitera les prisonniers argentins en fonction de la réponse qui lui sera donnée à ce sujet.

Certains journaux ont réagi au silence des dirigeants sur la capitulation. L'un d'eux, le quotidien libéral *La Prensa*, y voit du *« mépris » pour l'opinion. Il pose les* questions qui étaient sur les lèvres des manifestants de mardi, et qui *restent au centre des conversations.*

Il se demande d'abord, de façon à peine voilée, si la garnison commandée par *le général Menendez* a résisté comme il fallait. Il y avait plus de dix mille soldats pour *défendre la capitale des Malouines*, écrit-il. C'est assez pour poser quelques conditions avant de se rendre. *Que l'échange des drapeaux* se soit fait loin des photographes ne suffit pas pour affirmer que la *capitulation a été « conditionnelle »*, ajoute le journal, qui parle du *« lavage de cerveaux »* subi par les *Argentins depuis le début de la* guerre. Le gouvernement, maintenant, doit *« rendre des comptes ». Or le chef de l'Etat ne* l'a pas fait : son message à la nation n'a été qu'une *« homélie »* et une *« harangue »*. Si le gouvernement a consenti une reddition, il a perdu toute légitimité, conclut *La Prensa*, qui évoque la *« désillusion »* du pays, et la *« situation incontrôlable »* où elle peut mener.

*Tous les journaux ne sont pas* de la même encre. Le quotidien *La Razon*, proche de l'armée, écrivait *mercredi* que l'honneur national était sauf, car le document signé par le général Menendez pour obtenir le cessez-le-feu *reconnaît le « courage des troupes argentines »* et précise que le *« drapeau argentin ne sera pas remis aux Britanniques »*.

### La démission de M. Costa Mendez

C'est en valorisant des symboles de ce genre, et en gardant, sur l'essentiel, un silence *prolongé*, que les autorités tentent, depuis lundi, de cacher ce qui s'est passé. *L'opinion* est d'autant moins dupe que la presse a publié des informations de Londres pour l'éclairer. Les partis commencent à se manifester. Celui de l'ancien président Frondizi, le Mouvement d'intégration et de développement (MID) affirme : *« Ceux qui ayant des éléments de jugement ont mal évalué la situation, ceux qui n'ont pas consulté le pays sur une question aussi importante, ceux qui ont désinformé la population et fait preuve d'un triomphalisme qui alimente aujourd'hui la frustration, ceux-là doivent assumer leurs responsabilités politiques. »* Or le gouvernement élude les siennes, estime le MID, en affirmant que la guerre va continuer.

*Les partis avaient été convoqués* mercredi par le ministre de l'intérieur, le général Saint-Jean, pour *avoir des précisions sur le statut qui*, bientôt, légalisera leur fonctionnement. Seules les petites formations, *proches du régime militaire*, sont allées au rendez-vous. Les autres, *regroupées dans la commission multipartite* (péronistes, radicaux, MID, démocrates-chrétiens, parti intransigeant), *ont préféré s'abstenir.*

Un responsable radical, M. Pugliese, explique pourquoi le temps *n'est plus « à ce genre de conversations » : « La situation exige un changement à cent quatre-vingts degrés*, dit-il. *La politique économique et sociale du régime est récusée par tout le monde. Il faut que ses responsables s'en aillent. Peu nous importe le statut qu'on veut nous imposer. Ce qui nous préoccupe, c'est la dette extérieure, le chômage. Il faut un plan pour reconstruire l'économie du pays, et une participation de tous les secteurs de la société au changement. Nous voulons aussi que la démocratisation s'amorce immédiatement. »*

Si les responsables de la politique économique ne semblent pas dis*posés à partir, en revanche*, le ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, a offert sa dé*mission. On ne savait pas, mercredi* soir, si elle serait acceptée. Officiellement, il s'agirait de laisser au chef *de l'Etat sa liberté de mouvement* pour les batailles diplomatiques à venir. Mais on disait aussi que les *militaires avaient très mal reçu* les propos tenus la veille par le ministre. M. Costa Mendez avait parlé *en effet de la « reddition »* de la garnison argentine, le mot tabou par excellence pour les chefs de l'armée.

*Quelques informations ont été* données sur la situation à Port-Stanley. Le général Menendez, an*cien gouverneur militaire des Ma*louines, ne serait plus à la tête des troupes retenues par les Britanniques. *Avec ses trois officiers* d'état-major, il aurait été embarqué mardi sur un navire britannique, et serait considéré comme prisonnier de guerre. Conformément à l'acte de reddition signé, les soldats argentins reviendront dans leur pays sans armes ni munitions. Actuellement, ils sont cantonnés dans des conditions précaires près de l'aéroport de *Port-Stanley*. Un premier contingent doit être rapatrié sur des bateaux marchands argentins samedi ou dimanche. Ceux qui appartiennent au génie travailleraient au déminage de l'île.

CHARLES VANHECKE.

● *M. Brejnev* a envoyé un télégramme au président Galtieri, adressant au *« peuple argentin ami »* des salutations *« cordiales »* et des souhaits de *« prospérité »* et de *« bonheur »*. Le télégramme de M. Brejnev ainsi que la réponse du *général* Galtieri, affirme l'agence Tasse, expriment la certitude que les rapports bilatéraux qui *« se développent avec succès »*, serviront *« à l'avenir aussi les intérêts des deux peuples, la cause de la paix, de la sécurité et du respect des droits inaliénables des peuples »*. — *(A.F.P.).*

### LES GÉNÉRAUX DE L'ARMÉE DE L'AIR ANALYSENT LA SITUATION

**Buenos-Aires (A.F.P.). — Tous les généraux de brigade et de division se sont réunis en présence du chef de l'Etat, le général Galtieri, mercredi soir. Le comité militaire, composé des commandants des trois armes et du chef de l'état-major conjoint s'étaient concertés dans l'après-midi**

***D'autre part, tous les généraux* de l'armée de l'air ont été convoqués par leur chef, le général Basilio Lami Dozo, à une réunion de travail particulière pour *étudier le rôle de l'aviation* pendant le conflit des Malouines et la situation du pays aux plans intérieur et extérieur.**

AVEC LA VICTOIRE DE PORT-STANLEY

## Les Britanniques ont le sentiment d'avoir retrouvé la fierté nationale

De notre correspondant

Londres. — Ne l'a-t-on pas assez brocardée, cette Grande-Bretagne *alanguie, malade de son industrie* surannée, enfoncée dans la crise économique, contemplant non sans complaisance sa propre *décadence* ? Et c'est elle, cette « vieille dame indigne », tiraillée entre la nostalgie des *splendeurs passées* et *une* jeunesse plus soucieuse de provocation que d'effort, qui s'est lancée dans une aventure *militaire à plus de* quatorze mille kilomètres, au nom de valeurs que les autres n'osent *défendre que du bout des lèvres.*

Elle savoure sa victoire sur un adversaire qu'elle n'a pas sous-estimé, qui disposait aussi d'un équipement moderne (*ne lui en avait-elle* pas fourni elle-même une grande partie ?) et qui lui a infligé des pertes sérieuses. Il *est vrai que* les Britanniques se sont lancés à la reconquête des Malouines avec des navires *vendus à l'encan, fabriqués* dans des chantiers navals en sursis, armés par des marins promis au chômage.

*Mais ils ont prouvé qu'ils avaient* une armée de grande valeur parfaitement entraînée — même si elle n'a pas *participé à des conflits importants* depuis des décennies (les missions en Ulster s'apparentant *plutôt au maintien de l'ordre*) — *et* bien équipée.

Il n'a pas fallu plus de trois jours après l'invasion argentine du 2 avril *pour rassembler la flotte, qui, au fil* des semaines, a grossi pour compter à la fin plus d'une centaine de bâtiments et plus de *vingt-cinq mille* hommes. La partie n'était pas gagnée d'avance. Mme Thatcher a fait un pari qu'elle a gagné. Son rôle personnel a été essentiel dans la fermeté du gouvernement de Londres pendant toute la crise. A l'exception d'un petit secteur du parti travailliste, tous les responsables étaient d'accord pour envoyer la flotte à *l'autre* bout de l'Atlantique, mais ils n'étaient pas aussi nombreux à vouloir s'en servir et à accepter les *risques de la guerre.*

*Les* Britanniques redécouvrent leurs forces armées et voient, dans la campagne des Malouines, la justi*fication des soldats de métier*. Leur fierté est d'autant plus grande qu'ils ont mené l'opération seuls, et parfois *même contre les conseils* de leurs alliés avec cependant un appui logistique et une aide technique des *Etats-Unis* plus importants que les deux pays ne l'ont, jusqu'à maintenant, reconnu. Pour une armée ha*bituée à opérer dans le cadre de* l'OTAN, et préparée à contenir une éventuelle poussée de l'Union soviétique dans *l'Atlantique nord*, la tâche n'allait pas de soi mais elle a été accomplie dans les grandes traditions de la *marine anglaise, qui a* renoué ainsi avec un passé glorieux.

### Le coût de la guerre

*La victoire de Port-Stanley s'ajou*tera à la liste des hauts faits des marins de Sa Majesté. *« Nous avons retrouvé le respect envers nous-mêmes, que avions perdu »* : l'expression de l'éditorialiste du *Daily Mail* (conservateur) *n'est pas seulement* une clause de style. L'union nationale a été à peine entamée par les petits groupes de contestataires qui se *sont opposés* à l'envol de la force d'intervention. S'il n'y a pas eu de mobilisation populaire en faveur de *l'effort de guerre*, le Fonds pour l'Atlantique sud, créé pour aider les victimes du conflit, a en quelques jours reçu plusieurs millions de lettres. Toute la classe politique a fait front autour de *Mme Thatcher*, dont le parti a battu tous les records de popularité. La classe ouvrière s'est reconnue dans *la ligne la plus dure*, alors que les opposants se recrutaient parmi les jeunes marginaux et les intellectuels. Les *ouvriers des chantiers navals*, toujours prêts en temps ordinaire à faire grève quand leur pause-thé est *menacée, ont travaillé vingt-quatre* heures sur vingt-quatre pour aménager les navires civils réquisitionnés pour l'Atlantique sud.

Les Malouines sont apparues d'autant plus importantes et symboliques pour les Britanniques qu'elles sont une des *dernières possessions de la* Couronne, une des ultimes poussières de l'empire disparu. Image de la splendeur *passée, elles ont cristal*lisé toute la nostalgie d'un peuple qui avait, sans traumatisme, abandonné *ses colonies. La* campagne des Malouines est-elle le dernier soubresaut d'un empire perdu ou *annonce-t-elle* une ère nouvelle dans la vie de la Grande-Bretagne ?

De notre correspondant

La métropole s'est, certes, donné l'illusion qu'elle pouvait encore jouer *un rôle dans le monde*. Mais le coût est si lourd qu'elle cherche déjà à partager le fardeau avec les Etats *qui voudront bien l'aider*. Le conflit l'a amenée à repenser sa politique de défense, jusqu'alors *totalement orientée* vers l'OTAN et elle est consciente que le maintien sur l'archipel d'une garnison *permanente est pratiquement incompatible* avec le respect de ses engagements envers ses alliés et même avec *la poursuite de ses objectifs* économiques.

Si les sondages ont enregistré l'avancée des conservateurs, les récentes élections partielles ont été marquées par un fort pourcentage d'abstentions qui *ne traduit pas un* enthousiasme débordant pour la politique générale du gouvernement.

En dépit du climat d'unité nationale, *les mouvements sociaux n'ont* pas cessé. Le service national de santé organise des grèves tournantes, alors que les chemins de fer sont menacés d'une fermeture de quatre semaines... Le conflit des Malouines a relégué *les problèmes* intérieurs au second plan. Il ne les a pas résolus. *Dès que les passions seront* calmées, ils reviendront à la surface, et les forces politiques reprendront leur place *traditionnelle* avec toutefois l'inconnue du parti social-démocrate, durement ébranlé par la remontée du parti gouvernemental.

Le parti conservateur espère que *Mme Thatcher profitera* de l'union nationale pour avancer sur la voie du « redressement national ». Des *élections générales à court terme* ont été exclues par le *premier* ministre, et ses amis voudraient *qu'elle* accentue son *offensive pour* arracher de la société britannique les dernières « traces de socialisme », *censées être* à l'origine du déclin du Royaume-Uni.

D'autres conservateurs considèrent au contraire que leur parti doit *d'abord s'efforcer de maintenir* l'unité du pays pour redevenir le « parti d'une seule nation » tout en *exaltant* les vertus *militaires* pratiquées dans l'Atlantique sud : la discipline, l'abnégation, le sens du *sacrifice et du devoir... Quand* l'aura de la victoire se sera estompée, c'est en effet sur le front intérieur *que Mme Thatcher sera jugée.*

DANIEL VERNET.

### Le sort des prisonniers argentins

De notre correspondant

*Londres. — La plus grande confusion règne à Londres sur le nombre réel et l'état des prisonniers argentins capturés après la capitulation de Port-Stanley. Aux Communes, Mme Thatcher avait parlé mardi de quinze mille hommes, chiffre largement supérieur aux précédentes estimations sur la force de la garnison argentine, mais confirmé par le ministère de la défense.*

*Sur place, en revanche, le général Moore a déclaré que ce chiffre était « exagéré », et que le nombre des prisonniers ne devait pas excéder neuf mille (six mille à Port-Stanley et deux mille sur la Malouine occidentale). Pour expliquer cette différence, le ministère de la défense a souligné que les Britanniques avaient été induits en erreur par le commandant en chef des troupes argentines, le général Menendez.*

*Dans un rapport publié par les services du premier ministre, l'amiral Woodward a fait savoir que de nombreux prisonniers souffrent de malnutrition, de froid et de maladies. « Les Argentins doivent savoir que je ne peux pas garder leurs troupes au chaud tandis que nous sommes encore exposés à des attaques », ajoutait le commandant en chef de la force d'intervention. Les envoyés spéciaux de la presse britannique reconnaissent les conditions difficiles dans lesquelles vivent les prisonniers rassemblés pour la plupart près de l'aéroport de Port-Stanley, dans le froid et la neige.*

*Les prisonniers sont en fait maintenant une monnaie d'échange pour les Britanniques qui font pression sur Buenos-Aires afin d'obtenir un engagement sur l'arrêt de toutes les hostilités dans l'Atlantique sud. M. Pym, secrétaire au Foreign Office, a déclaré, mercredi, qu'aucune décision n'avait été prise sur le point de savoir si la Grande-Bretagne gardait tout ou partie des prisonniers jusqu'à ce que les dirigeants argentins aient accepté les conditions de Londres. Les soldats capturés seront traités conformément à la convention de Genève sur les prisonniers de guerre qui prévoit que tous doivent être renvoyés dans leur pays à la fin des « hostilités actives ». Le gouvernement britannique affirme que leur sort dépend de la bonne volonté de la junte.* — D. V.

# EUROPE

## Italie

### LES SOCIALISTES PROVOQUENT LA DÉMISSION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX COMMUNISTES DE ROME

*(De notre correspondant.)*

Rome. — La capitale italienne n'a plus *de maire : M. Ugo* Vetere a donné sa démission mercredi 16 juin, ainsi que tous les conseillers municipaux communistes, à la suite de la décision de leurs collègues *socialistes de renoncer* à leur mandat. Ce qui s'est passé pour *la ville doit se reproduire* ce jeudi pour l'administration provinciale.

Malgré un certain nombre de tensions et de difficultés, c'est la première *fois en six ans que* les administrations de gauche (fondées *sur* une alliance *P.C.-P.S.*) de Rome et celle de sa région traversent une crise aussi grave. Celle-ci ayant lieu précisément à un moment où le P.S., renforcé par les *résultats* des dernières élections locales partielles, cherche à obtenir une plus forte représentation au conseil municipal de la capitale.

*Les socialistes, sur* les *directives* de la direction du parti, avaient donné leur démission à la suite d'un article publié dans *l'Unita* par le secrétaire de la fédération *romaine* du *P.C.I., critiquant la* position du P.S. dans les négociations pour élargir le conseil municipal aux partis « laïcs » (républicains, libéraux et sociaux-démocrates). *Les socialistes* avaient expliqué leur geste en soulignant la nécessité de *« convergences claires en matière de programme »*. — Ph. P.

## Pologne

### Solidarité a organisé une grève d'un quart d'heure à Gdansk

De notre correspondant

Varsovie. — Une grève d'un quart d'heure a été observée mercredi 16 juin dans de nombreuses entreprises de Gdsank, et notamment aux chantiers Lénine. *Fortement suivi, ce mou*vement avait été organisé par la direction régionale clandestine de Solidarité, qui entendait marquer le début du septième mois *d'« état de guerre »* et rendre hommage aux mineurs de la mine Wujek tués le 16 décembre.

*Bien que l'appel à ce débrayage* ait été connu depuis deux semaines et que des tracts titrant *« Solidarité vaincra ! »* aient été distribués la veille, les forces de l'ordre n'ont pas tenté de s'opposer au mouvement. Les sirènes *de quelques usines ont retenti* à midi, dans une ville calme où la présence policière était discrète. Ce succès syndical, trois jours après les manifestations de dimanche à *Wroclaw et Cracovie*, laisse penser que l'on pourrait assister à de nouveaux mouvements de protestation la semaine prochaine, à l'occasion de l'anniversaire des émeutes de *Poznan*, de Radom et Ursus.

Selon *Trybuna Ludu*, l'aciérie *Lénine à Cracovie*, dans les parages de laquelle avait eu lieu la manifestation de dimanche, est paralysée depuis ce jour en raison d'un accident. Le quotidien indique que *l'accident aurait été* provoqué par un ouvrier ivre, ce que semble contredire l'ouverture d'une *enquête par la* procurature militaire.

Mme Walesa vient d'écrire au général Jaruzelski pour demander que son mari soit transféré *« pour raison de santé »* dans la région de Varsovie où il était précédem*ment interné. Le président de* Solidarité est détenu dans l'ancienne réserve de chasse gouvernementale d'Arlamowo (sud-est de la Pologne) où il est extrême*ment isolé. Cet éloignement* a rendu difficiles les visites de sa famille. M. Walesa, n'a droit de se promener que sur une terrasse. Il est soumis à une surveillance constante et n'a même pas la possibilité de lire réguliè*rement la presse officielle, et* se trouve dans une situation psychologiquement pénible.

BERNARD GUETTA.

● *M. Marc Blondel*, chef de la *délégation* des travailleurs français à la soixante-huitième conférence internationale du travail, qui siège à Genève depuis le 2 juin, a déposé le 16 juin une plainte *contre le gouvernement* de la Pologne pour violation des conventions internationales du travail sur la liberté syndicale et sur le droit d'organisation et de *négociation collective*. Cette initiative a été prise au nom des centrales syndicales F.O., C.F.D.T., *C.F.T.C et FEN — (Corresp)*

# AMÉRIQUES

## Canada

### Les indépendantistes québécois présenteront des candidats aux prochaines élections fédérales

De notre correspondant

Montréal. — Les indépendantistes québécois présenteront des candidats aux élections fédérales. A *l'issue d'une réunion tenue, il* y a quelques jours à Hull, en face de la capitale fédérale, Ottawa, les trois cent cinquante membres du Conseil national du parti *québécois ont estimé que* l'élection de députés indépendantistes à la *Chambre des communes* pourrait faire avancer leur cause.

L'idée était dans l'air depuis quelques mois, mais les résistances étaient très fortes au sein du parti. *Certains dirigeants* et députés « péquistes » craignaient qu'un tel geste n'offre un prétexte supplémentaire au chef du gouvernement fédéral, M. Trudeau, *d'intervenir davantage encore* dans les affaires québécoises, en particulier à l'occasion des élections provinciales (le prochain scrutin aura lieu normalement en 1985).

Les partisans de cette initiative *affirment*, en revanche, que la présence des députés indépendantistes à Ottawa aurait plusieurs *avantages*. Elle *permettrait* de défendre, au niveau fédéral, les *« véritables intérêts »* du Québec, qui, *selon* le parti québécois, est actuellement *« trahi »* par ses représentants au Parlement fédéral. Elle accélérerait le processus d'accession du Québec à l'indé*pendance, ajoutent-ils, en offrant* aux nationalistes une tribune d'où ils pourraient mieux défendre leur cause et négocier avec le Canada anglais un nouveau statut pour le Québec.

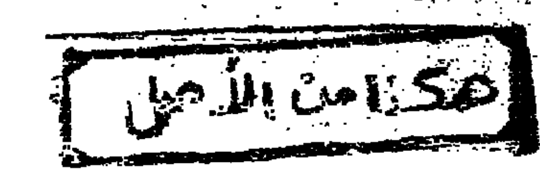
Enfin, et c'est l'argument principal, ce serait l'occasion pour les Québécois de mettre fin au *monopole exercé depuis quatorze* ans par le parti libéral de M. Trudeau, qui a remporté les élections *fédérales* de février 1980 grâce au *vote massif* du Québec en *sa faveur* (74 sièges sur 75). Estimant que M. Trudeau reste le plus grand *obstacle* à la réalisation de l'indépendance du Québec, le parti québécois souhaite diviser le vote pour permettre aux conservateurs de remporter les prochaines élections *fédérales*, prévues pour 1984. Les conservateurs, *estiment-ils, feront* preuve de plus de souplesse lors d'une négociation avec le Québec.

Le chef du gouvernement Qué*bécois*, M. Lévesque, a été très clair : il faut se *« débarrasser des libéraux fédéraux »*. S'appuyant *sur des sondages* indiquant que des députés indépendantistes pourraient remporter au minimum vingt et un sièges, M. Lévesque, qui n'était pas très favorable à cette idée à l'origine, s'est finalement prononcé en faveur de la participation de ses troupes aux élections fédérales. Il reste à déterminer la forme qu'elle prendra : *créer* une branche fédérale du parti québécois, appuyer des candidats de l'oppo*sition conservatrice* ou créer un nouveau parti ? Un nom circule déjà : le parti pour l'indépendance du Québec (P.I.Q.).

BERTRAND DE LA GRANGE.







# NOUVELLE-CALÉDONIE : les derniers feux de la coloniale ?

## I. – *En dépit des Cassandre*

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Canala. – En *quelques nuits* d'une fièvre automnale, ce coin de brousse perdu en bout de piste s'est taillé un mythe. *« Le fief des anti-Français », « un avant-goût de la République canaque »*, jure-t-on dans les salons de Nouméa où viennent échouer toutes les rumeurs de l'île, grossies de frissons inquiets ou de bravaches arrogants.

Les passions sont retombées, mais qui a oublié ce soir de septembre où *Canala – quelques maisons égarées* sur un rivage rugueux – s'est soudain insurgée ? Des routes barrées et des fusils chargés, quelques bêtes abattues dans le *stock-yard* du Blanc et le gendarme banni de la terre des tribus... D'un coup, le face-à-face calédonien croqué à l'eau-forte, sans fard ni nuances (*le Monde* des 29 et 30 septembre 1981).

Alors on plonge vers le bastion rebelle, pressé, curieux. Mais l'on se prend pourtant, chemin faisant sur une piste incertaine, à déjouer la surprise, à ne rien attendre qu'on ne sache déjà un peu. Oui, on a vite fait d'habiller d'un nouveau décor – fouillis de niaoulis et ciel d'Océanie – l'histoire écrite et répétée, le scénario réglé, des combats émancipateurs. On sait les mots, on connaît les discours, la *« juste lutte »* et les *« droits légitimes »*, la *« libération nationale »* et le zeste nécessaire de socialisme.

On l'entend aussi, le « petit Blanc », arguer de sa sœur et de son bon droit contre valise et cercueil, lui qu'un aïeul bagnard, communard ou seulement voyageur et fauché a jeté là par mégarde quand l'Empire ne se comptait pas en confetti. Comme on l'entend, le jeune Canaque en mal d'identité, un pied revenu en tribu, l'autre encore en Sorbonne, plaider la culture étouffée, la dignité bafouée, quêtant sans relâche la savante alchimie qui viendra fondre la coutume des ancêtres et la modernité du siècle.

Bref ! En bout de piste, on s'est déjà raconté la fin. Reste juste à lester d'un brin de couleur locale...

Fâcheux contre-pied. Voilà qu'on tombe, pantois, sur l'image sépia d'une France antipode bardée de tricolore !

Canala la rebelle s'est tout endimanchée pour accueillir, mieux qu'il se doit, le représentant de la France nourricière, de visite au village. On attendait quelques couplets musclés sur les méfaits de l'impérialisme. Maldonne, on souffle, ici, l'air guilleret, les derniers feux de la coloniale !

Les femmes en robe-mission, les enfants des écoles, radieux sous des couronnes de fleurs, y vont d'une délicate ritournelle : *« Haut commissaire de la Calédonie, merci d'être venu. Ne craignez plus, l'amitié nous rassemble... »*. Au premier rang, toutes médailles en sautoir sur l'uniforme frais repassé, le grand chef Kataoui, visage craquelé comme une terre brûlée, mains croisées sur le pommeau de sa canne, clame tout ému son *« indéfectible attachement à la mère-patrie, garante de notre liberté »*.

Saharienne de tournée et lunettes Rayban, M. Christian Nucci, haut commissaire, remercie gentiment et sacrifie à la coutume sur une palme tressée : cigarettes, bonbons et un petit billet contre le crabe et les ignames. *« A travers ma personne, c'est tout le gouvernement de la République qui se trouve honoré*, dit-il solennel. *Si j'ai tenu à faire la coutume, c'est que nous sommes respectueux des traditions et de la culture mélanésiennes... Je suis venu faire d'importantes réformes pour que les enfants qui m'ont accueilli soient demain des hommes libres et responsables... »*

### A l'heure du bougna

Les anciens, devant leur case, s'inclinent dignement. Des jeunes, par dizaines autour, çà et là, vêtus de tee-shirts à la gloire de l'indépendance, écoutent sans mot dire, intrigués. Le « haussaire », impassible, savoure discrètement le moment. A peine si, à l'heure du bougna, assis en tailleur sur une natte au beau milieu de la tribu Gelima, il glissera, avec un clin d'œil complice : *« Regardez bien. Il y a seulement trois mois, plus un Blanc n'osait s'aventurer dans le coin... »* Histoire, sans doute de prendre date.

Evanouis les rebelles ? Assagie Canala ? Gare à qui miserait gros sur trop d'apparences aimables. La Calédonie, de si longtemps promise aux affrontements par une politique sourde aux appels les plus raisonnables, aveugle aux injustices les plus criantes, a frémi aux premières secousses et s'accorde un répit. Un « état de grâce », assurent même quelques optimistes. Assez, en tout cas, pour confondre les Cassandre qui, hier encore, vouaient le « caillou » à une guerre civile hantée, selon le jour et le camp, de spectres rhodésiens ou algériens.

Les menaces sont loin d'avoir disparu. Mais le ton, le climat ont assurément changé. Pris de court cet automne par les troubles qui ont suivi l'assassinat de Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne (U.C.) – la principale formation indépendantiste, – le pouvoir a su contenir l'explosion mais n'ignore plus que le temps est compté pour s'attaquer aux racines du mal avant que les ultras des deux bords ne s'en mêlent à nouveau. Or c'est là une hâte qui pourrait bien se révéler atout et non handicap.

Placé en première ligne, M. Christian Nucci soigne à merveille son image d'homme pressé et force le trait qui fait mouche sur ce *« caillou »* taillé en brousse. Un petit côté macho, le verbe haut et le tutoiement facile, il sait rappeler quand il faut ses racines corses et son berceau pied-noir : rien de tel pour flatter le broussard. Mais militant d'une gauche dissidente quand l'officielle « pacifiait » les djebbels, il a aussi de quoi entamer, sur l'autre bord, quelques solides *a priori* de méfiance.

Le baroud sans la coloniale ? Ce profil au carré, mélange détonant d'anticonformisme et de fermeté – à 100 lieues des convenances empesées des « gouverneurs » d'hier, – a d'évidence sa part, et non la moindre, dans la décrispation qui prévaut aujourd'hui. Une résidence ouverte à tous vents, et ce haussaire sans chauffeur ni gorille, fidèle à la terrasse du Saint-Hubert, chaque midi à l'heure du petit jus, ça ne déplaît pas à Nouméa. Même si quelques caciques de la politique locale – inquiets de la concurrence ? – bougonnent *mezzo voce* contre ce *« cinoche un peu trop voyant »*.

Craintes et grogne ne sont pas innocentes. Car si M. Nucci bouscule ostensiblement convenances et protocole, court sans cesse la brousse, de la *« station »* du Blanc à la tribu canaque – et s'il entend bien que cela se sache le soir à l'heure de la soupe... Merci à FR 3, – ce n'est pas par seul souci de l'image de marque ou d'une carrière qu'il dessine volontiers à son avantage. C'est surtout que le jeu vaut à coup sûr l'enjeu.

La nouvelle donne que l'on entend, en haut lieu, promouvoir sur le territoire ne peut s'accommoder d'une politique qui, confinée à Nouméa, se perd trop souvent entre clientélisme et querelles chicanières. Paris, sur ce terrain miné, semble dépourvu d'atouts. La majorité territoriale, acquise à « l'ancien régime », ne prise guère le changement porté par une vague rose qui, déferlant sur l'Hexagone, s'est perdue dans le Pacifique en oubliant les rivages calédoniens (M. François Mitterrand y a obtenu 34,94 % des suffrages exprimés, contre 65,5 % à M. Giscard d'Estaing). La droite locale, mal remise du choc, mais forte de sa légitimité, a vite pris le parti d'une « résistance » plus ou moins agressive.

### Plus de demi-mesures

Pour l'opposition, rassemblée plus qu'unie dans le Front indépendantiste, représentant plus de 80 % de la population mélanésienne), la divine surprise du 10 mai tenait, en revanche, de la véritable aubaine : le parti socialiste et son premier secrétaire n'avaient-ils pas pris fait et cause – et à plusieurs reprises – pour la *« libération du peuple canaque »* ? A Nouméa, les leaders du Front attendaient la suite comme un dû, souples sur le calendrier, mais fermes sur un principe : plus de demi-mesures, l'indépendance – l'indépendance canaque – était officiellement en gestation...

C'est de cette Calédonie, réveillée à l'aube du 11 mai entre rêve et angoisse, partagée entre deux légitimités hostiles, que le pouvoir socialiste a donc hérité. Il doit, aujourd'hui, pour avancer au milieu des écueils, bouleverser à droite un jeu figé par trop de pesanteurs, et faire entendre à gauche une politique qui ne répond pas toujours, loin s'en faut, aux promesses et aux engagements d'hier. On comprend mieux dès lors cette volonté manifeste de négliger les états-majors – que l'on « soigne » en coulisse – pour mieux privilégier le terrain.

En six mois, M. Nucci a ainsi pu faire l'inventaire. Plus une commune de quelque importance qui n'ait vu débarquer le haussaire et sa cohorte de fonctionnaires, dossiers sous le bras et bientôt pressés, bon gré mal gré, de répondre en public aux doléances des administrés.

Ils sont plus de trois cents, ce jour-là à Canala, sagement entassés dans la grande salle de la mairie. Trois cents, un peu ébahis, pour une séance de travail – mi-réunion de conseil municipal, mi-assemblée soixante-huitarde, – qui, pendant trois heures, écoutent M. le haut commissaire de la République tancer gentiment ses chefs de service. Un vrai réquisitoire : de la paperasse qui traîne ou se perd, à l'adduction d'eau qui s'éventre à la moindre queue de cyclone, de la piste qui s'écroule sous les roues du car de ramassage à la mine qui pollue la rivière...

Trois cents qui, au bout du compte, entendront leur maire, indépendantiste militant, exiger que *« ça change enfin »*, que *« les tiroirs de l'administration ne soient plus synonymes d'oubliettes »* et que Canala soit considérée comme une *« commune française à part entière »* !

L'intendance contre l'indépendance ? Révolue l'heure des paraphes généreux au bas des manifestes purs et durs. Le socialisme aux affaires prêche sur le « caillou » concorde et réconciliation contre les extrémistes. Plaide justice et réformes pour épargner au lendemain ces *« révolutions porteuses de malheurs et de désordres »*. *« Je repars confiant*, assure ainsi M. Nucci en quittant Canala. *Sûr que personne ici ne remettra en cause l'autorité de l'État... J'y veillerai pour le bien de la France, mais aussi celui de la Calédonie, qui saura prendre demain la responsabilité de son destin. »*

Ces mises en garde balancées et cet avenir qu'on dessine de nouveau en pointillé, renvoyant le mot même de l'indépendance au lexique des tabous, nourrissent bien sûr quelques rancœurs et impatiences. N'a-t-on pas, çà et là, parlé de reniement ? On a même entendu le dirigeant local de la Ligue des droits de l'homme – un des rares Blancs militant pour l'indépendance canaque – s'indigner contre les mollesses coupables de la gauche au pouvoir : *« De quoi ont-ils peur ? Il suffit d'amener un bataillon de paras à temps et d'annoncer clairement la couleur. Alors, on verra ce qu'on verra... »*

### Flou et double jeu

Les relations entre l'Union calédonienne et le *« haussariat »* ont quelque temps pâti des réajustements de la politique socialiste vis-à-vis du territoire. *« L'U.C. n'apparaît plus comme un partenaire fiable »*, assurait, en octobre dernier, retour de Calédonie, le délégué national du P.S. DOM-TOM. A quoi la formation indépendantiste rétorquait, guère plus amène, en dénonçant le flou et le double jeu des hommes en place, accusés *« d'utiliser les partis canaques pour faire passer des réformes »* tout en s'efforçant de créer, à côté d'eux, une force politique plus docile...

Les intérêts bien compris de chacun interdisaient toutefois d'envenimer la querelle. Il y avait, de la part du pouvoir, quelque vaine prétention à vouloir s'appuyer sur un parti neuf quand les socialistes du cru se déchirent en d'interminables conflits de personnes. Et à céder aux plus ultras, les partis canaques se privaient bien vite des avantages du « changement » – même s'ils les estimaient un peu chiches – pour se lancer dans une course aventureuse vers une indépendance d'évidence prématurée...

Les illusions et les beaux principes ont laissé place au pragmatisme. Eludant la question épineuse du statut, on s'efforce donc désormais d'associer les dirigeants indépendantistes à l'élaboration et à la mise en place des réformes que l'on veut radicales.

*« Plus on avance, et plus l'indépendance recule »*, susurre-t-on parfois, avec un petit sourire satisfait, dans l'entourage de M. Nucci. Pronostic imprudent ? *« On se tromperait fort en négligeant la détermination des Canaques à réaliser ce qu'ils veulent. Les réformes sont et ne peuvent être qu'une phase dans un processus de décolonisation. Voilà qui ne doit pas échapper à ceux qui croient nous tenir »*, prévient, sans jamais hausser le ton, M. Jacques Iékawé, l'un des très rares hauts fonctionnaires canaques, membre influent de l'U.C. et pilier essentiel du *« système Nucci »*.

Et si cela ne suffit pas, les plus méfiants s'empressent de rappeler que M. Dijoud, lui aussi, s'était fait le parangon des réformes et de l'audace, jurant ainsi de nettoyer très pacifiquement le « caillou » de ses indépendantistes. Résultat...

Cette fois, pourtant, les plans sortent des cartons et les savants débats sur la « pause » n'ont pas cours en Calédonie. Mais le pari engagé implique, pour être gagné, que ces réformes soient suffisantes pour bousculer la pesanteur des privilèges et assez sages pour désarmer trop de réactions hostiles. Bref ! qu'elles soient bien reçues même si – ordonnances obligent – elles sont aujourd'hui imposées.

La quadrature du cercle ? Déjà la « brousse blanche » se mobilise contre les « spoliateurs », et Nouméa bruisse des rodomontades de « résistants ». Mais apparaissent aussi de précieux reclassements politiques. A point nommé pour « légitimer » les réformes ?

**Prochain article :**

**LE TEMPS DES COMPROMIS**

Le Monde

# équipement

## TOURISME

### A propos de...

LES INTENTIONS DU MINISTRE DE LA MER

## Plages pour tous

**M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a présenté au conseil des ministres du 16 juin une communication relative au libre accès du littoral et des plages et a annoncé des mesures de lutte contre la privatisation du domaine public maritime, phénomène particulièrement développé sur la côte méditerranéenne.**

Les plages s'étalent sur environ 1 900 kilomètres, mais *les plages privées* et les panneaux du genre « Propriété privée », ainsi que les clôtures, ont *tendance à proliférer abusivement.* Car le principe juridique de base qu'il convient de faire respecter avec davantage de vigilance est : *« Le domaine public maritime est librement et gratuitement ouvert à tous. »* Sur les plages concédées *aux communes,* les plagistes ne peuvent occuper plus de 30 % de la surface.

D'autre part, le cheminement *continu des piétons, dit « sentier* du douanier », doit être réservé par les riverains et librement ouvert au public le long des 1 300 kilomètres déjà aménagés (sur une distance totale de 4 000 kilomètres réalisables). Des *actions « coups de poing »* seront lancées dans les prochaines semaines sur certains points du littoral et en 1983 le budget du ministère de la mer *pour l'aménagement du sentier* du douanier sera augmenté.

*Pour que le public soit mieux* informé et puisse faire valoir ses droits, une carte du littoral va être établie et un service de renseignements S.V.P. mis sur pied, avec l'aide des élus pour *« réduire ou faire disparaître les occupations abusives ».*

Enfin, le gouvernement va inciter financièrement les *communes à tracer ou à moderniser* les voies d'accès entre les villages, les hameaux et les plages qui dépendent de leur territoire. *On cite comme exemple aberrant* la plage de l'Estagnol, à côté du fort de Brégançon, plage publique, mais à *laquelle* on ne peut accéder qu'en empruntant une voie privée qui traverse sur plusieurs kilomètres une propriété privée.

## TRANSPORT

LE BLOCAGE DES TARIFS A LA R.A.T.P.

## Un manque à gagner de 251 millions de francs à la charge des contribuables

**Le ticket de métro parisien ne devrait pas augmenter le 1er juillet comme il était prévu. La R.A.T.P., qui, *traditionnellement,* relève ses tarifs au début de l'été, sera la principale victime du blocage des prix, puisque la S.N.C.F. et la poste ont eu la chance de *réajuster* leurs prix peu de temps avant le réajustement monétaire. L'usager des transports en commun parisiens s'en félicitera, le contribuable s'en plaindra.**

*En vertu d'une ordonnance* de 1959, si le gouvernement empêche la Régie de fixer son prix de vente à un niveau lui permettant d'équili*brer ses comptes,* il doit lui verser une « indemnité compensatrice » financée à 70 % par l'État et à 30 % par les départements de la région parisienne. Lorsque fut préparé le budget 1982, cette indemnité avait été fixée à 3 960 millions de francs. Cela impliquait une augmentation *du prix du ticket de métro* de 14 % au 1er juillet. Mais, depuis, la R.A.T.P. a fait quelques économies sur ses prévisions de dépenses et surtout le *nombre de ses clients* a sensiblement augmenté (*le Monde* du 13 mai). Aussi, une augmentation de 10 % au 1er juillet aurait été suffisante pour *équilibrer* les comptes de la Régie. Le prix du ticket de métro de 2e classe serait alors passé de 2 F à 2,20 F.

On ne peut guère envisager une *nouvelle amélioration du trafic qui* permettrait de compenser la non augmentation du tarif. Si le trafic reste stagie, d'ici à la fin de 1982, le *manque à gagner pur* la R.A.T.P. sera de 251 millions de francs, somme que l'État et les départements devront couvrir. Il n'y a guère d'*économie à attendre* du blocage des salaires, puisqu'à la Régie ceux-ci ont augmenté de 3 % au 1er mars et de 3 % au 1er juin, et que la prochaine *augmentation* n'était déjà prévue que pour l'automne. Certes, si le prix du ticket est relevé avant la fin de l'année, la perte pour la R.A.T.P. sera réduite d'autant mais il serait surprenant que le gouvernement donne le mauvais exemple en libérant les tarifs publics dès la fin du blocage des prix.

En revanche, il peut décider de surseoir à une mesure réclamée depuis longtemps par le premier ministre *et promise par M. Quin,* le président du conseil d'administration de la R.A.T.P. : la suppressin de la tarification supplémentaire pour les ter*minus de métro,* les *plus éloignés* des portes de Paris (Gennevilliers, Saint-Denis et Créteil). Cette mesure aurait dû s'appliquer avec la *prochaine augmentation* du ticket de métro; y renoncer permettrait d'économiser 20 millions de francs.

Ce blocage des prix augmentera donc d'autant plus les dépenses de l'État que ceux de la S.N.C.F.-banlieue sont liés au prix du ticket de métro. Il faudra làa aussi compenser le manque à gagner de l'entreprise *nationale.* Surtout, le blocage des tarifs va entraîner une nouvelle diminution de la part de l'usager dans le financement des transports en commun parisiens (37 % *si les tarifs* resteent valables tout au long de 1982) alors que dans l'esprit de M. Fiterman, la mise à la charge des entreprises d'une partie *du coût de la carte orange* des salariés (l'Assemblée nationale doit en discuter le mardi 22 juin) était liée — au moins — à la stabilisation de la part du voyageur. *Un nouvel équilibre* du financement des transports d'Ile-de-France est en effet un préalable indispensable à leur réforme depuis *longtemps promise.* — Th. B.

Fin des études techniques pour la traversée de la Manche

## LES EXPERTS PRÉFÈRENT LA SOLUTION DU TUNNEL CREUSÉ

*Des études* complémentaires vont avoir lieu d'ici à l'automne pour déterminer si les divers projets de liaison fixe à travers la Manche réalisables *financièrement* et juridiquement. C'est ce qu'a annoncé, mercredi 16 juin à l'Assemblée nationale, M. Charles Fiterman, ministre *des transports,* en réponse à une question de M. René Rieubon, député communiste des Bouches-du-Rhône. Au même moment, M. David Howell, secrétaire britannique au transport, s'adressait en des termes identiques au Parlement de Londres.

L'heure de vérité sonnera donc seulement à l'automne pour le fameux « *tunnel* », en même temps que l'on saura si les deux partenaires témoignent bien de la « *ferme volonté politique* » de mener l'ouvrage à son *terme,* ce que M. Fiterman a jugé capital. En attendant le rapport du groupe de travail franco-britannique sur la liaison transmanche a *été* publié. Il *révèle que,* même si l'on doit attendre un doublement dans les vingt ans à venir de l'établissement d'une liaison fixe du tra*fic de passagers* et *de maschandises* dans cette zone, celui-ci pourrait être assuré sans difficulté par les services maritimes et aériens exis*tants et à des prix de revient* abaissés, compte tenu de la hausse des coefficients de chargement. Mais, affirment les experts, le tunnel (*ou le pont*) sera encore moins chère tout en étant d'un bon rapport pour ses gestionnaires : un taux de rentabilité de 5 à 9,1 % selon les formules retenues.

Le groupe de travail marque sa préférence pour la formule du double tunnel ferroviaire creusé à 40 mètres sous les fonds de la Manche. Faisant appel à une technique déjà bien maîtrisée, la construction de ce tunnel pourrait commencer assez rapidement — en 1984 — alors que les projets de ponts ou de pont-tunnel *suppose encore* trois années d'étude et que, de la même manière, de longues recherches seraient nécessaires pour déterminer les effets hydraulique et écologique de la pose d'un tunnel immergé au fond de l'eau.

### Conséquences sur l'emploi

*La faveur des experts va donc* à la reprise pure et simple du projet abandonné en 1975, d'un double tunnel de 7 mètres de diamètre, assorti d'une galerie de service de 4,50 mètres, capable d'assurer à partir de 1991, au long de ses 49,5 kilomètres, à la fois le transit des trains de voyageurs (qui feraient Paris-Londres en quatre heures ou quatre heures quinze) et de marchandises et un trafic de navettes ferroviaires transpor*tant les ensembles routiers d'un bord* à l'autre de la Manche. Le double tunnel foré offre aussi aux investisseurs l'avantage de pouvoir être *construit par tranches.*

Le groupe de travail a aussi examiné les conséquences de l'existence d'un tel ouvrage sur l'emploi dans les régions côtières. Sa construction mobiliserait aux meilleurs jours de deux mille cinq cents à cinq mille cinq cents ouvriers et techniciens de chaque côté de la Manche, selon la for*mule retenue. Après viendrait ce que* les experts appellent « *quelques années difficiles* » : l'achèvement du chantier supposerait des conversions, *mais surtout la baisse de l'activité* liée au transport maritime (même si on estime que ce dernier devrait avoir recouvré son niveau de trafic actuel *dans une vingtaine d'années*) se traduirait par des réductions de sept cents à trois mille emplois côté français.

Mais, « *au-delà le bilan sera très vraisemblablement positif* », *ajoute* le rapport qui suppose que la concentration [illegible] drainé [illegible] l'installation d'activités industrielles importantes dans le département du Pas-de-Calais.

JAMES SARAZIN.

## Faits et projets

### M. CHADEAU RELANCE LA QUERELLE RAIL-ROUTE

*« La concurrence entre le rail et la route est inégale »,* a déclaré le 16 juin M. André Chadeau, président de la S.N.C.F., devant le Club de la presse de Rennes.

M. Chadeau chiffre à 4 milliards de francs en 1981 le manque à gagner qui en résulte pour la S.N.C.F. *« La concurrence,* a-t-il précisé, *est inégale, quand la durée du travail est à la S.N.C.F. de trente-neuf heures depuis le 1er janvier, trente-huit heures au 1er juillet pour certains par compensation partielle du travail de nuit, alors qu'elle est de soixante heures et plus en trafic international pour les routiers. »*

Le président de la S.N.C.F. a aussi parlé *« des nombreuses infractions à la réglementation routière, qu'il s'agisse de la vitesse ou du poids total en charge, ainsi que l'évolution de la fiscalité routière (taxe à l'essieu, inchangé depuis 1974, et taxe intérieure sur les produits pétroliers) qui a enregistré, en francs constants, une diminution de 40 % en dix ans ».*

M. Chadeau a, en outre, indiqué que l'électrification de Rennes-Saint-Brieuc et Rennes-Vannes serait achevée en 1987-1988 et celle des lignes Saint-Brieuc-Brest et Vannes-Quimper en 1989-1990.

● *La « petite Camargue alsacienne » en réserve.* — Un décret du premier ministre publié au *Journal officiel* du 16 juin porte création d'une nouvelle réserve naturelle de 120 hectares dans la « petite Camargue alsacienne », zone humide située dans le Haut-Rhin sur les communes de Rosenau, Saint-Louis et Village-Neuf. Désormais sur ce territoire, la chasse, la pêche, la cueillette, les travaux agricoles, les activités artisanales et industrielles, les travaux publics, la circulation des véhicules et le camping, *ainsi que* le survol à basse altitude sont interdits.

La réserve sera gérée par un comité composé d'élus, de fonctionnaires et de représentants d'associations.

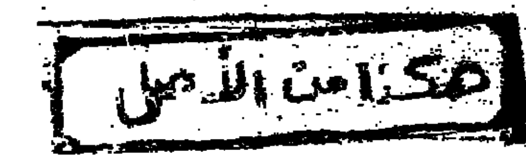
● *Parcmètres illégaux ?* Le tribunal de police de Vincennes vient de relaxer un automobiliste pour*suivi pour* avoir dépassé son temps de stationnement autorisé. Cet automobiliste, un avocat du barreau de Paris, Me François Meile, soutenant que les parcmètres n'ont aucune force probante à partir du moment où ils ne sont pas régulièrement vérifiés par les services compétents.

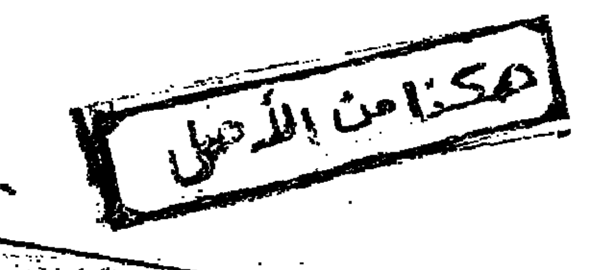


**CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS**
(Election du 13 mai 1982)

M. Jacques BEHIN, *président*

| | | |
|---|---|---|
| M. PICARD | *premier syndic* | M. LIÈVRE |
| M. B. POISSON | *deuxième syndic* | M. CLAUX |
| M. LIEURY | *troisième syndic* | M. UGEN |
| M. DAUBLON | *quatrième syndic* | M. LANQUEST |
| M. DAUCHEZ | *rapporteur* | M. J. CHARDON |
| M. M. PICHON | *secrétaire* | M. J.-M. DURAND |
| M. PHILIPPOT | *trésorier* | M. J.-L. RÉGNIER |
| M. JEULIN | *secrétaire adjoint* | M. J.-M. POISSON |
| M. PASCAULT | *trésorier adjoint* | M. PENIN |
| M. MICHELEZ | | M. GAREAU |








# PRESSE

## UN APPEL EN FAVEUR DU FESTIVAL DU FILM ET DE LA PRESSE

Une centaine de personnalités de la presse et du cinéma viennent de lancer un appel en faveur de l'organisation du deuxième Festival international du film et de la presse. Initialement prévu à l'automne 1982, cette rencontre a dû être ajournée par ses organisateurs en raison de difficultés, notamment financières.

Les signataires de la pétition rappellent que le premier festival de ce type organisé à Strasbourg en octobre 1981 avait rassemblé six cents journalistes et cent cinquante réalisateurs, producteurs et distributeurs venus de trente-six pays. « *La presse internationale, écrite et audiovisuelle, s'en est faite très largement l'écho. Pourtant ce succès n'a pas suffi à lever les obstacles à l'organisation du deuxième Festival.*

» *La proximité des élections municipales, en France, a-t-elle soudain paralysé les municipalités qui, au lendemain du premier festival, étaient entrées en compétition pour « héberger » et subventionner le second ?*

» *Ce serait d'autant plus regrettable que l'actualité se charge de rappeler tous les jours la pertinence du thème retenu pour ce deuxième Festival — celui des « cris de la liberté » à travers le monde.*

» *Pour que le Festival ait lieu en 1983, nous avons besoin de votre appui et de votre concours actif (1)* », concluent les signataires de la pétition.

(1) C.C.P. 9922-20 F Paris, Me Marc Chouraki, huissier de justice, en précisant : Association des amis du Festival.

★ Festival international du film et de la presse, 81, rue de Clignancourt, 75018 Paris.

## A LA SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

La société des rédacteurs du *Monde* a tenu son assemblée générale annuelle le mardi 15 juin. Après l'adoption des différents rapports, il a été procédé au renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration. Ont été élus ou réélus :

Bernard Brigouleix, Bruno Dethomas, Jean Planchais, Michel Bôle-Richard, Michèle Champenois et Christiane Chombeau.

Le conseil s'est réuni le mercredi 16 juin pour désigner son bureau. Jean-Pierre Clerc a été réélu président de la société des rédacteurs.

## A PROPOS DU DROIT AU SECRET PROFESSIONNEL POUR LES JOURNALISTES

Dans une question écrite, M. Alain Billon, député (P.S.) de Paris (29e circonscription) demande au ministre de la communication « *de bien vouloir lui indiquer ses intentions quant à une éventuelle réforme du statut professionnel des journalistes. Notamment, il lui demande s'il entend insérer dans la législation actuelle des dispositions organisant un droit au secret professionnel* ».

Dans sa réponse, M. Georges Fillioud indique : « *Les journalistes professionnels indépendants et les journalistes professionnels salariés bénéficient d'un statut incorporé au code du travail. Les rapports entre les entreprises de presse et les journalistes professionnels salariés relèvent de la convention collective des journalistes du 1er novembre 1976, signée par tous les syndicats patronaux et de journalistes. La décision vient d'être prise, par le ministre de la communication, de permettre aux employeurs de la radio et de la télévision publiques d'adhérer à cette convention. Par ailleurs, la réforme de l'audiovisuel actuellement en cours permettra d'envisager la possibilité d'étendre cette convention collective aux journalistes salariés employés dans les organismes du service public de la radio-télévision.*

» *En outre, le gouvernement procède à une réflexion concernant le secret professionnel des journalistes. Cette réflexion devrait s'insérer dans un cadre plus vaste englobant la déontologie de la profession et se rapportant éventuellement à l'ensemble des entreprises de communication, pour que soit renforcée la liberté de l'information et de la communication, quel que soit le support utilisé.* »

# CARNET

### Naissances

— M. Simon BEHMO et Mme, née Marie-Noël Licour, ainsi qu'Elsa, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Régis**,

le 10 juin 1982.
Wassenaarseweg 227,
La Haye (Pays-Bas).

— Mme Max BONAMY
a la joie d'annoncer la naissance de ses dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième petits-enfants :

**Mathias**,
troisième enfant de Joël et Nicole BONAMY.
Lyon, le 11 février 1982.

**Cyriaque**,
troisième enfant de Lionel et Ghislaine BONAMY.
Clamart, le 26 mars 1982.

**Virginie**,
troisième enfant des docteurs Dominique et Sixtine de RAUCOURT.
Caen, le 14 mai 1982.

**Emmanuel**,
troisième enfant des docteurs Cyrille et Françoise BONAMY.
Grenoble, le 14 juin 1982.

— Jean-Claude et Marie-Christine ZYLBERSTEIN, et Nicolas, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Julien**,

le 12 juin 1982.
14 bis, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
Le Mesnil-Théribus,
60240 Chaumont-en-Vexin.

### Mariages

— M. et Mme Clément HARARI,
M. et Mme André NAGGAR,
ont la joie d'annoncer le mariage de leur petit-fils et fils,

**Michel Laurent NAGGAR,**
à
**Helaine Merrill HALTRECHT.**

La cérémonie aura lieu à Montréal, le jeudi 24 juin 1982.

### Adoptions

— Francine de BILLY-CHRISTIAN et Francis CHRISTIAN sont heureux d'annoncer l'arrivée de

**Priscille.**

### Décès

— M. Gérard Bremond et ses enfants,
M. Jean-François Palinkas,
M. et Mme Jean-Jacques Goupil,
M. et Mme François Goettmann et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Françoise BREMOND,**
née Goupil,

survenu le mardi 8 juin 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— M. Jean-Jacques Goupil, président-directeur général des Laboratoires Goupil,
a la douleur de faire part du décès de sa fille,

**Mme Françoise BREMOND,**
pharmacien,
directeur général adjoint
des Laboratoires Goupil,

survenu le mardi 8 juin 1982.

— *Le docteur Jacques Moinard,*
M. et Mme Simon Pearson,
Mlle Isabelle Moinard,
Mme Madeleine Miel,
Mme Yvonne Moinard,
M. et Mme Pierre Bister et leurs enfants,
M. et Mme Jean Moinard et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Michèle MOINARD,**
née Miel,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur et tante.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 juin 1982.

Le service religieux sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à 8 h. 30.

Le même jour, à 15 h. 30, une bénédiction sera donnée au cimetière de Randan (Puy-de-Dôme), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Blanche.
*75009 Paris.*

— *Mme Jean-Louis Moussaron, née* Rességuet,
*M. Jean Moussaron,*
Mme Suzanne Weiselberg, née Moussaron,
Mlle Jacqueline Weiselberg,
Mme Jean Rességuet,
M. et Mme Georges Espagne, née Rességuet, et leurs enfants,
Les familles Goudin, Petiaux, Giraud, Sentenac, leurs enfants et petits-enfants, parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part *du décès, survenu le 5 juin 1982,* dans sa soixante-deuxième année, du

***docteur***
**Jean-Louis MOUSSARON,**
médaille des internés résistants,
médaille du combattant.

Les obsèques ont eu lieu le 8 juin, en l'église Saint-Laurent de Fleurance, suivie *de l'inhumation dans* le caveau de famille.

32, *rue Jean-Jaurès,*
32500 Fleurance.

— Mme Pierre Siré,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Pierre SIRÉ,**
avocat à la cour de Bordeaux,
ancien bâtonnier,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 15 juin 1982.

« J'ai combattu le beau combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi. »
*(2e Timothée, IV, 7.)*

— Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mlle Marthe THERON,**

dont les obsèques religieuses ont eu lieu à Toulon, le 16 juin 1982.

### Anniversaires

— Il y a un an, le 17 juin 1981, disparaissait le

**vice-amiral d'escadre**
**Marc ANTOINE.**

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Dix ans après sa mort,

**Fernand BAILLY,**
professeur agrégé d'allemand,
officier des Palmes académiques,

reste toujours aussi présent parmi nous.

Nous sommes reconnaissants pour sa vie pleine de courage, de droiture, remplie du sens du devoir et rayonnante de bonté.

### Avis de messes

— **Myriem ESPANET,**
**baronne André REVON,**

est décédée le 15 juin 1982, à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 23 juin, à 9 heures, en la Chapelle espagnole (51 bis, rue de la Pompe, Paris-16e).

De la part de Bernard Revon,
24, rue Marbeuf, Paris-8e,
et Christian Revon,
31, rue de la Colonie,
Paris-13e.

### Communications diverses

— Des cérémonies pour la paix, à l'occasion de la session de l'ONU, avec le mouvement Avoir faim auront lieu :

Le 18 juin, Shabbat chalum (24, rue Copernic), à 18 heures ;

Le 19 juin, Grande Mosquée (place du Puits-de-l'Ermite), à 17 heures ;

24 juin, prière œcuménique au temple Sainte-Marie (17, rue Saint-Antoine), à 19 heures.

— *Le centre pastoral de Saint-Merri* organise, le mercredi 23 juin, à 20 h. 30, en l'église Saint-Merri (78, rue Saint-Martin, Paris-4e), une soirée de débats, témoignages et de chants à l'orgue en signe de solidarité avec la Lituanie martyre, avec, notamment, la participation de Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, et Me Guy Aurenche, président de l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture.

— Tim, dessinateur de « l'Express », a reçu la distinction internationale *Cartoonist Award*, décernée par l'association des American Editorial Cartoonists de San-Francisco.

### Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Paris-X (Nanterre), vendredi 18 juin à 14 h 30, salle C 26, M. Claude Geslin : « Le syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914 ».

— Université Paris-II, vendredi 18 juin à 9 h 30, salle des commissions, M. Claude Schimmerling : « La production des livres de commerce dans l'ancien droit français ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), vendredi 18 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Claire Bruyère : « L'œuvre de Sherwood Anderson : sentiment d'impuissance et création littéraire ».

— *Université Paris-I*, vendredi 18 juin à 18 heures, salle 2, centre Panthéon, *M. Jean-Paul Chaumeton* : « L'incidence du contrôle des changes *sur* les rapports de droit privé ».

— Université Paris-V (René-Descartes), vendredi 18 juin à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, M. Gérard Lagneau : « Les institutions publicitaires, fonction et genèse ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), vendredi 18 juin à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mlle Gemma Dadour : « Giuseppe Ungaretti et la France ; biographie et œuvre d'un humaniste : correspondance inédite, articles, poétique, poèmes (1914-1919) ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 juin à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Jean Lajarrige : « Mloda Polska » : *la* « *Jeune Pologne* » et les lettres européennes (1890-1910) ».




## ANNIVERSAIRE

### La commémoration de l'appel du 18 juin 1940

## M. FRANÇOIS MITTERRAND SE RENDRA AU MONT-VALÉRIEN

L'appel du 18 juin 1940, lancé par le général de Gaulle, sera commémoré le vendredi 18 juin au cours de diverses cérémonies :

A 9 h 30, messe portes ouvertes en l'église Saint-Louis des Invalides : à 10 h 45, cérémonie à l'Arc de triomphe : à 11 h, dépôt de gerbes au monument de la France libre (avenue du Président-Wilson) suivi, à 12 h 30, du déjeuner offert par M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris aux compagnons de la Libération.

A 18 h 30, cérémonie à l'arc de triomphe de l'Étoile, sous la présidence de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants ; la flamme sera ranimée par le président de l'Association des Français libres.

A 19 h, commémoration traditionnelle au Mont-Valérien (1), en présence du président de la République, du premier ministre, des membres du gouvernement et des plus hautes autorités civiles et militaires, ainsi que des représentants des milieux d'anciens combattants et du maire de Paris.

M. Michel Aurillac, conseiller d'État, ancien député R.P.R. de l'Indre et actuel président du Club 89, apprécie ci-dessous en quoi réside la permanence des principes gaullistes, mais aussi dans quels domaines ils ont échoué.

(1) Un service gratuit d'autobus de la R.A.T.P. est organisé par l'ordre de la Libération. Il assurera le transport des invités munis de cartes, de la sortie droite du métro Pont-de-Neuilly jusqu'au Mont-Valérien et retour. (Départ toutes les cinq minutes entre 17 h et 18 h 30.)

POINT DE VUE

## Actualité du gaullisme

par MICHEL AURILLAC

LE gaullisme n'est pas une philosophie politique au sens du *marxisme ou même du libéralisme*. Il y a, certes, dans le gaullisme *un sens élevé de l'État*. Mais l'État gaullien est au service de la nation *tout entière*. Les institutions sont destinées à assurer la pérennité de la nation en toutes circonstances. Comme la défense, cet impératif *catégorique*, l'économie est à son service, ce qui justifie certaines nationalisations, mais pas une politique systématique de nationalisations. *Les collectivités locales sont indissociables de la République*, une et indivisible.

Il y a aussi chez de Gaulle *une certaine conception de l'homme*. Le troupeau des êtres irresponsables, les « veaux », l'intéresse peu. Il ne confond pas la France avec la masse indifférenciée des Français. Mais *l'homme responsable, libre, maître* de son destin, *prend à ses yeux une* tout autre dimension. C'est sa conception du soldat, puis du *citoyen*. *L'extension du droit de vote* aux femmes et de la citoyenneté outre-mer, l'usage fréquent du référendum, sont autant d'hommages au citoyen *responsable*.

*Il a manqué au gaullisme — ce fut l'échec de la participation dans* l'entreprise — d'étendre la citoyenneté à la vie professionnelle. Cet échec est, il est vrai, largement imputable à la vision révolutionnaire du syndicalisme français, à ce point étrangère à l'idée du citoyen dans *l'entreprise qu'elle a perverti* toutes les réformes gaullistes ou d'inspiration gaulliste, du comité d'entreprise à la participation.

*Le second échec du gaullisme est de n'avoir pas su conquérir l'adhésion et, pour tout dire, le cœur de la majorité des enseignants publics.* L'imprégnation communiste ou socialiste *marxiste* de l'*appareil* syndical y est pour beaucoup. Et pourtant, si on revient aux origines, de Gaulle n'a-t-il pas assumé largement *l'héritage des hussards de la République* pour qui la nation était une réalité charnelle et spirituelle ? Les excès *d'aujourd'hui et le réveil d'une* guerre scolaire anachronique pourraient bien donner à de Gaulle la satisfaction posthume de voir enfin la masse des enseignants se *détourner des faux prophètes pour revenir aux* sources de leur vocation.

*La politique étrangère gaulliste* trouve sa cohérence dans la défense *de la nation et dans le principe du* droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est parce qu'il aimait passionnément sa patrie que de Gaulle a compris la montée des nationalismes et *accepté* l'indépendance des territoires d'outre-mer et d'Algérie. C'est parce qu'il voulait la paix et la sécurité *qu'il a réconcilié* la France et *l'Allemagne, maintenu la France dans* l'alliance atlantique et accepté l'Europe tout en développant une stratégie indépendante de dissuasion. *Mais le manichéisme était loin de son esprit.* Il ne classait les pays en bons et en mauvais ni en raison de leur régime ni en fonction de considérations de politique intérieure.

*L'historicité du gaullisme explique* sa pérennité après la mort de son fondateur. Nul ne peut prétendre en être le légataire universel, même si *le R.P.R. est le principal héritier*, sans avoir, comme mouvement de masse, ni monolithisme doctrinal ni discipline rigoureuse. Le communisme, fondé sur la lutte des classes et professé *par un parti* dont les dirigeants sont restés au service de l'étranger, n'a rien de commun avec le gaullisme, si ce n'est de fortuites coïncidences.

Reste la question du socialisme. *Quel socialisme ? Le gaullisme n'a* aucun point commun avec le socialisme de la lutte des classes, il en a davantage avec l'humanisme d'un *Léon Blum*, mais sans le flou et l'internationalisme abstrait qui le caractérise.

*Être gaulliste aujourd'hui* dans un monde en état de jungle, c'est agir et non pas subir, c'est rassembler et non pas diviser. C'est l'actualité du gaullisme dans les temps difficiles.

## *Les anciens guérilleros espagnols de la Résistance française ont inauguré leur monument dans l'Ariège*

De notre envoyé spécial

Foix. — Sur les lieux mêmes de *leurs exploits contre l'occupant nazi*, tout près de cette frontière pyrénéenne qu'ils avaient dû franchir en mars 1939, les anciens guérilleros espagnols de la Résistance française et ceux de leurs compagnons qui avaient combattu dans l'armée française, notamment dans les rangs de la division Leclerc et du régiment de marche de légion étrangère, ont inauguré leur monument aux morts. Cette cérémonie était placée sous la présidence de MM. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, compagnon de la Libération ; Jean Laurain, ministre des anciens combattants et victimes de la guerre ainsi que des élus et personnalités de la région Midi-Pyrénées et de la 11e division parachutiste.

A Prayols, dans l'Ariège, à quelques *kilomètres* de Foix, *en un site* où un jeune résistant fut parachuté en 1944 (ce résistant deviendra plus tard le général Bigeard), on s'était durement battu le 20 août comme *dans toute la région IV*, dont Toulouse était la capitale. Depuis quarante-huit heures déjà, sous le harcèlement des F.F.I. aidés par leurs camarades espagnols qui avaient acquis, de 1936 à 1939, l'expérience de la lutte en armes, les résistants avaient chassé les Allemands de Pamiers, de Varhiles et de Lavelanet.

Comme l'a rappelé M. Jean Laguerre, maire de Prayols, *son* village, situé au cœur de l'action, se devait d'ériger une stèle à la mémoire *« des guérilleros espagnols, étrangers à notre sol, mais frères de cœur dans le combat libérateur »*. Sur la stèle, une phrase d'André Malraux rappelle : *« Peu importe nos noms que nul ne saura jamais. Ici, nous nous appelons la France. Et quand nous étions en Espagne, nous nous appelions l'Èbre, du nom de notre dernière bataille. »*

C'est un char portant le nom de ce fleuve ibérique qui fut l'un des premiers de la 2e D.B. à entrer dans Paris avec, comme commandant de compagnie, le capitaine Buiza, ancien amiral commandant en chef l'escadre républicaine espagnole pendant la guerre civile.

*Les anciens guérilleros* espagnols en France se sont constitués en association étrangère dès 1974 (loi du 1er juillet 1901) (1). Ils se sont donné pour but de faire reconnaître les droits acquis au sein des F.F.I. Arrivant à Toulouse au lendemain de la libération de la capitale occitane, le général de Gaulle, se rendant au chevet d'un guérillero blessé, lui avait dit : *« Je salue en toi les vaillants compatriotes pour votre courage, pour le sang versé pour la libération de la France. Par tes souffrances tu es un héros espagnol mais aussi un héros français. »*

Mais il aura fallu attendre longtemps encore avant que notre pays se souvînt que tandis que Franco envoyait sa « division Azul » combattre en Russie sous l'uniforme à croix *gammée*, les *résistants* espagnols avaient choisi de se battre sous les plis du drapeau français.

LÉO PALACIO.

(1) Amicale des anciens guérilleros espagnols en France (*F.F.I.*) : 22, *rue* Dronet, 31500 Toulouse.

Le Monde

# LIVRES

## Maurice Godelier chez les Grands Hommes

● *Une société « spermissive ».*

L'ANTHROPOLOGIE n'est pas toujours une discipline ennuyeuse, enfermée dans des exercices utiles mais difficiles, fréquemment illisibles, sur les systèmes de parenté, dont l'algèbre peut mener le spécialiste à un certain plaisir pervers et le lecteur non averti à de véritables crises de nerfs. Dans *la Production des grands hommes*, Maurice Godelier revient à une conception plus agréable et détendue de l'ethnologie, à un goût simple et direct de l'exotisme, qui n'exclut pas cependant une *mise e. forme* intellectuelle serrée et une réflexion originale sur quelques problèmes fondamentaux.



(Dessin de Cagnat)

### Vallée perdue

Les *Baruyas*, tribu de Nouvelle-Guinée, favorisaient le retour à un émerveillement ethnologique brut, celui que provoque la découverte de peuples, de mœurs et de rites étranges, mais dont l'étrangeté peut servir de miroir à la civilisation technicienne de l'Occident, qui s. veut rationnelle. Tirés de leur isolement en 1951 par Jim Sinclair, officier australien, étudiés à partir de 1967 par Maurice Godelier, les Baruyas sont une assez belle incarnation du mythe de la vallée perdue, d'un monde vivant des millénaires durant à l'écart du monde.

Leur société sans classes, environ deux mille individus, n'est cependant pas un univers idyllique, sans tensions ni conflits. Passons rapidement su: le fait que ce peuple, lors du premier contact européen, vit pour la guerre, toujours prêt à massacrer ses voisins et à en manger les meilleurs morceaux, étant un peu anthropophage sur les bords. Maurice Godelier, parti d'un marxisme bien français, a surtout découvert, à quinze ou vingt mille kilomètres de Paris, une société où les phénomènes d'oppression sont francs et massifs, *mais* échappent totalement aux catégories usuelles de l'analyse socio-économique. L'affrontement capital n'est pas celui de la bourgeoisie et du prolétariat, des seigneurs et de. serfs, des hommes libres et des esclaves, mais plus modestement et sans doute plus *fondamentalement*, celui des hommes et des femmes.

Dans l'univers baruya, la lutte des sexes engendre une anxiété généralisée.

*Cette anxiété est institutionnalisée par des rites d'initiation* très détaillés pour les adolescents appartenant a sexe « fort » et par une séparation précise des rôles masculins et féminins. Selon Maurice Godelier, la mythologie et la vision du monde de ce peuple peuvent être interprétées dans leur presque totalité, comme une gigantesque tentative pour affirmer et démontrer la primauté des hommes et l'infériorité des femmes. Symbole et manifestation de la supériorité masculine, la *production du sperme*, dont les Baruyas ont fait l'élément central d'une authentique idéologie. *Le sperme* n'est *pas simplement* moyen de reproduction. Il est nécessaire à la croissance, à l'épanouissement, à la bonne santé de tous les êtres humains, aux stades les plus divers de leur développement. Son image n'est pas sans rappeler celle des vitamines dans l'Occident des années 50. L'ingestion de sperme (voie buccale) par les adolescents et les femmes est un acte ritualisé, intégré aux codes du mariage et d'initiation des hommes. Cette croyance implique, simultanément, un style particulier de relation conjugale, et une institutionnalisation de l'homosexualité adolescente.

### Un pastiche de Lévi-Strauss

Maurice Godelier propose, *dans un merveilleux pastiche de Lévi-Strauss qui est un chef-d'œuvre* d'humour froid et de technique anthropologique, une comparaison entre l'échange généralisé des femmes en système de parenté complexe et l'échange *généralisé* du sperme *dans la société baruya*.

Pour une raison obscure, l'étude des sociétés mélanésiennes mène toujours aux analyses les plus audacieuses des théories et pratiques sexuelles primitives. Maurice Godelier est ici fidèle à *une tradition solidement établie* par Bronislav Malinowski et Margaret Mead, qui, travaillant dans la même sphère anthropologique, furent avant lui conduits sur les mêmes chemins. *Ils* paraissaient autrefois *légèrement* scandaleux et se contentent aujourd'hui d'être distrayants.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 16.)

## Quand la France n'aimait pas tous ses enfants

● *Des « abandonnés » de l'Ancien Régime à la jeunesse ouvrière du dix-neuvième siècle.*

PETITS Français, beaux et *bien* plantés, votre douce patrie vous choie — si vous n'êtes pas chômeurs ou trop turbulents. Il n'en a pas toujours été ainsi : l'amour de la société française pour ses enfants fut longtemps sélectif. Si l'on en *croit* l'excellent et *terrible* ouvrage de Jean Sandrin, *Enfants trouvés, enfants ouvriers*, du dix-septième au dix-neuvième siècle, elle se conduisit souvent comme une marâtre, parfois comme une ogresse.

Sous l'Ancien Régime, naître et survivre dans les conditions familiales normales et les pratiques sanitaires du temps, relèvent de l'exploit. L'abandon d'enfants équivaut *souvent*, *souligne l'auteur*, à un infanticide différé. En 1775, par exemple, sur les 1 175 bébés admis en quatre mois à la Maison de la couche, 853 meurent avant le départ en nourrice. N'y figurent pas, bien sûr, ceux qui *ont succombé* avant d'être recueillis. Le nouveau-né « exposé » doit résister aux caprices du climat, au manque de nourriture ou aux attaques des animaux.

Son séjour à l'hôpital peut être des plus brefs ; il côtoie les malades, pas de nourrice, alimentation inadaptée. Solidement emmailloté, il macère dans ses *déjections. Le muguet sévit*. La mortalité des enfants de moins d'un an, « ordinairement » de 20 %, atteint 90 % à Rouen et 82 % à Paris chez les « trouvés ».

*L'hécatombe continue durant* le transport vers la nourrice, chez celle-ci, chez les parents adoptifs ou lors du retour à l'hôpital, tuteur de l'enfant jusqu'à ses 25 ans. L'hôpital loue les survivants pour jouer les pleureuses dans les *convois mortuaires*, les affecte à la mendicité, les place en apprentissage, les cède à des employeurs, les embarque sur les vaisseaux du roi ou les enrôle dans l'armée. Malgré toute l'incertitude qui pèse *sur* leur condition, *certains* « trouvés » parviendront à s'intégrer à la société. Rien d'étonnant, toutefois, qu'une bonne part d'entre eux grossisse la délinquance et la prostitution.

Quelle est l'origine de ces malchanceux La réponse est donnée par la courbe des abandons qui suit celle des prix des céréales, nourriture quasi unique des plus pauvres. *L'enfant* trouvé est aussi *le fruit du* concubinage, de conceptions prénuptiales fréquentes dans les villes, et de l'illégitimité.

Depuis Vincent de Paul, l'Église joue un rôle essentiel dans la sauvegard. des enfants abandonnés. La prise en charge des « trouvés » est diverse Parfois. elle incombe à des seigneurs qui se dérobent le plus souvent *à leurs obligations. Parfois, elle* revient aux *communes*, qui ne disposent pourtant pas de ressources financières importantes. Les œuvres consacrées aux enfants trouvés seront, pour la plupart, rattachées aux hôpitaux généraux créés par la monarchie.

La Révolution fer.. preuve de plus d'humanité envers les « enfants naturels de la patrie ». Elle prend en charge l'entretien de l'enfant, qu'elle place sous la *tutelle de la municipalité dont* dépend l'hospice. Malheureusement, en confisquant les biens du clergé, elle met à mal l'organisation hospitalière. Il faudra attendre Napoléon pour que soit créée l'Assistance publique moderne (*décret du 19 janvier* 1811).

Le « trouvé » est aussi placé dans les manufactures grandissantes, à charge pour le patron *de le nourrir* et de le loger. L'« enfant naturel de la patrie » connaît le sort tragique de ses petits collègues du prolétariat naissant, extrêmement minoritaire, dans une France essentiellement *rurale*. En revanche, la *main-d'œuvre enfantine* constitue un contingent important de la population ouvrière. Dans la première moitié d. dix-neuvième siècle, on estime qu'un ouvrier sur huit est un enfant.

### Des petits forçats

La mise au travail se fait avant 10 ans, 7 ans, voire 6 ans. La journée de travail dure de *12 à 11* heures pour les enfants de 5 à 7 ans, de 14 à 16 heures pour ceux de 8 à 10 ans et plus de 16 heures pour les autres. Cette main-d'œuvre d'appoint, recherchée pour « *la souplesse du corps et la délicatesse des doigts)*, mène une vie de forçat. En 1837, le docteur Villermé décrit l'arrivée à l'aurore, aux portes de l'usine, d'une armée défaite, titubante de *sommeil*, couverte de haillons graisseux. Elle vient de lointains logements, insalubres, étroits, englués dans des cloaques. A l'intérieur, enfumé par un poêle unique, on s'écrase sur des grabats, des litières de paille... L'évasion : l'alcool des cabarets.

André Cochut, brosse en 1867, le tableau d'une *classe mutilée* par le travail précoce. Sur 325 000 jeunes de 20 ans, 216 000 sont en « bon état de croissance ». Le reste est une énumération effarante de rachitiques, poitrinaires, bègues, *pieds-bots*, scrofuleux, crétins. Manquent-ils de *cœur* ces parents qui envoient si tôt leurs enfants à l'usine ? « *Ce sont des malheureux qui n'ont pas à choisir ; c'est de l'ouvrage ou de la mendicité* », répond un manufacturier. L'alliance « objective » entre parents et patrons ne sera pas facile à rompre, dans ces conditions.

En 1813, l'accès des enfants à la mine est réglementé. Une loi de 1841 interdit l'atelier en deçà de 8 ans, la durée quotidienne du travail est fixée à 8 heures jusqu'à *12* ans, et le travail de nuit est interdit. Les industriels *s'élèvent* contre cette loi, pourtant peu respectée mais considérée comme une atteinte au droit de propriété et à la liberté de l'entreprise. *Ce sont* les lois de 1874 et *surtout* celles de Ferry sur la scolarité obligatoire, en 1882, qui font échapper les enfants de moins de 12 ans au bagne de l'usine. Par la suite, d'autres textes renforceront *la* protection des *enfants ouvriers*. Enfin, en 1987. la scolarité obligatoire portée à 16 ans assurera aux jeunes Français un développement physique harmonieux.

La classe industrielle des années 1870-1880 a-t-elle été touchée par la grâce ? Son attitude, plus prosaïque, est guidée par *l'esprit de revanche. L'instituteur* prussien à qui l'on devrait des têtes bien faites et ajustables aux casques à pointe, « a gagné la guerre » de 1871, croit-on. De plus, la révolte de la Commune et *ses barricades de partageux ont* convaincu qu'il fallait « *inculquer à la main-d'œuvre*, écrit Jean Sandrin, *des idées* « *plus saines* » *sur l'organisation sociale et le nécessaire respect des hiérarchies.* »

Une défaite et une grande frousse sociale auront davantage *et mieux* inspiré la *classe dirigeante* que de simples considérations humanitaires.

BERNARD ALLIOT.

★ ENFANTS TROUVES, ENFANTS OUVRIERS, de Jean Sandrin, Aubier, 254 p., 50 F.

### «Gavroche»

JEAN SANDRIN, l'auteur d'*Enfants trouvés, enfants ouvriers*, paru dans la collection « Floréal » de Gilles Ragache (Aubier), est aussi le directeur de publication de *Gavroche*. Cette revue bimestrielle, *consacrée à l'histoire populaire*, est animée par une équipe d'historiens attachés à restituer la vie modeste et la lutte des peuples pour une meilleure condition. Sans grands *moyens financiers, l'équipe de Gavroche* a su, avec une remarquable constance, éclairer des recoins de notre histoire où peu de sommités avaient envie de se précipiter.

*Au sommaire de son numéro* d'avril-mai, *on relève*, par exemple, de passionnants articles sur les accouchements au dix-huitième siècle, par Guy Citerne, « L'Indochine française en 1930 », *par* Hervé Luxardo, « Les barricades de la *Commune* », *par* Alain Dalotel et Jean-Claude Freiexmuth, « Les Fortifs », par Madeleine Fernandez, etc.

B. A.

★ GAVROCHE, Editions Floréal, 61, rue F.-D. Roosevelt, 27000 Evreux. Abonnement annuel (6 numéros) : 90 F. Prix de vente au numéro : 16 F.

## la feuilleton

### « LE LION EST MORT CE SOIR », de J.-P. Chabrol « RETOUR A MALAVEIL », de C. Courchay

## France profonde et velours côtelé

DEUX *romans qui se ressemblent, cela n'a jamais constitué* un signe des temps. Surtout si les auteurs, aussi, cousinent, comme c'est le cas ici. Chabrol et Courchay ont en commun la cinquantaine, cette frontière d'âge partageant en deux univers ceux qui ont vécu la seconde guerre *mondiale dans leur chair*, fût-ce du fond de l'enfance, et les *autres, ceux qui l'ont apprise dans les manuels. De naissance* ou d'adoption, tous deux sont cévenols, *portent* barbe, velours côtelé et ont le verbe dru. Ils sont du côté du terroir contre la capitale et ses capitaux, pour les Dominici face aux touristes venus du froid, pour le coup de pétoire contre les *camping cars*.

*Il n'empêche : quel ensemble dans le retour à cette France-là ! Alors que la criminalité des pays riches prend* des formes de plus en plus étranges et sophistiquées, on le constate cette même semaine avec le reportage de Jean-François Chaix — *New-York Patrouilles* (Hachette) — ou l'étude de Rolande Girard — *Crimes et Arnaques de l'an 2000* (Pauvert-Garnier), — *Le lion est mort ce soir* et *Retour à*

#### par Bertrand Poirot-Delpech

*Malaveil* nous replongent dans la même *glèbe sans âge de Goupil Mains rouges, où l'arrivée* d'un Intrus *ranime* d'antiques grabuges, *ressuscite* des patriarches salaces, des sacrifiées en sarraus noirs, fait parler les rancœurs et la chevrotine.

L'INTRUS de Chabrol se nomme Petrus. On ne sait d'où il vient. Il surgit au village peu après une amnistie. *Il se frictionne les paumes « en bon prolo », mais il porte des verres de contact* et lit Giono, Delteil, Reich : *pas* précisément un bagage de trimard. Les sœurs Gourgeolle chez qui il s'engage ne sont pas plus « situables ». Elles occupent les communs d'un château devenu maison de retraite. Elles écoutent jusqu'à l'usure *la Truite* de Schubert, tout en se risquant dans la production forcée d'œufs et de poulets : *quinze mille sujets qui fournissent chacun deux cent quarante à deux cent quatre-vingts œufs par an* à la firme Moncoco.

Elles croyaient rester ainsi sur leur terre natale, et libres : les voilà rejointes par l'aliénation sournoise de la productivité décrétée anonymement, loin de là, par le « système ». Qui plus est, la mortalité des volatiles dépasse brusquement les 6 % *tolérables. L'amazone Gise et sa cadette plus éthérée, Miette, ont raté leur retour à la terre, comme elles sont* passées, semble-t-il, à côté de l'amour.

PETRUS s'intéresse à l'une, puis à l'autre, sans guère de sentiment ni d'appétit. On le dirait davantage *captivé, récit oblige, par le passé de la famille. Un album de photos découvert en l'absence des sœurs et* les ragots d'alentours *révèlent* ce que fut la conduite des châtelaines et du père sous l'occupation. Celle-là, l'occupation, on n'a décidément pas fini d'en entendre causer, dans le roman français ! Trente-sept ans après, et souvent par héritiers interposés, les acteurs étant morts, les faits de collaboration et d'épuration restent *aussi présents*, dans *le* pays *profond, que s'ils dataient d'hier. On dirait de ces grouillements* de vers et d'insectes que les pierres ou les bûches imbougeables entretiennent sous elles, au lieu de les écraser. Comme si la chape de silences échangés par les deux camps jusque vers 1960 avait favorisé l'infection.

*Un* autre secret mine la famille Gourgeolle, en même *temps qu'il la tient unie : en 1975, le père a été prévenu de relations coupables avec sa cadette.* Cela aussi, *c'est* la France profonde et immobile, plus proche du siècle dernier que des criminels sexuels du Bronx et des escrocs à l'informatique que promet l'an 2000.

Au moins l'inceste rustique conserve-t-il aux rapports parents-enfants une sorte d'intensité qui *fait* défaut aux cou*sins citadins des Gourgeolle, juste bons à venir pique-niquer* en se chamaillant, *à dénigrer* la cambrousse, et à vanter la sécurité d'emplois imbéciles...

LE refus de cette civilisation, les sœurs et leur amant-employé ne parviennent pas à s'y tenir. Les poules *meurent par centaines, l'entraide villageoise* s'effrite, les *créanciers menacent. Maintenue à la limite de la survie*, la petite bourgeoisie rurale crève d'avoir cru naïvement à sa modernisation. L'élevage Gourgeolle sombrera, et Petrus reprendra la route. L'avenir est aussi pourri que le passé...

(Lire la suite page 15.)

# la vie littéraire

## Lire Kierkegaard

*Les Editions Orante ont entrepris, depuis 1966, de rendre accessible en français la totalité des œuvres de Soeren Kierkegaard. On sait que le philosophe danois publiait à compte d'auteur, et que son œuvre est abondante. L'édition française des Œuvres complètes, dirigée par Jean Brun, est prévue en vingt volumes, dont quinze ont paru jusqu'à présent.*

Le même éditeur, en association avec les Editions du Cerf, publie *Sens et répétition, essai sur l'ironie kierkegaardienne*, de Henri-Bernard Vergote. *Ce gros ouvrage en deux tomes* est la thèse d'un universitaire français, professeur aux universités de Strasbourg et de Tunis, qui appelle précisément à « *lire tout Kierkegaard* », un Kierkegaard qui vise à éduquer, à édifier l'*individu* libre et à dissiper par l'ironie « *tous les terrorismes où voudrait l'enfermer le discours sophistique, qu'il soit théologique ou institutionnel — et qu'il soit même révolutionnaire* », un Kierkegaard qui est « *moins angoissé que soucieux de sauver ses contemporains du désespoir où les mène l'angoisse dès lors que celle-ci, constamment renforcée par le discours, ne peut plus les sauver par la foi* ».

Parmi les « *brigands semi-cultivés* » qui font obstacle à l'édification de cet *individu*, Kierkegaard comptait les journalistes, « *qui n'entendent rien aux choses dont ils parlent, mais qui s'y entendent à écrire pour la foule* ».

On s'en tiendra donc ici prudemment à recommander de lire H.-B. Vergote qui recommande de lire Kierkegaard, et entreprend de le faire. — Michel CONTAT.

## La pensée audacieuse de Pierre Clastres

« A partir de l'œuvre de Pierre Clastres : *Anthropologie et politique* », c'est autour de ce thème central que se sont déroulées, récemment les journées d'études organisées par Miguel Abensour et Claude Lefort, *sous l'égide de l'Association* française de science politique. Prématurément disparu, Pierre Clastres laisse une œuvre inachevée, mais qui déjà, par son originalité, marque une étape importante dans le champ de la réflexion philosophique et politique, et ouvre d'intéressantes *perspectives de recherche.*

*Plus qu'un simple hommage* rendu à la mémoire de l'auteur de *la Société contre l'Etat*, ces journées ont traduit non seulement le souci de maintenir vivant l'exemple d'une pensée *audacieuse et féconde, mais aussi d'explorer plus* avant les horizons qu'elle a ouverts. Le compte rendu de ces débats souvent passionnés, marqués par l'intervention et la confrontation de spécialistes venus de disciplines différentes, fera l'objet d'une publication ultérieure. Pierre Clastres ou la chronique des *années d'une effervescence culturelle féconde.* — E. A. EL MALER.

## Faustroll annoté

Les *Organographes* du Cymbalum Pataphysicum, après *l'Ethnologie des Marsmouts*, de Jean Ferry, *Sacra Nox*, de Roger Gilbert-Lecomte, et autres merveilles, proposent un *Second numéro Faustroll*. Ceux qui s'intéressent à Jarry doivent le lire absolument.

*Cette édition commentée de l'un des ouvrages* les plus « *profonds* » de notre littérature, due aux travaux d'une « transcommission exceptionnelle », est un modèle de glose multiple. C'est aussi un monument.

Les glossateurs (P. Gayot, J. Caumont, F. Le *Lionnais, etc.*), *s'inspirant des découvertes récentes* de Noël Arnaud et de Michel Arrivé, ont cherché dans trois directions. Ils ont retrouvé les allusions et les personnages, étudié les mots rares et les tournures archaïques empruntés aux auteurs de chevet de *Jarry*, Béroalde et Rabelais, *développé* la spéculation, sans tomber dans le fantastique *ni* l'imaginaire.

Le résultat de ces efforts convergents dépasse *Faustroll* sans en épuiser la moelle infinie. *D'une note sur le fabuliste* Florian à *quelques lignes pour Grabbe, l'érudition* des exégètes est, à chaque page, lumineuse.

RAPHAEL SORIN.

## La femme corse adore son mari...

Les cartes postales connaissent une incroyable vogue. Leur valeur documentaire se double d'une sorte d'attendrissement « rétro » sur l'image qui, à un certain moment, *a paru révélatrice, et donc sur un instant* de la sensibilité et du goût. Celles-ci, montrant les hommes et usages de la Corse de 1895 et 1930, sont rassemblées de façon élégante et judicieuse et éclairées par de petits textes parfois un peu péremptoires (« *la femme corse adore son mari* »), mais *dans l'ensemble utiles et précis.*

Tout est là, dans le sépia ou les grisés de la mémoire collective : les femmes allant à la fontaine la « seddia » sur la tête, le « courrier » ventru du continent, à quai à *Ajaccio*, Bastia ou Calvi encore vierges de béton, les soldats en treillis de Courteline, les mariages, baptêmes et processions. Sans oublier le « célèbre bandit Romanetti » posant auprès de son chien et la fille d'un de ses collègues, une croix au poing, rendant *hommage au tumulus de papa, victime des gendarmes.* Pittoresque d'un exotisme pour continentaux, que l'auteur présente avec l'ironie nécessaire. Un témoignage sur l'île dans sa vérité, donc le reflet d'une civilisation agraire et montagnarde sans napoléoneries *ni* sanglot de guitare.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ LA CORSE, de J.-P. Marzocchi. Un album relié de 180 p., format 22,5 × 31, librairie Marzocchi, 2, rue du Conventionnel-Salicetti, 20200 Bastia. 290 F + 15 F de port.

## Un hommage d'« Alif » à Salah Garmadi

La revue tunisienne *Alif*, animée par Jacqueline Daoud et Lorand Gaspar, vient *de publier son douzième numéro, dédié au* poète et linguiste tunisien Salah Garmadi, qui vient de mourir brutalement à l'âge de quarante-neuf ans. En 1970, il avait écrit un poème où il donnait quelques conseils à ses *proches après sa mort :*

*« S'il m'arrivait de mourir parmi vous*
*mais mourrai-je jamais*
*ne lisez pas la Fatiha sur ma tombe*
*Laissez cela à qui en fait commerce*
*ne m'ouvrez pas « deux bras au paradis »*
*j'ai eu plaisir à vivre dans un seul bras*
*de la terre (...) »*

Cette dernière livraison d'*Alif*, qu'il avait contribué à créer, lui rend hommage en publiant le texte inédit d'une conférence *qu'il avait faite en 1972 à Florence, « Le nouveau face-à-face arabo-européen »*. En exergue à son recueil de poésie « *Nos ancêtres les Bédouins* », paru chez Oswald en 1975, il avait inscrit ce « *jeune dicton en voie de développement* » : « *Il est formellement interdit de créer des chefs-d'œuvre et absolument obligatoire d'adorer les chefs d'Etat...* »

Dans ce numéro d'*Alif*, des poèmes d'Etel Adnan, Antoine Boudad, Jacques Reda, Charles Tomlinson et un extrait passionnant d'une *étude sur la médecine égyptienne* traditionnelle *au dix-neuvième siècle* par Serge Jagailloux.

La deuxième partie de la revue est consacrée aux textes de langue arabe. — T. B. J.

• Diffusion en France : Edisud, la Calade, route nationale 7, 13090 Aix-en-Provence

# Vient de paraître

### Romans

PATRICK BESSON : *le Deuxième Couteau.* — Le commissaire Barillot enquête sur des assassinats commis dans les milieux de l'édition. Par l'auteur de *Vous n'auriez pas vu ma chaîne en or ?* (Editions B.F.B., 234 p., 59,50 F.)

### Œuvres complètes

TRISTAN TZARA : *Œuvres complètes (tome V, 1924-1963).* — Un recueil d'articles, d'entretiens et de lettres qui illustrent la démarche esthétique du poète. Etabli, présenté et annoté par Henri Béhar. (Flammarion, 714 p., 275 F.)

### Correspondance

ANDRE GIDE : *Correspondance avec François-Paul Alibert (1907-1950).* — Quatre cent vingt-sept lettres inédites échangées entre Gide et son ami, le poète Alibert. Edition établie, présentée et annotée par Claude Martin. (Presses universitaires de Lyon, 523 p., 98 F.)

### Entretiens

GUILLEVIC, RAYMOND JEAN : *Choses parlées.* — Six entretiens de Guillevic avec Raymond Jean, coupés de trois portraits « instantanés » et de nombreux poèmes inédits. Une exploration de l'univers du poète. (Champ Vallon, diff. PUF, 154 p., 52 F.)

### Document

XAVIER RAUFER : *Terrorisme : maintenant la France ?* — Une présentation des groupes terroristes et une analyse de leur stratégie. Garnier, 336 p., 85 F.)

### Histoire

CLAUDE POULAIN : *Jacques Cœur.* Portrait d'une grande figure du quinzième siècle : Jacques Cœur, ambitieux, riche, argentier du roi, diplomate. (Fayard, 394 p., 96 F.)

### Psychiatrie

MORTON SCHATZMAN : *l'Histoire de Ruth.* — Un document stupéfiant sur les dons « paranormaux » d'une patiente soignée par le docteur Schatzman. (Trad. de l'anglais par S. Delattre. Ed. Balland, 297 p., 69 F.)

### Philosophie

ERNST BLOCH : *le Principe Espérance, II.* — Deuxième tome de l'œuvre majeure et monumentale du grand philosophe de l'Ecole de Francfort, récemment disparu. Traduit de l'allemand par Françoise Wuilmart. (Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 578 pages, 198 F.)

# en bref

● « VIVRE EN POETE SUR CETTE TERRE » est le thème *d'une soirée poétique que Tristan* Cabral animera le 22 juin (à 21 h), au Centre culturel, 12, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

● LES ANIMATEURS DE TROIS REVUES, « l'Ivre de Pierres », « Aller simple » et « Mot pour Mot », présenteront leurs publications au public le lundi 21 juin, de midi à minuit, dans les locaux des « Marchands de ville » (4, rue Séguier, 75006 Paris), où a lieu l'exposition « Nantes, Nantes ». Des musiciens et un conteur se joindront aux écrivains dans le décor de l'exposition.

● LES PRIX ANTONIN-ARTAUD, ILARIE-VORONCA ET CLAUDE-SERNET ont été attribués au cours des Journées de poésie de Rodez. — Le prix Antonin-Artaud a été décerné conjointement à Louis Dubost (Vendée) pour « la Vie voilà » (éd. Laurence Olivier Four) et à Henri Dufor (Gers) pour « A feu ouvert » (Subervie) ; le prix Claude-Sernet (réservé à un poète étranger d'expression française) a distingué Pierre-Alain Tache (Suisse) pour l'ensemble de son œuvre à l'occasion de la parution des « Instants du regard » (éditions Solaire) ; le prix Ilarie-*Voronca, décerné, sur candidature,* à un manuscrit de poèmes, est revenu à Didier Pobel (Saône-et-Loire) pour « les Nulles Parts », *qui sera publié aux éditions* Subervie.

● LE 35e PRIX DE LA CRITIQUE a été décerné à l'écrivain suisse Nicolas Bouvier pour son *récit intitulé « le Poisson-Scorpion »*, publié chez Gallimard.

● M. RENE POMEAU (et non Moreau comme une regrettable coquille nous l'a fait écrire dans notre numéro du 11 juin) vient de recevoir le prix Montesquieu et la médaille d'argent de la ville de Bordeaux pour la publication *de soixante-huit lettres inédites* de Montesquieu dans « la Revue d'histoire littéraire de la France » (A. Colin, n° de mars-avril 1982).

● UN INCENDIE vient de ravager *les locaux de l'association des* Amis des « Cahiers du nouveau commerce » et de détruire la plus grande partie des stocks. En conséquence, les réunions et les permanences sont suspendues.

Toute initiative de soutien et *d'encouragement sera la bienvenue.* (Le courrier est à adresser 8, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris.)

● DES EDITEURS « PETITS ET MOYENS » se sont constitués en groupe de réflexion sur leurs problèmes spécifiques. Depuis lors des groupes de travail ont été créés dont les animateurs sont : Christian Echard (Temps actuels-Messidor), pour la distribution ; Denys Ferrando-Durfort (Editions Chiron), pour l'exportation ; Jean Offredo (Editions Cana), pour la promotion ; Régine Lilensten (Edition du Sorbier), pour l'aide à la création ; Thierry Schimpff (Editions Acla), pour les questions de financement.

Le secrétariat du groupe est assuré par les Belles Lettres (Pierre de Kergorlay), 95, boulevard Raspail, 75006 Paris (Tél. : 544-51-89).

*Ces éditeurs*, aux centres d'intérêt très divers, qui déjà participent à ce groupe sont : Acla, Amphora, Belles-Lettres, Berger-Levrault, Cana, Cerf, Chiron, D.D.B., Edisud, Générique, Maisonneuve et Larose, Messidor, Picard, Picollec, Sorbier.

# en poche

## DRIEU OU LA VOCATION DE LA MORT

« A *quoi sert de vivre si on ne se sert pas de sa vie pour la choquer contre la mort, comme un briquet ?* » Ainsi parle le soldat Drieu, au retour des tranchées. Voilà, pensera-t-on, un homme fait pour la guerre. Erreur, elle ne lui inspire qu'un *dégoût glacé. C'est qu'il y a guerre et guerre*, celle que se livraient, jadis, des « *hommes debout* » et celle que subissent « *couchés, vautrés, aplatis* », les victimes de la « *civilisation* avancée », avancée comme un camembert. Ecœuré, le centurion se tient à l'écart du « *bétail héroïquement passif* », promis aux abattoirs. Est-ce un *lâche ?* Certes pas. *Quand l'occasion s'y prête*, il lui *arrive de « faire un extra »*, *sautant sur la brèche pour remplacer* un capitaine déficient. Mais l'exploit accompli, il tire sa révérence « *Comment vous défendez-vous contre un tremblement de terre ? En fuyant.* »

L'ennui, c'est qu'on ne peut fuir que vers l'arrière où s'épanouit une autre ignominie. *Que reste-t-il alors ? Où chercher refuge ? Comment échapper à l'« illusion cajoleuse du suicide »* ? Drieu y résiste à vingt ans, mais elle l'a si fortement marqué que, dix années plus tard, elle resurgit dans *la Comédie de Charleroi* et lui répète que « *dans tout amour, tout travail, il faut aller vers la limite, le sanction de la mort* ». On sait que cette sanction, il se l'infligera en 1945, fidèle à son *intransigeante* jeunesse.

Très peu pour lui, la résignation, la patience. Il fonce à l'aveuglette, en quête d'une cause à sa hauteur, mais sa lucidité le devance et le condamne à n'étreindre que le vide. Faute de mieux, il écrit des livres, dix romans dont aucun, pas *même Gilles ni Rêveuse bourgeoisie* n'a la dent aussi *dure*, la griffe aussi *prompte* que les six *nouvelles de la Comédie de Charleroi* Dans sa préface, Julien Hervier le situe pertinemment entre Céline et Stendhal. C'st un Bardamu dandy, un Fabrice éclopé et, plus près de nous, le frère aîné du hussard bleu. Regardez sa photo de petit garçon sévère qui semble *dire « Pas de pitié pour les vaincus, moi compris »*, sans se douter que la littérature, *cette pauvre chose*, lui accorderait la victoire.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA COMEDIE DE CHARLEROI, de Drieu La Rochelle, préfacée par Julien Hervier, Folio.

⁂

● Jorge Semprun, avant de devenir un dirigeant du parti communiste espagnol clandestin et d'en être exclu, fut déporté à Buchenwald, en 1944. Dans *Quel beau dimanche !*, repris en « Livre de poche », il raconte un dimanche d'hiver au camp, prétexte à la réflexion douloureuse d'un rescapé du système *concentrationnaire nazi et du système stalinien.*

● En mai 1901, moins de deux années après sa libération, *Alfred Dreyfus publia Cinq années de ma vie. Ce récit d'une période durant laquelle il fut, selon son expression, « retranché du monde des vivants »* est réédité dans la « Petite Collection Maspéro ». A ce texte s'ajoutent des analyses de Pierre Vidal-Naquet et de Jean-Louis Lévy.

● La traduction en prose des *Poèmes* d'Edgar Poe par Stéphane Mallarmé reparaît dans la collection « Poésie/Gallimard », avec une présentation de Jean-Louis Curtis. En fin de volume figure *la Genèse d'un poème* dans la traduction que Baudelaire destinait aux *Histoires grotesques et sérieuses*. On peut ainsi comparer sa traduction du *Corbeau* à celle de *Mallarmé.*

poésie

# « Les Adieux » d'Aragon

● *Tous les visages du poète.*

CES textes sont parmi les plus beaux et les plus élégiaques qu'Aragon ait écrits, avec des échos d'œuvres antérieures, la gerbe ne se voulant centrée ni sur un art poétique à l'exclusion des autres ni sur un thème unique.

Pour qui ne connaît qu'imparfaitement les métamorphoses poétiques d'Aragon, voici l'occasion de les mieux découvrir de façon un peu brève et schématique, ce qui ne veut pas dire que le plaisir en soit limité. On découvre des vers qui renvoient à la première manière, celle de Dada, symbolisé par *le Mouvement perpétuel* : non point une veine surréaliste de l'image explosive et onirique, mais un constant défi jeté à la face de la raison bourgeoise.

Les rappels de la deuxième manière d'Aragon ne manquent pas : celle de la poésie d'engagement social, comme l'était *Hourra l'Oural* dans les années 30, avec le parti pris du réalisme et le prosaïsme du tract politique.

Par-dessus tout, on trouve dans *les Adieux*, ce qui fait la grandeur d'Aragon poète, depuis le *Crève-cœur* : cette dimension populaire et chantante que seul avant lui possédait, avec la même abondance et le même bonheur contagieux, Victor Hugo. Le vrai Aragon est là, irrésistible, simple, aguichant et jouant des rimes avec une virtuosité incomparable, aussi à l'aise dans l'amour que dans l'amitié ou la réprobation.

D'autres hantises traversent cependant ce mince recueil : le souci de bâtir une œuvre philosophique, dont on découvre ici, à l'ombre du *Fou d'Elsa*, de beaux vestiges. Car la compréhension par l'intérieur de la pensée et de la sensibilité arabes n'a jamais quitté Aragon, depuis que l'œuvre de Louis Massignon l'a marqué. La spiritualité voilée apparaît ainsi dans un poème plus intériorisé que d'autres, *le Treizième Apôtre*.

Kaléidoscope, anthologie des humeurs et des élans d'Aragon, ce livre s'inscrit surtout dans la lignée de ce qu'on pourrait appeler des *journaux d'amour*, dont feraient partie des œuvres aussi différentes que *les Yeux et la Mémoire* et le *Voyage de Hollande*. La spontanéité et le tempérament à l'état pur de ses inspirations agitées s'y expriment à merveille, apparemment sans ordre, avec tantôt la douleur nouée, tantôt l'élément musical qui domine.

ALAIN BOSQUET.

★ LES ADIEUX ET AUTRES POEMES, de Louis Aragon. Ed. Temps Actuels, 212 pages. 60 F.

### Je me retourne

*Je me retourne vers ce siècle*
*[et je vois*
*Aussi loin que mes yeux le sable*
*Marée*
*basse*

*Le chapeau démodé noir et gris*
*[Ses nuages*
*Les grands nœuds de rubans*
*[dénoués*

*A perte*
*à perte de vue*
*Le gravier les mares*

*L'alphabet blanc des mouettes*
*Le morse amer des vagues*
*La bouteille d'iode éventé*

*Le cimetière des chardons sur*
*Deux doigts de dunes*

*Et la seule chanson d'une*
*[chemise en pièces*
*Au bout d'un môle*

*Tout ce temps pour rien*
*Pour personne*

*Un désert de choses démesurées*

# *La véhémence lyrique de Jean Pérol*

● *Le portrait d'un poète en « exil ».*

PLUS que jamais, la camarde « Mme Mort » ronge ces poèmes. Entre sang et peau, entre feu et gel, c'est la vie violente volée à l'usure du temps, et d'autant plus vibrante : *« Urgent le livre, urgent l'amour à témoigner. »* Moins flamboyant que *Morale provisoire*, plus mélancolique, *Histoire contemporaine* fait rimer douceur et douleur, absence et véhémence. Il y subsiste pourtant une jubilation lyrique, « beau baroud » du poème, mêlé au flot profond, entaché des souffrances grises de l'histoire.

Depuis plus de vingt ans, Jean Pérol vit loin de la France. Attaché culturel, puis chargé de mission, il a vécu en Louisiane et en Afghanistan. Il est actuellement directeur de l'Institut français de Fukuoda au Japon. Cet « exil », qui pour lui a fait du français essentiellement la langue de l'écriture, a renforcé le désir d'en tirer dans ses poèmes un « chant » plus soutenu, peut-être suscité aussi *« une certaine violence parce qu'on ne peut pas s'exprimer totalement dans la langue du pays où l'on vit »*.

De ces pays reste une sorte de coloration, d'imprégnation sourde. Pas d'exotisme : *« Je le fuis comme la peste »*, mais *« des images nouvelles, des sensations différentes »*. Bien qu'il y ait vécu relativement peu de temps, Pérol a été très marqué par les paysages, l'atmosphère de la Louisiane. *« Ce qui frappe là-bas, c'est le malheur. Il y a quelque chose de cette souffrance historique qui exsude de la mélancolie, de la sensualité de cet air humide et chaud, des airs acides et prenants qui usent les nerfs. Les paysages des grands bayous, les soleils couchants, le Mississipi... »*

Du Japon, c'est surtout un style de vie qu'il retient. *« Je pense qu'il y a aussi beaucoup dans ma poésie de cette matière japonaise. Le comportement japonais dans son ensemble est marqué par le zen, c'est ce qui fait que cette société est si supportable, car les gens ont un contrôle constant d'eux-mêmes. Le zen apprend à faire le vide, à expurger ce qui est inutile. J'aime dans ce genre de vie le silence, la recherche de l'harmonie. Le beau est un des besoins fondamentaux de l'homme. On fait de l'esthétisme une tendance réactionnaire en Europe ; en Asie, c'est un des chemins de la connaissance. »*

Depuis *Sang et Raisons d'une présence*, paru en 1953, Jean Pérol a publié dix recueils fortement architecturés, qui composent une œuvre déjà importante. Très informé de ce qui s'écrit en France, éclectique et « tout à fait capable d'admiration » (il aime, pour ne citer que quelques noms, la poésie de Reda, Stefan, Noël), Pérol a pris, grâce à son éloignement, un certain recul par rapport aux modes et aux systèmes. Même si *« ce relativisme est peut-être ce qu'il y a de plus difficile à vivre à mesure qu'on vieillit »*, il donne une belle liberté de ton à cette œuvre vigoureuse, chaleureuse.

*« Une de mes peines, c'est que les poètes on retiré la poésie du grand débat commun. Malgré toutes les raisons théoriques qu'on pourrait en donner, je ne peux l'accepter. C'est pourquoi, à une époque où l'on ne donnait que dans le structuralisme, j'ai intitulé un de mes recueils le* Cœur véhément. *Dans une vie d'homme tout se croise, la politique, l'amour, le chagrin, la mort, et pour moi la poésie continue à parler de tout.* Histoire contemporaine, *c'est une histoire dans l'histoire, une séparation, ça arrive à tout le monde, une guerre en Afghanistan. Depuis des années je fais un procès à l'histoire, monstre sanguinaire.*

*» La poésie peut tenter de définir une morale pour vivre : bannir la haine, le négatif. Notre époque a donné une grande valeur au refus. J'ai voulu dans* Morale provisoire *saluer les choses auxquelles on peut dire oui, sensualité, liberté, respect d'autrui, tolérance. Si je parle des « dieux absents », c'est que toutes les religions ont laissé l'homme dans la même situation. Je suis au fond un agnostique à la Malraux. Je ne dis pas que Dieu n'existe pas, je n'arrive pas non plus à dire que Dieu existe. J'ai un grand doute là-dessus quand je vois l'épreuve dans laquelle les hommes sont plongés.*

*» Les problèmes de langage ? Je n'en fais pas du tout abstraction. Le poète, à partir de mots surgis par eux-mêmes, doit faire réaffleurer le sens, donner l'unité du poème. Il doit aussi maintenir vivante la langue, la réactualiser constamment en y réinsérant une sensibilité, une tonalité contemporaines. Cette fonction de maintien de la langue exige un discours cohérent. Se couper de la syntaxe, c'est une erreur, un risque de dépérissement. De ce point de vue, tout ce que dit Ponge me paraît juste.*

*» Mais tout cela ne doit pas être le centre de la poésie. Le poète, comme n'importe quel artiste, doit surmonter ses problèmes techniques pour en faire des moyens, des outils. Pourquoi la poésie ne pourrait-elle dire qu'elle-même ou le silence ? La poésie peut très bien trouver un contact populaire, trouver un rôle de témoin ancré parmi les hommes. »*

Propos recueillis par
MONIQUE PÉTILLON.

★ HISTOIRE CONTEMPORAINE, de Jean Pétrol. Gallimard, 136 pages, 61 F.

### POUR LES COUPS

*Tu ne t'habitueras jamais*
*à perdre ton passé*
*à voir cesser la douce pluie*
*des visages que tu aimais*
*à ce qui fut désuni*
*à ce qui fut comme arraché*

*le démodé de nos villages*
*le cristal évident des rivières*
*[l'été*
*et de la mer*
*[la solitude du rivage*

*tournent les cieux et les*
*[demeures*
*et l'éolienne de mère-grand*
*qui grinçait dans la vallée du*
*[Rhône*
*et préságeait la roue des vents*

*de pierre en pierre des exils*
*tu as franchi le gué du temps*
*la chambre ouverte des amants*
*et les mensonges qui détrônent*

*passent*
*passent cortèges de l'Histoire*
*roses qui virent en crocs de*
*[loups*
*rouges martyrs en maîtres noirs*
*pieds nus des pauvres*
*en bottes lourdes pour les coups.*

# France profonde et velours côtelé

*(Suite de la page 13.)*

Du Chabrol sombre, on le voit ! Aucune poésie de la nature et de la veillée *millénaire n'y préserve l'art* de vivre *au pays, comme au temps des Rebelles.* Comme si les gens eux-mêmes n'étaient plus de la même pâte, ni les choses de la même matière. En réaliste conséquent, Chabrol colle à *la médiocrité qui l'épouvante, ne s'épargne aucun des polyamides qui l'écœurent.* Espérons que le lion ne subit là qu'un gros coup de cafard ; et que l'humanité ne file pas un si mauvais dacron !

L'HOMME sur les pas de qui nous faisons *Retour à Malaveil* en compagnie de Claude Courchay n'est pas un étranger, mais la figure classique du fils du pays injustement condamné, et qui revient chez les siens, la vengeance au cœur. Passer de vingt et un ans à trente-six ans *en prison pour le meurtre d'un touriste qu'on ne sait* quel voisin vous a mis sur le dos, cela ne s'oublie pas.

Sitôt retrouvée sa mère chérie — le père, aviné, a toujours compté pour du beurre, — le fils vengeur redécouvre son village tel que l'ont changé les années et les succursales *multiples. Comme le Petrus de Chabrol, il tombe bientôt sur* cette satanée guerre de 1940-1944 : Allemands innocents, ou presque, contre maquisards du genre tueurs, et l'amour, par là-dessus, pour achever de brouiller le mal avec le bien. L'époque est *responsable* de *soupçons jamais éclaircis*, de vies saccagées, de visages *méconnaissables* : tout ce dont un romancier malicieux sait faire du haletant, du tendre.

QUI a tué et pourquoi ? Le condamné a-t-il payé le prix *d'une de ces jalousies que la province sait recuire sur* plusieurs générations ? C'est une juste règle de la critique littéraire de ne pas vendre la mèche, même quand un livre vaut bien plus que son poids d'énigme.

C'est le cas avec *Retour à Malaveil*. La machine policière ne fait qu'aider à tourner *avidement les pages. L'intérêt* est ailleurs, et variera avec les lecteurs.

Il y a d'abord la voix de l'auteur, repérée et reconnaissable depuis *La vie finira bien par commencer*, les *Chroniques pour un cochon malade*, *les Matins célibataires*. Comment la définir, cette voix, pour qui ne l'a pas entendue ? Bavarde et bourrue à la fois ; le ton de ces compagnons de voyage respectueux des distances mais crevant d'envie de les abolir — on est frères, que diable, et *la mort est au bout ! —, crevant du besoin de* vous refiler ses quelques vérités mafflues. On reconnaît ses bouffées de certitude à ce qu'il passe au « tu ». Le routard moraliste y va de son aphorisme pour veillée autour d'un jambon-beurre-ballon de *rouge : tu cours après* la sécurité, mec, et total, une fois que tu l'as, t'as plus qu'à vieillir, fait comme un rat...

La leçon avoisine en morosité celle de Chabrol : cette société d'abondance te pourrit jusqu'à l'os. La consolation par les couchers de *soleil demeure, mais elle est obérée* par une peur panique des chars russes, au déferlement inévitable...

LE *« tu vois, p'tit père »*, dois-je avouer que je n'en raffole pas personnellement ?

Je *préfère* les nuances de sentiments auxquelles atteint Courchay, sans y insister. Ici, par exemple, avec son personnage de cafetier-vendeur de journaux, témoin et commentateur *privilégié du drame. Le roman aurait* gagné, selon moi, à lui laisser le monopole de la première personne, au lieu de sauter d'une subjectivité à l'autre. Le vrai père du héros, c'est lui. L'esprit de Malaveil, et sa chance de survivre, *c'est encore lui.*

Il fait *plus que servir* le récit, il *en est l'âme.* En vertu de la règle qu'il s'est donnée lui-même comme cafetier : *« Un métier tout en finesse,* dit-il, *tu vends pas de la limonade, tu vends de l'atmosphère ! »*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *Le Lion est mort ce soir*, de Jean-Pierre Chabrol, Grasset, 300 pages, 69 F.

★ *Retour à Malaveil*, de Claude Courchay, Belfond, 320 pages 69 F.

## sciences humaines

# Le paradoxe de l'ethnologue

● ***Jean-Marie Gibbal et les tambours d'eau du Mali.***

L'*ETHNOLOGIE doit* un peu au surréalisme. Non qu'elle s'en soit directement inspirée ou qu'elle ait fait profession de poésie, mais elle lui a été historiquement liée. Alfred Métraux, en son temps, a reconnu la dette. Les noms de Georges Bataille, Michel Leiris, Antonin Artaud ou Benjamin Péret ont marqué cette période où le lointain et le surréel s'éclairaient mutuellement et se répondaient.

On se souviendra aussi du hasard qui réunit, en 1941, Lévi-Strauss et André Breton, *partant en exil sur le même bateau...* Il n'est donc pas étonnant qu'après la découverte des arts exotiques de l'Afrique et de l'Amérique précolombienne, en particulier, les ethnologues de cette génération se *soient tournés vers les mêmes* phénomènes qui fascinaient au plus haut point le mouvement surréaliste : le rêve éveillé, l'extase, la transe et les cultes de possession. D'où l'abondante et inégale littérature sur ce que Leiris nomme quelquefois *« l'ivresse mythologique de la transe »* (à propos des génies Zâr d'Ethiopie) et que Métraux classe plaisamment parmi *« les naïves diableries qui nous consolent »* (à propos du vaudou haïtien).

Reprenant cette voie, un peu délaissée par les écoles marxiste et structuraliste, *Jean-Marie Gibbal raconte* la longue enquête qu'il a menée au Mali, auprès des Jané-Don, les tambours d'eau. Son journal traduit son embarras pour systématiser ce qu'il voit, ce qu'il entend et ce qu'on lui dit. Expliquer les mystères de la *transe et* de la *possession, est-ce bien* possible et, surtout, *cela* a-t-il un *sens ?* Ne vaudrait-il pas mieux essayer de les approfondir ?

La difficulté vient aussi de ce que l'exotisme et l'exil intérieur sont comme deux aimants invisibles : ils s'attirent ou se repoussent, selon les moments. *J.-M. Gibbal* revient *souvent sur cette dimension* cachée de son travail de terrain. Il note : *« De ce voyeurisme qui nous fait vivre, il est cependant possible de tirer quelques recettes de lucidité, outre le constat d'irrémédiable trahison qui marque ce rapport inégal aux enquêtés, nos amis, bientôt nos matériaux »*, et plus loin il ajoute : *« Pour ma part, je ne veux pas trouver d'autres justifications que de raconter et de clarifier un itinéraire personnel au contact de la réalité des Jané-Don. »*

N'empêche qu'au fil des pages, par petites touches, le lecteur apprend à aimer ces pauvres diables *habités* par des génies, les tambours d'eau. Les lieux du culte, misérables cours des miracles, deviennent le centre d'une minutieuse chorégraphie où les esprits se mettent à « chevaucher » les hommes. Tout cela tient de la sorcellerie et du théâtre, de la danse et du mime, de la médecine et de la tragi-comédie.

Au rythme des instruments, qui accompagnent et socialisent la transe, les danseurs deviennent des personnages *extravagants, et l'assistance, attentive* au moindre *signe,* sait reconnaître la personnalité du demi-dieu qui se manifeste. L'émotion de Gibbal n'est pas feinte, et on le sent prêt à entrer dans l'ethnodrame, *mais,* chaque *fois,* il *recule.* Partager le secret d'une secte, c'est renoncer à en parler ; accepter d'en parler de l'extérieur, c'est s'exposer à ne rien dire. Voilà le paradoxe dans lequel s'enferme tout ethnolo*gue de bonne foi. Plus modeste* qu'arrogant, se méfiant du chauvinisme de la science, J.-M. Gibbal se contentera donc de la seule attitude qui convienne à son idéal ethnologique : être digne de ceux que l'on a *observés.*

Abandonnant l'ethnologie narrative pour une ethnologie plus savante, l'auteur propose alors, dans une seconde partie, une *étude autrement objective. Le* ton documentaire *prend le* relais du témoignage à la première personne. La quête fiévreuse s'assagit et devient didactique. L'auteur donne à son voyage un autre sens : après le libre chroniqueur, l'universitaire. L'avan*tage ici est que la grille théorique renvoie au vécu. On y* découvre le Panthéon des demi-dieux *(« le vestiaire de personnalités »,* selon Leiris), on y entrevoit l'histoire mythique des sectes et, sur le mode sociologique, on y apprend comment on recrute et comment on s'inscrit dans le cercle des initiés.

Les femmes, qui sont majoritaires, *sont dénombrées et « typifiées »,* les *rapports* avec l'islam, analysés, l'impact politique, évalué. Entièrement pénétré par l'exubérance de ce monde obscur et parallèle, le lecteur s'aperçoit alors du rôle relative*ment marginal* des confréries : ainsi à Bamako, ils ne sont environ que deux cents, répartis en huit groupes. Curieux... Entraîné de séance de possession en séance de possession, on aurait juré que tous les Bambara, tous les Soninké et tous les Malinké étaient un peu des Janè-Don en puissance !

*Tambours d'eau* est un livre à double face et double entrée. Tous ceux qui avaient été éblouis par *les Maîtres-fous de Jean Rouch* le liront avec passion. Ceux aussi qui, comme moi, avaient été captivés par *la Musique et la Transe* de Gilbert Rouget, ainsi que par les travaux de Roger Bastide et Pierre Verger, y trouveront un appréciable supplément d'information. Souhaitons cenpendant que Jean-Marie Gibbal, qui, en donnant deux demi-livres, a tenté d'équilibrer sa recherche dans une sorte de voie moyenne et trop prudente, ait demain l'audace d'écrire un texte où, sans *les dissocier,* il *parvient à dire en même* temps la raison et le poème du voyage. *Tambours d'eau* appelle une suite.

**JACQUES MEUNIER.**

★ **TAMBOURS D'EAU, de Jean-Marie Gibbal. Préface de Marc Augé. Ed. Le Sycomore, 356 pages. 89 F.**

# Sexualités occidentales

QUEL *était, chez les Romains de l'Antiquité, le vice le plus honteux, le plus infamant ?* Paul Veyne, professeur au Collège de France, répond à cette question dans *l'Homosexualité à Rome* ; la conduite qui suscitait répulsion et médisance *n'était autre que la fellation ; l'historien* est bien obligé d'en parler, ajoute P. Veyne, les textes grecs et latins y revenant sans cesse et son métier consistant à donner *« à la société qui est la sienne le sentiment de la relativité de ses valeurs ».*

A vrai dire, pour les Romains, l'essentiel en la matière était d'être *actif, le sexe du partenaire important peu. En revanche,* un grand *mépris* accablait les homophiles passifs. Ils étaient chassés de l'armée, et l'on vit un jour l'empereur Claude, alors qu'il faisait couper les têtes à tour de bras, laisser en vie un *« impudique »* qui *avait des « complaisances de femme » ; un pareil être aurait* souillé le glaive du bourreau.

En lisant l'exceptionnel numéro *de la revue Communications* consacré aux « Sexualités occidentales » — Michel Foucault, André Béjin, Philippe Ariès, Jean-Louis Flandrin, Robin Fox, Michael Pollack, entre autres, figurent au sommaire, — vous y apprendrez *également* com*ment s'organisait la prostitution* dans les villes françaises au quinzième siècle, quels étaient les canons moraux auxquels devaient obéir les jeunes Anglaises du dix-septième siècle, ou encore comment a évolué l'institution matrimoniale. *Les psychanalystes, enfin, se plongeront* avec *passion, mais aussi* avec inquiétude, dans l'étude d'André Béjin : « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », qui décrit comment les sexologues sont peut-être en train de s'assurer un avantage *décisif sur le marché si convoité de la névrose.*

**ROLAND JACCARD.**

★ **SEXUALITÉS OCCIDENTALES, dans la revue « Communications », numéro 35. *Le Seuil,* 191 pages, 55 *F.***

# MAURICE GODELIER

*(Suite de la page 13.)*

La supériorité masculine due à la glorification du sperme, justifie, selon les Baruyas, la primauté des hommes dans les diverses activités reconnues *comme* socialement utiles, chasse et guerre en particulier. Une seule spécialité n'est pas monopolisée par le sexe masculin, la magie : aucune société n'a osé, semble-t-il, exclure complètement le sexe faible du domaine de la *sorcellerie.*

### Où le bât blesse

*Certains* mythes baruyas fon*damentaux* trahissent cependant le caractère idéologique — c'est-à dire de fausse conscience — de leur système de légitimation du pourvoir masculin. Le légendaire local attribue aux femmes l'invention de bon nombre de *techniques* et *d'instruments* dont l'utilisation est strictement réservée aux hommes : flûtes, arcs et flèches, extraction du sel. Mieux : un mythe central admet que les femmes furent créées avant les hommes. Ici, *le sexe fort* trahit un sentiment *latent d'infériorité.*

Maurice Godelier frôle, dans cette analyse, les interprétations beaucoup plus radicales de Margaret Mead qui n'hésite pas à faire de ce sentiment masculin d'infériorité l'origine de bon nombre de conduites sociales. Incapables de fabriquer des *enfants,* les hommes sont *conduits à compenser* ce manque fondamental par une activité sociale frénétique, qu'il s'agisse de chasse, de guerre ou de création culturelle. La primauté sociale du mâle serait simplement l'effet d'un sentiment d'infériorité biologique.

**EMMANUEL TODD.**

★ **LA PRODUCTION DES GRANDS HOMMES, de Maurice Godelier, Fayard, 360 p., 115 F.**

## histoire

# *Un galérien du Roi-Soleil*

A QUOI bon s'imprégner d'illisibles romans du dix-huitième siècle ? Le texte, publié par André Zysberg, se lit, lui, comme un roman, véritable fiction de ce temps-là, *enracinée* dans la réalité des lumières. Il *présente* l'avantage d'être exact... Cette pertinence est abondamment prouvée par les vérifications d'archives qu'effectua Zysberg en tant qu'éditeur : on trouvera celles-ci dans les notes infra-paginales et dans l'introduction.

Donc, Jean Marteilhe est un *« galérien du Roi-Soleil ».* A *seize ans, il a voulu quitter* sa patrie, Bergerac, peuplée de viticulteurs huguenots, dont les produits s'exportaient en direction des Pays-Bas calvinistes. Vers 1700, les persécutions de Louis XIV contre *les « hérétiques »* de France redoublent, car la paix extérieure *règne* à nos frontières : les dragons sont disponibles pour « convertir » les non-catholiques. A Bergerac même, le duc de La Force dispose d'un vaste pouvoir ; il fait du zèle pour rallier les consciences à la religion romaine, par *le biais* de missionnaires *bottés ou casqués.* Les courageux cherchent refuge dans la fuite ; ils gagnent les pays où l'on pratique, à leur gré, la foi chrétienne.

Marteilhe, accompagné d'un coreligionnaire, réussit à traverser de bout en bout la France, de la Gascogne aux Ardennes, sans être inquiété par les argousins du roi ! Hélas, les deux jeunes gens se font prendre sur la frontière du Nord-Est. Après *diverses « bastilles », ils échouent* aux galères : *avec ou* sans *rames,* ils s'y activeront pendant une quinzaine d'années.

Marteilhe est un protestant héroïque ; il *se refuse* à *l'acte* simple qu'accomplirent de nombreux calvinistes, je veux dire le geste d'une conversion apparente au papisme : elle n'interdit point à son auteur de préserver les convictions huguenotes *dans* l'intimité de l'âme. *Marteilhe, lui, se* veut confesseur de la foi ; *d'où son long martyre* qui, du reste, ne fut pas permanent et fut même entrecoupé de quelques pauses moins désagréables. Sur les bagnes à rames du pas de Calais ou du golfe du Lion, le témoignage de Mar*teilhe* rejoint les souvenirs, plus *tardifs de deux siècles,* que donneront les *ex-communards* à propos du bagne *sans rames* de Nouvelle-Calédonie. Les brutalités, les bastonnades, seront du même ordre en 1705 ou en 1875, et souvent d'une grande violence. Les cachots où l'on empile dans le noir des condamnés *tassés comme* des *harengs,* se *retrouveront sous de nombreux* régimes.

### Les sympathiques esclaves « turcs »

Plus originale, sinon plus intéressante, est l'appréciation que donne Marteilhe quant aux attitudes variées que prennent ses contemporains vis-à-vis des protestants. La persécution est *le* fait des autorités gouvernementales *et* policières, d'un certain nombre de prêtres et d'une partie de la population. Pourtant les prisonniers huguenots, dont la sagesse et la résignation sont exemplaires, bénéficient de nombreuses sympathies dans les *milieux* catholiques. *Des forçats, des* prêtres, des officiers de galères, apprécient la qualité humaine des hommes de ce petit troupeau, intégré à la chiourme de la « Royale » ; ils n'hésitent point à leur venir en aide ou à atténuer leurs souffrances. Particulièrement sympathiques sont les esclaves « turcs » originaires d'un pays balkanique, qui simultanément sont blonds, musulmans et slaves. Ils rament sur les mêmes bateaux que Marteilhe et ses camarades, ils se montrent à leur égard d'une *générosité* telle qu'ils *finissent* par rendre l'Islam sympathique, à notre citoyen de Bergerac ; et pourtant il est sectaire dans ses convictions religieuses.

Apôtre de la foi, Marteilhe n'est pas un pur et simple militant ; les détails concrets qu'il donne sur la vie des galériens sont irremplaçables. On réalise grâce à lui que les rameurs sont mal *nourris* mais pas *vraiment* *sous-alimentés.* Qui plus est, *comme souvent* au bagne, *des* arrangements sont possibles. Les galériens de Marseille, sur les quais, installent des boutiques et des ateliers ; ils produisent des tissus, opèrent des trafics licites ou illicites, arrachent et remettent les dents des Marseillais. Stratège du Café du commerce, Marteilhe juge les galères comme instruments de combat : il leur *inflige* en tant que telles un zéro pointé.

### Des bateaux baroques

Certes, l'intérêt de la galère est ailleurs : elle incarne une *période baroque.* Enluminée, peinturlurée, sculptée, rutilante d'officiers chamarrés, elle recouvre comme d'un couvercle la misère physique et morale des chiourmes souvent épuisées, couvertes de vermines ; mais son *efficacité tactique ou stratégique* reste douteuse : elle est facilement écrasée par la mitraille des vaisseaux de haut-bord (Marteilhe en fait l'effroyable expérience).

Au fil du texte, notre auteur retrouve ce qui fait le charme d'un Cervantès ou d'un Lesage : *je veux dire* l'intercalation de *divers récits picaresques* (mais authentiques). Ils *s'enchâssent* en toute indépendance dans l'autobiographie du galérien. Ici, l'ex-bagnard met à profit les narrations interminables qu'il recueillait de ses camarades des *prisons. Les tristes aventures du dénommé Goujon,* mis aux *galères* parce qu'il enleva une fille, puis délivré par ses camarades de régiment. nous emmènent à cent lieues du calvinisme.

Les *malheurs* des Huguenots ne se terminent pas en 1713 ou 1715, malgré la mort de Louis XIV et malgré la libération de l'auteur de ces *Mémoires.* Il y aura encore, sous Louis XV, des galériens, quelques pendaisons et des envois « vers les rames » *pour* les militants calvinistes. De nos jours, dans certains pays, des sectes diverses qui s'inscrivent dans la mouvance réformée (pentecôtistes, baptistes, adventistes du septième jour) font l'objet d'une répression *cruelle ; leurs* adhérents *sont jetés derrière* des barbelés ; les souffrances de ces nouveaux emmurés ne sont pas indignes de celles du jeune Marteilhe. A l'heure où un Billy Graham détourne les yeux de ces martyrs et, *la bouche encore pleine du* caviar (1) dont l'ont régalé *ses* hôtes, refuse d'évoquer leur sort, le livre de Zysberg vient à point qui montre avec talent, à partir d'un exemple précis, qu'une même souffrance peut s'étaler parfois sur plusieurs siècles.

**EMMANUEL LE ROY LADURIE.**

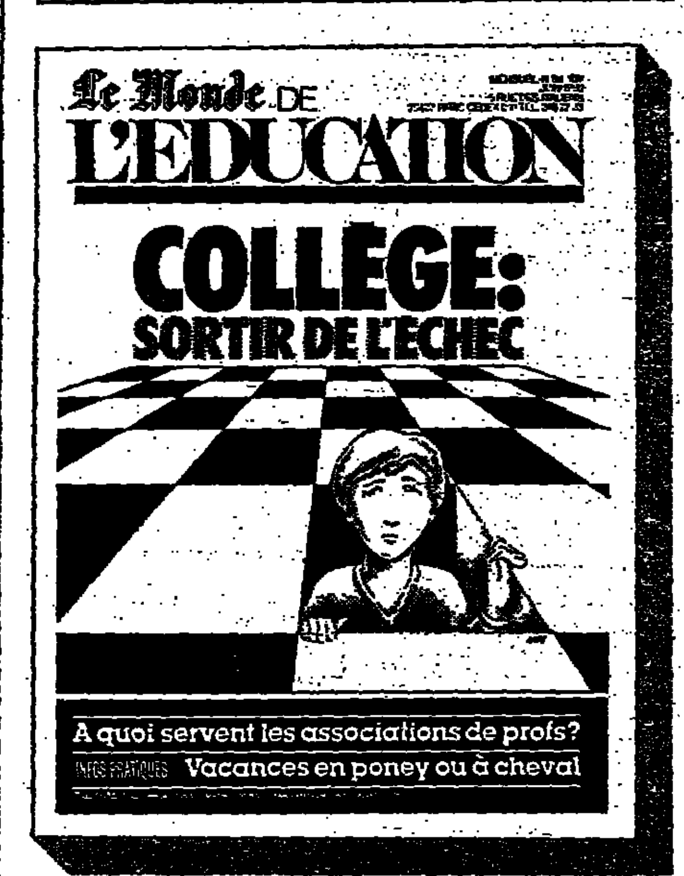
(1) Voir *International Herald Tribune,* 17 et 18 mai 1982.

★ **MÉMOIRES D'UN GALÉRIEN DU ROI-SOLEIL, de Jean Marteilhe, édition établie, annotée et préfacée par André Zysberg, Mercure de France, 367 pages, 75 F.**









## lettres étrangères

# Une Israélienne en exil

**● Rachel Mizrahi et les contradictions de l'État juif.**

QUI est-elle cette visiteuse sarcastique et compatissante, cette passagère rescapée de l'Holocauste (comme on dit), cette revenante, qui, après une très longue absence, retourne dans « son » pays ?...

« *Moi, je ne suis pas touriste. Mais je ne vis pas là. Je suis d'ici et je ne suis pas d'ici.* » prévient-elle dès le départ de ce voyage à travers Israël, qu'elle nomme elle-même une « errance ». Elle est citoyenne israélienne, elle parle la langue, elle a passé là son enfance, arrivée de Pologne au moment de la guerre. Sauvée grâce à Israël... La naissance de l'État juif de Palestine, la guerre de 1948, la construction d'un pays formé des populations les plus disparates qu'on puisse imaginer, ont certainement été la grande affaire de sa vie ; puis pour une raison qu'elle ne nous dit pas — qu'on pourrait deviner pourtant à la lecture de son premier roman, *Harry*, — elle a rompu avec l'enthousiasme de sa jeunesse, préférant rester pour toujours une personne déplacée, faisant siens les vers du poète léningrado-américain Iossif Brodski : « *Merci mon Dieu de m'avoir laissé sans patrie sur la terre* ».

Le pays de son rêve, « *le bon vieux temps d'avant les conquêtes* », elle sait bien qu'elle ne le trouvera pas, mais, à chaque pas, à chaque rencontre, elle bute contre une réalité qui n'a rien de commun avec l'avenir radieux qu'elle attendait ; à chaque pas, elle s'écorche douloureusement, se raisonne : « *Je devrais le savoir puisque je suis d'ici* ». Mais elle ne sait rien, elle n'est pas d'ici. « *Ce pays est un oignon*, dit-elle encore, *plus on l'épluche, plus on ne le trouve pas. C'est à pleurer.* »

Rassurez-vous. Si elle pleure, c'est en dedans, à travers ces anecdotes, ces fameuses histoires juives qui permettent de rire de soi-même au lieu de se lamenter (« *ils ont été jeunes mais ça leur a passé avec l'âge* » ou bien « *quoi qu'on en dise, il n'y a pas de meilleur pays pour faire sécher le linge* »).

Ce n'est pas ses racines qu'elle cherche au cours de ce livre, elle n'a pas conscience d'en avoir. Mais ses souvenirs, sa jeunesse : les copains dont les pères étaient venus de Pologne au début du siècle pour construire le pays en Palestine turque ; ils étaient socialistes, ils étaient purs, ils rêvaient d'une société idéale, ils voulaient édifier le paradis sur la terre des ancêtres... Quand elle avait quitté le pays, il y a un quart de siècle, on ne disait pas « les Palestiniens », mais « les réfugiés », et tous ses anciens amis regrettent maintenant « le bon vieux temps » quand les juifs étaient ceux qu'on massacrait — et non pas ceux qui massacrent. Tous rêvent encore des premières années de l'État, avant 1957, quand on pouvait encore se retirer après une guerre et avoir la paix...

*L'un meurt, l'autre aussi...* Le livre de Rachel Mizrahi a une saveur amère en ces jours de guerre, d'agression, maintenant que les persécutés ont découvert qu'eux aussi pouvaient être persécuteurs et que c'était, en fin de compte, un sort moins enviable. « *On est comme tout le monde maintenant*, découvrent les juifs, *qu'elle horreur !* ». Mais « *on n'est pas comme tout le monde, on est en guerre depuis trente-deux ans. On a beaucoup souffert, on a le droit. On a beaucoup souffert, on n'a pas le droit* ».

Elle se débat dans les contradictions et, finalement, l'État dont elle nous parle, nous apparaît aussi démodé, aussi obsolète que la Vienne « fin-de-siècle » d'un Musil ou d'un Zweig. Cherchant à avoir un regard lucide et à disséquer les clichés sur Israël — un peu à la façon d'un Zinoviev dans les *Hauteurs béantes*, — elle ne parvient pas à surmonter la nostalgie. « *Les juifs ne sont pas faits pour un État*, dit-elle à plusieurs reprises. *Ils ne valaient qu'en diaspora. On leur a donné un pays, ils en ont fait un merdier.* » Soit, mais des hommes sont prêts à mourir pour ce « *merdier* » et ne pardonneront jamais à Rachel, « *revenante qui n'en finit pas de revenir* », de dire : « *Pouce ! je ne joue plus* », et de rester en dehors.

Précieuse introduction aux problèmes d'aujourd'hui, ce livre suscite une foule d'interrogations, hélas ! sans réponse Elles valaient la peine d'être ainsi posées. « *Il ne faut jamais revenir sur ses pas*, nous dit encore l'auteur. *Mais si on ne revient pas sur ses pas, comment le saurait-on ?* »...

∴

« *Ce n'est pas parce qu'on a transformé l'eau de mer en eau douce que la vie est devenue plus potable* », lui répond Schlomo Reich, un Israélien en colère qui a décidé de vivre à Jérusalem tout en sachant que « *quand un Palestinien éternue, l'Israélien n'ose pas lui dire « A vos souhaits », car cela pourrait être « L'an prochain à Jérusalem ! »*... Lui non plus ne connaît pas la fin de son histoire, quand il conclut ainsi son petit livre de maximes drôles (?) : « *Israël attaque les bases des terroristes au lieu de s'attaquer à la base du terrorisme...* »

NICOLE ZAND.

★ L'UN MEURT, L'AUTRE AUSSI..., de Rachel Mizrahi. Hachette, 384 p., 68 F.

★ LES PENSÉES D'UN JUIF DÉCHAINÉ, de Schlomo Reich. Préface de Jean Lacouture. Clancier-Guénaud, coll. « Mémoire pour demain », 132 p., 48 F.

★ Lire aussi : HISTOIRE D'ISRAEL 1948-1982, de Victor Malka et Jean-Loup Demigneux. Editions Jannink, 78 F.

## au fil des lectures

### romans

#### LE ROYAUME DE MICHEL OHL

Depuis *Pataphysical Baby* jusqu'à *Entre devins*, Michel Ohl fait cuire et recuire le langage à sa façon. Il l'assaisonne drôlement.

« Singe dactylographe », marchant au Nabokov et à la Pelforth, entre Bordeaux et Mont-de-Marsan, il s'égare aussi chez Rabbe, Forneret, Gombrowicz, Céline et Flaubert. Il lui arrive de pinter « véritablement l'eau de Cologne, l'éther, *l'alcool rectifié* », de se prendre pour « Sherlock Ohl » ou de gamberger sur le destin d'Anna Karénine.

Il invente un genre littéraire, le « poème caul », se met alors des cheveux en caoutchouc sur la tête, compose ses « œuvres en six Tom » ; autrement dit, il chambarde le goût, le bon sens, construit des *maisons* et *des villages impossibles*, avec encre et avec papier, pour y vivre.

Dehors, sauf au fond des bars — pensez à lui si vous allez au New-York ou à l'Assassin, — la vie est trop dure, trop moche ; d'ailleurs elle n'existe plus. Dedans, les mots étripés en guirlandes qui finissent par faire des sortes d'histoires, des contes et des légendes, Ohl, lutin et géant dans la même phrase, ne craint plus rien ni personne. Il règne sur un troupeau d'onomatopées dociles, il gouverne le Saint Empire du contrepet.

« O comme Ovide, H comme Hölderlin, L comme Lalo. » Ohl s'invente une *généalogie fabuleuse*, se moque de tout avec ferveur, saute les siècles et les contrées. C'est un sourcier intempestif. Une réincarnation inventive d'Ubu.

RAPHAEL SORIN.

★ *Entre devins*, de Michel Ohl. J.-C. Lattès, 214 p., 65 F.

### histoire

#### BONAPARTE EN ORIENT

De toutes les guerres de Napoléon Bonaparte, celle qu'il porta en Egypte fut sans doute la moins désastreuse à cause de ses nombreuses retombées scientifiques ou culturelles, dont certaines se font encore sentir (la recherche égyptologique notamment). Les savants n'auraient certes pu agir sans les militaires, mais ceux-là ne peuvent faire oublier ceux-ci. La tentation de l'école historique traditionnelle a cependant été d'estomper les horreurs — qui souvent eurent lieu à l'initiative de Bonaparte lui-même, et comme gratuitement — de l'expédition française en Egypte et au Levant (1798-1800). Le témoignage simple, laconique, spontané de François Bernoyer, « *chef de l'atelier d'habillement de l'armée d'Orient* », retrouvé, sous forme de dix-neuf lettres inédites, dans un grenier familial, apporte un nouveau matériau aux historiens tant sur les bienfaits de la campagne que sur ses excès et ses petits secrets.

La première missive, datée de Toulon, nous rappelle que les « *savants* » de l'expédition, soldats ou intendance, ne savaient pas vers quel pays on les emmenait... Sur le Nil, notre jeune et talentueux tailleur — il coupera plus tard les redingotes du roi de Hollande — jette un regard émerveillé, qui se scandalise lorsqu'en Egypte ou en Palestine il voit tous les habitants d'un village ayant « chahuté » Bonaparte, passés pour cela au fil de l'épée. A Jaffa « *tout fut commis (...). Nos troupes ne cessèrent de tuer que lorsqu'elles furent épuisées (...). Ni le sexe ni l'âge, rien ne fut épargné* ». Mille cinq cents Turcs assiégés dans une mosquée et qui s'étaient rendus contre la vie sauve furent fusillés ou noyés par ordre du futur Napoléon Ier, ainsi que les femmes que s'étaient d'abord partagées les militaires. Il est vrai que le gouverneur de Jaffa avait fait trancher la tête au messager de celui qui songeait déjà à abandonner *sa patrie* l'Orient pour aller poursuivre sa carrière en Europe...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ *Avec Bonaparte en Egypte et en Syrie* (1798-1800). Dix-neuf lettres inédites de François Bernoyer présentées par Christian Tortel. Dix illustrations. 188 p. Coll. « Le temps traversé ». Editions Curandera, 26160 Poet-Laval. 49 F.

#### GEORGE SAND ET SON BERRY

Les romans champêtres de George Sand sont « une peinture quasiment complète de la vie des campagnes et de la société rurale avec toutes ses nuances ». L'auteur de *la Petite Fadette*, qui a vécu sous cinq régimes différents, n'a guère vu changer son cher Berry, qui, pourtant, se modifiait insensiblement avant la grande ouverture sur le reste de la France apportée par le chemin de fer et l'instruction publique.

« *Le Berry est la croûte aux traditions* », disait la Dame de Nohant, et les nouveautés n'y pénétreront guère jusqu'en 1914. Les villes ont mauvaise presse, dès avant Giraudoux, qui verra en Châteauroux « *la plus laide de France* » ; on s'ennuie à La Châtre, « *ville des préjugés et des caquets* », et Issoudun est « *la nécropole* ». La misère et la faim poussent parfois les hommes aux émeutes. Autant qu'elle le peut, avec intelligence et une grande ouverture de cœur, George s'efforce d'empêcher le pire, rachetant, par exemple, un pauvre « champi » à sa mère pour le placer chez de braves gens ; elle se trouve à la pointe du progrès dans de nombreux domaines comme lorsqu'elle fait installer, dans sa jolie demeure, une espèce de chauffage central.

C'est dans cette maison qu'elle passe le plus clair de son temps, de juillet 1860 à mars 1862, durant les vingt mois que couvre le seizième tome de sa *Correspondance*. Un voyage dans le Midi, pour se remettre de la fièvre typhoïde, l'embarquement de Maurice avec le prince Napoléon pour Cadix, Lisbonne, les Açores et les Etats-Unis (sa mère se réjouit de l'occasion, mais « *le cœur crie tout bas* »), le mariage de ce fils très chéri avec la ravissante fille d'un ami, Lina Calamatta, tels sont les événements marquants du livre, où certaines lettres, très longues, sont de vrais chefs-d'œuvre du genre et où les notes de G. Lubin, comme à l'accoutumée, sont autant de merveilles d'érudition éclairante.

Encore dix ans et, de Nohant, partiront à la conquête du monde enfantin ces *Contes d'une grand-mère* écrits à bride abattue pour le plaisir de « Lolo » et « Titine », ses deux petites filles qui révèlent, à George, le bonheur d'une « *seconde maternité* ». Cette édition, comme celle d'*Horace* (1841), est conçue pour convenir à deux espèces de lecteurs, les avides, qui négligeront l'appareil critique, les acharnés à comprendre la genèse d'une œuvre, qui y trouveront leur miel.

GINETTE GUITTARD-AUVISTE.

★ George Sand : *Correspondance générale*, éditions de Georges Lubin (tome XVI) – Juillet 1860 - Mars 1862 - 927 pages, Ed. Garnier Frères.

★ *Contes d'une grand-mère*. Présentation et notes de Philippe Berthier. Editions de l'Aurore. 80 F.

★ Marc Baroli : *la Vie quotidienne en Berry au temps de George Sand*, 250 pages (Hachette).

### essais

#### LE CLOU D'ELLUL

« *Le peuple ne sait pas qu'il est malheureux, nous lui apprendrons.* » Cette phrase de Lassalle pourrait figurer en exergue du nouveau livre de Jacques Ellul. Il n'a de cesse de prouver que nous sommes tous prolétaires, aliénés, dépossédés de nous-mêmes dans cette civilisation du « divertissement », au sens pascalien du mot, où la voiture et la télévision achèvent d'abrutir ceux qui ont commencé de l'être par leur travail.

Bigre ! Qui restera pour faire la révolution qu'il appelle de ses vœux, puisque les citoyens de notre monde n'ont plus soit la force, soit le goût de changer ?

On le sait depuis longtemps, Jacques Ellul n'est *pas un tendre*. Il se plaît à enfoncer depuis des années le clou des maléfices de la technologie, du moins telle qu'elle s'est dévergondée. Cette fois, il commence par régler leur compte à tous ceux qui ont prétendu évacuer le prolétariat en détruisant le capitalisme : les Russes, les Chinois. Car ce n'est pas le capitalisme qui sécrète le prolétaire mais la société industrielle. Le tiers-monde ne trouve pas plus grâce aux yeux de l'auteur, car il s'industrialise aussi, à la demande des pays pauvres ou du fait de l'impulsion des multinationales.

Comment en sortir ? La voie est très étroite, mais, si les nouvelles technologies nées de l'électronique voulaient bien irriguer une société socialiste qui romprait radicalement avec la boulimie de consommation, alors cette fameuse révolution introuvable pourrait peut-être être lancée. Car, entre autres vertus, celle de la télématique et de la robotique est de pouvoir briser le carcan de la centralisation et de la puissance, tares de nos sociétés.

Il y a une telle aspiration chez notre auteur à la découverte d'un paradis perdu ou d'un âge d'or à venir, on ne sait trop, que l'on comprend parfaitement qu'il pousse ses raisonnements jusqu'à l'extrême. Le seul ennui est qu'à vouloir trop embrasser on n'est pas sûr d'étreindre ce que l'on souhaitait. Or c'est ici et maintenant que nous désirons plus d'aménité, de convivialité, même s'il faut encore nous contenter de demi-mesures, faute d'un bouleversement des mentalités.

PIERRE DROUIN.

★ *Changer de révolution. L'inéluctable prolétariat*, de Jacques Ellul. Seuil, 300 p., 69 F.

#### LA PSYCHOLOGIE DE LA MODE

L'ouvrage du psychanalyste J.-C. Flügel, publié sous le titre *le Rêveur nu*, n'avait jamais été traduit de l'anglais depuis sa première parution à Londres en 1930 ; il s'intitulait alors plus modestement *la Psychologie des vêtements*. Flügel, après avoir été un élève de Freud, avait enseigné la psychologie à l'université de Londres. Il n'a pas laissé un souvenir impérissable dans l'histoire du mouvement psychanalytique anglais.

Son livre est un exposé honnête des motifs, conscients et inconscients, qui poussent les hommes à se vêtir. Reprenant les analyses des anthropologues du début du siècle sur la finalité des vêtements — la parure, la pudeur et la protection, — Flügel insiste sur la rivalité, sociale et sexuelle, présente dans la mode : « *C'est un trait fondamental de l'homme que d'imiter ceux qu'il admire ou qu'il envie.* »

C'est lorsqu'il quitte le domaine des généralités que Flügel nous amuse le plus. Ainsi, tentant d'expliquer pourquoi les hauts talons ont subsisté jusqu'à nos jours, l'auteur passe des raisons les plus évidentes (désir d'augmenter la taille apparente et de gommer l'abdomen) aux plus sophistiquées, ayant trait au symbolisme phallique inconscient attaché aux talons. Ce livre a le charme des premières études psychanalytiques qui plongeaient dans le quotidien et le frivole pour en extraire les pépites de l'inconscient freudien.

ROLAND JACCARD

★ *Le Rêveur nu*, de J.-C. Flügel Trad. de l'anglais par J.-M. Denis Ed. Aubier Montaigne. 248 p., 80 F









Le Monde

# société

## JUSTICE

### AUX ASSISES DU VAL-D'OISE

# Bernard Pesquet par lui-même

Vie de Bernard Pesquet, suite. Bernard Pesquet, par lui-même. C'est qu'il parle, le petit sexagénaire. Les autres, la presse, *ont suffisamment* parlé avant lui pour que, cette fois, il se rattrape. Car il en a des choses à dire. Et d'abord sur cette affaire de 1941 qui lui valut une condamnation à perpétuité, ce qui fait toujours mauvais effet, même au bout de quarante ans, quand on se retrouve en cour d'assises accusé, cette fois, non plus d'un crime, mais de cinq (*le Monde* du 16 juin).

Il parle tant qu'on a parfois du mal à le suivre. De ces récits on retient à peu près ceci : radio-électricien de dix-neuf ans, *il est réquisitionné* par les Allemands dans Rouen occupé. Il travaille pour eux, installe des *appareils de radio*, des *pick-up*, tout comme Julien Quibel qui, dans la thèse de l'accusation, sera sa première victime. *Mais* voilà que certaines personnes, des résistants ceux-là, s'intéressent à lui. Ils s'appellent M. Mariette, M. *John* Anderson, un Britannique. Il leur fournit certains renseignements sur des dépôts de munitions, des *déplacements* de trains de ravitaillement. Il ne se prend pas pour autant pour un résistant. *Mais enfin... « De fil en aiguille »*, comme il dit si souvent, tout ce qu'il pouvait apprendre il le leur signalait. Il leur a *même signalé* que Julien Quibel, lui, était un agent de l'ennemi.

### Le crime de 1941

Du coup, les autres lui demandent un beau soir d'inviter Quibel chez lui. *« Ils voulaient lui parler. Je n'ai pas cherché à savoir de quoi. Tout ce que je sais, c'est qu'Anderson est arrivé avec trois copains. Je les ai laissé et suis allé attendre dans un café. Et au bout d'un moment je vois quelqu'un qui redescend de chez moi, tout décomposé, me dit que cela s'est mal passé et que le gars, Quibel, est mort. »*

*Le corps de Quibel sera* retrouvé par des soldats allemands dans la rue même du domicile de Pesquet. On l'arrête. On l'interroge. Et rudement, selon lui. C'est la Gestapo qui opère : deux heures et demie de bastonnade, les *mains dans un étau, les pieds* ébouillantés. *« J'ai signé tout ce qu'on voulait. »* A aucun moment *il ne parlera, à l'époque*, de ce qu'il dira plus tard et continue de soutenir aujourd'hui. Il couvre, assure-t-il, les résistants. Il *fait grand cas* aussi *d'avoir eu* pour défenseur, lors de son procès de 1941, André Marie, bâtonnier de Rouen à l'époque, qui devait être déporté pour résistance et connut après la guerre une carrière politique qui, sous la IV[e] *République*, le conduisit à la présidence du conseil.

André Marie lui aurait dit : *« J'ai été contacté par nos amis pour vous défendre, mais surtout ne dites rien. »* L'instruction est rapide. Le procès s'ouvre au bout de deux mois et demi. *« J'ai été condamné mais cela ne tenait pas debout. Je ne pouvais pas, moi, avoir transporté le corps de ce malheureux qui pesait quatre-vingt kilos, moi qui n'en pesais que cinquante-trois. »* Il parle des jurés qui le condamnèrent : *« Sur les douze, quatre ont été fusillés après la Libération, plus un des policiers qui avaient fait l'enquête. »*

Pourtant, il y avait le dossier, et dans ce dossier, que la cour d'assises du Val-d'Oise a à sa disposition, les aveux détaillés par lesquels Pesquet reconnaît avoir massacré Quibel à coups de barre de fer, de rasoir, et pour finir à l'aide d'un baillon. *« Il fallait gagner du temps. Je m'étais engagé à couvrir des gens. »* Le seul élément troublant serait finalement une lettre qu'André Marie adressa au procureur général de Rouen lorsque, plus tard, Pesquet formulera une *demande en révision. Il y* exposera que effectivement, deux jours avant l'ouverture de l'audience *l'accusé lui avait bien* déclaré qu'il avait été témoin d'un crime commis par un Britannique qui voulait supprimer un agent de la Gestapo.

Cependant, Pesquet restera pour finir, à Poissy. Vingt ans condamné d'un crime de droit commun. Ses demandes en révision ont toutes été rejetées. Il *fera vingt ans de prison* successivement à Rouen, Fontevrault, Troyes, *Melun, Ensisheim, Toul* et pour finir à Poissy. Vingt ans qu'il raconte de la même façon diserte, un peu *gouailleuse*. Ici quinze jours passés tout nu parce qu'il n'avait pas de linge, là occupé à décorer des diplômes d'Etat et même à fabriquer des faux tickets de ravitaillement, ailleurs *« des histoires avec des directeurs pour certaines choses »*, autant de prisons, autant de rapports sur lui, les uns débonnaires, *les autres sévères*. Ici *on* le tenait pour sournois, là, au contraire, on l'appréciait pour son *respect* de la discipline. Ici on l'accusait de dénoncer pour homosexualité des codétenus qui lui avaient refusé ce plaisir. Là on appréciait sa compétence professionnelle. Les uns disent de lui : *« Abject »*, les autres : *« Serviable »*. En 1961, après une commutation de peine, il est libéré. *« J'avais mangé pendant vingt ans dans des gamelles rouillées et ça c'est une odeur qui ne passait pas »*. Il bricole, connaît les tracasseries de *l'interdiction* de séjour mais peu à peu parvient à mettre sur pied une petite entreprise de peinture, plâtrerie, électricité. Il *y emploie* le plus souvent des jeunes gens récemment libérés de prison et que lui adressent des prêtres, *des assistantes* sociales, des comités de probation. On disait de lui : *« Il arrive à reclasser tout le monde. »*

En 1968, il *va se marier*, par annonce matrimoniale. *« Une belle escroquerie ça encore ! »* C'est en tout cas ainsi qu'il connaît Christiane Ruaux, qu'il épouse, et dont le corps sera retrouvé dans sa cave. Une noce sensationnelle. Bal, *feu d'artifice*. Tout le monde était là, la famille — sauf la belle-mère — les employés. *« Ça m'a coûté les yeux de la tête. »*

Pour le voisinage, Bernard Pesquet est alors un homme tranquille, brave, *insignifiant pour* les uns, soupe au lait pour les autres. Le voilà donc à peu près campé. Il a pu jouer aux assises ce prélude pratiquement à sa guise, confus dans la forme, ferme sur le fond, un peu pète-sec à l'occasion.

Le plus difficile reste à venir.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.




## Faits et jugements

### Escroquerie à la location-gérance

Une information a été ouverte, le mardi 15 juin, par le parquet de Poitiers (Vienne), après la découverte d'une escroquerie portant sur près de 6 millions de *francs*.

Entré, voici deux ans, en qualité de directeur financier dans la *société de pièces détachées* pour l'automobile Centre-Ouest Equipement, M. François Perdigon, trente-six ans, faisait virer à son compte personnel des chèques émis par l'entreprise, et destinés, en réalité, à des syndics titulaires de comptes dans le même établissement bancaire.

En avril 1979, Centre-Ouest Equipement avait *repris en location*-gérance une société, la Lelot S.A., alors en règlement judiciaire. *C'est le loyer* de ce *contrat* de location-gérance que M. Perdigon détournait à son propre compte, au lieu de le faire *verser* aux *syndics chargés* du règlement judiciaire de la société Lelot.

### Nouvelle inculpation du chef présumé du commando d'Auriol

M. Lionel Collard, chef présumé du commando de cinq hommes ayant assassiné l'inspecteur *stagiaire* Jaques Massie et cinq membres de sa famille au mois de juillet 1981, à Auriol (Bouches-du-Rhône), vient d'être inculpé de tentative d'attentat par explosifs, par M. Jean-François Roude, juge d'instruction à *Marseille*.

Cette tentative d'attentat, qui remonte au mois de juin 1981, visait un *immeuble de la cité* Bassens, à Marseille, habité par de nombreux immigrés. M. Jean-Bruno Finochietti, autre membre présumé du commando d'Auriol, avait été inculpé pour cette tentative d'attentat, le 19 octobre *1981. La police, qui enquête* depuis de longs mois sur plusieurs attentats commis dans la région marseillaise en 1980 et en 1981, est *persuadée que* le Service d'action civique (SAC) a participé à plusieurs d'entre eux (*le Monde* du 27 octobre 1981).

## MÉDECINE

### MM. RALITE ET SAVARY ANNONCENT LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE SANTÉ SCOLAIRE

M. Jack Ralite, ministre de la santé, et M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, ont signé le mardi 15 juin, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), une circulaire qui décrit *les grandes* lignes d'une nouvelle politique de santé scolaire. Trois grands axes prioritaires pour la prévention médicale et sociale sont définis dans ce document.

Il s'agit tout d'abord d'actions de portée générale concernant notamment l'éducation pour la santé, et la réalisation effective de trois bilans de santé prévus au cours de la scolarité (en 1979-1980, le troisième bilan n'a concerné que *trois enfants sur* quatre).

Il s'agit ensuite de l'organisation de la lutte contre les *inégalités* répondant aux problèmes spécifiques des différentes communautés d'enfants (*handicapés*, classes professionnelles, etc.). Il s'agit enfin d'un axe de recherches concernant tout ce qui intéresse *le développement* de l'enfant dans la communauté scolaire.

*« La moyenne nationale d'enfants par médecin scolaire*, a précisé M. Ralite, *était de 8 250 en 1980. Elle est de 6 500 en 1982. Nous nous rapprochons des normes fixées en... 1969. »* Selon le ministre de la santé *« le processus de dégradation du service de santé scolaire est interrompu »*.

## SCIENCES

● *Le grand accélérateur national à ions lourds* (GANIL) a accéléré son premier faisceau de particules. Des ions d'argon ont été portés, ces jours *derniers*, à l'énergie de 150 millions d'électron-volts (150 MeV) et extraits de l'accélérateur, qui est constitué d'un petit cyclotron injecteur et de deux cyclotrons accélérateurs. Seul le premier des deux est actuellement en état de fonctionner ; le second devrait l'être en novembre, et l'énergie atteindra alors 2 000 MeV — et 3 200 MeV par la suite.

## DÉFENSE

### DESTINÉ A L'ESCADRILLE DE LA MÉDITERRANEE

# Le premier sous-marin nucléaire d'attaque entrera en service avec plus de quatre mois de retard

*Cherbourg. — Prototype des* cinq sous-marins nucléaires d'attaque (S.N.A.) commandés à l'arsenal de Cherbourg, le *Rubis* renforcera, à la fin de l'année, l'escadrille de sous-marins de la Méditerranée basée à Toulon. Ses *essais sont* achevés. *Une sortie* d'endurance doit le conduire une première fois à Toulon, où la marine inaugurera, le vendredi *18 juin*, les installations liées à la maintenance des S.N.A. et à l'entraînement (en simulation) des équipages. *Le Rubis sera* présenté au chef de l'Etat à l'occasion de la revue navale du 14 juillet. Mais sa « traversée de longue durée » n'aura lieu qu'à l'automne, ajournant d'autant son admission au service actif qui *était prévue, à l'origine, pour le* début de juillet.

Pour expliquer ce retard de quatre à cinq mois, on souligne à Cherbourg que le *Rubis* expérimente de nombreuses techniques de pointe. Mais les moyens industriels *du programme ne sont* pas seuls en cause. Il a aussi fallu tenir compte des facteurs *humains* : comme leur « pacha », le capitaine de frégate Hubert Foillard, quarante-trois ans, la plupart des sous-mariniers du *Rubis* n'ont pas pu prendre leurs permissions en 1981 à cause des essais. Il était difficile de leur *réclamer de nouveaux sacrifices* en 1982.

Soixante-six hommes sont, en effet, appelés à cohabiter dans cette coque de 72 mètres de long et 7 mètres de diamètre, à peine plus grosse que celle d'un sous-*marin classique, mais plus encombrée*. Avec ses 2 400 tonnes, le *Rubis* est le plus petit sous-marin nucléaire d'attaque du monde, et il aura *coûté 850 millions de francs* (aux conditions économiques de 1981). Il n'offre pas le standing hôtelier d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (S.N.L.E.), trois fois plus gros.

### Une mini-centrale nucléaire

Les S.N.A. français vont détenir un record de miniaturisation. Américains, Anglais et Soviétiques disposent de deux fois plus d'espace pour faire entrer autant de matériel d'équipement à bord de leurs S.N.A. On a même réduit le « Loubet » du « pacha » (1).

L'apport le plus original reste cependant un système de propulsion « tout nucléaire » qui fera des *Rubis* une série unique. Seule,

De notre correspondant

la marine américaine avait tenté une expérience identique, il y a quinze ans, avec un sous-marin expérimental resté sans descendance. Le Commissariat à l'énergie atomique (par l'intermédiaire *de sa filiale Technicatome*), l'établissement de la marine d'Indret et Jeumont-Schneider ont mis au point une chaufferie nucléaire *prototype* à eau sous pression où la circulation est naturelle, ce qui a permis de supprimer les pompes *primaires*, la vapeur *secondaire*, les deux turbo-alternateurs tournant à vitesse constante et chargés *de fournir* un courant alternatif retraité en courant continu pour alimenter le moteur de propulsion.

*Le Rubis* n'est donc pas, contrairement au premier des sous-marins nucléaires, le *Redoutable*, un sous-marin à vapeur : *« La chaudière fonctionne comme une horloge depuis un an »*, explique son commandant. *« Elle a parfaitement répondu aux sollicitations de la machine »*, répondent en écho les ingénieurs, en faisant ainsi *observer que le Rubis* pourrait rester soixante jours sans faire surface.

### Un compromis

La miniaturisation n'a pas que *des avantages. Plus gros, le Rubis* irait plus vite. Il est le résultat d'un compromis qui a intégré le réacteur *naval*, le *système* d'armes et les qualités aérodynamiques de la coque.

Le résultat apparaît exceptionnel *aux anciens qui ont* navigué sur les sous-marins à propulsion Diesel-électrique. *« On plonge aussi longtemps qu'on le veut sans inconvénient* (le « cœur » a une durée de vie estimée à sept ou huit ans), *à 25 nœuds* (46 kilomètres à l'heure), *au lieu de 12. On évolue sous l'eau avec une souplesse inégalée »*, dit un officier.

*La salle de torpilles, à l'avant*, emporte quatorze engins filoguidés de 18 kilomètres de portée, mais elle pourra mettre en œuvre les missiles à *changement* de milieu — il s'agit des missiles SM 39 — dérivés de l'Exocet dès l'entrée en service du deuxième S.N.A., le *Saphir. Partout* ailleurs, la place est chichement mesurée au poste central navigation-opérations : des périscopes à *amplificateur* de lumière en attendant l'infrarouge ; la double commande, la table de navigation et les appareils de veille et *d'écoute*.

Le décor des logements rappelle le T.G.V. Même couleur : *« le carré fait boîte de nuit »*, murmure un ancien commandant de sous-marin. La cafétéria a été conçue de façon que l'éclairage — *zénithal ou indirect* — puisse simuler les rythmes solaires.

*« Pouvoir prendre sa douche quotidienne*, assure un sous-marinier, *constitue un progrès considérable par rapport aux sous-marins classiques où la règle est une seule douche par homme et par quinzaine »*. Avec ses deux bouilleurs d'eau de mer (huit tonnes par jour), le *Rubis* assure un confort très convenable à l'équipage, qui apprécie aussi sa table améliorée par l'emploi généralisé des surgelés : *« Nous y passons de longs moments. Il est indispensable qu'elle soit abondamment et bien garnie »*. Cette convivialité apparaît essentielle au commandant Foillard, qui reconnaît que l'ennui guette aussi le sous-marinier d'attaque, *même* si sa mission de base — la chasse — n'est pas aussi démobilisante que celle du *sous-marin* stratégique fuyant au moindre bruit pour protéger ses missiles *mégatonniques*.

Le S.N.A. révolutionne la stratégie navale. On a pu le constater dans l'Atlantique sud. Il a suffi que les Britanniques, qui en possèdent déjà douze, annoncent, ou fassent simplement croire, *qu'ils en avaient dépêché* aux Malouines pour que la flotte argentine n'ose plus quitter ses bases après le torpillage de son vieux croiseur *General-Belgrano*.

RENÉ MOIRAND.

(1) Du nom du président de la République, entre 1899 et 1906, Emile Loubet, qui exigea, le premier, d'avoir sa photographie à bord des bâtiments de guerre.

● *Une exposition « De Valmy au Vercors, histoire de la circonscription »* est organisée jusqu'au 15 juillet, de 10 heures à 19 h. 30, à la Maison de Radio-France, premier étage, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. Organisée par les services historiques des armées, elle retrace l'histoire de la France en armes au travers de la circonscription. Entrée gratuite.

## ÉDUCATION

# Le palmarès du concours général

## *Le nombre des candidats diminue mais celui des lauréats augmente*

Les résultats du concours général 1982 des lycées marquent un arrêt de la remontée du nombre des candidats observée ces dernières années (4 002 au lieu de 4 122 en 1981).

En revanche, le *nombre de prix attribués* continue à augmenter (189 prix et accessits, cette année, contre 169 l'an dernier). Les disciplines les plus déficitaires sont l'éducation musicale (aucun prix décerné en classe de première et le troisième prix *non décerné en terminale*), et les sciences économiques (aucun prix). Au total, quarante et un prix n'ont pas été décernés (49 en 1981).

Comme les années précédentes, les lycées de province l'emportent sur les établissements de la région parisienne (*115 prix et accessits* contre 74 pour les académies de Paris, Créteil et Versailles). L'établissement le plus souvent cité est le Lycée international de Saint-Germain-en-Laye (12 prix et accessits contre 6 en 1981), suivi par le lycée Louis-le-Grand de Paris (7 prix et accessits, contre 11 en 1981).

Parmi les sept lauréats « cumulards » (plusieurs prix ou accessits), six sont des élèves de première ou terminale C, ce qui confirme la prépondérance de cette section.

### Classes de première

● COMPOSITION FRANÇAISE (Premières A, D, C, D, E). — *1er prix* : William Baranes (première C, lycée Jacques-Decour, Paris) ; *2e prix* : Laurent Maggion (première C, Lycée G.-Sand, Nérac, Lot-et-Garonne) ; *3e prix* : non décerné.

● ALLEMAND (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Sylvie Tyczynski (classe de première A, lycée *Camille-Sée, Colmar*) ; *2e prix ex-aequo* : Armand Masion (première D, lycée Fabert, Metz) ; Christine Kurz (première A, lycée International, Saint-Germain-en-Laye).

● ANGLAIS (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : William Baranes (première C, lycée Jacques-Decour, Paris) : *2e prix* : Rachel Shearmur (première C, lycée International, Saint-Germain-en-Laye) ; *3e prix* : Christophe Ricard (première C, lycée International, Saint-Germain-en-Laye).

● ESPAGNOL (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Véronique Albaladejo (première C, lycée Jean-Perrin, Lyon) ; *2e prix* : Marie-Carmen Prados (première C, lycée Paul-Sabatier, Carcassonne) ; *3e prix* : Rosario Cabezas (première A, lycée *Carnot, Paris*.

● ARABE (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Nadia Cherradi (première D, lycée Descartes, Rabat, Maroc) ; 2e et 3e *prix* : non décernés.

● RUSSE (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Françoise Rollin (première C, lycée A.-Camus, Bois-Colombes, Hauts-de-Seine) ; *2e prix* : Pierre Korelsky (première B, lycée franco-hellénique, Athènes, Grèce) ; *3e prix* : Natasia Stupar (première C, lycée Jules-Ferry, Paris).

● PORTUGAIS (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Cecilia Cserhati (première A, lycée Claude-Monet, Paris) ; *2e prix* : Jacqueline Velay Leite (première D, lycée La Bruyère, *Versailles*) ; *3e prix* : Maria-Héléna Teixeira (première A, lycée International, Saint-Germain-en-Laye).

● ITALIEN (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Luisa de Michelis (première B, lycée International, *Saint-Germain-en-Laye*) ; *2e prix* : Carole Bollani (première C, lycée Paul-Langevin, Martigues, Bouches-du-Rhône) ; *3e prix* : non décerné.

● VERSION LATINE (Premières A, B, C, D). — *1er prix* : Myriam Guillemot (première C, lycée Gay-Lussac, Limoges) ; *2e prix* : non *décerné* ; *3e prix* : Pierre Cordier (première A, lycée Henri-IV, Paris). Anne-Marie Turean (lycée Saint-Just, Lyon).

● THEME LATIN (Premières A, B, C, D). — *1er prix* : Jean-Sylvestre Coquin (première A, lycée Hélène-Boucher, Paris) ; *2e prix* : *Laurent Musy* (première C, lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) ; *3e prix* : non décerné.

● VERSION GRECQUE (Premières A, B, C, D). — *1er prix* : Isabelle *Duperon* (*première A, lycée* Balzac, Tours) ; *2e prix* : Frédérique Jacquemain (première C, lycée Léonard-Limosin, Limoges) ; *3e prix* : Pierre-André Maus (première *C, lycée Henri-IV, Paris*).

● HISTOIRE (Premières A, B, C, D). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : *non décerné* ; *3e prix* : Jean-Michel Culioli (première C, lycée Masséna, Nice).

● GEOGRAPHIE (Premières A, B, C, D). — *1er prix* : Pierre Poinsignon (première C, lycée *Charlemagne*, Thionville, Moselle) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Pascal Vilge (première C, lycée Charlemagne, Thionville, Moselle).

● EDUCATION MUSICALE (Premières A, B, C, D, E, F 8). — Aucune récompense n'a *été* décernée.

● SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (Première B). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : non décerné.

● CONSTRUCTION (Premières F1, F2, F3). — *1er prix* : *Pascal* Veillant (première F3, lycée H.-Loritz, Nancy) ; *2e prix* : Dominique Engels (*première* F2, lycée Edouard-Branly, Amiens) ; *3e prix* : non décerné.

### Classes terminales

● COMPOSITION FRANÇAISE (terminales A, B, C, D, E). — *1er prix* : Sophie Roux (terminale C, lycée *Louis-le-Grand, Paris*) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Pierre Vilar (terminale A, lycée Henri-IV, Paris).

● *PHILOSOPHIE* (terminale A). — *1er prix* : Florence Phelippot (lycée d'Etat mixte de Pontoise) ; *2e prix* : Emmanuel Minel (lycée Jeanne-d'Arc, Rouen).

● *PHILOSOPHIE* (terminales B, C, D, E). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Sophie Roux (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix* : non décerné.

● HISTOIRE (terminales A, B, C, D). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix ex aequo* : Frédéric Lamoine (terminale C, lycée *Louis-le-Grand, Paris*) ; Vincent Muller (terminale A, lycée des Pontonniers, Strasbourg).

● GEOGRAPHIE (terminales A, B, C, D). — *1er prix* : Nathalie Lesbre (*terminale C, lycée Louis-le-Grand*, Paris) ; *2e prix* : Philippe Henrotte (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix* : non décerné.

● SCIENCES NATURELLES (terminale D). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Florence Vailiaud (lycée Montaury, Nîmes) ; *3e prix* : Alexandre Beugnot (lycée Leconte-de-Lisle, Saint-Denis, La Réunion).

● *MATHEMATIQUES* (terminales C, E). — *1er prix* : Benjamin Enriquez (terminale C, lycée Saint-*Charles, Marseille*) ; *2e prix* : *Olivier* Lafitte (terminale C, lycée d'Etat mixte François-Magendie, Bordeaux) ; *3e prix* : Philippe Kahn (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris).

● SCIENCES PHYSIQUES (terminales C, D, E). — *1er prix* : Bruno Rostand (terminale C, lycée *international* de Saint-Germain-en-Laye) ; *2e prix* : Benjamin David Enriquez (*terminale C*, lycée d'Etat Saint-Charles, Marseille) ; *3e prix* : Yves *Chateau* (terminale *C*, lycée d'Etat, Le Creusot).

● EDUCATION MUSICALE (terminales A, B, C, D, E, F 8). — *1er prix* : Mathieu Duplay (terminale C, lycée International de Saint-Germain-en-Laye) ; *2e prix* : Anne Chevallereau (terminale A, lycée Emmanuel-Mounier de Châtenay-Malabry, Hauts-de-Seine) ; *3e prix* : non décerné.

● *SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES* (terminale B). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : *non décerné*.

● CONSTRUCTION MECANIQUE (terminale E). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Jean-Michel Chesnoy (lycée de Troyes) ; *3e prix* : non décerné.

● ECONOMIE GENERALE OU ECONOMIE ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE (terminales G 1, G 2, G 3). — *1er prix* : Béatrice Pouligny (terminale G 1, lycée Choiseul, Tours) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE : construction mécanique (terminale F 1). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : François Hermann (lycée F.-Bazin, Charleville-Mézières) ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE : électronique (terminale F 2). — *1er prix* : Yves Gandon (lycée Diderot, Paris) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Eric Anselme (lycée René-Perrin, Ugine, (Savoie).

● TECHNOLOGIE : électrotechnique (terminale F 3). — *1er prix* (ex-aequo) : Jacques Reumont (lycée du Hainaut, Valenciennes) ; Gilles Boron (lycée Nicéphore-Niepce, *Chalon-sur-Saône*) ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE : génie civil (terminale F 4). — *1er prix* : François Dufort (lycée Caraminot, Egletons (*Corrèze*) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE : physique et électricité (terminale F 5). — *1er prix* : Simone Barthel (lycée Jean-Rostand, Strasbourg) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE : chimie (terminale F 6). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Laurent Pegorier (Ecole nationale de chimie, Paris).

● TECHNOLOGIE : sciences biologiques - *option* biochimie (*terminale F 7*). — *1er prix* : Philippe *Manquant* (*lycée Georges-de-La-Tour*, Metz) ; *2e prix* : Véronique Segault (lycée Arthur-Varoquaux, Tomblaine) ; *3e prix* : Thierry Lamer (lycée Jules-Ferry, Cannes).

● TECHNOLOGIE : sciences biologiques - option biologie (terminale F 7). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Christine Muller (lycée Georges-de-La-Tour, Metz).

● TECHNOLOGIE : sciences médico-sociales (terminale F 8). — *1er prix* : *non décerné* ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Véronique Dilliére (lycée Frémin, Bondy, (Seine-Saint-Denis).

● TECHNOLOGIE : équipement technique du bâtiment (terminale F 9). — *1er prix* : Denis Bugeia (lycée Diderot, Marseille) ; *2e prix* : *non décerné* ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE : microtechniques (terminale F 10). — *1er prix* : *Laurent* Touroude (lycée technique, Levallois-Perret, (Hauts-de-Seine) ; *2e prix* : Robert Ballot (lycée Diderot, Paris) ; *3e prix* : Pascal Reau (lycée technique, Levallois-Perret).

● TECHNOLOGIE : informatique (terminale H). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* (ex-aequo) : José Paes (Ecole nationale de commerce, Paris) ; Denis Crimotel (lycée Roosevelt, Reims).

### Concours commun

● DESSIN (première et terminales). — *1er prix ex aequo* : Laurent Le Forban (terminale A 7, lycée Zola, Aix-en-Provence) ; Sophie Le Normand (terminale A 7 bis, lycée Dumont-d'Urville, Toulon) ; *3e prix* : Olivier Chabanis (première A 7, lycée Ampère, Lyon).

# L'enseignement privé à l'heure du compromis

**C'est fait ! La phase de consultations sur l'avenir de l'enseignement privé commencée le 25 janvier par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, vient de s'achever. Pendant ces quatre mois, il a reçu, écouté, quarante-huit interlocuteurs, personnalités ou délégations. Sans mot dire.**

**Comme il était prévu, il lui incombe désormais de présenter ses conclusions au gouvernement. Le ministre tiendra compte de ses avis, mais surtout, à n'en pas douter, de ceux du président de la République, pour élaborer ensuite le projet qui servira de base aux négociations.**

**Le Parlement se prononcera ensuite sur les futures dispositions destinées à modifier les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé. Les établissements sous contrat avec l'Etat relèvent à 95 % de l'enseignement catholique, qui sera un interlocuteur privilégié du ministre.**

**L'heure, aujourd'hui, est au compromis.**

## Une marge étroite

« JE n'ai aucune raison de changer de politique en changeant d'état », déclarait, lors de la conférence de presse du 24 septembre 1981, M. François Mitterrand, en réponse à une question sur l'avenir de l'enseignement privé. En d'autres termes, le président de la République s'engageait à appliquer le programme du candidat socialiste qu'il était encore quelques mois auparavant. Un programme qui tient en une définition : *« un grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale »*. Objectif à atteindre sans précipitation ni contrainte, après discussion et négociation.

Pour n'être pas lui-même un produit de l'école laïque, M. Mitterrand n'ignore pas cependant que l'école privée a bénéficié, dans les années qui ont précédé son élection, de privilèges difficilement défendables par un républicain. De même reconnaît-il ce qu'il doit aux militants du camp laïque. Surtout le président de la République ne peut qu'être sensible au débat philosophique qui sous-tend l'idée de laïcité. Respectueux des différences, il est devenu lui-même un laïc. Et c'est sans doute à ce titre qu'il se montre soucieux de *« veiller à ce que soit préservée, surtout dans ce domaine, l'unité nationale. (...) On ne construira pas cette unité en commençant par la défaire »*, a-t-il affirmé.

### DES LIENS CONTRACTUELS

**Depuis 1959, les relations entre l'Etat et l'enseignement privé subventionné relèvent de deux types de contrats :**

**— Le contrat simple : l'Etat paie les salaires des enseignants (agréés) et les charges sociales. Les frais de fonctionnement sont à la charge des écoles, donc des familles, mais les municipalités peuvent y participer. Les contrats simples prédominent dans l'enseignement primaire, mais leur nombre est en diminution.**

**— Le contrat d'association : l'Etat paie les salaires des enseignants (contractuels), les charges sociales, et participe aux frais de fonctionnement (forfait d'externat). Les établissements doivent respecter les règles générales de l'enseignement public et se soumettre au contrôle financier et pédagogique de l'administration.**

Tâche délicate s'il en est. Tant il est vrai que l'existence d'un enseignement privé — aidé par l'Etat — traditionnellement divise. Les partis de l'opposition y trouvent aujourd'hui un thème inespéré de rassemblement. Leurs propres extrémistes opposent sans vergogne la liberté de l'enseignement — qu'ils prétendent incarner — à « l'endoctrinement marxiste » dont seraient victimes les élèves de l'école publique. Ces propos outranciers pourraient prêter à sourire s'ils n'étaient animés du seul désir de revanche de la part de ceux qui, Mme Alice Saunier-Seïté en tête, n'ont jamais eu que mépris pour... la liberté des autres. De tels propos font encore peu recette et l'autre camp a, lui aussi, ses extrémistes. Pour eux, la solution se résume à deux slogans : *« abrogation immédiate des lois anti-laïques »* et *« à école publique fonds publics, à école privée fonds privés »*.

Entre ces extrêmes, la marge de manœuvre est étroite : si l'héritage ne peut être maintenu en l'état, il ne paraît guère plus raisonnable de faire disparaître totalement un système qui a plus d'une justification et d'un défenseur.

En une vingtaine d'années, les établissements catholiques « sous contrat » se sont peu à peu rapprochés de l'enseignement public, avec, notamment, les mêmes programmes, les mêmes horaires, des enseignants payés et inspectés par l'Etat. Profitant par ailleurs de la liberté et de l'autonomie dont ils disposent, ils ont peu à peu négligé leur mission confessionnelle pour répondre à un autre besoin, dans le *« respect des consciences »* dont la loi Debré leur fait obligation. L'enseignement privé est devenu un recours, une soupape de sécurité pour les enfants qui ne sont plus à l'aise à l'école publique. Qu'ils recherchent un renforcement de la discipline ou une liberté d'innovation pédagogique, des facilités d'accueil en dehors des heures de classe ou la possibilité de participer avec les enseignants à l'action éducative, les parents trouvent dans le réseau d'enseignement privé une diversité de réponses. Des réponses qui, même si elles existaient dans l'enseignement public — trop souvent caractérisé par l'échec et le malaisé — leur seraient inaccessibles en raison de la rigidité de la carte scolaire. Financée par l'Etat, l'école privée n'est pas, en outre, à quelques exceptions près, une *« école de riches »*.

Même s'ils n'y ont pas recours, la majorité des Français y sont attachés, qu'ils soient chrétiens ou non, électeurs de gauche ou de droite. Autant de raisons d'embarras pour l'actuelle majorité que pour l'Eglise catholique, confrontée, d'une part, à la déconfessionnalisation de son école, d'autre part, à la nécessité de ne pas ignorer les chrétiens présents dans l'enseignement public.

C. A.

## Réalismes

*(Suite de la première page.)*

Certes, la loi Guermeur a permis d'améliorer la situation des maîtres. Mais, en même temps, elle a renforcé le caractère propre. C'est ainsi que l'Etat ne contrôle plus la nomination des chefs d'établissement qui sont mis en place avec l'accord des évêques, et qui choisissent eux-mêmes les enseignants. Surtout, les établissements sous contrat d'association fonctionnent « à guichets ouverts », c'est-à-dire qu'ils peuvent à leur gré ouvrir des classes et recruter des enseignants, l'Etat n'ayant que le droit de... payer. Enfin, la loi Guermeur a introduit une confusion, source de litiges entre écoles et municipalités en ne précisant pas la nature de la collectivité publique tenue de participer aux frais de fonctionnement (forfait d'externat).

M. Savary a d'ores et déjà pris des dispositions qui peuvent être considérées comme les prémices de modifications législatives. *« Les communes devront verser une participation déterminée par négociation directe entre elles et les établissements »*, exposait-il le 28 avril dernier à l'Assemblée nationale, à la suite de jugements rendus par plusieurs tribunaux administratifs. Un mois plus tard, il publiait au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* (1), une note demandant aux commissaires de la République et aux recteurs de lui transmettre désormais, pour décision, *« toutes demandes d'ouverture dans un établissement privé sous contrat d'une classe ou d'une section appelée à assurer une formation »* menant à un brevet de technicien supérieur. Un pas vers la prise en charge, négociée, par les communes des dépenses de fonctionnement, un autre vers le contrôle par l'Etat des ouvertures de classes.

Quant au projet de budget pour 1983, considéré comme un test par les deux parties, il devrait concilier sans peine deux exigences : le maintien de l'aide à l'enseignement privé et une progression équivalant à celle de l'enseignement public.

Au-delà de l'avenir immédiat, l'incertitude demeure. Attentif, discret, réputé pour être un habile négociateur, M. Savary a choisi de prendre son temps. Apparemment rassurante, tant pour les responsables de l'enseignement catholique que pour ceux de l'UNAPEL, la *« lenteur »* met en revanche dans l'inconfort les personnels des écoles privées, qu'ils soient demandeurs de l'intégration ou partisans du *statu quo*.

De leur côté, les forces syndicales et politiques qui soutiennent le gouvernement — et en particulier la FEN, la C.F.D.T., le parti socialiste — le pressent maintenant d'accélérer le mouvement.

Si l'argument de l'enseignement privé n'a guère servi l'opposition lors des élections législatives, nul n'oublie que l'année 1983 sera marquée par l'échéance des élections municipales. Dans l'entourage même du président de la République, on se préoccupe du calendrier : certains pronostiquent pour septembre prochain l'annonce des négociations qui devraient s'ouvrir avant les élections pour se terminer au-delà de la date du scrutin. Le projet de loi, selon toute vraisemblance, ne serait pas soumis au Parlement avant l'automne 1983.



*(Dessin de CHENEZ.)*

Le hasard n'étant sans doute pas seul à bien faire les choses, M. Savary aura, face à lui, un autre habile négociateur, aussi courtois et discret que lui, le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui, avec le président de l'UNAPEL, s'emploie à calmer les esprits en se situant sur le terrain du dialogue. Il est certes, pour eux, des aspects non négociables (le caractère propre et le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement, par exemple). Ces mêmes aspects, pour les laïcs, ne sont pas acceptables.

### Pas de miracle

En l'absence d'informations officielles, les réflexions du parti socialiste ont, bien sûr, valeur de référence, même si elles n'engagent pas le gouvernement. La délégation nationale à l'éducation du P.S., dans un premier temps, suggère de clarifier la situation en généralisant les contrats d'association et en les renforçant de façon à permettre un contrôle de l'Etat plus satisfaisant. Cette condition passerait par la mise en œuvre d'une carte scolaire dans l'enseignement privé (en contrepartie d'un assouplissement de celle de l'enseignement public), la négociation par les municipalités de leur participation aux dépenses de fonctionnement (forfait d'externat) et l'exercice des libertés pour les personnels et les parents. Dans une seconde étape, il conviendrait, pour le P.S., de proposer des contrats d'intégration *« attractifs »*, sans déplacement des personnels.

Le parti socialiste insiste tout particulièrement sur la nécessité de créer dans l'opinion publique un consensus sur l'école, et d'associer aux nouvelles dispositions législatives sur l'enseignement privé la nécessaire rénovation de l'enseignement public. En l'affirmant lui aussi le 9 mai au Bourget, M. Savary a certes pris le risque de décevoir des militants laïques, mais il a ainsi fait preuve de courage. Celui de dire que *« l'école publique ne guérira pas d'un miracle »*, de préciser que *« le redressement sera long »* et qu'il *« coûtera à chacun »*.

C'est en effet la vraie démarche, la seule susceptible d'emporter l'adhésion du public. Il y faudra certes des moyens, mais pas seulement. A ceux qui exigent la restitution à l'enseignement public des crédits alloués à l'enseignement privé — restitution qui serait accompagnée de celle de la plupart des élèves, — il est aisé de démontrer que là n'est pas le remède magique.

M. Savary devrait bénéficier en ce sens du relais des plus importantes organisations syndicales et de parents d'élèves. L'évolution même de toutes les composantes du Comité national d'action laïque (2) tend à le prouver. Toutes acceptent désormais d'ajouter à leurs revendications — par ailleurs plus réalistes qu'auparavant — sur l'enseignement privé l'urgence d'améliorer la qualité de l'enseignement public. Des décisions telles que la revalorisation des traitements d'instituteurs ont visiblement contribué à faire sauter des obstacles.

Avec le CNAL, la plupart des partenaires semblent ainsi s'accorder aujourd'hui sur cette double perspective — à l'appui de laquelle la décentralisation sera un atout non négligeable — déjà affichée par le parti socialiste comme par le parti communiste (3), par la C.F.D.T. comme par la C.G.T. Et, à sa façon, par le camp du privé, qui se veut un modèle pour le service public.

Déjà les expressions « autonomie », « projet éducatif », « communauté scolaire », « équipe pédagogique et éducative » ont pris leur place dans les circulaires officielles destinées à l'ensemble des établissements. Un vocabulaire que les pédagogues de l'école privée ne sauraient renier.

Au-delà des querelles partisanes, ce sont l'avenir des jeunes et, avec eux, celui du pays qui sont le véritable enjeu. Ouvrir, en l'isolant, le seul dossier de l'avenir de l'enseignement privé, c'était prendre le risque de crisper un peu plus les passions, de diviser au lieu de rassembler, dans un contexte économique qui a d'autres urgences. S'attacher au contraire à donner un autre souffle à l'ensemble du système éducatif, c'est tenir compte avec réalisme de ces urgences. *« Le vrai débat, le véritable enjeu*, déclarait M. Mauroy le 9 mai, *ne se situent pas entre l'école privée et l'école publique, mais entre l'école d'hier qu'il faut changer et l'école de demain qu'il faut construire avec tous. »* Un grand service public unifié et laïque, n'est-ce pas d'abord la qualité de l'enseignement pour tous, avec la participation de toutes les parties prenantes et dans le respect des différences.

CATHERINE ARDITTI.

(1) B.O.E.N. du 27 mai 1982.

(2) Le CNAL regroupe la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, la Fédération des conseils de parents d'élèves, et les délégués départementaux de l'éducation nationale.

(3) M. Georges Marchais a déclaré le 10 juin à Antenne 2 : *« Nous sommes pour un grand service public, laïc, gratuit et naturellement pluraliste. Cela ne signifie pas que nous voulions interdire aux parents qui le souhaitent d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées. Mais la grande question que se posent la jeunesse, les parents et les enseignants, le grand problème qu'ils ont à résoudre, c'est la crise très profonde de l'école (...) »*

## L'ÉVOLUTION DE 1959 A 1981

# L'avènement du libéralisme

S'AGISSANT de la question scolaire, le recours à l'histoire récente est nécessaire. Ne serait-ce que pour ramener à leur juste mesure certains discours partisans des deux bords qui, pour les besoins de la cause, créent un effet de perspective trompeur. A les croire, l'enjeu serait essentiellement religieux, qu'on l'entende positivement — respecter la liberté de conscience — ou négativement — s'opposer à une offensive cléricale rétrograde. Discours opposés mais parallèles, dont l'efficacité est de se légitimer l'un l'autre. C'est là s'en tenir à l'apparence polémique d'une évolution sociale et culturelle bien plus profonde.

Paradoxalement, la novation introduite par la Ve République — le financement par la puissance publique d'établissements d'enseignement privés — correspond à une laïcisation de la question scolaire. Le point d'arrivée, tel que l'établit le dispositif législatif toujours en vigueur, n'est pas tant l'aide et l'encouragement de l'Etat à un enseignement confessionnel que, *plus fondamentalement, une redéfinition de l'institution scolaire dans son ensemble et* des notions de service public, d'unité et de normes nationales héritées de la IIIe République. Au fil des lois du 31 décembre 1959, du 1er juin 1971 et du 25 novembre 1977, l'Etat ne s'est pas contenté de *reconnaître l'Eglise dans une de* ses activités militantes — l'éducation, — il a progressivement investi l'école privée — en majorité catholique — d'une mission d'intérêt général. En témoignent sans aucun doute, au fil de ces quelque vingt années, les débats qui traversent les deux camps en présence : inquiétude du *clergé sur la déconfessionnalisa*tion de fait de l'enseignement catholique (la motivation religieuse n'interviendrait, comme raison prioritaire, que pour 9 % des familles des établissements privés, selon un sondage récent (1) ; réflexion des laïcs sur l'assouplissement du service public d'éducation (la notion de « *choix des familles* » devient un des *leitmotive* des « consommateurs d'école I »).

En somme, l'héritage, par rapport auquel la nouvelle majorité politique et M. Alain Savary devraient se déterminer, est l'émergence progressive, dans les comportements des usagers comme dans la pratique institutionnelle, d'un « *libéralisme scolaire* », porteur d'un nouveau modèle éducatif où l'égalité n'est plus associée à l'unité mais à la diversité, où, à la norme unique, succèdent les valeurs de concurrence et d'émulation. Tel est le retournement décisif. Et l'on en voudra pour preuve le fait que, *bien plus que l'enseignement de la foi, ce sont le libre choix de* l'établissement *et* le refus des contraintes de la carte scolaire qui soudent les défenseurs de l'enseignement privé.

Pour autant, l'évolution ne fut pas linéaire, et l'on peut même dire qu'elle ne fut pas jouée d'avance, c'est-à-dire dès 1959, dès la première loi d'aide à l'enseignement privé à laquelle est associé le nom de M. Michel Debré.

*La loi « Debré » de 1959 n'est* pas, à l'origine, un texte doctrinal qui contiendrait la philosophie précise de toutes les évolutions futures. Elle est plutôt un texte de nécessité : il importe, d'abord, de répondre à la demande sociale d'éducation. L'expansion scolaire impose de rassembler ; dans l'effort éducatif, personne ne sera de trop. Tel est le message essentiel à un moment où l'enseignement privé représente 15,4 % des effectifs des écoles primaires, 40 % des élèves du second degré et 44,7 % de ceux du technique

De ce pragmatisme découle l'ambiguïté originelle. Devant l'urgence, deux méthodes sont envisageables : *unifier toutes les* forces éducatives existantes ou renforcer les deux réseaux avec leurs spécificités. En somme, concentrer ou diversifier. Or la loi Debré donnera lieu aux deux interprétations : pour la bonne raison qu'elle est le résultat d'un affrontement *entre* les tenants de chacune des deux thèses, au sein même du gouvernement. Car le camp laïc n'en est pas absent : c'est une commission présidée par Pierre-Olivier Lapie, ancien ministre (S.F.I.O.) de l'éduca*tion nationale* et *ancien* vice-président de la Ligue de l'enseignement, qui est chargé de l'étude préalable des « rapports entre l'Etat et l'enseignement privé » ; c'est un socialiste, André Boulloche, qui est alors ministre de l'éducation nationale.

Au conseil des ministres, l'accord se fait rapidement sur les trois formules proposées aux établissements privés : l'intégration, le contrat d'association, le contrat simple. Le débat ne porte pas sur le dispositif concret mais sur le premier article du projet de loi, qui en définit le cadre général. *La bataille a pour objet une inversion de paragraphes et* la place d'une phrase sur le « caractère propre » des établissements privés ! M. Antoine Pinay, ministre des finances, et les ministres issus du M.R.P. veulent, d'une part, que le respect pour l'Etat de la liberté de l'enseignement soit proclamé avant que ne soient mentionnés les contrats qui impliquent un contrôle étatique et, d'autre part, que l'obligation faite à l'enseignement privé conventionné d'un « *respect total de la liberté de conscience* » *soit accompagnée*, dans la même phrase, d'une confirmation de leur « *caractère propre* ». La discussion est vive. Selon Pierre Viansson-Ponté, qui en rend compte dans nos colonnes (*le Monde* du 17 décembre 1959), M. Pinay proteste « *avec une violence inhabituelle* », quitte la salle des délibérations avant la fin du débat et s'attire cette réplique du général de Gaulle : « *Vous en êtes resté au temps de la IVe République !* » Le même général qui aurait alors dit, en substance : si *nous ne sommes* pas capables, *nous*, en ce moment, d'amorcer l'acheminement vers l'unité scolaire, alors le pays est voué à la dualité et pour longtemps.

Il n'est pas indifférent de noter que, à l'Assemblée, le rapporteur de la loi est Olivier Giscard d'Estaing, frère du futur président de la République, qui prédit « *une prolifération d'établissements privés* » et revendique la « *concurrence* » entre public et privé.

Le libéralisme scolaire a désormais marqué un point décisif, que confirmera le 15 novembre 1977 une nouvelle loi, présentée par M. Guy Guermeur, alors président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. La spécificité et l'indépendance des établissements sous contrat sont renforcées. C'est désormais le chef d'établissement, et non le recteur d'académie, qui propose les enseignants à nommer, en cas de poste vacant. Ces derniers « *sont tenus au respect du caractère propre de l'établissement* ». Et leur formation initiale et continue est financée par l'Etat, dans les mêmes conditions que pour l'enseignement public, bien que devant être assurée « *dans le respect* » de ce même « *caractère propre* ».

Ainsi, d'une nécessité quantitative — faire face aux besoins scolaires — en est-on venu à une exigence qualitative — instaurer des valeurs de recours et de concurrence au sein du *système éducatif*. L'enseignement privé ne se contente plus d'être une structure d'appel des familles, en fonction du jugement qu'elles portent sur l'enseignement public. Il met en œuvre un modèle alternatif, rompant avec la tradition jacobine et unitaire : ce projet, caressé par les responsables de l'enseignement catholique, d'un « *service national d'éducation* », associant des établissements divers, publics ou privés, tous investis identiquement d'une « *mission de service public* », entre lesquels les parents auraient le libre choix, quels qu'en soient les critères (de discipline, de « qualité » des maîtres, d'idéologie, de pédagogie novatrice...). Telle est la tendance. On est loin du simple respect de la « liberté de conscience ».

EDWY PLENEL.

## 1971-1981 : une construction systématique

La polémique se dénouera à l'Assemblée nationale, où un amendement à l'article premier reprend les propositions faites en conseil des ministres et est accepté par le gouvernement. André Boulloche démissionne. L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre est rassurée. Pour autant l'ambiguïté n'est pas levée, la version définitive soumet les établissements sous contrat à la règle commune tout en reconnaissant leur spécificité : ils conservent leur « *caractère propre* » mais sont *obligés d'accueillir*, « *dans le respect total de la liberté de conscience* », « *tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance* ». Le 28 janvier 1963, une circulaire du ministre de l'intérieur, M. Roger Frey, aux préfets s'inquiète de « *difficultés* » et de « *retards préjudiciables* » dans l'application de la loi Debré. Rétrospectivement (2), l'enseignement catholique estime que « *les premiers décrets d'application de la loi durcissent ses deux premières tendances, la tendance à l'aide provisoire, la tendance à l'intégration progressive* », plutôt qu'ils *ne confortent la troisième* (« *l'ébauche d'une charte de la liberté de l'enseignement* »). Ainsi est-il dit que les classes sous contrat d'association doivent se plier, non seulement aux horaires, mais aux « *méthodes* » de l'enseignement public. Ainsi un délai de cinq ans d'existence est-il *imposé* aux écoles *pour pouvoir passer un contrat* avec l'Etat, ce qui limitait nécessairement le développement de l'enseignement privé. Il y aura donc une seconde bataille.

La loi Debré limitait la durée totale des contrats simples, offerts aux écoles primaires, à douze ans, à compter du 31 décembre 1959. Il s'agit donc de savoir si, en 1971, le dispositif sera confirmé.

Or, les animateurs du Comité national d'action laïque (CNAL) croient pouvoir obtenir gain de cause et enrayer le renouvellement de la loi Debré. Ils affirment, aujourd'hui, avoir obtenu des assurances en ce sens du premier ministre d'alors, M. Chaban-Delmas, qui leur aurait déclaré :

« *L'enseignement public est le donjon, l'enseignement privé est une tour poivrière qu'il faut intégrer au dispositif d'ensemble.* » Surtout, par l'intermédiaire de M. Edgar Faure, des rencontres discrètes ont lieu entre représentants du CNAL et responsables catholiques.

Déconvenue au bout du compte. Par un arbitrage personnel du président de la République, la réconciliation ainsi ébauchée échoue : revendiquant publiquement la « *responsabilité de cette décision* », Georges Pompidou tranche en faveur de la pérennisation des contrats simples. Mme Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, se demande aujourd'hui s'il ne faut pas voir dans ce choix « *les conséquences indirectes des événements de mai 1968 et la nécessité qu'auraient ressentie les gouvernements de contrebalancer l'influence d'une école publique en laquelle ils n'auraient plus eu la même confiance* ».

Advient donc la loi du 1er juin 1971, qui rend définitif le dispositif provisoire de 1959 : le principal critère d'obtention du contrat d'association devient un « *besoin scolaire reconnu* », dont l'appréciation est imbriquée à la notion de caractère propre, donc à la liberté de choix des familles.

(1) *L'Express*, du 5 au 11 mars 1982.

(2) Cf. *Enseignement catholique, actualités*, février-mars 1980, nos 66-67 : « Il y a vingt ans, la loi Debré... »

LES POSITIONS DE L'ÉPISCOPAT

# Ne varietur

LES partisans de l'école *catholique*, qui réclamaient à cor et à cri voici quelques mois que les évêques français prennent position et les soutiennent, étaient mal informés. Ils auraient pu savoir que, en *octobre* 1981 encore, l'épiscopat s'était prononcé. Dans un sens et en des termes qui n'apportaient guère de nouveauté.

Depuis le Haut Moyen Age, depuis les premières écoles monastiques, les écoles épiscopales et les écoles rurales du sixième siècle, l'Eglise catholique a lié son rayonnement et son essor à sa tutelle sur des lieux d'éducation et d'instruction.

Dans l'histoire de notre pays, elle n'y a jamais renoncé, y compris sous le monopole de l'université impériale. A la fin du siècle dernier, l'opposition de la majorité des catholiques à la République, au moment du *vote des* grandes lois laïques, n'a qu'exacerbé de fait un antagonisme plus profond. Celui qui repose *sur une vision différente* de l'homme et de la société.

L'Eglise se doit de proposer la foi à *tout individu* et de le *former* en référence à la vérité qu'elle *détient* par la révélation. *Démarche positive, qui s'accommode* mal d'une laïcité respectueuse de toutes les croyances *religieuses placées sur le même* pied, encore moins d'un laïcisme militant pour lequel le bien-fondé de ces *croyances* est suspect ou aberrant. Même le concile Vatican II, dont les observateurs reconnurent qu'il ménageait une ouverture sur la liberté religieuse, rappelait, dans la « *Déclaration* sur l'éducation chrétienne » (13 et 14 octobre 1965), *« aux parents catholiques le devoir de confier leurs enfants, où et quand ils le peuvent, à des écoles catholiques, le devoir de soutenir celles-ci selon leurs ressources et de collaborer avec elles pour le bien de leurs enfants »*.

Pourtant, en France notamment, des évolutions s'étaient dessinées ces dernières *décennies. L'expérience* des prêtres-ouvriers, née en 1943, et le développement de l'action catho*lique mettaient de plus en plus* l'accent sur une présence accrue des chrétiens au monde. Le *compagnonnage* et la fraternité vécue pendant la guerre n'y étaient pas étrangers. La société *civile* et l'Eglise s'interpénétraient davantage. Un grand nombre de croyants s'attachaient, sans renoncer à témoigner de leur foi, à le faire sur les lieux mêmes de vie, voire de luttes, des autres hommes. Beaucoup poussèrent à la sécularisation de certaines structures ; ainsi de la « déconfessionnalisation » de la C.F.T.C., devenue, en 1964, C.F.D.T.

## Aucune dissonance

Une déclaration de l'assemblée plénière de l'épiscopat parut consacrer cette *évolution. Les* évêques français réunis à Lourdes écrivent, le 14 novembre 1969, qu'*« il serait insuffisant de dire notre respect à ceux qui travaillent dans cet immense secteur de l'éducation nationale. C'est l'école publique elle-même qui a droit à l'estime des catholiques et de leurs pasteurs. »* Et, nuance de taille, par rapport aux directives conciliaires : le choix par les parents de l'une ou l'autre *école*, *« effectué en conscience, ce choix est légitime et respectable »*.

Mais l'évolution est bien fragile. On le verra les mois suivants. A la veille de l'examen, par le gouvernement et le Parlement, du renouvellement de la loi Debré, des rencontres avaient lieu entre les dirigeants du CNAL et *des* responsables du Secrétariat général à l'enseignement catholique. Dans *l'Heure laïque* (1), l'un *des acteurs* de ces rencontres, M. Jean Cornec, raconte quelle fut cette approche de réconciliation. La décision brutale du président de la République, Georges Pompidou, en décembre 1970, de pérenniser les contrats simples ruina ce rapprochement. La pérennisation des contrats simples confortait l'enseignement catholique. Selon *les Informations catholiques internationales* que citent les deux auteurs, le président Pompidou *« et son entourage, agacés de voir les évêques français tolérer sinon encourager une certaine contestation de l'ordre établi. »*, auraient *envoyé* le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, M. Pierre Billecocq, négocier un accord directement avec le Saint-Siège.

Cet épisode habitait vraisemblablement les mémoires lorsque, après la visite de M. François Mitterrand au pape Jean-Paul II, en février dernier, l'Elysée laissa percer que les problèmes de l'Eglise en France, *dont* celui de l'enseignement privé, avaient été abordés *« avec le souci d'éviter toute ingérence dans les affaires intérieures des deux parties »*. Entre-temps, l'assemblée plénière de l'épiscopat *français* avait, à nouveau, débattu de l'école. Le 30 octobre 1981, après avoir souligné l'importance qu'ils assignent à la recherche de solutions pour remédier à l'échec scolaire, les évêques ont rappelé *« fermement leur attachement à l'école catholique, à son projet éducatif propre et aux moyens indispensables à sa mise en œuvre »*. « *On ne saurait*, ont-ils ajouté, *sans porter atteinte à l'unité de notre pays et à la paix sociale, renoncer à la liberté effective de l'enseignement, à la responsabilité des parents dans l'éducation et le choix du type d'école.* »

Attachement repris à leur compte par les évêques qui, ces derniers mois, ont pris la parole au cours de rassemblements organisés en faveur de l'enseignement catholique. Pour le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, l'école catholique *« dont l'existence ne menace personne » « n'est pas de droit divin ; (...) elle existe parce que des familles, venant d'horizons culturels sociaux et religieux de plus en plus divers, ont reconnu dans le projet éducatif, tel qu'il est présenté et vécu dans nos écoles, un espace complet que la laïcité la plus ouverte ne saurait donner pour une éducation dans toutes ses dimensions humaines »*.

Quelques jours auparavant, à Epinal, Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié et actuel président de la conférence épiscopale, avait en termes mesurés affirmé que les évêques seront *« toujours constructifs, tout en demeurant vigilants et fermes sur les points fondamentaux qui garantissent (...) une liberté scolaire authentique et effectivement viable »*. Il avait appelé *« l'heure de la solution stable du problème scolaire dans l'harmonie et la complémentarité, selon le vœu évident de toute la nation »*.

Sauvegarde d'un équilibre au sein de la cohésion nationale, reconnaissance de valeurs complémentaires dans les deux systèmes scolaires, comme l'avait souligné Mgr Jean-Marie Lustiger, le 24 avril à Pantin, comme l'a répété Mgr Jean Honoré, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, en mai aux journées nationales de l'UNAPEL : les évêques français insistent aujourd'hui sur ces thèmes de respect des différences dans une société pluraliste de refus d'un modèle unique.

Ils le font sans qu'aucune dissonance se glisse dans le magistère de l'Eglise catholique. Pas même une petite voix discordante de la part d'évêques à la tonalité « sociale ». Un pasteur particulièrement sensible au sort des déshérités de son diocèse, comme Mgr Saudreau, évêque du Havre, observe même que, *« dans un monde éclaté et sécularisé »*, l'école catholique est plus que jamais justifiée. Que minoritaires, et dans leur *« diaspora »*, les chrétiens *« ont un besoin croissant de lieux de ressourcement et de visibilité »*. Et que l'école catholique peut être l'un de ces lieux. Comme elle peut être *« symbolique de l'accueil apporté par le christianisme aux gosses refoulés par l'école publique, aux plus pauvres du pays »*

Il n'en reste pas moins qu'à l'intérieur de l'Eglise, ce choix constant de la hiérarchie en faveur de l'école catholique n'est pas partagé par tous. Pas, en tout cas, par ces militants de l'Action catholique ouvrière de Sarcelles et de Saint-Brice (Val-d'Oise), par exemple, qui ont écrit *« leur désapprobation profonde »* de la présence de Mgr Lustiger au rassemblement de Pantin : *« Il est plus que regrettable que l'Eglise continue à encourager l'école privée »*. Pas, non plus, par les milliers de chrétiens du mouvement des équipes enseignantes, qui, travaillant dans l'enseignement public, ne cessent de clamer que *« vivre habituellement dans un contexte de laïcité* (leur) *apparait positif et nécessaire, même pour l'éveil de la liberté »* et que *« la laïcité est un bien commun de notre culture »*.

CHARLES VIAL.

(1) *L'Heure laïque*, par MM. Jean Cornec et Michel Bouchareissas. Editions Clancier-Guénaud, 1982, 343 p., 70 F.

### JUIFS ET PROTESTANTS

Le projet d'intégrer les écoles privées sous contrat concerne aussi — mais à une tout autre échelle — les établissements protestants et juifs. Il existe, en effet, quelques écoles protestantes à Paris, à Strasbourg, à Nîmes et à Marseille, qui groupent moins d'un millier d'élèves. En fait, il s'agit surtout d'établissements d'« inspiration protestante » dont les élèves, souvent, sont en majorité non protestants. Plusieurs accueillent des handicapés ou des cas sociaux. Le collège cévenol du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), *sous* contrat d'association, reçoit un tiers d'étrangers.

*Le réseau des écoles juives est* plus important : une cinquantaine d'établissements (dont 70 % sous contrat), quelque cinq cents enseignants et près *de neuf mille élèves* (non compris les trois mille élèves de l'association *Organisation*, reconstruction, travail). Le Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), qui coiffe l'ensemble des écoles juives, se déclare très attaché au « respect du caractère propre », qui détermine à la fois l'enseignement (langue, histoire, religion) et le mode de vie (alimentation, hygiène, *rites*).

## Quelques chiffres

### ● LES ÉLÈVES

En 1981-1982, l'effectif des élèves scolarisés dans l'enseignement privé (France métropolitaine et DOM) était le suivant :

— PREMIER DEGRÉ : 992 460 *élèves*, soit 13,65 % de l'ensemble public-privé (12,9 % dans *les maternelles, et* 14 % dans l'élémentaire et l'enseignement spécialisé).

— SECOND DEGRÉ : 1 084 350 élèves, soit 19,9 % de l'ensemble (18,2 % *dans le premier* cycle, 22,1 % dans le second cycle court et 22,9 % dans le second cycle long).

— TOTAL : 2 076 810, soit 16,3 % de l'ensemble.

— LES FLUX D'ÉLÈVES D'UN SECTEUR A L'AUTRE : ils restent très positifs en faveur de l'enseignement privé, mais le solde est de 41 300 élèves, alors qu'il atteignait 73 400 à la rentrée 1980. Les échanges *dans* le sens « public vers privé » ont été de 138 300, donc en diminution par rapport aux 145 700 de l'an dernier. Dans le sens « privé vers public », ils se sont élevés à 97 000, contre 72 300 l'année précédente. C'est surtout à l'entrée au collège (classe de sixième) qu'ils progressent : ils avaient déjà augmenté de 22 % entre 1975-1976 et 1980-1981.

— ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, en 1980-1981 : 24 746 étudiants, soit 2,7 % de l'ensemble.

### ● LES CONTRATS

En 1981-1982 :

PREMIER DEGRÉ. Etablissements catholiques :

— hors contrat : 0,5 % (13 % en 1968) ;

— sous contrat simple : 78,7 % (80 % en 1968) ;

— sous contrat d'association : 23,8 % (alors qu'ils n'étaient que de 6,9 % en 1968).

SECOND DEGRÉ. Etablissements catholiques *seuls* : 98,7 % sont sous contrat d'association.

### ● L'AIDE DE L'ÉTAT

L'Etat accorde en 1982 une *aide de 15 milliards 905* millions de francs au fonctionnement de l'enseignement privé. Cette aide comprend l'action sociale en faveur des élèves : bourses et transports *scolaires*.

Si l'on rapporte ces chiffres au *total des dépenses de fonc*tionnement d'éducation, l'aide à l'enseignement privé représente 13,4 %.

Ce pourcentage, comparé à *celui du nombre d'élèves dans* le privé, 16,3 %, donne parfois aux défenseurs de l'enseignement libre l'argument suivant : le secteur privé est moins aidé par l'Etat que la proportion du nombre d'élèves qu'il scolarise ne *le justifierait. Argument auquel* il peut être répondu que la comparaison n'est pas d'une rigueur absolue.

D'une part, l'aide à l'enseignement privé ne concerne pas la totalité de ses élèves, puisque tous ne *sont* pas *dans des* établissements sous contrat. Si l'on tient compte de ce critère, le pourcentage de 16,3 % tombe à 15,45 %.

D'autre *part*, le total des dépenses de fonctionnement de l'éducation nationale qui *sert de* référence, 118 698 millions 900 000 francs, inclut les dépenses de fonctionnement de l'administration générale de l'éducation nationale, des services d'orientation et d'aide sociale. Or ces structures et ces personnels travaillent aussi au bénéfice de l'enseignement privé ; une part des crédits qui leur sont affectés devrait donc être imputée au budget du secteur privé.

C. V.

A L'ÉTRANGER

# Du service public confessionnel à la « boîte à bac »

DANS le reste de l'Europe et aux Etats-Unis, *l'école « libre » ou privée correspond* essentiellement, comme en France, à l'enseignement catholique. Mais sa situation est extrêmement variée, car chaque pays a ses traditions religieuses, scolaires... ou linguistiques. L'enseignement catholique en Espagne, très attaché à *sa spécificité*, ne ressemble guère à l'enseignement catholique aux Pays-Bas, où il est considéré comme un service public et financé comme tel.

Une ligne générale, toutefois, se dégage ces dernières années : alors que les écoles catholiques perdent du terrain dans l'enseignement primaire — aux Etats-Unis, c'est un effondrement, — elles en gagnent un peu au niveau du secondaire, surtout dans *le second cycle* (type lycée). Beaucoup de parents, peu soucieux de donner à leurs enfants une éducation catholique, préfèrent le réseau privé à l'approche des études supérieures, tant la réputation des lycées publics, dans plusieurs pays, souffre d'une image de laisser-aller et d'indiscipline.

● *Pays-Bas*

Avec un réseau d'écoles publiques réduit à moins de 30 % des *effectifs*, les Pays-Bas apparaissent incontestablement comme les champions de l'école privée. En fait, ils sont davantage les champions de l'école *confessionnelle* puisque l'Etat, depuis 1917, finance également les trois réseaux (public, catholique et protestant). L'enseignement strictement privé ne représente que 2 % au niveau primaire et 6 % au niveau secondaire. Des trois réseaux, c'est le catholique qui est *le plus puissant* (environ 40 % des effectifs).

L'Etat néerlandais prend à sa charge la construction et le fonctionnement de tous les établissements scolaires qui répondent aux normes — et aux besoins. Au niveau primaire, l'Etat oblige les municipalités à financer dans un *premier temps* la *création* ou le fonctionnement des écoles — publiques ou privées — qu'il a agréées. Il les rembourse ensuite. Au niveau secondaire, le ministère de l'enseignement et des sciences établit chaque année un plan de subventions scolaires où figurent les établissements qui seront financés pour une période de trois ans. Toute association ou institution ayant la personnalité *juridique peut demander* son inscription sur la liste. Les demandes sont examinées par les députations provinciales (instances de l'exécutif).

La scolarité est donc gratuite aux Pays-Bas dans les écoles confessionnelles, de la maternelle à la troisième. Au-delà, l'enseignement est payant, aussi bien *dans le réseau public que dans* le réseau privé, car la scolarité n'est plus obligatoire. Il en coûte aux familles un maximum de 500 florins (1) par an et par *enfant*, le *montant exact* étant fixé par l'inspecteur des impôts sur la base de la déclaration des revenus et du quotient familial.

● *Belgique*

La « guerre » scolaire, en Belgique, a duré bien plus longtemps qu'aux Pays-Bas puisqu'il a fallu attendre 1958 pour que les trois grands partis au pouvoir signent un « pacte ». Depuis, cette date, l'Etat belge prend à sa charge le traitement des personnels qui enseignent dans les écoles confessionnelles — c'est-à-dire catholiques, puisque les rares écoles juives ou protestantes ne sont pas subventionnées (plus de la moitié des élèves belges sont scolarisés dans le privé). Mais les bâtiments restent la propriété des congrégations, du diocèse ou des associations de parents, et l'ensemble fonctionne sous l'autorité du conseil général de l'enseignement catholique.

Depuis 1973, l'Etat belge prête à intérêt réduit (1,25 % remboursable en quarante ans) aux établissements catholiques qui veulent aménager leurs locaux. Mais c'est lui qui construira et restera propriétaire de toutes les futures écoles — qu'elles soient municipales, provinciales ou catholiques. En 1975, à la suite du lancement d'écoles *expérimentales* « pluralistes », c'est-à-dire intégrant les quatre réseaux belges (Etat, provinces, communes, enseignement catholique), le conseil général de l'enseignement catholique a publié une déclaration où il défend énergiquement la *« spécificité »* de ses établissements.

Quant aux enseignants, le *« projet d'arrêté royal fixant le statut du personnel subsidié de l'enseignement subventionné »*, lancé en 1976, n'a toujours pas été ratifié. A Bruxelles, la concurrence n'est pas entre réseaux public et privé mais entre écoles francophones et néerlandophones. *« L'avenir est aux bilingues »*, proclame sur les affiches le Nederlandstag Onderwijs, qui invite les Bruxellois à choisir parmi les trois cent quatorze écoles néerlandophones de la ville. *« Le français, c'est votre liberté »*, répond sur les mêmes panneaux la commission française de la culture...

● *Espagne*

Depuis 1978, la liberté d'enseignement est inscrite dans la Constitution. L'Etat espagnol s'engage à subventionner les *écoles* privées, qui, au niveau de la *scolarité* obligatoire (jusqu'à quatorze ans) accueillent 40 % des effectifs. La prépondérance du réseau public est plus nette au *niveau du lycée* (les deux tiers des effectifs), mais, dans les villes, les établissements les plus renommés sont privés et presque toujours catholiques. La plupart des *écoles* privées (80 %) sont totalement prises en charge par l'Etat, donc gratuites. Les autres, subventionnées à 50 %, sont payantes. Depuis mars 1980, les *établissements* ont *explicitement* le droit de fixer leur « ligne » idéologique, à charge pour les enseignants et les élèves de la respecter.

● *États-Unis*

La *plupart des écoles privées*, que l'on appelle plutôt « non-public » outre-Atlantique, sont financées et gérées par des personnes ou associations privées. Elles *sont cependant soumises* aux lois de chaque Etat qui, théoriquement, peut contrôler le travail des enseignants et des élèves, et notamment s'assurer de la bonne moralité des enseignants (vie et mœurs, patriotisme). En principe, ni le gouvernement fédéral ni les gouvernements des Etats ne versent d'aide directe aux établissements privés, qui fonctionnent donc grâce aux droits versés par les parents. Certains Etats aident cependant *les élèves* — qu'ils soient scolarisés dans le privé ou le public — en leur fournissant manuels, fournitures scolaires, facilités de transports, etc.

Globalement, l'école privée scolarise aujourd'hui *11 %* des jeunes *Américains. Jusqu'en* 1975, la proportion n'avait cessé de baisser mais, depuis cette date, elle remonte. L'arrivée au pouvoir de l'administration Reagan favorise *encore* le *phénomène*. Des transferts sont en train de s'opérer à l'intérieur du réseau privé. Les écoles catholiques, qui accueillaient 5,5 millions d'élèves en 1965, n'en scolarisent plus aujourd'hui que 3 millions. Pour la même période, en revanche, les autres écoles — confessionnelles *ou non* — *ont quadruplé* (baptistes), voire décuplé (presbytériens), ce qui maintient un volume constant de 5 millions d'élèves sur un total (en baisse depuis 1970) de 47 millions d'élèves.

● *Suisse*

Contrairement à l'idée répandue, la Suisse n'est pas le paradis de l'école *privée*, au moins pour ses nationaux. En effet, plus de 90 % des élèves suisses, de la maternelle au baccalauréat, fréquentent des établissements publics, gérés le plus souvent par les cantons et, parfois, par les communes. Les collectivités locales peuvent, à leur gré, subventionner des établissements privés, mais elles le font peu (5,8 % des élèves sont scolarisés dans des écoles privées subventionnées). Quant aux 3,7 % de clients d'instituts privés, ce sont presque tous des étrangers...

● *Italie*

Si le privé domine au niveau des crèches et des *maternelles*, il est très *réduit* au niveau primaire et pratiquement inexistant dans le premier cycle du secondaire, mis à part quelques établissements réputés dans les grandes villes. C'est à partir du lycée que le privé regagne du terrain, car les établissements publics italiens ont souvent mauvaise réputation (*indiscipline*, intolérance, embrigadement idéologique, etc.). Mais la formation des enseignants, moins bien payés que dans le public, laisse souvent à désirer.

● *Allemagne fédérale*

Alors que la République démocratique allemande a, depuis 1946, supprimé toute école privée, la loi fondamentale de la République fédérale garantit le droit d'en créer. En 1979, on évaluait à environ trois mille cinq cents le nombre d'établissements privés — dont beaucoup d'internats — gérés par des Eglises (catholique ou protestantes), des associations, des *fondations* et des particuliers. Les subventions publiques à ces écoles varient d'un « land » à l'autre, selon qu'elles sont agréées pour faire passer des examens et délivrer des diplômes reconnus par l'Etat.

Les proportions varient aussi beaucoup suivant le type d'établissement. Globalement, on évalue à 4 % le taux d'élèves allemands scolarisés dans le privé. Il est infime au niveau primaire, moyen dans les écoles spéciales (handicapés) et les lycées (entre 10 % et 13 %) et important dans les établissements techniques ou professionnels (la moitié). Dans cette dernière catégorie, les entreprises surclassent les Eglises.

ROGER CANS.

(1) 1 280 francs.

ESPAÑA 82

# LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

## Les « petits » dans la cour des « grands »

*Quelles désillusions !* Pour la France, qui « tombe de haut », titre « L'Equipe », tandis que « France-Soir » et « Libération » s'exclament : « Waterloo ! ». Face aux Anglais, Michel Platini et ses coéquipiers ont eu dans les jambes le plomb qu'ils n'avaient pas dans la tête.

Pour la R.F.A., battue à la régulière par une étonnante équipe algérienne, qui a allié l'intelligence à la technique. A la fin du match, un cafetier de Bonn a écrit sur la porte de son établissement : « Quiconque parlera de football ici sera immédiatement expulsé », résumant ainsi le sentiment d'une opinion atterrée, même si le ministre de l'intérieur ouest-allemand a adressé un télégramme d'encouragement à la formation de Jupp Derwall.

Pour l'Espagne, enfin, qui a piétiné pendant plus d'une heure devant le Honduras (3 millions d'habitants), Petit Poucet de cette douzième Coupe du monde de football, avant d'égaliser sur un pénalty que brûlait de siffler l'arbitre argentin, M. Ithurralde, irréprochable par ailleurs, malgré la formidable pression du public de Valence. « Grotesque match nul », titrait, ce jeudi matin, le grand quotidien madrilène « Diario 16 », et, comme il se doit, *la foule a réclamé, à la sortie du stade, la démission de* M. Pablo Porta, président de la fédération espagnole. Les réactions risquent d'être chaudes dans les heures qui viennent.

Quel bonheur, « *a contrario* » pour les deux « *petits* » ! — le succès de l'Angleterre ne constituant pas une vraie surprise. Notre correspondant à Alger, Daniel Junqua, nous indique que « la victoire a été saluée par une fantastique explosion de joie », et qu'une myriade de jeunes sont descendus dans la rue, dès le coup de sifflet final, pour extérioriser leur satisfaction. Pour permettre aux Algériens de mieux suivre la compétition, nous signale encore notre correspondant, les horaires de travail ont été aménagés, et la journée continue, commencée à 8 heures, se termine à 16 heures.

Il doit résider bien des explications dans ces étonnants et remarquables débuts du Cameroun (qui a tenu le Pérou en échec mardi), de l'Algérie et du Honduras, que les experts avaient réduits au rang de simples faire-valoir, tout juste bons à faire fructifier le capital-buts des ténors du football. Or ces équipes possèdent aussi de très brillantes individualités (le gardien de but camerounais N'Kono, son homologue hondurien Arzu, l'Algérien Belloumi, etc.), mais surtout leur joie de jouer a crevé le petit écran. Quels que soient les intérêts en cause dans cette compétition, le football reste un jeu.

Pour l'avoir oublié, les « grands » ont reçu une leçon. Des « grands » qui pensent avant tout à leurs intérêts financiers : à quelques heures du match contre le Honduras, on discutait encore âprement du montant des primes dans les vestiaires espagnols, et les joueurs ouest-allemands, couverts, dans leur pays, de deutschemarks qui valent de l'or, considéraient avec morgue que leur rencontre avec l'Algérie constituerait leur « dernier galop d'entrainement ». Quant à la France, il lui faut rentabiliser les installations de Font-Romeu.

Quel que soit l'avenir des « petits » dans la suite de cette coupe du monde, une certaine morale est d'ores et déjà sauve.

MICHEL CASTAING.

## Angleterre-France (3-1) : « Rule Britannia ! »

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Kevin Keegan, le capitaine anglais fait membre de l'ordre de l'Empire britannique par la reine le 12 juin, mais blessé deux jours plus tard à l'entraînement, aurait sans doute tenu plus que tout autre à prendre part à la première victoire de son équipe dans cette Coupe du monde par 3 buts à 1, mercredi 16 juin, contre les Français. « *Nos militaires ont tout fait pour que nous participions à la Coupe du monde*, disait-il. *Nous devons les remercier en leur offrant des matches de gala.* » Alors que ses coéquipiers restaient sur une prudente réserve, ou s'en remettaient à la décision gouvernementale, au moment des discussions sur un éventuel retrait des équipes britanniques (Angleterre, Ecosse et Irlande du Nord) de la compétition, il avait été le premier à déclarer qu'il comprendrait une telle décision et la respecterait, même si elle lui ôtait ses dernières chances de disputer cette épreuve.

*Si la participation de l'Angleterre ne s'est pas décidée aux Malouines*, l'intervention des chefs militaires de l'expédition a peut-être été décisive révélait M. Neil McFarlane, le ministre des sports présent à Bilbao pour le match. Au moment où se préparait l'assaut final, ils avaient réclamé les enregistrements sur cassettes de la finale de la Cup, de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions avec Aston Villa, et des matches de l'Angleterre en Coupe du monde. Ils signalaient alors qu'un forfait risquait même à leur avis d'affaiblir le moral des troupes. Le ministre des sports indiquait aussi qu'il avait personnellement reçu des lettres de veuves de soldats tués aux Malouines lui demandant toutes de laisser les footballeurs britanniques se rendre en Espagne.

La guerre des Malouines risquait pourtant de détériorer le climat autour de l'équipe anglaise. Lors de la cérémonie d'ouverture à Barcelone, l'entrée de l'Union Jack avait été sifflée par les nombreux Argentins mais aussi par une partie des Espagnols que des liens historiques et parfois même familiaux unissent aux Sud-Américains. La guerre des Malouines avait, d'autre part, ravivé le litige avec l'Espagne à propos de Gibraltar. L'environnement était heureusement pour eux plus favorable à Bilbao où leur influence se remarque encore dans les *whiskierias* ou les pubs au nom britannique et plus encore au niveau du football avec l'*Atlético*, le premier club espagnol fondé par leurs ancêtres en 1898 et souvent entraîné par leurs compatriotes.

Là où d'autres footballeurs se seraient interrogés et auraient même pu être perturbés par ces éléments extérieurs, les Britanniques n'ont pas cherché d'excuses et affichent toujours la même détermination. « *Il existe dans notre pays une grande capacité à mobiliser les énergies* », déclarait Ron Greenwood, un solide sexagénaire à la face rubiconde qui entraîne les Anglais depuis cinq ans. « *Nous ne sommes jamais meilleurs que dos au mur.* » On pourrait même le soupçonner d'en rajouter sur ce chapitre.

### Bunker

Alors que la plupart des grandes équipes ont opté pour des palaces, c'est lui qui a choisi pour lieu de résidence un hôtel à peine plus accueillant qu'un bunker avec vue imprenable sur les grues du port de Bilbao. Quant aux commodités d'accès, les joueurs anglais en plaisantent volontiers, eux qui ont mis plus d'une heure pour faire les quinze kilomètres qui les séparent de leur lieu d'entraînement dimanche soir au retour des plages.

*Ces détails d'intendance sont, il est vrai, bien peu de chose par rapport aux difficultés de préparation* rencontrées par la sélection anglaise. Contrairement à Michel Hidalgo, Ron Greenwood n'a pu bénéficier du moindre stage, si ce n'est sur place trois *jours avant le début de la compétition*. Pire, les blessures et la grande fatigue des joueurs sollicités par le championnat à vingt-deux clubs, deux coupes nationales, voire les coupes d'Europe ont entraîné pas moins de dix-huit forfaits pour les trois derniers matches de préparation.

*Dès lors comment peut-on expliquer* et surtout admettre le triple naufrage physique, tactique et même individuel pour certains joueurs, de la sélection française ? Le but de Brian Robson marqué dès la trentième seconde, sur une première bévue défensive, a certes placé d'entrée de jeu les Français dans *les conditions d'une course-poursuite rendue très pénible par la chaleur* (34 degrés à l'ombre au moment du coup d'envoi). « *A la mi-temps ils étaient déjà asphyxiés* », racontera Michel Hidalgo. La préparation en altitude dans la fraîcheur de Font-Romeu et leur départ tardif pour l'Espagne étaient-ils alors les mieux indiqués ? « *Il est dangereux d'associer cette défaite à la préparation en altitude. Il faudra attendre le bilan des trois premiers matches pour juger* », répond Hidalgo.

### Platini déplacé

Le nouvel essai de Michel Platini en position d'avant-centre improvisé dans les derniers jours sous la « pression » de certains joueurs s'imposait-il alors que les deux précédentes *expériences avaient conduit à deux défaites sans le moindre but* marqué contre l'Espagne (1 à 0) et contre la Belgique (2 à 0) ? « *C'est vrai que Michel n'a pas vraiment occupé le poste*, conviendra Hidalgo. *Il est revenu trop souvent chercher des ballons qu'il ne recevait pas. Il aime être toujours dans l'action* ». Fallait-il attendre la Coupe du monde *pour s'apercevoir qu'il ne possédait ni l'expérience ni les automatismes* de ce poste bien spécifique ?

« *Avez-vous reconnu Michel Platini ?* » demandera-t-on à Ron Greenwood. « *Oui, je crois. C'est le joueur qui avait un numéro 10 dans le dos* », répondra-t-il, non sans humour. *Ce n'est pas l'immense arrière-central* Terry Butcher, *visiblement peu à* laissé surprendre par le but de muants, qui se plaindra d'avoir rarement vu quelqu'un au centre de l'attaque.

Face au désordre des Français et *à leur pâle copie du 4-4-2* (quatre arrières, quatre demis et deux attaquants) *les Anglais ont démontré l'efficacité* de cette tactique quand elle est bien comprise. S'ils se sont laissés surprendre par le but de Gérard Soler parti à la limite du hors-jeu (25e minute), ils ont ensuite contrôlé le match, mettant fréquemment en danger *la défense française* par l'opportunisme de leurs deux attaquants *de pointe Trevor Francis et Paul Mariner, auteur du troisième but à la 83e minute* et par les jaillissements successifs des milieux de terrain Steve Coppell, Graham Rix, Ray Wilkins ou Brian Robson encore surgi à point à la 66e minute pour marquer le deuxième but de la tête *en devançant la sortie de Jean-Luc Ettori, livré à lui-même derrière une défense* individuellement et collectivement en pleine dérive.

Marqués physiquement et surtout moralement par cette défaite, du propre aveu de Michel Hidalgo, les Français ont cinq jours pour effacer les traces de cette *déconvenue et revenir à des principes de jeu mieux adaptés* à leurs possibilités avant de rencontrer le Koweït, lundi 21 juin. En cas de victoire, la qualification se jouerait alors le 24 juin à Valladolid contre la Tchécoslovaquie.

GÉRARD ALBOUY.

OMNISPORTS. — *Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, a signé le 14 juin une convention en faveur des athlètes de haut niveau avec la R.A.T.P à l'occasion de la remise à la Régie du challenge de l'entreprise la plus sportive organisé par le journal* l'Equipe. *Aux termes de cette convention, la cinquième du genre, la R.A.T.P. s'engage à réserver sept postes qui permettront à des athlètes de haut niveau de poursuivre leur carrière dans de bonnes conditions, tout en améliorant leur formation professionnelle. En contrepartie la convention prévoit une aide du ministère à la pratique sportive au sein de la R.A.T.P.*

## ALGÉRIE-R.F.A. (2-1) : l'explosion des supporters maghrébins

Métro Porte-de-Pantin, *direction* Mundial. Pour un ticket de 60 ou 100 F, terminus sous une tente de cirque, devant un *écran géant (1)*. La Coupe du monde, comme si vous n'y étiez pas. La carcasse des abattoirs de La Villette n'a pas grand-chose de commun avec une plaza de *toros* et un chapiteau n'a rien d'un stade.

Pourtant, le décor importe peu, mercredi après-midi, à ceux qui partent ainsi par procuration pour la grande fête du football. L'important — plus important pour l'heure que la chaine, la tôle, le chômage, les allocations, *plus important que le racisme du* flic qui vient de cogner sur une voiture pleine de jeunes trop bruyants, — c'est ce match Algérie - République fédérale d'Allemagne en Espagne, le premier que l'épique nationale va disputer en Coupe du monde depuis l'accession à l'indépendance, il y a tout juste vingt ans.

Alors, les *jeunes*, les *moins* jeunes et les plus vieux, qui ont trouvé une bonne raison d'être ici plutôt qu'ailleurs font exactement comme s'ils étaient là-bas, à Gijon. *Ils portent des chapeaux* et des foulards, ils egitent des fanions aux couleurs de l'équipe algérienne, vert et blanc. Et en *attendant le début de la retransmission*, comme tous les supporters du monde, ils chantent des airs du pays. Un peu pour se convaincre de la force des leurs : « *C'est la meilleure attaque d'Afrique, oui monsieur. Vous allez voir qu'ils vont attaquer.* » Un peu pour se rassurer : « *C'est des bons les Allemands, ah ! ça, c'est des bons. Tiens : ils sont bien champions d'Europe, non ?* »

Eh oui ! Ils sont champions d'Europe, ces onze Teutons qui *deviennent* autant *de Goliath* sur l'écran de cent quarante mètres carrés. Ainsi agrandis, les Rummenigge, Hrubesch et Breitner paraissent bien des géants imbattables. Ils sont bien les « grands » favoris, leur entraîneur, Jupp Derwall avait promis qu'il *rentrerait en* Allemagne fédérale, s'ils ne gagnaient pas contre l'Algérie. Il croyait jouer sur du velours. Comment sa horde rodée comme une *Mercedes* pouvait-elle être inquiétée par une sélection où des joueurs professionnels opérant en France (Dahleb, Mansouri, Kourichi, *Maroc, Tlemçani et Bourrebou*) et en Belgique (Zidane) ont été amalgamés avec des joueurs de clubs du championnat national rattachés aux *grandes entreprises* ; par une sélection dont la direction technique et l'entrainement ont été retirés au Soviétique Rogov et aux Algériens Sadaane et Maouche qui avaient obtenu la qualification, pour être confiés trois mois avant le début de la Coupe du Monde à Mekhloufi, ancien *joueur* de l'A.S. Saint-Etienne, et Khalef, ancien entraineur national limogé en 1980 ; par une sélection, enfin, qui est largement faite sous la pression *de l'opinion publique et dont* la préparation n'a pas été des plus exemplaires.

### Haro

Même si l'équipe de la R.F.A. *avait toujours eu des problèmes face aux formations maghrébines* (2-1 contre le Maroc en 1970 et 0-0 avec la Tunisie en 1978), Jupp Derwall pouvait tenir pour *accidentelle la défaite essuyée en 1964 contre l'équipe du F.L.N.*, enssentiellement composée d'anciens professionnels français.

Mais l'entraineur allemand se mettait le doigt dans l'œil. Et les *trois mille supporters de la porte* de Pantin se chargent de le lui rappeler à chacune de ses apparitions sur l'immense lucarne : « *Hou !* »

*Oui, haro* sur lui et *sur ses* petits soldats pour leur écrasant complexe de supériorité, qui tourne, au fur et à mesure que le temps s'écoule, au dépit, à la rage impuissante, les *même que* l'on vit, quelques semaines auparavant, sur le visage du Tchécoslovaque Lendl en train de sombrer devant le Suédois Wilander aux Internationaux de Roland-Garros.

Et bravo pour l'équipe algérienne ! *Elle comble déjà tous ses* supporters en terminant la première mi-temps sur un score vierge. Mais c'est une explosion de *joie* indescriptible qui va suivre lorsque, à la 53e *minutes*, Madjer envoie le ballon au fond des filets de Schumacher. La tempête de hurrahs et de vivats est *vite calmée par l'inquiétude* : les Allemands commencent à jouer durement, attaquent les buts de Cerbah à la hussarde. *Sous la tente, l'infarctus menace* : la défense algérienne fait bien son travail, sans paniquer, mais elle est prise de vitesse à la 77e minutes par Rummenigge : *1-1.*

*Les Algériens de Paris* n'ont pas le temps de se lamenter. Dahleb repart à la charge, sert Belloumi : 2-1 moins d'une minute après l'égalisation allemande. Délire *collectif*. Un concert des Rolling Stones ne provoquait pas une telle surexcitation dans les années soixante. Délire haletant au *rythme* des péripéties du dernier quart d'heure : acharnement des Allemands, qui cherchent à refaire leur retard comme le *lièvre courant après la tortue*, réactions violentes des Algériens qui ont manqué un troisième but de Madjer sur une contre-offensive de Bensaoula.

2-1 au coup de sifflet final. « *One, two, three, viva Algérie* », le cri de guerre des supporters jaillit de mille poitrines comme de cent mille. L'Algérie fait une *entrée victorieuse* en Coupe du monde. Ses supporters parisiens se précipitent pour chanter leur joie et leur fierté dans les rues : « *On sera champion du monde ! Champion du monde, j'te le dis.* »

Métro Porte-de-Pantin : correspondance pour le rêve.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Maghreb-Vision propose les retransmissions en direct des matches disputés par l'Algérie, les 21 et 24 juin, et par le Cameroun, les 19 et 23 juin, à Paris (porte de Pantin) ; à Lyon (Foire internationale) et à Marseille (stade-vélodrome).

### LES RÉSULTATS

**GROUPE II**

**A GIJON, Algérie b. R.F.A. : 2-1.**

● **CLASSEMENT : 1. Algérie, 2 ; 2. R.F.A., 0 ; 3. Autriche, 0 ; 4. Chili, 0.**

**GROUPE IV**

**A BILBAO : Angleterre b. France : 3-1.**

● **CLASSEMENT : 1. Angleterre, 2 ; 2. France, 0 ; 3. Koweït, 0 ; 4. Tchécoslovaquie, 0.**

**GROUPE V**

**A VALENCE : Espagne et Honduras : 1-1.**

● **CLASSEMENT : 1. Espagne, 1 ; 2. Honduras, 1 ; 3. Irlande du Nord, 0; 4. Yougoslavie, 0.**





# INFORMATIONS « SERVICES »

## JEUX

### Le P.M.U. à l'informatique

La célèbre petite pince est appelée à disparaître de la panoplie du parfait turfiste : le P.M.U. vient de commander à la société Matra dix-sept mille terminaux pouvant enregistrer, traiter et payer toutes les formes de paris actuellement pratiqués.

Cette introduction de l'informatique sera progressive, mais la direction du P.M.U., organisme comptable des différentes sociétés de courses de chevaux, estime que, fin 1986 ou début 1987, la totalité du réseau sera équipé du nouveau matériel.

L'objectif est de stabiliser les coûts de traitement des bordereaux, en augmentation constante depuis des années. Le nombre sans cesse croissant des tickets traités manuellement conduit périodiquement le P.M.U. à relever le taux de base des mises des turfistes.

M. Pierre Carrus, un des directeurs du P.M.U., indique que c'est le centre de Mantes-la-Jolie, couvrant une très grande partie du département des Yvelines, qui a été choisi pour servir de terrain d'expérience. Le système commencera à y fonctionner dès le début de l'été 1983. Dans un premier temps, un opérateur fera l'intermédiaire entre le public et l'ordinateur. Le parieur inscrira sur une carte, analogue aux grilles employées pour le Loto, les différents paris souhaités. Par la suite, l'automatisation complète, — c'est-à-dire, en réalité, la suppression des opérateurs — est envisagée. Au moment de l'enregistrement, la machine vérifiera la cohésion des paris, évitant ainsi les erreurs et les contestations. Toute carte mal rédigée sera refoulée et le parieur pourra la rectifier immédiatement. Autre avantage : les horaires d'enregistrement pourront être élargis jusqu'à 13 heures, c'est-à-dire entre trente minutes et une heure avant le début des opérations des courses de l'après-midi.

La machine, en outre, ressortira en clair le nombre de chevaux désignés, le mode de pari choisi et le coût qui en résulte. Enfin, le paiement des tickets gagnants de la veille pourra se faire dans le même temps. Un affichage lumineux indiquera la somme précise due au parieur.





## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 19 JUIN**

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée, M. Lépany.

« Village d'Auteuil », 15 h, métro Michel-Ange-Auteuil, Mme Bachelier.

« Paris et ses îles », 15 h, métro Cité, Mlle Brossais.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Colin.

« Port-Royal de Paris », 15 h, 123, boulevard de Port-Royal, Mlle Lemarchand.

« Chambre de commerce », 15 h, 27, avenue Friedland, Mlle Oswald.

« Quartier du Luxembourg », 15 h, façade du Panthéon, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Au pays de la Toison d'or », 15 h, Grand-Palais (Approche de l'art).

« Le Marais du temple », 15 h 15, 6, rue des Haudriettes (Mme Barbier).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais de justice », 15 h 30, métro Cité (M. Czarny).

« Notre-Dame de Paris », 15 h, métro Cité (Mme Hauller).

« La maison de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard (Histoire et archéologie).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h, entrée, boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 45, parvis de Notre-Dame (Ligue urbaine et rurale).

« Saint-Sulpice », 15 h, parvis de l'Eglise (Lutèce-Visites).

« De Belleville à Ménilmontant », 15 h, métro Botzaris (Paris et son histoire).

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (Tourisme culturel)

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

## CONFÉRENCES

14 h 30 : 5, rue Largillière, Mme M.-J. Cavaroc : « Egypte : pyramides et temples » (Nouvelle Acropole).

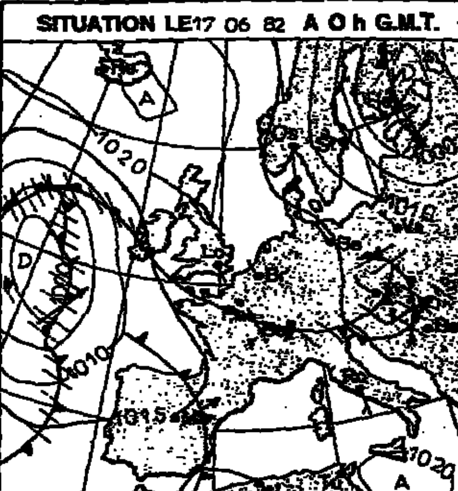
9 bis, avenue d'Iéna, 15 h : « Tolède et le Greco » ; 17 h 30 : « La Haute-Bavière et les châteaux royaux de Louis II » (Projection).

15 h : Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. P. Leprince : « Nouveaux carburants. Pourquoi ? Comment ? »

15 h : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Mme J. Morrannier : « Unité de la science et des religions » (Université populaire de Paris).

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 06 82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.06 DÉBUT DE MATINÉE

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 juin à 0 heure et le vendredi 18 juin à 24 heures :**

La perturbation pluvio-orageuse, qui se sera étendue à tout le pays dans la journée de jeudi puis dans la nuit, sera suivie par l'ouest des masses d'air plus frais et stable.

Vendredi, en matinée, le temps sera relativement chaud et humide, accompagné d'orages en toutes régions. Ces orages seront particulièrement forts des Vosges aux Alpes et à la Corse ainsi que sur l'Aquitaine et les Pyrénées.

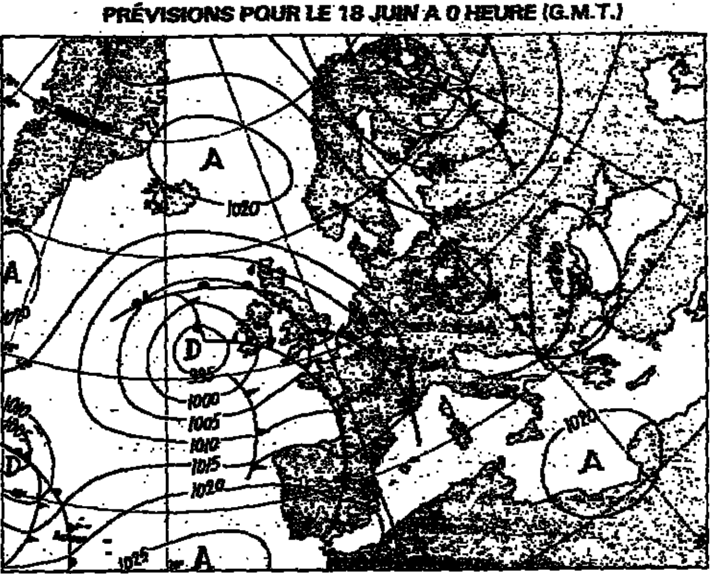
Dans la journée, l'activité orageuse cessera d'abord sur les régions voisines de l'Atlantique puis sur le Languedoc, le Massif Central, le Bassin parisien et le Nord. Sur ces régions, un net rafraîchissement se fera sentir ; des éclaircies apparaîtront en alternance avec des nuages. Seules les régions du Nord-Est et de l'Est seront encore affectées par des orages en soirée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 juin à 7 heures, de 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 juin) : Ajaccio, 23 et 15 degrés ; Biarritz, 29 et 21 ; Bordeaux, 26 et 18 ; Bourges, 22 et 12 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 26 et 12 ; Dijon, 21 et 15 ; Grenoble, 27 et 13 ; Lille, 20 et 8 ; Lyon, 25 et 14 ; Marseille-Marignane, 28 et 17 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 21 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 19 ; Paris-Le Bourget, 21 et 9 ; Pau, 28 et 19 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, 17 et 10 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

*Températures relevées à l'étranger :* Alger, 30 et 16 degrés ; Amsterdam, 15 et 6 ; Athènes, 26 et 15 ; Berlin, 15 et 8 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 19 et 8 ; Le Caire, 35 et 19 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 14 et 7 ; Dakar, 27 et 24 ; Djerba, 31 et 19 ; Genève, 24 et 12 ; Jérusalem, 30 et 15 ; Lisbonne, 32 et 16 ; Londres, 21 et 12 ; Luxembourg, 19 et 9 ; Madrid, 31 et 17 ; Moscou, 15 et 9 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 28 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 16 et 4 ; Tunis, 29 et 16 ; Tozeur, 36 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## BREF

### EXPOSITIONS

**CINQ MILLE MAISONS SOLAIRES.** — Les résultats des concours organisés par le ministère de l'urbanisme et du logement et l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie pour construire « 5 000 maisons solaires » sont présentés, jusqu'au 2 juillet, à la Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (6e). Un débat sur l'architecture de ces maisons est prévu le 23 juin, à 18 h.

**LE NEW-LOOK DES HOPITAUX PARISIENS.** — Une cinquantaine de projets d'architecture pour la rénovation des hôpitaux parisiens et la construction de nouveaux établissements (hôpital pédiatrique Robert-Debré, porte des Lilas, dans le dix-neuvième arrondissement ; hôpital du quinzième sur les anciens terrains Citroën), sont présentés par l'Assistance publique jusqu'au 19 juin, à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (6e), de 12 h 30 à 19 h.

### LOISIRS

**VISITER ROYAUMONT.** — Les horaires d'ouverture de l'abbaye de Royaumont, dans le Val-d'Oise, sont les suivants : du 15 mars au 15 novembre : semaine de 10 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 15. Fermeture hebdomadaire le mardi. Tarif normal : 8 F.

★ **Fondation Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise, tél. : 035-30-16 et 035-40-18.**

### SALONS

**LIVRES POUR ENFANTS.** — Sous le patronage de la ville de Courbevoie, le premier Salon du livre pour enfants de Courbevoie sera organisé par la librairie Maniglier Charras, du mercredi 16 au samedi 19 juin, au stade municipal (7, boulevard Aristide-Briand) de Courbevoie. Vingt-neuf éditeurs seront présents. De nombreuses « animations » seront proposées aux jeunes ainsi que deux conférences-débats sur le livre scolaire et le livre et l'enfant.

★ **Accès : porte de Champerret, bus n° 163, arrêt : boulevard de la Paix. Entrée libre. Renseignements auprès de M. Maniglier. Tél. : 788-05-89.**

### VIVRE A PARIS

**FERMETURE A LA SAINTE-CHAPELLE.** — La visite de la chapelle haute de la Sainte-Chapelle de Paris est suspendue jusqu'au début du mois de juillet en raison des travaux de restauration.

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 38 DU 16 JUIN 1982

| TERMINAISON | FINALES et NUMÉROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES à PAYER |
|---|---|---|---|
| 1 | 1 | tous signes | 100 |
| | 5 971 | capricorne | 10 100 |
| | | autres signes | 1 100 |
| | 7 071 | verseau | 10 100 |
| | | autres signes | 1 100 |
| | 0 981 | capricorne | 15 100 |
| | | autres signes | 1 600 |
| | 4 981 | sagittaire | 15 100 |
| | | autres signes | 1 600 |
| | 14 631 | cancer | 150 100 |
| | | autres signes | 15 100 |
| 2 | 202 | tous signes | 400 |
| | 662 | tous signes | 400 |
| | 9 122 | verseau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 602 | vierge | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 402 | bélier | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 9 872 | cancer | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 11 332 | vierge | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| | 22 852 | poissons | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 3 | 33 | tous signes | 200 |
| | 15 683 | lion | 150 200 |
| | | autres signes | 15 200 |
| 4 | 44 | tous signes | 200 |
| | 2 864 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 124 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 04 704 | verseau | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| | 16 764 | gémeaux | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 5 | 885 | tous signes | 400 |
| | 5 075 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 3 065 | vierge | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 3 495 | taureau | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| 5 | 5 165 | verseau | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| 6 | 1 286 | scorpion | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 31 426 | capricorne | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| | 65 666 | lion | 4 000 000 |
| | | autres signes | 150 000 |
| 7 | 97 | tous signes | 200 |
| | 1 167 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 1 387 | cancer | 10 200 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 3 587 | lion | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 6 497 | gémeaux | 15 200 |
| | | autres signes | 1 700 |
| | 31 627 | sagittaire | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| | 33 877 | balance | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| | 38 687 | bélier | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 8 | 58 | tous signes | 200 |
| | 408 | tous signes | 400 |
| | 7 438 | gémeaux | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| 9 | 609 | tous signes | 400 |
| | 1 229 | lion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 4 289 | balance | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 04 976 | scorpion | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 0 | 0 | tous signes | 100 |
| | 860 | tous signes | 500 |
| | 1 230 | bélier | 10 100 |
| | | autres signes | 1 100 |
| | 9 860 | sagittaire | 10 100 |
| | | autres signes | 1 100 |
| | 31 650 | taureau | 150 100 |
| | | autres signes | 15 100 |

PROCHAINS TIRAGES LE 23 JUIN 1982
TRANCHES DE LA SAINT-JEAN à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à NOGENT-SUR-MARNE (Val-de-Marne)

LOTO — TIRAGE N° 25 : 17 — 20 — 35 — 46 — 47 — 48 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 29

PROCHAIN TIRAGE LE 23 JUIN 1982 VALIDATION JUSQU'AU 22 JUIN APRÈS-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE 1982 - N° 38

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 juin 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant modification de la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1982.

● Relatif au recrutement des professeurs d'enseignement général de collège en 1982.

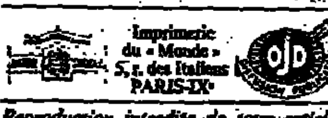
● Fixant les modalités exceptionnelles de recrutement d'instituteurs en 1982.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant un précédent arrêté relatif à l'aide au financement des investissements des entreprises d'armement au commerce.




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.


## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3213**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | ■ | | | | | |
| IV | | | | | ■ | | | | ■ |
| V | | | | | | ■ | ■ | | |
| VI | | | | | | | | | |
| VII | | ■ | ■ | | | | | | |
| VIII | | | | | | | ■ | | |
| IX | | | | | | | | | ■ |
| X | | | ■ | ■ | | | | ■ | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Evoque un conseil destiné aux jeunes. — II. Autrefois se mettaient en bas. — III. Marche généralement sur la tête. Qui ne marche donc plus. — IV. Entourent un pâté. Qualifie une façon de parler. — V. Pas maintenues. Nourriture pour un rongeur. — VI. Pour vaincre, devait se battre mieux qu'un lion. — VII. L'auteur d'un palais royal. — VIII. Réalisent un emprunt. On leur doit le respect. — IX. Bien entamées. — X. Mieux que rien. On peut en faire un plat. — XI. Souvent cloué sur un fauteuil. C'est souvent une femme qui a bien tourné.

VERTICALEMENT

1. Qui n'adhère pas du tout. — 2. Un plaisir de la table. Vulgaire, n'est qu'une affection de jeunesse. — 3. Mises sous la protection d'une patronne. Coule en Italie. — 4. Préfixe. A beaucoup de flair quand il est anglais. — 5. Retourne partout où il passe. Nom de terre. — 6. Connaît bien le Coran. Des fleurs très décoratives. — 7. Département. En France. Endroit où l'on voit le jour. — 8. Fut déposé par le concile d'Ephèse. — 9. Pronom. Parfois frappé d'interdit. Peut monter quand ça va mal.

**Solution du problème n° 3212**

*Horizontalement*

I. Postillon. — II. Obu. Laide. — III. Turf. Ise. — IV. Asiates. — V. Ur. Epi. — VI. Xerxès. Es. — VII. Ecuelle. — VIII. Or. Oiseau. — IX. Saillie. — X. Etc. Té. — XI. Saint. Jus.

*Verticalement*

1. Pot aux roses. — 2. Obus. Rata. — 3. Sari. Ré. Ici. — 4. Faux col. — 5. Il. Treuil. — 6. Laie. Sesia. — 7. Liste. Lee (Lincoln). — 8. Ode. Pela. Tu. — 9. Ne. Diseuses.

GUY BROUTY.

Le Monde

# culture

## THÉATRE

### « LES GÉANTS DE LA MONTAGNE » A CHAILLOT

# Magiciens et comédiens

Le destin des comédiens est d'errer en quête de personnages au travers des mots. En quête de regards, d'errer sur les routes, les mots dans la tête, les personnages dans les bagages, en même temps que les accessoires de l'illusion. Leur destin est de s'engager corps et âme dans la création d'une vie illusoire, de franchir en un va-et-vient incessant la frontière instable entre une affabulation et leur propre vérité. Les comédiens arrivent de n'importe où, se groupent un instant dans la lumière avant de devenir autre. Ou de disparaître.

*Ceux qui sont à Chaillot arrivent de Grenoble* — c'est le centre dramatique des Alpes — avec *les Géants de la montagne*, une pièce de Pirandello, sa dernière pièce, inachevée, interrompue par la mort. La mise en scène est de Georges Lavaudant. Le spectacle, créé à Annecy l'automne dernier, s'est trimballé dans plusieurs villes avant d'installer ici, dans la grande salle, les mélancoliques ritournelles italianisantes de Gérard Maimone, *le décor de Jean-Paul Vergier : ce qui peut se faire de plus beau avec du béton et du macadam.* Une harmonie de gris, et la froide majesté des colonnes élancées, la courbe élégante d'un pont qui enjambe l'inconnu, se casse au bord de la scène, se dissout dans la nuit. On le devine très haut.

Le vent souffle en bourrasques. Aux fines rambardes s'accrochent des gens bizarres, dont le chef (Gabriel Monnet), mi-ruffian mi-papa-copain, se dit magicien et se nomme Cotrone. Les hommes sont en sévères costumes noirs de bourgeois siciliens endimanchés. Il y a aussi une vieille en châle noir, une jeune funambule en maillot pailleté. De temps en temps passe une vamp aux épaules larges, genre Môme Vert de Gris, *en bustier rouge*. Un nain, que son haut *de forme et* sa cape du soir font ressembler à Dracula enfant, rit souvent, inexplicablement, comme s'il prolongeait la dernière séquence du film de Werner Herzog *Les nains aussi commencent petits.*

### Les visions de Lavaudant

Le groupe surveille la venue d'un autre groupe, *comédiens en deuil d'un poète suicidé. Comme tous les hommes de la troupe, il aimait* Ilse (Marie-Paule Trystram), la diva exaltée. Qu'y a-t-il de réel dans la confusion de l'intrigue, des disputes, des répliques qui ne se répondent pas toujours, se brisent contre les silences — creux de mémoire ou, au contraire, trop-pleins de secrets ? Comment saisir le vrai, chez ces comédiens en bout de route, au bout du rouleau, dont la pensée tourne en roue libre, errant vers un lieu où se recentrer ? Quels rôles jouent-ils, inquiets, hésitants, comme s'ils passaient une audition sans savoir ce qu'on leur demande ? Cotrone, Prospero un peu las, leur fait vivre un rêve schizophrène pendant une nuit de dérapage où, tandis que leurs corps se dédoublent, des automates-mutants aux yeux vides dans des visages camards de momies mal conservées, se mettent à danser. Nuit hoffmannienne qui reflète la tendresse effrayée du metteur en scène absent, Cotrone, son impuissance face à la magie qu'il a déclenchée, face à ces individus de chiffon, comédiens sans personnages abandonnés à eux-mêmes.

Les obsessions de Pirandello se retrouvent, son désir de toucher du doigt l'énigme de la représentation, la fracture des personnalités dans laquelle s'ancre l'échafaudage de visible et d'invisible. Cette énigme, tout homme de théâtre, un jour ou l'autre, veut la résoudre à tout prix. Au *prix de sa science et de son intuition dans l'espace de la scène, truqué par* les jeux de machinerie, de lumières et de brouillards. Alors, il « découvre » Pirandello, à propos d'une pièce ou d'une autre, car chacune raconte son histoire particulière — généralement embrouillée — autour de cette question obstinée (c'est quoi tout ça) posée avec tant de rudesse et de simplicité qu'elle jette le *réalisateur*, les mains nues, dans l'action, aux prises avec son angoisse. Comme Klaus Grüber l'an dernier à Berlin (*Six personnages en quête d'auteur*), Werner Schroeter à Munich (*Ce soir on improvise*), *le Monde* daté 7-8 juin, Georges Lavaudant se lance sur le terrain miné, y lance la somptuosité de ses visions fantasques, les enchantements d'une féerie équivoque. Un morceau de bravoure affirmé, et plus encore une déclaration d'amour faite au théâtre par le metteur en scène, par les comédiens aussi, qui ne se poussent pas en avant, mais *« se font beau »* pour honorer leur *amour*.

Ensuite, un instant, se dévoilent les *coulisses* avec les bricoles qui fabriquent le vent, les *étoiles*, la brume... Puis, loin du *rêve*, la scène reprend sa matérialité et le décor sa réalité de décor. Magiciens et comédiens, désemparés les uns et les autres, car le mystère demeure entier, décident d'aller ailleurs chercher une solution, dans un pays que connaît Cotrone, chez les Géants de la montagne. C'est là que la pièce s'arrête. Dès que Pirandello en a écrit l'ultime réplique (Ilse dit *« J'ai peur »*), il est entré en agonie. Son fils Stefano prétend qu'une nuit il lui a dicté ce que devrait être la fin, avant de mourir à l'aube.

Donc, un acteur (Charles Paraggio) représente Stefano Pirandello, *homme élégant* entre deux âges. Il *lit le texte* avec *un séduisant accent*, des *gestes minutieux*, le *ton* compassé, mais légèrement détaché des conférenciers et des conteurs radiophoniques. A ce moment, la scène est éclairée, sans effet aucun, comme pour une conférence. Puis les comédiens arrivent par le fond, avancent en ligne vers la salle. L'un d'eux porte dans ses bras, en offrande, le cadavre d'Ilse. Elle a donné sa vie sans faire semblant. Ou bien elle la donnera *un jour. Il* n'y a *pas d'amour heureux*, mais, pour le public, la soirée est *un bonheur* rare, total.

**COLETTE GODARD.**

★ Chaillot, 20 h 30, jusqu'au 30 juin.

## INSTITUT

### A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

### Election de M. Georges Wakhevitch et Michel David-Weill

Double élection le 16 juin à l'Académie des beaux-arts, qui avait à remplacer le peintre Roger Chastel et le critique musical Bernard Gavoty, décédés. Au premier succède le peintre et décorateur Georges Wakhevitch (*section peinture*), au second M. Michel David-Weill (*membres libres*).

[*Né le 18 août 1907 à Odessa, Georges Wakhevitch est ancien élève de* l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs. Peintre paysagiste, illustrateur de livres, il est surtout connu par sa contribution à l'art dramatique et au cinéma. Il est l'auteur des décors d'une centaine de pièces de théâtre, dont *Lorsque l'enfant paraît, les Indes galantes, les Noces de Figaro, Une grande fille toute simple, le Prince endormi, la Cerisaie, Andromaque*, etc., et d'une cinquantaine de films dont *la Grande Illusion, les Visiteurs du soir, la Folie des grandeurs*, etc. Il a créé les décors et les costumes pour les festivals de Salzbourg, de Lyon, de Vérone, d'Aix-en-Provence, de Gênes... et, au dernier Festival de Cannes, une exposition lui était consacrée. Il a publié un livre, *l'Envers des décors*.]

[Né à Paris le 23 novembre 1932, diplômé de l'Institut d'études politiques, associé-gérant de Lazard-Frères (de Paris, de New-York et de Londres), Michel David-Weill est membre du conseil artistique de la réunion des musées nationaux, *du conseil du musée de la Légion d'honneur, du conseil* de la Cité des arts. Il continue une tradition familiale dans le domaine du mécénat, tradition qui était celle de son grand-père et de son père (tous deux furent présidents du conseil artistique des musées nationaux et membres de l'Académie des beaux-arts). *Il a ainsi financé la restauration du grand atelier de Claude Monet à Giverny* et fait de nombreux dons au musée du Louvre et au musée Carnavalet. Parmi les plus importants, citons *le Taureau blanc*, de Fragonard, et les *Bustes des parlementaires* de Daumier.]



## MUSIQUE

# La stratégie tous azimuts du ministère

M. Jack Lang, ministre de la culture, puis M. Maurice Fleuret, *directeur de la musique, ont tenu le 16 juin une conférence de presse*-marathon sur « *les nouveaux développements de la musique et de la danse en France* », qui correspond bien à la stratégie tous azimuths mise en œuvre depuis sept mois par la rue Saint-Dominique : enseignement et formation, création, recherche, industries musicales, audiovisuel, action musicale (jazz, chansons, etc.), orchestres symphoniques, danse, art lyrique, dans tous les domaines, les responsables veulent aller vite, profiter de l'appel d'air créé par la forte augmentation du budget pour mettre en place des structures neuves et solides.

Tout en répétant que l'« année 1983 ne sera pas mirifique au point de vue budgétaire », M. Lang a affirmé que l'effort du gouvernemen en faveur de la musique resterait prioritaire au cours des prochaines années. *Il a insisté sur le rôle moteur de la direction de la musique, mais aussi sur l'importance* de la concertation avec les professionnels et les interlocuteurs institutionnels : ministères (notamment de l'éducation nationale), médias, collectivités locales et régionales à l'heure de la décentralisation. Le conseil supérieur de la musique devrait être formé dans quelques semaines.

### La fête du 21 juin

Après avoir énuméré quelques projets importants, développés ensuite par le directeur de la musique, M. Lang *s'est déclaré stupéfait et ravi que l'appel du ministère à célébrer la « fête de la musique »* le 21 juin, de 20 h. 30 à 21 heures, ait obtenu un tel succès dans toute la France. Rien qu'à Paris, on a déjà dénombré plus de deux cents lieux où amateurs et professionnels feront de la musique, le plus souvent en plein air ; et les régions ne sont pas en reste. « *Si cela marche*, a déclaré M. Jack Lang, *cette immense armée pacifique sera pour notre politique un formidable encouragement.* »

M. Maurice Fleuret a ensuite détaillé toutes les actions *entreprises dans les différents secteurs, qu'il est bien impossible de résumer ici.* Dans l'enseignement, un travail de fond est en cours avec le ministère de l'éducation nationale pour le développement d'un enseignement musical actif dès l'école maternelle et pour une formation conjointe des instituteurs et des musiciens. Un « comité technique pour la réforme de l'enseignement musical » vient de déposer son rapport. *Un effort particulier sera fait pour implanter l'enseignement spécialisé dans les régions les plus déshéritées : parmi les* dix nouveaux établissements qui ont été classés écoles nationales en 1982, six appartiennent à des départements où il n'en existait pas.

Une association vient d'être créée pour la formation professionnelle des jeunes musiciens. *L'Orchestre français des jeunes tiendra sa première session à Arc-en-Senans en* août et septembre, avec une centaine d'instrumentistes, sous la direction de Jérôme Kaltenbach, et donnera plusieurs concerts, dont un, le 5 septembre, à la salle Pleyel.

L'aide à la recherche, très fortement augmentée, bénéficiera pour commencer de cinq grands programmes, notamment au CEMAMU de Xenakis, à l'A.C.R.O.E. de Grenoble, *au Musée instrumental* du Conservatoire et à l'INA/G.R.M. *Six bourses annuelles de recherche et d'aide à la* création de 100 000 F sont allouées cette année aux compositeurs Amy, Bon, Gagneux, Globokar, Monnet et Taïra ; dix-neuf autres bourses concerneront des projets précis d'autres musiciens.

### Revalorisation des commandes

*Les commandes d'œuvres ont été revalorisées et, pour la première fois, trois d'entre elles concernent* le jazz. Une dotation de 6 millions de francs a permis de subventionner quinze centres et compagnies de théâtre musical. Les centres de musique électro-acoustique ont vu leur subventions substantiellement augmentées, d'autres (à Vierzon, Lyon, Marseille, Strasbourg) ont été joints à la liste, sans oublier les deux nouveaux studios de Pierre Henry et de Jean-Claude Eloy. *Un conseil est chargé d'étudier la sauvegarde, la consultation et la diffusion du fonds considérable constitué par le groupe* de recherche musicale.

*Une étude financière minutieuse est en cours sur* la situation de l'édition graphique et phonographique, et devrait aboutir à l'automne à des mesures de soutien et d'incitation. Un groupe d'experts a été chargé d'établir le plan à long terme de l'édition du patrimoine français encore inédit. Le plan de relance de la facture instrumentale — enjeu industriel capital — sera rendu public en juillet.

*Jazz*, musiques improvisées, chanson et variétés, musiques populaires *et traditionnelles*, chant choral, sont devenus *un département à part entière de la direction de la musique*, qui fait preuve d'un dynamisme et d'une imagination multiformes. Deux commissions consultatives nationales ont été installées. Dans chaque secteur, la dotation financière est importante et surtout la prise en compte d'activités délaissées par l'Etat. Comme partout, un effort de *coordination, de formation et d'aide aux institutions les plus dynamiques est en cours.* Notons par exemple la création de quatre centres régionaux de la chanson (Bourges, Nanterre, Rennes, Bordeaux), le soutien ou la création d'ateliers régionaux de formation chorale et le développement de quatre chœurs régionaux (Rhône-Alpes, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées).

### Variétés, danse

Pour les orchestres *permanents* et les formations conventionnées, les crédits (en augmentation de 67,7 %) ont permis unr revalorisation des dotations budgétaires, la création d'un orchestre régional et la préfiguration de deux nouveaux orchestres. Les trente-sept ensembles liés à l'Etat verront leur « convention » transformée en « contrat de mission ».

*La danse et le théâtre lyrique occupent plus souvent le devant de l'actualité ; nous aurons l'occasion de revenir sur les projets dans les* prochains mois. Notons seulement que les conclusions de l'étude préliminaire pour l'opéra de la Bastille doivent être soumises prochainement au président de la République, qui décidera de l'« importance et de la finalité des équipements » ; la consultation internationale des architectes sera lancée avant la fin de l'année, et celle pour la cité musicale de La Villette (*dont le projet est moins avancé*) *dans le courant de 1983.*

**J. L.**

### La Philharmonique de Berlin au T.M.P.

# L'appel de Karajan

Les concerts d'Herbert von Karajan et de la Philharmonique de Berlin ont été, comme on pouvait s'y attendre, les plus grands succès du Festival des orchestres organisé par le Théâtre musical de Paris. On ne pouvait manquer cependant d'avoir le cœur serré en le voyant entrer *d'une démarche raidie*, et tout le corps, *dans ce costume noir strict et étroit, comme emprisonné par ses ennuis de colonne vertébrale*. Quel courage et quelle passion il faut pour diriger d'aussi lourds programmes ! Mais l'homme est de fer, et rien dans la musique n'indiquait le moindre fléchissement de cette flamme qui l'embrase.

Le triomphe étant assuré, il était excellent de vouloir ressusciter deux œuvres rarement jouées. Injustement ? C'est moins sûr. Depuis cinquante-cinq ans, les thuriféraires de Stravinski tentent de nous faire croire qu'*Apollon musagète* est un chef-d'œuvre, alors que cette partition glabre est dépourvue de tonus et d'intérêt. Le compositeur a dû se délecter à écrire un de ces ballets blancs qu'on regarde mais qu'on n'écoute pas, il faut être très fort pour imaginer une musique aussi aseptisée quand on est l'auteur du *Sacre*. Une fois contemplées les somptueuses couleurs des cordes de la Philharmonique de Berlin (mais *était-il bien nécessaire de plus que tripler l'effectif prévu par Stravinski ?*), *il restait un long temps pour bâiller et rêver à autre chose.*

Karajan avait *sans nul doute voulu jouer du contraste avec la Symphonie alpestre* de Richard Strauss, où cent quarante instrumentistes (huit cors, une machine à vent, une tôle pour le tonnerre, quatre tuben et même un orgue) font par moments un chahut d'enfer. Pendant près d'une heure, notre compositeur-alpiniste au robuste appétit, parti de nuit, voit se lever le soleil, écoute les oiseaux, rencontre ruisseaux et torrents, et toujours s'élance plus frénétiquement à l'assaut des rochers et des glaciers, s'extasie du panorama *qu'on découvre* du sommet, *sans se soucier — l'imprudent — du formidable orage qui déverse sur lui ses niagaras pendant* la descente. *N'empêche, il verra se coucher le soleil et dans la nuit se promettra de repartir.*

*C'est une œuvre à la fois touchante, comme les tableaux romantiques de nos grands-pères, et exaspérante par la minutie et l'accumulation des détails, la boursouflure des épisodes, la suffisance du ton.* L'orage en particulier est une énorme pièce montée à laquelle on préfère sans hésiter les orages de la *Symphonie pastorale* et du « Prélude » de la *Valkyrie*, et ces Alpes sont bien moins grandioses que celles (de musique pure) qui se profilent dans les *Symphonies* de Bruckner.

Et pourtant, sans être jamais ému, on est souvent charmé par ce pittoresque naïf, le mystérieux tissu de la nuit habitée, les sources qui gambadent, le chant nostalgique du hautbois, le meuglement des trombones, toute cette fantastique orchestration dont la beauté est décuplée par les merveilleux artistes de Berlin, bondissant aux appels de l'inépuisable magicien.

**JACQUES LONCHAMPT.**

★ *La Symphonie alpestre a été récemment enregistrée par* Karajan et la Philharmonique de Berlin (DG, 2532-015 ; en cassette : MC 3301-015).

## CINÉMA

### *LE TROISIÈME FESTIVAL DE LUCHON*

# De l'ethnographie au grand reportage

Tant en France — et d'abord avec la série de manifestations intitulée « Regards comparés » — qu'aux Etats-Unis et au Canada, l'ethnographie est en train de conquérir ses lettres de *noblesse* cinématographiques. Les Américains l'appellent anthropologie visuelle. Richard Leacock lui-même, *qui, au départ, a peu sinon rien à voir avec* l'anthropologie, semble affecté par ce mouvement conquérant d'une discipline qui s'apprête à faire éclater les barrières jusque-là bien tracées entre la science et l'outil cinéma. Images et sons ont perdu leur candeur originale : une caméra même accompagnée des possibilités du son synchrone ne reproduit pas automatiquement la réalité.

Ce fut l'originalité du troisième Festival international du film de grand reportage — organisé du 10 au 13 juillet (1) sous le patronage *de la Guilde européenne du raid (organisme à vocation culturelle et touristique créé il y a une dizaine d'années) — de poser discrètement mais avec force le dilemme en tenant parallèlement au festival un colloque « Ethnologie et cinéma »* avec la collaboration de Jean-Michel Arnold, directeur du C.N.R.S.-Audiovisuel. Jean-Michel Arnold, plus connu comme co-fondateur de la Cinémathèque d'Alger, définissait avec clarté, dans un texte d'introduction, *le triple objectif de son organisation, qui semblait recouper celui de tout ethnologue cinéaste : la recherche proprement dite, son partage avec le plus grand nombre, donc la possibilité de mettre immédiatement à la portée* des autres chercheurs le produit de ce travail.

La journée réservée au colloque se partagea judicieusement entre des extraits de films des cinéastes et ethnologues présents *dans la salle et les discussions comparatives entre les filmeurs, avec, occasionnellement, la participation du public de Luchon. Echanges révélateurs de préoccupations communes à travers des méthodes divergentes, préoccupations* qu'on retrouve au départ de tout ce cinéma direct ou cinéma-vérité né au tournant des années 50-60 : comment ne pas abuser des gens qu'on filme, ne pas les exploiter, et même aller plus loin, les « mettre dans le coup », les rendre partie prenante à l'aventure cinéma comme à l'aventure ethnologique ? Marc Piault devait insister : « *Les gens ont leur langue, des concepts différents des nôtres. Nous avons des comptes à rendre.* »

Jean-Pierre Beauviala, l'inventeur de la caméra Aaton, qui vient de mettre au point le *« clear recording »*, l'enregistrement en clair, qui permet le repérage automatique des images et des sons, pariait déjà sur la modification des conditions de travail du cinéaste de demain : grâce au disque, l'ethnographe pourra stocker immédiatement son information ; dix mille montages, pourrait-on presque dire, deviennent concevables, avec les récentes techniques de montage immédiat par transfert sur bande vidéo. *Le montage retrouve son importance première et suppose des critères de sélection encore plus sévères, sans négliger pour autant la possibilité d'œuvres de vulgarisation moins austères, pour le grand public.* La notion d'auteur disparaît en partie au profit d'un tronc commun où chacun ira puiser son information, voire son imagination.

Le pari des organisateurs du Festival de Luchon de rabattre, de manière un peu risquée, l'ethnographie sur le grand reportage devenait un peu moins paradoxal. Vincent Blanchet, cinéaste, rappelait l'évidence, cette importance au moins égale du montage par rappport au tournage, qui suppose lui-même un minimum de maîtrise de l'outil. Pour Jean Rouch, prophète en la matière, *« l'anthropogie visuelle n'a rien à voir avec l'ancienne anthropologie... Les ethnographes doivent apprendre à faire du cinéma, une nouvelle génération veut apprendre »*. Ce qui resta *sans réponse définitive — et il ne peut pas y en avoir —* fut la question *de savoir si l'ethnographe doit filmer seul (le point de vue de Jean Rouch) ou avec d'autres* (mais à condition de mettre le cinéma au service de la science). Nous frôlons ici un immense problème : la science a-t-elle besoin de l'art ? L'art peut-il déboucher sur la science ? Aux « nouveaux ethnographes » de répondre.

**LOUIS MARCORELLES.**

(1) Le grand prix est allé à *Kwcen*, de Leslie Woodhead (Grande-Bretagne), qui décrit deux ethnies du Sud-Est éthiopien.

# SPECTACLES

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

*GIACONDA ET SI YA-U*, American Center (321-42-20), 21 heures.

LA FORET DES BIENFAITS, Espace Gaîté (327-95-94), 22 heures.

GUSTAVE PARKING, Lucernaire (544-47-34), 22 h 15.

LE MARIAGE DE FAUST, Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 heures.

UNE SAISON EN ENFER, 20 heures ; LES GRANDES SARTREUSES, 21 h 15, Fanal (233-91-17).

### *Les salles subventionnées et municipales*

**Opéra** (742-57-50), 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

**Comédie-Française** (296-10-20), 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon.

**Chaillot** (727-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 ; les Géants de la montagne ; – salle Gémier, 20 h 30 : Schliemann.

**TEP** (797-96-06), 20 h 30 : El Comediants.

**Petit TEP** (797-96-06), 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène.

**Centre Pompidou** (277-12-33), Débats, 18 h 30 : Les voyageurs des seizième et dix-septième siècles ; 19 h : Edmond Humeau ; 20 h 30 : Auréolé de blanc ailé ; *Cinéma-vidéo*, 19 h : Gianfranco Baruchello ; **Musique**, 18 h 30. Une heure de musique de chambre du vingtième siècle par les solistes de l'Ensemble Intercontemporain.

**Théâtre de la Ville** (274-22-77), 18 h 30 : Ballet gitan Mario Maya ; 20 h 30 : Alwin Nikolais Dance théâtre (Théâtre de Paris).

**Carré Silvia-Monfort** (531-28-34) : 21 heures : Phèdre.

**Théâtre Musical de Paris** (261-19-83), 20 h 30 : Chants et danses de Bali.

### *Les autres salles*

**Atelier** (606-49-24), 21 h : le Nombril.

**Athénée** (742-67-27), 18 h 30 : Le cahier brûle ; 21 h : En revoir.

**Cartoucherie, Théâtre du Soleil** (374-24-08), 20 h 30 : Ballades de la femme tambour.

**Centre d'arts celtique** (258-97-62), 21 h 30 : Appelez-moi Arthur.

**Centre culturel du Marais** (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.

**Centre culturel 17** (227-68-81), 20 h 30 : Maison de poupée.

**Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière** (584-14-12), 21 h : Hystérie.

**Cité Internationale** (589-38-69), Grand théâtre, 20 h 30 : Hors-jeu ; Resserre ; 20 h 30 : le Prix Martin.

**Comédie Italienne** (321-22-22), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia ; 20 h 30 : la Servante amoureuse.

**Comédie de Paris** (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : Jafabule ; 22 h : Virage.

**Deux Portes** (361-24-51), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.

**Escalier d'or** (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.

**Espace Marais** (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.

**Esplanade Champerret** (758-21-34), 20 h 30 : Hamlet.

**Gaîté Montparnasse** (322-16-18), 20 h 15 : Koudechapo ; 22 h : le Jour le plus con.

**Galerie 55** (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane.

**Grand Hall Montorgueil** (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.

**Huchette** (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.

**Lucernaire** (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : le Crater de Chicago ; le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Show Devant, Sylvie Joly. Théâtre Rouge ; 20 h 30 : Tchoufa. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste.

**Madeleine** (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.

**Marie Stuart** (508-17-80), 21 h : Architruc.

**Marigny** (256-04-41), 21 h : Amadeus.

**Mathurins** (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.

**Michel** (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

**Michodière** (742-95-22), 21 h : Joyeuses Pâques.

**Montparnasse** (320-89-90), 21 heures : Trahisons. – Petite salle, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage à Pierre Dac.

**Nouveautés** (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.

**Œuvre** (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

**Palais-Royal** (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !

**Péniche Opéra** (670-11-61), 21 h : Actualité.

**Poche** (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.

**Potinière** (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.

**Ranelagh** (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.

**Saint-Georges** (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.

**Studio des Champs-Elysées** (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.

**Studio Fortune** (21 h : Ça sert à rien.

**Studio-Théâtre 14** (545-49-77), 20 h 30 : Pearl Harbour ou perles à rebours.

**Taï, théâtre d'Essai** (278-10-79), 22 h : l'Ecume des jours.

**Théâtre d'Edgar** (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

**Théâtre de l'Épicerie** (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.

**Théâtre du Lys** (327-88-61), 20 h 30 : Histoires de bouffe.

**Théâtre du Marais** (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.

**Théâtre Présent** (203-02-55), I. 20 h 30 : Drôles de bobines ; II. 21 h : Apprendre à rire sans pleurer.

**Théâtre du Rond-Point** (256-70-80), 20 h 30 : Opéras minute.

**Théâtre des 400 Coups** (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins ; 22 h 30 : Escurial.



## *Jeudi 17 juin*

**Théâtre 18** (226-47-47), 20 h : Articule ; 22 h : Gaspard.

**Tristan-Bernard** (522-08-40), 20 h 45 : les Chaises.

### *La danse*

**Bouffes du Nord** (239-34-50), 20 h 30 : Below and above, Peter Goss dance company.

**Centre Mandapa** (589-01-60), 20 h 45 : Karukanaran et Nina.

**Palais des Sports** (828-40-90), 20 h 30 : Ballets Mazowsze.

**Théâtre de Paris** (280-09-30), 20 h 30 : Nikolais Dance Theatre ; 18 h 30 : Ballet-théâtre gitan andalou.

### *Les concerts*

**Salle des Fêtes de la mairie du 6e**, 18 h 30 : Ensemble instrumental de l'Observatoire, dir. : F. Duhamel, sol. : A. Bertheas (Haendel, Vivaldi, Grieg).

**Salle Gaveau**, 23 h 30 : P. Fontanarosa (Bach, Paganini, Kreisler.

**Hôtel Saint-Aignan**, 21 h : A. Gorog (Moussorgsky, Prokofiev, Stravinsky).

**Théâtre du Rond-Point**, 21 h : Orchestre Colonne, dir. A. Girard (Milhaud, Sauguet, Hindemith).

**Lucernaire**, 21 h : M.-J. Truys (Chopin, Schumann, Roussel).

**Centre culturel canadien**, 20 h 30 : Groupe « Intervalles » (Mathias, Mouret, Bosseur...).

**Eglise Saint-Médard**, 21 h : Orchestre J.-F. Paillard, ensemble « A cœur joie » de Vincennes (Haydn, Mozart).

**Eglise suédoise**, 20 h 30 : Chorale d'oratoire d'Eskilstuna, dir. : P.-L. Isacson (Bach, Schütz, Grieg, Puccini).

**Eglise américaine**, 21 h : B. Geary (Gershwin, Gottschalk, Chopin, Bach...).

**Galerie N. Stern**, 19 h 30 : D. Toisuer (Bach, Kodaly, Sheriff).

**Chapelle des dominicains**, 222, rue du Fg-Saint-Honoré, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental du Conservatoire, dir. : H. Farge (Pergolèse, Brahms, Zygel).

**Crypte Sainte-Agnès**, 20 h 30 : Ensemble instrumental les Dominos (Monteverdi, Carissimi, Haendel...).

### *En région parisienne*

**Créteil**, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Underwood, C. Carlson. – Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 30 : P. Meyer ; P. Morgenthaler.

**Montreuil**, Théâtre-école (858-65-33), 20 h : La vie mode d'emploi.

**Sceaux**, Sous-Chapiteau (702-05-24), 21 h : M. Dadi.

**Vitry**, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 21 h : Avis de recherche.

### LES FESTIVALS

#### FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

**Essaion I**, 18 h 30, L'Île de Tulipatan ; 20 h 15, Le blanc cassé ; 22 h, Il s'appelle peut-être Dupont ; II, 18 h 30 : J. Charby ; 20 h 30 : La Kabale selon Aboulafia ; 22 h 15, De quelle falaise, dites-vous ?

**C.E.S. F.-Couperin**, 21 h 45, Théâtre d'ombres de Surakarta.

**Café de la Gare**, 21 h 15 : M. Solal.

**Sur les pavés du Marais**, place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h 30 : Ph. Dardy.

# cinéma

**Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.**

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h : Leguignon guérisseur, de M. Labro ; 19 h : Hommage à Samuel Fuller ; The Baron of Arizona ; 21 h : Wend Kuni, de G. J. M. Kabore.

***BEAUBOURG* (278-35-57)**

15 h : L'Enfant de Paris, de L. Perret ; 17 h : Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : Too far to go, de F. Cook ; 19 h : Les Papiers d'Aspern, de E. de Gregorio.

### *Les exclusivités*

**ABSENCE OF MALICE** (All., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

**ALLEMAGNE MERE BLAFARDE** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**LES ANNEES DE PLOMB** (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

**BANDITS, BANDITS...** (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**LE BEAU MARIAGE** (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).

**LE BOURGEOIS GENTILHOMME** (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

**BREL** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 19e (606-34-25).

**BRUCE CONTRE ATTAQUE** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**CAUCHEMAR A DAYTONA BEACH** (A.) (**) V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f.) : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LA CHEVRE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). H. Sp.

**LE CHOC** (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

**CINQ ET LA PEAU** (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**CONVERSA ACABADA** (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

**CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE** (Fr.-Ital., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-09-07).

**CORRECTION PLEASE** (Ang. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-03-40).

**LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

**200.000 DOLLARS EN CAVALE** (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**DIVA** (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**DOUX MOMENTS DU PASSÉ** (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT** (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

**LES FANTOMES DU CHAPELIER** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**FITZCARRALDO** (All. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-36) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

**GEORGIA** (A., v.o.) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

**HAMMET** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**L'HOMME ATLANTIQUE** (Fr.) : Escurial, 17e (707-28-04) H. Sp.

**INVITATION AU VOYAGE** (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

**JE HAIS LES BLONDES** (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ** (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).

**JEUX D'ESPIONS** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

**LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE** (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

**LA MAISON DU LAC** (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS** (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES MAITRES DU TEMPS** (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) H.Sp. ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

**MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE** (A.) (**) – V.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

## LES FILMS NOUVEAUX

**CANNIBAL FEROX** (**), film américano-italien d'Umberto Lenzi : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**LA DERNIÈRE VAGUE**, film australien de Peter Weir : v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).

**LA GALAXIE DE LA TERREUR** (**), film américain de Bruce Clark : v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**HALLOWEEN II** (*), film américain de Rick Rosenthal : v.o. : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**L'INCROYABLE ALLIGATOR** (*), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-32-82) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME**, film français de Michel Gérard : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**MEURTRE AU SOLEIL** (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

**MISSING (PORTÉ DISPARU)** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Murat, 16e (651-99-75).

**MUEDA, MÉMOIRE ET MASSACRE** (Por., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**MOURIR A 30 ANS** (Fr.) : 14 Juillet-Racine, 8e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC** (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-67-29).

**N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles 20e (364-51-98).

**LA NUIT DE VARENNES** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

**PARSIFAL** (All., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

**LA PASSANTE DU SANS-SOUCI** (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**PASSION** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet-Bastille, 18e (357-90-81) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Calypso, 17e (380-30-11).

**LES PETITES TÊTES** (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE** (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vf : Capri, 2e (508-11-69).

**POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN** (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

**QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ?** (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo - 9e - (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**REDS** (A. v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

**LE RETOUR DE MARTIN GUERRE** (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

**ROX ET ROUKY** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

**LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

**TAXI ZUM KLO** (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

**THE MAFU CAGE** (A. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**LE TOUR DU « MONDE »** (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

**L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON)** (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82).

**VALENTINA** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ?** (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82).

### *Les festivals*

**HOMMAGE A RAINER WERNER FASSBINDER** (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; 16 h 10 : la Troisième génération ; 18 h 10 : Lily Marleen ; 20 h 25 : le Marchand des quatre-saisons ; 22 h 10 : l'Année des treize lunes.

**A. HITCHCOCK** (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) : A l'Est de Shanghaï.







**Demain dans « le Monde des loisirs et du tourisme » : les vacances à l'épreuve du changement**

# RADIO-TÉLÉVISION

*À voir*

## Au nom de l'Irlande

Si vous vous fiez à ce qu'on raconte à l'antenne, en Irlande du Nord, pas de problème. L'IRA est dans son droit, les Anglais sont des salauds, les terroristes sont des héros et la population les soutient. Y compris les gamins soupçonnés – rappelez-vous ce tollé outre-Manche – d'avoir lancé des cocktails Molotov dans le champ des caméras à l'instigation de nos équipes de télé. Seulement si vous lisez les journaux, si vous regardez les chiffres, vous constatez que des protestants, il y en a quand même quatre cent mille rien qu'à Belfast, contre cent vingt mille catholiques, et qu'on peut difficilement les prier d'aller se faire voir ailleurs, du côté de Dublin, par exemple.

On peut aussi se demander pourquoi les attentats seraient condamnables à Calvi et pas à Londonderry. Et chercher s'il n'y aurait pas une solution moins sanglante à la terrible discrimination dont sont victimes, comment le nier, les catholiques bouclés dans des ghettos, sans espoir et sans boulot. A ce titre, malgré le lyrisme d'un commentaire très largement favorable aux soldats de la liberté, le reportage présenté par « Le nouveau vendredi » donne à réfléchir.

Premier volet : l'« odieuse » surveillance dont sont l'objet de la part de la police et de l'armée britannique les habitants de Belfast : fouilles, quadrillage, vérification de papiers, parkings bouclés, incitation à la dénonciation... Le reporter s'étrangle d'indignation et puis passe, sans transition, le micro à l'homme, à la femme de la rue qui trouvent ça parfaitement normal et même plutôt rassurant. Personne, sinon les nationalistes militants et leurs proches, ne semble se plaindre des précautions prises pour préserver autant que faire se peut la sécurité des gens. On s'habitue à tout, et, depuis onze ans que ça dure, ils finissent par se résigner, ils nous l'ont dit – à présent ça fait partie de leur vie à ces bombes à retardement, à ces voitures piégées, à ces coups de main, à ces alertes quotidiennes.

En primeur, du jamais vu sur nos écrans : un entretien en pleine campagne avec trois ou quatre soldats, en uniforme et en cagoule, de l'Armée de libération nationale. Ils veulent rallier et réunir tous les comtés de la « République populaire d'Irlande », ils ne sont manipulés par personne. Ils sont animés par le seul amour de la patrie et par l'exemple de Bobby Sands et des autres martyrs de la cause. D'où tirent-ils leurs ressources ? Est-ce que la Libye...? Pas du tout : « Nous vivons, nous survivons grâce au peuple ».

Enfin, dernier volet de ce triptyque : la rencontre de deux familles, l'une protestante, l'autre catholique. Elles connaissent l'une et l'autre les affres du chômage et de la peur. Elles font preuve l'une et l'autre de courage et de détermination. Elles affirment l'une et l'autre des opinions radicalement opposées. Comment les réconcilier ? En essayant, nous dira une jeune adolescente au beau regard clair, d'enseigner la tolérance aux enfants des écoles, en essayant de leur donner des idées plus larges et de balayer leurs préjugés. Puisse-t-elle être écoutée.

**CLAUDE SARRAUTE.**

★ « Le nouveau vendredi » : vendredi 18 juin, FR 3, 20 h. 35.



● Deux coquilles typographiques ont déformé le sens de deux passages de l'article de Claude Sarraute « A boulets rouges » (*le Monde* du 17 juin) : ce n'est pas la *personnalité* de Lénine mais sa *responsabilité* qui est soulignée par la pièce de Claude Vermorel retransmise le 15 juin par TF 1. Quant à Boris Bajanov, dont nous avions reproduit l'opinion en post-scriptum, il n'a pas dit que Lénine était trop *idéaliste* mais trop *idéalisé*.

## Les radios locales de Radio-France

### TROIS NOUVELLES STATIONS

Valence, Belfort et Clermont-Ferrand vont bénéficier à leur tour d'une station de radio locale, lancée à l'initiative de Radio-France. Le conseil général des trois départements concernés a décidé d'accorder une subvention d'équipement. Votée à l'unanimité par le conseil général du Puy-de-Dôme, cette subvention, d'un montant total de trois millions de francs, n'a été approuvée dans la Drôme que par les élus socialistes et communistes (l'opposition s'étant abstenue), alors qu'à Belfort quatre conseillers de l'opposition ont dénoncé le projet en termes vigoureux, accusant les élus socialistes de vouloir créer une information à leur service, afin de faire contrepoids à la presse écrite locale. Ce vote a d'ailleurs provoqué à Belfort la protestation des animateurs de Radio-Soleil - une radio libre créée en octobre 1981, - qui se plaignent de « *la misère dans laquelle sont confinées les radios libres en vertu de la loi* ». (*Corresp.*).

### M. GILLES MARQUET DIRECTEUR DE RADIO-COTE-D'AZUR

Radio-Côte-d'Azur, qui, située à Nice, émettra dès le mois de septembre dans les Alpes-Maritimes et sur le littoral varois, constituera la première expérience d'intégration de personnel en provenance de FR 3-Radio par les stations décentralisées de Radio-France. C'est M. Gilles Marquet, directeur général de Radio-Andorre jusqu'en novembre 1981, qui assumera la responsabilité de cette station.

[Né en 1928, Gilles Marquet a commencé sa carrière à Radio-Africa, au Maroc, en 1952. Aprè avoir exercé en 1955 à 1959 les fonctions de directeur d'antenne des trois stations du même groupe : Radio-Africa-Maghreb, Radio-Africa-Tanger et Radio-Inter-Africa, il devint, de 1960 à 1970, directeur d'antenne de Radio-Andorre. En 1975, il était nommé directeur général de la station après avoir dirigé les services de promotion et de publicité de *la Dépêche du Midi*.]

## TRIBUNES ET DÉBATS

**JEUDI 17 JUIN**

– *MM. Pierre Mauroy*, premier ministre (en direct de l'Elysée), et *Henri Krasucki*, secrétaire confédéral de la C.G.T. (en direct de Lille), sont les invités du journal de T.F. 1, à 20 heures.

**VENDREDI 18 JUIN**

– *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, est reçu au journal de T.F. 1, à 20 heures.



## Jeudi 17 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Téléfilm : La Rescousse.**
De J. Krier. Avec G. Staquet, D. Carrel, A. Pomarat...
*Un ancien mineur de Lorraine, dont la reconversion parisienne n'a pas été heureuse, retourne au pays. Il y retrouve les hauts fourneaux, les aciéries et tous ses camarades et ses voisins. Mais les mines ferment, les licenciements augmentent, le temps a passé. Déçu et désemparé, il laissera son fils le ramener à Paris.*

**21 h 50 Document : La peste à Marseille.**
Réal. : M. Porte.
*Le 25 mai 1720, un navire marchand rapporte à Marseille des cotonnades contaminées. La peste gagne bientôt la ville et s'étend... Le texte, adapté par Michèle Porte de chroniques du siècle, vient conforter la puissance incantatoire de l'image souvent métaphorique. Plaques grisâtres qui envahissent les murs comme une sorte d'eczéma, reliefs tumulaires...*

**22 h 45 Court métrage : J.-P. Mocky : Un drôle d'oiseau.**

**23 h 5 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.**

**20 h 55 Sport : Football.**
Coupe du monde, en direct de Saragosse : Yougoslavie-Irlande.

**22 h 50 Jazz : La grande parade.**
De J.-C. Averty. Chuck Berry.

**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma : Masculin-Féminin.**
Film français de J.-L. Godard (1966), avec J.-P. Léaud, C. Goya, M. Jobert, M. Debord, C.-I. Duport, E.-B. Strandberg, B. Malmsten. (N.)
*Un jeune homme timide et son ami, politiquement engagé à gauche, rencontrent trois filles de leur âge dont l'une est une petite chanteuse yé-yé. Ils parlent de l'amour, de la guerre, de la télévision, de la vie et de la mort.*
*Croquis, vivement enlevés, du romantisme et du désarroi d'une certaine jeunesse, en pleine société de consommation. Le désordre délibéré de la mise en scène de Godard fait apparaître la vérité d'une époque devenue, aujourd'hui, en quelque sorte, historique.*

**22 h 15 Journal.**

**22 h 50 Prélude à la nuit.**
*Trio pour violon, violoncelle et piano*, de M. Ravel.

### FRANCE-CULTURE

**19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : le paludisme.

**20 h, Nouveau répertoire dramatique** : « Le Mal du père », de L. Lauples. Avec : P. Santini, J.-P. Delacour, A. Stril, etc.

**22 h 30, Nuits magnétiques.** Risques de turbulence.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h, Actualités lyriques.**

**20 h 30, Concert** (donné à la Philharmonie de Berlin le 29 novembre 1981) : « Concerto pour alto et orchestre », de Bartok : « Symphonie nº 3 », de Rachmaninov ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Sol. W. Christ, alto. Dir. L. Maazel.

**22 h, La nuit sur France-Musique** : musique de nuit ; œuvres de J.-S. Bach : 22 h 30, Studio de recherche radiophonique ; œuvres de Soupault, Nigg, Prey : 0 h 5, Kurt Weill.

## Vendredi 18 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.**

**12 h 30 Les visiteurs du jour.**

**13 h Journal.**

**13 h 35 Emissions régionales.**

**18 h C'est à vous.**

**18 h 25 L'île aux enfants.**

**18 h 45 Quotidiennement vôtre.**

**18 h 50 Les paris de TF 1.**
Silvia Monfort.

**19 h 5 A la une.**

**19 h 20 Emissions régionales.**

**19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Dessin animé : « Popeye ».**

**20 h 50 Sports : football.**
Coupe du monde : Argentine-Hongrie, en direct d'Alicante.

**22 h 50 Série : Les transports du futur.**
Réal. : G. Combet, S. Valéry. « Les Conquérants de la mer ».
*Un architecte de la mer, Jacques Rougerie, visite les villages sous-marins, grâce à un aquascope.*

**23 h 10 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**

**12 h 5 Passez donc me voir.**

**12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**

**12 h 45 Journal.**

**13 h 35 Emissions régionales.**

**13 h 45 Série : La vie des autres.**

**14 h Aujourd'hui la vie.**
La voix.

**15 h 5 Série : Embarquement immédiat.**
Contrebande.

**15 h 50 Magazine : Un temps pour tout.**
Dossier : l'opérette ; Chanson à histoire : Offenbach ; Variétés ; Potion magique.

**16 h 50 Solo.**

**17 h 10 Sports : football.**
*Coupe du monde : Italie-Pérou (en mondovision). En direct de Vigo.*

**19 h 20 Emissions régionales.**

**19 h 45 Spécial Coupe du monde.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Feuilleton : Le retour du Saint.**
Une mort si peu accidentelle.
*Charlie Steward, propriétaire d'une entreprise de travaux, est retrouvé mort. Sa femme soupçonne Ray Dennis d'escroquerie et de meurtre.*

**21 h 35 Apostrophes : Affaires sentimentales.**
*Magazine littéraire de B. Pivot.*
*Avec M. Lange* (les Cabines de bain), *M. Schumann* (le Concerto en ut majeur), *P. Poivre d'Arvor* (les Enfants de l'aube), *M. Chaix* (le Salon des anges), *G. Guegan* (Une femme coincée), *Y. Audouard* (Un homme à nous).

**22 h 50 Journal.**

**23 h Sports : football.**
Coupe du monde : Brésil-Ecosse, en différé de Séville.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 30 D'accord, pas d'accord.**
*Une émission de l'I.N.C.*

**20 h 30 Le Nouveau Vendredi : Combat pour une Irlande.**
Dans la série « Points de repères » de R. Louis. Reportages : P. Geny, P. Abramovici, G. Piazanet et D. Lempereur.
*Trois reportages : Belfast ; l'IRA ; Deux familles à Londonderry : une vie quotidienne, des combats.*

**21 h 30 Théâtre : « En revoir ».**
Une pièce de C. Tordjman et J. Champagne. Avec : C. Mutuel, G. Staquet, K. Bouziane, M. Becker.
*Une cinéaste débarque dans une région minière et rencontre un homme qui lui raconte l'histoire de la ville ouvrière. Cette pièce, bien écrite et bien jouée, est reprise actuellement au Théâtre de l'Athénée.*

**22 h 15 Journal.**

**23 h 45 Prélude à la nuit.**
« Sérénade pour violon, alto, violoncelle, flûte et harpe », d'A. Roussel.

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2, Matinales** : Actualité de l'histoire ; Gœthe et les sciences ; Des éditeurs en région ; Moins cinq, avec S. Stétié.

**8 h, Les chemins de la connaissance** : Castes et classes (après l'indépendance) ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous : la fin d'Ulysse.

**8 h 50, Echec au hasard.**

**9 h 7, Matinée des arts du spectacle.**

**10 h 45, Le texte et la marge** : « L'exil est ma patrie », avec V. Volkoff.

**11 h 2, Perspectives du vingtième siècle.**

**12 h 5, Agora** : « Joseph Conrad », avec S. Monod.

**12 h 45, Panorama** : avec M. Pierre Mauroy, premier ministre.

**13 h 30, Musiques extra-européennes** : les fêtes de la Saint-Jean en Amérique latine.

**14 h, Sons** : Australie.

**14 h 5, Un livre, des voix** : « les Somnambules », de H. Broch.

**14 h 47, Les inconnus de l'histoire** : le docteur Laurent Cerise.

**15 h 50, Contact.**

**16 h, Pouvoirs de la musique.**

**18 h 30, *Bonnes nouvelles, grands comédiens*** : « la Petite Cuillère », de P. Highsmith, lu par C. Rich.

**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**

**19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne** : vingtième anniversaire du Centre national des études spatiales.

**20 h, Echos du centenaire de la naissance de P. Teilhard de Chardin**, par J. de Beer.

**21 h 30, *Black and blue*** : le trésor, de A. Lion et F. Wolff.

**22 h 30, Nuits magnétiques** : risques de turbulence.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2, Musiques du matin** : œuvres de Schubert, Grétry, Chopin, J. Brahms, Tchaïkovski, Fauré.

**8 h 7, Quotidien Musique.**

**9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui** : *René Jacobs (contre-ténor)* : œuvres de Gluck, Bellini, Donizetti, Rossini, Haendel.

**12 h, Equivalences** : œuvres de Jolivet, Falcinelli, Langlais.

**12 h 35, Jazz s'il vous plaît.**

**13 h, Jeunes solistes** (en direct du studio 119) : œuvres de Schumann, Debussy, Franck, par G. Glatini, piano.

**14 h 4, Boîte à musique** : œuvres de J.-S. Bach.

**14 h 30, Les enfants d'Orphée.**

**15 h, *Chorales d'amateurs*.** *Magazine international du chant choral* ; œuvres de Ligeti, Bardos.

**17 h 2, L'histoire de la musique.**

**18 h 30, Studio-Concert** (en direct du studio 106) ; œuvres de Rossi, Monteverdi, Haendel, Schubert, Bellini, Rossini. Avec R. Jacobs, haute-contre.

**19 h 38 Jazz.**

**20 h, *Musiques contemporaines*.**

**20 h 20, *Concert*** : œuvres de Stravinski, par l'Orchestre symphonique du Sud-Westfunk. Dir. . H. Wakasugi, sol. : R. Hermann, baryton, S. de Groote, piano.

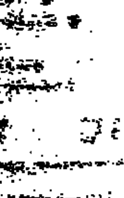
**22 h 10, La nuit sur France-Musique** : Les mots de Françoise Xénakis ; 23 h 5, *Ecrans* : œuvres de *E. Morricone* : 0 h 5, Musiques traditionnelles.

## Les prix de l'Association des critiques

L'Association Française des critiques et informateurs de radio et de télévision française (A.F.C.I.R.T.) a décerné, le 15 juin, ses prix pour l'année 1982. Dans la catégorie des « dramatiques », l'Association a attribué deux prix ex-aequo à « La confusion des sentiments » d'Etienne Périer, d'après Stefan Zweig (FR3) et à « Nous te marie-rons » de Jacques Fansten (TF1). « Histoire contemporaine » de Michel Boisrond, adaptée d'Anatole France (FR3), a obtenu la palme de la meilleure émission dans la catégorie « feuilletons et séries dramatiques », et les « Mémoires de la mine » de Jacques Renard (une co-production de INA-TF1), celle des « documents de création ». En radio, c'est l'émission de Jean-Louis Foulquier « Y a d'la chanson dans l'air », diffusée sur France-Inter, qui a été distinguée.

Enfin, les critiques ont tenu à attribuer cette année une mention spéciale à l'émission d'Antenne 2 « Les gens d'ici » d'Alexandre Tarta, Philippe Alfonsi, Patrick Pesnot et Antoine Gallien, qui, lancée à la rentrée 1981 comme échantillon de ce que devrait être la « nouvelle télévision », a été suspendue il y a un mois, à la suite de polémiques sur son coût et sur son audience.



| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS

L'Assemblée Nationale

recrute par concours

**3 SECRÉTAIRES DES DÉBATS**

Emploi de haut niveau.
Rémunération en conséquence.

Clôture des inscriptions le 30 juillet 1982 à 17 heures. (*Séance de préparation facultative le 20 juin 1982 à 9 h 30 - Assemblée Nationale. 33, quai d'Orsay.*)

Pour tous renseign., s'adresser au Service du Personnel. Tél. : 297-62-80 ou 297-62-81.

---

**CHEF COMPTABLE**

à Aubervilliers, société moyenne de distribution d'équipements électroniques, filiale d'un des *premiers groupes américains, recherche*
**SON CHEF COMPTABLE.**

*Rapportant directement au Directeur Financier,* titulaire du D.E.C.S. complet, il supervisera un service informatisé de 7 personnes et assurera, en plus des tâches traditionnelles, le reporting *mensuel à la maison mère.*
Anglais courant exigé.

*Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à*
Mme A. FELLOV - STORNO S.A.
69, r. de la Goutte-d'Or, 93300 AUBERVILLIERS.

---



**emplois régionaux**

# RENNES

Banque Populaire de l'Ouest

*recherche*

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
(INSA - MIAGE)
avec expérience minimum de 2 ans en Informatique de Gestion.
*La connaissance de systèmes IBM et du milieu bancaire sera appréciée et favorisera les possibilités d'évolution.*

**PROGRAMMEURS**
(DUT)
Pas d'expérience exigée, la formation étant assurée par la *banque.*

Les candidatures devront être adressées à :
Direction du Personnel
*Banque Populaire de l'Ouest*
1, place de la Trinité
35040 RENNES Cedex.

---

FABRICANT DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
30 % du C.A. à l'export
RECHERCHE :

**TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT**

**Profil :**
- Formation commerciale ;
- Attiré par les problèmes techniques ;
- Très bonne connaissance de l'anglais ;
- *Allemand apprécié ;*
- Goût du travail en équipe.

**Fonction :**
- Après une période de formation, le candidat retenu sera chargé du développement des ventes à l'exportation :
- Ce poste basé à AMIENS (80) implique des déplacements fréquents de courte durée à l'étranger.

**Rémunération :**
- *Fonction de la formation et l'expérience.*

Ecrire sous nº 8.556 *le Monde* Publicité, service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

---

La ville de BELFORT recherche, pour septembre 1982 :
- un directeur pour son École nationale de musique (850 élèves) titulaire du certificat d'aptitude.
- deux professeurs de formation musicale titulaires du certificat d'aptitude.
- un professeur de guitare titulaire du certificat d'aptitude.

Candidatures à envoyer au service du personnel – Hôtel de Ville – Place d'Armes 90000 BELFORT.
Avant le 30 juin 1982.
Tél. : 28-06-14 poste 338.

---

Etablissements thermaux Brides-les-Bains (Savoie).
Recrutent urgent :

**MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES**

D.E., pour saison 1982.
Libres de suite
salaire de base 3.295 F.
Téléphoner au (79) 55-23-44.

---

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU NEUHOF
(Quartier – Opération « Habitat et Vie Sociale »).
3, rue de Brantôme 67100 STRASBOURG.
Tél. (88) 79-31-41.
Recherche :

**DIRECTEUR OU DIRECTRICE**

*D.E.F.A. et expérience souhaitée,* profil de poste défini.

---

Ville de Haute-Normandie
(10 000 habitants)
Recrute :

**UN ANIMATEUR CULTUREL**

Expérience exigée statut fonction communale. Adresser candidature avec C.V. détaillé. Ecr. s/nº 8.588 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---



VOTRE STRATEGE PIERRE LICHAU COMMUNICATION FORMATION

recrute pour son département ANNONCES DE RECRUTEMENT

**UN CONCEPTEUR-REDACTEUR**
*Réf. 3283M*
chargé de rédiger et de mettre en valeur les annonces qui lui seront confiées.

**UN COLLABORATEUR COMMERCIAL**
*Réf. 3284M*
chargé de développer une clientèle de Sociétés importantes.

Pour ces deux postes nous demandons une expérience confirmée du conseil aux entreprises, si possible dans le domaine du recrutement, et le goût des contacts humains.

Envoyez votre dossier de candidature, en précisant *la référence du poste choisi,* à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02
*Discrétion totale assurée.*

---



Avec 17 000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un C.A. de 788 millions de dollars en 1981, Intel est un leader sur le marché des micro-processeurs et des systèmes micro-ordinateurs. Intel Europe représente 30% du C.A. de Intel Corporation et Intel France, est le siège de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël).

**Dans le cadre de l'expansion rapide du département de la maintenance, nous recherchons**

***TECHNICIENS DE MAINTENANCE***

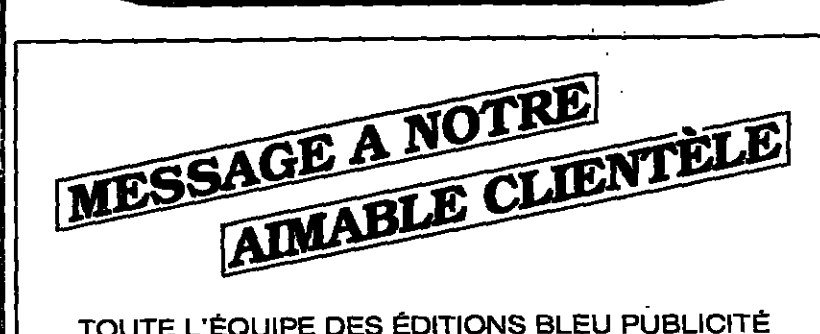
PARIS ET PROVINCE

Avec deux ans d'expérience dans un service d'Unités Centrales (IBM, UNIVAC) *pour prendre la responsabilité de la maintenance d'équipements compatibles.*
La formation est assurée et l'anglais indispensable.
Rémunération motivante et voiture de fonction.

*Merci d'adresser C.V. et photo à C. LANCIAUX, INTEL Corporation.*
Direction du Personnel, 5 place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex. (687.22.21.).

*média-system*

---





TOUTE L'ÉQUIPE DES ÉDITIONS BLEU PUBLICITÉ
*reste dévouée à vos ordres sous la nouvelle raison sociale*
S.E. des ÉDITIONS BLEU PUBLICITÉ
17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX
Téléphone : 374.12.12
(SARL de Gérance depuis le 1er Juin 1982)





**POUR MIEUX COMMUNIQUER**

---

**CIRCOM**
Société Conseil Internationale

recherche

1 INGÉNIEUR ORGANISATION
- Spécialiste systèmes gestion de production ;
- *Formation informatique ;*
- 4 à 5 ans d'expérience.

(*Réf.* C 822.)

1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ
- Organisation de la production ;
- Spécialiste de l'habillement.

(*Réf.* C 823.)

2 *JEUNES CONSULTANTS*
- Organisation industrielle d'entreprises ;
- Spécialisation textile habillement.

(*Réf.* C 824.)

Tous seront ingénieurs diplômés. *Langues étrangères souhaitées.*

Envoyer C.V., photo récente et prétentions à notre département :





---

BANLIEUE EST ASS. RECH.
*DIRECTEUR*
**CLUB PRÉVENTION**
dipl. éduc. et expér. prév. néces.
Envoyer C V à Houdart,
5, rue du Renard, 75004 *Paris.* Discr. gar.

---

IMPORTANT GROUPE DE PROMOTION *IMMOBILIÈRE* DU SECTEUR SOCIAL RECHERCHE

**1) CHARGÉ (E) D'OPÉRAT.**
ayant une bonne expérience de la gestion et du *suivi d'opérations lui permettant* d'en assurer la coordination administrative juridique et financière.

**2º) ASSISTANTE D'OPÉRAT.**
chargée de seconder un responsable d'opérations dans la gestion et le suivi des programmes de construction.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée au :

**GROUPE ARCADE**
Référence TG/AT
63, rue de la Victoire,
75009 PARIS.

---

**SYSLOG**
Société Ingénierie en Informatique
recherche

**INGÉNIEURS**

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

- Pour travailler à la réalisation de :
  - Systèmes industriels et de gestion, sur mini et micro ordinateurs ;
- Un ou deux ans d'expérience souhaités.

Adresser curriculum vitae et prétentions s/réf. 2618 à : 212, avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

---

**IMAGO**
Conseil Média – Achat Espace
Petites Annonces – Recrutement
*filiale de GEMAP, groupe de communication*
(15 sociétés, C.A. 140 M.F.)
**recherche**
*pour son département de Publicité de Recrutement*

**ATTACHÉ COMMERCIAL**

**mission :**
- prospecter et développer notre clientèle,
- apporter un réel conseil auprès des responsables du recrutement,
- assurer le suivi des campagnes (étude de poste, rédaction et *conception de l'annonce),*

**profil :**
- 2 ans d'expérience réussie dans la *fonction du marché du travail* (agence, support, annonceur),
- fort potentiel d'activité,
- aptitude à négocier à *tous* les niveaux,
- sens des initiatives et des responsabilités

Envoyer C.V., photo et rémunération sous référence 241 à :
IMAGO,
156, bd Haussmann 75008 PARIS
Réponse et discrétion assurées.

---

*Chaîne de librairies recherche*

**CORRESPONDANT INFORMATIQUE**

interface 50 utilisateurs. Expérience service bureau et télécommunications. Mainten. et développement. Salaire 100.000 F.

Envoyer lettre + C.V. à : LIBRAIRIE L 13, rue Edouard-Vaillant, 93100 MONTREUIL.

---

*Entreprise, fabricant placards (logement, burx, hôpitaux) et meubles, cuisines, s. de bains,* recherche

**TECHNICO-CCIAL**

*pour France exportation.*
Téléphone : (16-3) 990-54-60.

---

LES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE cherchent leur

**ADMINISTRATEUR**

- Connaissance des problèmes budgétaires, financiers et administration du personnel.
- Expérience souhaitée dans le domaine artistique ou de l'éducation populaire.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé centres d'intérêts personnels et motivation pour le poste (réponse pour le 30 juin). J.M.F., 14, rue François-Miron, 75004 PARIS.

---

ÉCOLE ACTIVE BILINGUE J.M.
sous contrat d'association, 70, rue du Théâtre, Paris-15e. Recherche pour classes de 1re et terminale pour la rentrée septembre 82.

**PROFESSEUR EXPÉRIMENTÉ**
SCIENCES NATURELLES

Maîtrise, CAPES ou agrégation. *Envoyer C.V., photo et référ.* à l'adresse ci-dessus.

---

L.T.P. SAINT-NICOLAS,
recherche
PROFESSEUR
pour enseignement du dessin industriel de las classes préparant au bac technique, diplôme souhaité : ingénieur A. et M. Téléphonez au 222-83-60.

## capitaux propositions commerciales

Cabinet médecine générale. Moorea, Polynésie française, à céder. Cabinet, à partir début juillet 82. Tél. : Dr Martial 19-689-61-233.

## cours et leçons

**APPRENDRE L'AMÉRICAIN**
à
**L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail, 75014 Paris.
**633-67-28**

Session intensive du 28 juin au 9 juillet pour :
gens pressés
lycéens en mal d'anglais
touristes
Méthode orale, cours dans la journée et le soir
Début des inscriptions le 7 juin.
Egalement session du 13 au 24 septembre.
Inscriptions à partir du 1er septembre.

---

*COURS VACANCES province* rech. professeurs très qualifiés *Math, physique, anglais.* Ecrire UBI, 38, rue des Mathurins, Paris-18e, qui transmettra.

---

Recherchons
**COLLABORATEURS**
*(TRICES) TR. QUALIFIÉS (ES)*
Postes à responsabilités pour *travail intéressant et varié,* dans fiduciaire R.O.C. situations d'avenir. Libres de suite. Se présenter 175, bd Pereire, 75017 PARIS.
Téléphone : 763-89-36.

---

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE *SOUS CONTRAT* (région parisienne) *recherche* pour septembre 1982

**PROFESSEUR D'ATELIER EN MÉTALLERIE**
B.P. ou diplôme équivalent expérience en entreprise souh.

**PROFESSEUR EN ÉCONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE**
diplôme B.T.S. ou plus

**PROFESSEUR SECRÉTARIAT**
diplôme B.T.S. ou plus

**PROFESSEUR DE DESSIN**

Adr. C.V. s/nº T 034.177 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 *Paris.*

## formation professionnelle

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118, r. de Crimée, 75019 Paris.
**Formations spécialisées**
*Juil.:* FORTRAN: Aotic: MICRO. *Sept.:* ANALYSE; *Oct.:* IBM 38.
**205-24-63 - 241-83-83.**
*Placement - Crédit.*

## propositions diverses

*Les possib. d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spéc. MIGRATIONS* (LM), 3, rue de Montyon, 75429, Paris ced. 09.

---

L'Etat offre de nombr. possibil. d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplômes. Dem. une documentation sur notre revue spécialisée : *FRANCE CARRIÈRES (16),* B.P. 402-09 PARIS.

## travaux à façon

ENTREPRISE. *Sérieuses référ.,* effectue rapidem. travx peint., *manuiserie, décoration,* coordin. tous corps d'état. Devis grat. *Tél.* 368-47-84 et 893-30-02.

## automobiles

## ventes

*de 12 à 16 C.V.*

PORSCHE 928 S.
Avril 1981, *32.000 km.* Int. cuir. Sièg. Elec. Clim. Radio, glace teint., peinture métall., gar. p. m. 0. 6 mois.
Téléphonez au (56) 02-10-08.

## DEMANDES D'EMPLOI

**MAITRE ASSISTANT UNIVERSITÉ PARIS DOCTEUR ÈS SCIENCES**

Actuellement travaillant dans labophysique C.N.R.S. Désirant diversifier domaines de recherches.

***DEMANDE POSTE DE CHERCHEUR A TEMPS PARTIEL***

***Dans laboratoire privé ou public.***

***Domaines :***
- Intelligence artificielle, applications informatiques.
- Traitement de l'information.

Aucun complément de salaire exigé.

Écrire sous nº T 034.154 M *RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur,* 75002 Paris.

---

Maîtrise, D.E.A., Droit H. 25 ans, lauréat Université PARIS-XIIe, Anglais courant. Bonne dactylo, libre de suite. Étudie ttes propositions, France et étranger. Tél. : 706-45-99.

---

Médecin psychiatre, 34 ans ancien interne des hôpitaux psychiatriques de la région parisienne Formation psychanalytique Chargé d'enseignement à l'Université
Cinq ans d'expérience en :
- travail clinique : adultes/enfants/adolescents, consultations et psychothérapies.
- Animation d'équipes pluridisciplinaires.
- Relations dans les groupes.
- Responsabilités institutionnelles.

Etudie toute proposition. Ecr. s/nº 6.321, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

INTERPRÈTE TECHNIQUE (H) suédois, allemand, angl., spéc. tr. qualif., réf., exc. présentat. Téléphonez au (47) 27-41-13.

---

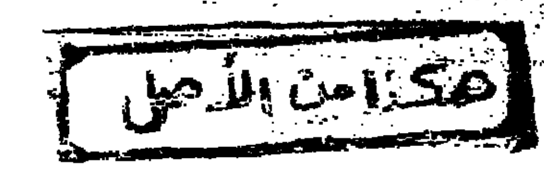
**DIRECT. DE DÉPARTEM.**
COMMERCIAL, MARKETING. CADRE 45 ans, 20 ans *expér.* Spécialiste informatique. Excellentes relations affaires cherche création poste dans société dynamique. Ecr. s/nº 2.780 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

JURISTE ENTREPRISE, D.E.S. droit privé, droit des affaires, form. avocat, 10 ans exp. judiciaire, 8 ans responsable serv. jurid., apte à traiter tout dossier, sens rel. hum., ch. poste similaire ou secrét. général. Ecr. s/nº 8.584 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## occasions

**MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ**
75 F TTC m². Tél. 658-81-12.



# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le cm col.* | Le mm col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40.00 | 47.04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12.00 | 14.10 |
| IMMOBILIER | 31.00 | 36.45 |
| AUTOMOBILES | 31.00 | 36.45 |
| AGENDA | 31.00 | 36.45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

**PALAIS-ROYAL**
152, rue Saint-Honoré
5 pces, 115 m² grd. caractère, poutres, soleil, silence, 5e étage sans ascenseur, 2 salles de bains, petite lingerie grenier attenant 1.400.000 F.
Téléphone : 260-70-32.

### 4e arrdt

PLACE DES VOSGES (près), ds bon imm., 3 pces à restaurer. Prix 420.000 F. 297-52-73.

MARAIS - SAINT-PAUL
A AMÉNAGER, gd living, 3 ch. en duplex 4 m s/plafond + jdin privatif. Tél. au : 272-40-19.

BOULEVARD HENRI-IV
6 P. + chbre serv. tt cft. 5e asc. bel imm. P. de t. 212 m² 1.600.000 — 326-22-63.

### 5e arrdt

**JARDIN DES PLANTES**
GD LUXE, façade pierre de t.
**LE POLIVEAU**
**DU 2 AU 5 PIÈCES**
Quelques DUPLEX TERRASSES
Vue panoramique
Livrés entièrement équipés
Tissu mural, moquette et faïences au goût acquéreur
LIVRAISON FIN 1982

Depuis 13.500 F le m²
CRÉDIT POSSIBLE 80 %

Visite de l'appartement témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 h à 19 h :
**1 et 3, rue POLIVEAU**
Renseignements au 267-37-37.

**JARDIN DES PLANTES**
Construct. GD LUXE en cours
**LE POLIVEAU**
du 2 au 5 pces et DUPLEX, jeudi, vendr., samedi, 14/19 h. 1 ET 3, RUE POLIVEAU.

CONTRESCARPE, original, 2 p. 57 m², poutres, 4e ét., soleil, calme. 680.000 F. 325-47-45.

AUSTERLITZ, 354-42-70. Asc.
**GD STUDIO, CALME**

Jolie maison indép. avec jardin.
**QUARTIER LATIN**
beau living, 5 chbres, salle jeux, 3 bains, tt à neuf – 805-58-70.

### 6e arrdt

VAVIN
2, RUE LÉOPOLD-ROBERT
110 m², 1er étage, immeuble pierre de taille. 980.000 F. Sur place ce jour 14 h à 18 h.

**STANISLAS-PÉGUY**
195 m², 6 p., calme. 354-95-10.

RUE DE SEINE
70 m², refait neuf, 4e ét. sans ascenseur. Prop. 633-75-80.

St-PLACIDE IMMOBILIER
1°) VANEAU 8 à 9. pièces s/jardin Matignon, tout cft, 3 chambres service.
2°) 5 p., chbre serv. à rénover.
3°) 6 pces tt cft, 4e ét., asc.
Téléphone : 222-18-49.

### 11e arrdt

**VOLTAIRE**
S/verdure, balcon, séjour, 2 ch. impeccable et raffiné.
Téléphonez au : 261-51-50.

LEDRU-ROLLIN
Sympathique 150 m². S/2 nivx. style loft chemin. 272-40-19.

### 13e arrdt

**Mº TOLBIAC**
Liv., 2 ch., lingerie, penderie, cuis., bains, chauff. cent, 1er ét. par escalier privé aménageable.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Direct. pptaire au 293-36-82.

**MÉTRO PORTE-D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS**
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès, GENTILLY,
3, 4, 5 pièces
SERCO
Tél. 546-07-73 ou 723-72-00.

RUE DU MOULIN-DE-LA-POINTE. Lumineuse maison, 180 m² env., 6/7 pces, structure originale, gde terrasse fleurie, état neuf. 633-40-09 heures bureau et 492-73-38 ap. 18 h. 30.

MONTSOURIS imm. stand. beau 3 pces + terr. 30 m². 9e ét. 840.000 F. 589-49-34.

### 14e arrdt

PARC MONTSOURIS
PLEIN CIEL 14e ÉTAGE
VUE EXCEPTIONN. PARIS
Double liv. + 3 chbres 140 m² env. + 60 m² terrasse plein SUD. Imm. récent gd stand. Parfait état. Tél. : 227-93-20.

RARE RUE BOISSONNADE
Dans bel imm. vends TRÈS GRAND STUDIO, véritable appt. 395.000 F. 492-73-38 après 18 h. 30.

RUE D'ALÉSIA — Récent magnif. séj. + chbre sur verd. 530.000 F. 734-36-17.

### 15e arrdt

**4.000 F LE m²**
ATELIER 210 m².
Travaux à prévoir.
587-33-34 — 707-35-58.

PRÈS CHAMP-DE-MARS
Magnifique réception + 4 ch., garage. Matin au : 567-47-47.

CHARLES-MICHELS, beau stud. tt cft, 6e ét. asc., balcon. 265.000 F. Tél. 554-28-66.

Part. vd FÉLIX-FAURE imm., 1930 ravalé, 3 p., 60 m², cuis., bains, w.-c., asc., calme. Sud. Prix : 540.000, tél. bureau : 298-36-92 et soir : 557-12-29.

OLIVIER-DE-SERRE
2 pces, cuis., douche, w.-c. Bel imm. ancien, 4e sans asc., calme, faibles charges. Prix : 310.000 F. Tél. : 828-01-95.

VILLA POIRIER, imm. tt cft 2 p., soleil, calme. 460.000 F. Téléphone : 734-36-17.

IMPECCABLE 3 pces de charme, PLEIN CIEL, SOLEIL 550.000 F. — 734-36-17.

### 17e arrdt

Mº COURCELLES, pptaire vend 2 pces tout conft, refait neuf, 5e étage, asc., balc. bel imm. pierre de taille. Sur place les 17 et 18, de 14 h 30 à 18 h 30, 9, r. Léon-Jost ou 257-03-03.

**45, AV. DE VILLIERS**
Mº MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS
**DE 2, 4 ET 5 PIÈCES**
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS.
visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 à 18 heures.

### 18e arrdt

**18e ARRDT**
RUE RAMEY, MÉTRO JOFFRIN, BUS MAIRIE-18e
**APPARTEMENTS A RÉNOVER**
3 pces, 46 m² 320.000 F TTC
5 pces, 65 m² 500.000 F TTC
TÉL. BUREAU (42) 27-98-60.
DOM (42) 22-30-58.

Particulier vend confortable STUDIO (28 m²), cuisine, salle de bains, w.-c., balcon, cave, dans petit imm. standing 1972 pierre de taille (Mº Simplon). Px 250.000 F. Tél. 844-48-15.

### 91 - Essonne

Vds F4 Boussy-St-Antoine (91) REFAIT NEUF, PLACARDS Tél. au (90) 57-23-36 + 20 h.

VIRY-CHATILLON, 2 pièces, tout confort 55 m² + parking en sous-sol. Bord de lac, 3' de la gare, site agréable.
Prix : 350.000 F.
Tél. apr. 20 h. au 905-57-18.

### 92 Hauts-de-Seine

**BOURG-LA-REINE**
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
Rez-de-chaussée + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trim. 1982.
S.P.D.I., Tél. au : 350-14-80.

**VILLE-D'AVRAY**
Part. vend à 5' à pied de la gare, 1 APPT. 126 m² au 1er ét. sur jard. d'une pte résid., composé de dble liv. + bureau 3 chbres + 2 bains + terrasse + 2 park. en s/sol + cave. calme, soleil. 1.150.000 F. Tél. : 709-04-95.

**SÈVRES**
Parc Eiffel, partic. vend appt. 4 p., 95 m² + cave dans imm. pierre de taille. Px 800.000 F. à débat. — 626-01-12 le soir.

### Province

**MARBELLA**
luxueux appts près Port-Banus, 2 ch., 2 s. de bs, air conditionné. Jard., pisc., contacter pour informations Marbella. T. 81-32-35 ou Paris 260-32-79 M. VETTER entre 9 et 12 h.

**VENEZ VIVRE AUX DEUX-ALPES**
Qualité du ski, diversité des loisirs.
PRINTEMPS, ÉTÉ, HIVER.
Résidence Les Séracs
Au cœur de la station, face au domaine skiable.
**STUDIOS, 2 PIÈCES DE 26 à 40m²**
prêt complémentaire consenti par le promoteur jusqu'à 25 % du montant total, durée 5 ans, taux 13 %

Document sur demande :
S.C.I. LES SERACS,
LE MONTEIL.
43700 Brives-Charensac
(71) 09-69-98
ou 38520 LES DEUX-ALPES
(76) 80-57-07
Ouvert tous les jours.

VAR. Part. à part., vd APPT. 78 m², rez de ch., caractère, s/pl. du village 20 kms de la mer, Grande entrée + 2 pièces + w.-c., douche + cuisine.
Prix 240-000 F.
Ecrire sous le nº T 034.240 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

**A CRÉTEIL (VAL DE MARNE)**
**le Parc de la Brèche et Résidence Orélie**
Quartier de l'Ormetteau
Angle r. de la Brèche et des Archives
MÉTRO CRÉTEIL PRÉFECTURE
**appartements du studio au 6 pièces** dont quelques duplex
**financement PC** (APL possible)
prix fermes et définitifs a la réservation
FFF 159 r. Nationale 75013 Paris 584.14.21
Renseignements sur place tous les jours sauf mardi, mercredi, de 14 à 19 h. **899.40.34**
retourner ce bon au FFF pour recevoir une documentation gratuite sur le parc de la Brèche et Résidence Orélie
Nom
Adresse
Tél.
M

### 19e arrdt

AV. SIMON-BOLIVAR, beau 2 pièces, tt cft, calme, charme. Prix 325.000 F. 770-25-84.

AV. JEAN-JAURÈS
5e sans asc., 2 pces, cuis., s.-d'eau, w.-c. Excellent état. 40 m² env., vue dégagée. 280.000 F — 553-43-72.

BUTTES-CHAUMONT MAISON 6 p. tout cft avec gd jardin px 1.260.000 F. 297-52-73.

NEUILLY grand stand, liv. dble + 1 chbre S/jard., gde entrée. cuis. équipée, balc., box 1.029.000 F. 222-08-19.

**MEUDON BELLEVUE**
Imm. récent, séjour dble, 2 chbres, cuis. aménag., 2 sanitaires, ét. élevé, garage, vue splendide. Exceptionnel. 840.000 F. — 534-41-75.

**RUEIL, 15' OPÉRA**
Part. vd 7 p., 150 m², stand. 1.250.000 F. Tél. 749-13-00.

### 93 Seine-Saint-Denis

LE RAINCY, 54, avenue de la Résistance, reste à vendre gde surface, grenier aménageable + deux 2 pces + un 3 pces tout cft. Prix fin de programme très intéressant. Tél. le jeudi et le vendredi après-midi ou visitez sur place de 15 h à 19 h au : 301-87-67.

93 - SAINT-DENIS, dans rés. vd appartem. 3 pces, 3e étage. Téléphonez au : 822-21-13.

### 94 Val-de-Marne

GENTILLY
6 p. neuf 95 m² + 18 m² balc. visite ce jour, 9, av. Galliéni 11 h - 13 h et 14 h - 19 h. T. 546-23-25 et 500-72-00.

VITRY-SUR-SEINE, 70 bis, rue du Moulin-de-Saquet, reste à vendre quelques logements occupés. Libération facile. Téléphonez au : 301-87-67 les jeudis et vendredis après-midi de 15 heures à 19 heures.

CHEVILLY-LARUE
Limite de L'Hay et Villejuif, 4 p. Visite samedi. M. ARDOUIN. Tél. : 687-43-23, le soir.

### 95- Val-d'Oise

95 VAL-D'OISE Près d'ENGHIEN-les-BAINS, Deuil-la Barre Part. vend : quartier résid. beau F 4, séjour double, 3e — et dernier — étage. Faibles charges, chauffage gaz indiv., cuis. bains, aménagés. Tous commerces, écoles, adminis-trat., stade, piscine, patinoire, squares, park., cave, cellier. Gare 5 mn. Autobus à 2 mn. Px 320.000 F. T. 660-35-95 soir.

### Etranger

**A VENDRE**
Région de Montreux
Appt de 3 pces avec vue sur le lac. Surface environ 100 m². Frs suis. 330.000. Place de parc intérieure Frs suisses 30.000. Financement assuré à 75 %. Pr tous renseign. ou pour visiter, tél. (1941-21) 61-31-41 ou (1941-21) 62-23-52 dès 19 h.

ALGER vd ou loue appt 4 p., cuisine, s. de bs. résidentiel. Ecrire sous le nº T 034.197 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**Paris - Les Charmilles**
**26 mn à l'ouest pour retrouver une seconde nature.* A Montigny-le-Bretonneux.**
*Temps par train au départ de Paris Montparnasse



C'est sur place qu'il faut juger nos maisons. Alors ce week-end, venez aux Charmilles, à Montigny-le-Bretonneux, nous avons aménagé et décoré à votre attention les maisons de notre Hameau témoin.
Vous y découvrirez un petit havre de 4 hectares avec 55 belles maisons d'un étage, chacune avec son jardin, les unes isolées et les autres jumelées. Des maisons qui offrent de 4 à 6 pièces allant de 141 m² à 177 m².
Confort, espace, espace vert, tout est là pour que vous retrouviez une seconde nature.
Bureau de vente : avenue Eric Satie. Tél. : 043 01 41.
Ouvert le lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h le samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Possibilité de prêt conventionné.

Je désire recevoir une documentation « Les Charmilles »
NOM
ADRESSE
TÉLÉPHONE : privé — professionnel
Coupon à retourner à : CAPRI, 4 place Raoul Dautry, 75015 PARIS Tél. 321.47.93
CAPRI LA VOLONTÉ DE BIEN CONSTRUIRE

### 7e arrdt

DUROC, grand et beau studio, 45 m², imm. récent, 8e ét., asc. GARBI, téléph. : 587-22-88.

**80, RUE UNIVERSITÉ**
Dans hôtel particulier 18e. Très beaux appt entre cour et jdins, aménagements intérieurs sur mesure. S/place ts les jours de 15 h à 18 h, sf samedi ou sur rdz-vs. SORELIM 544-39-40.

### 16e arrdt

25, RUE BASSANO : original. 100 m², living + 3 chbres, ref. neuf, ét. élevé, ascenseur. 1.250.000 F. Vendredi (13-16 h) — 550-34-00.

**16e TOUT PRÈS BOIS**
Superbe appt 140 m² + service. Imm. 1928, 2e ét. Prix : 1.700.000 F. SOGEIC : 359-60-84.

### 20e arrdt

**RARE, PAV. PARIS**
avec jard., gar. et atelier, living, 4 chbres, tt cft. 805-58-70.

Jolis 2 pces, tt équipés, neufs, 260.000 F. Bel imm. rénové, jardin, 75, rue PIXERECOURT. Mº Télégraphe. S/place tous les jours 15-19 h ou 590-86-06.

## appartements achats

**RECHERCHE**
Urgent Paris, 1 à 2 pièces
PAIE COMPTANT chez notaire. Bon quartier. Tél. 873-20-67.

Part. rech. 11e, 12e, 13e ou 14e. Appt 60 m² avec terrasse ou grand balc., max. 10.000 F le m2. Téléphone : 535-01-03.

Recherche 1 à 2 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. : 873-23-55 même le soir.

## constructions neuves

**INFORMATION LOGEMENT**
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
**525-25-25**
49, av. Kléber, 75116 Paris.

## locaux commerciaux

3e LE MARAIS à vendre ou à louer 675 m² locx s/3 niveaux Conviend. à cabinet de groupe ou centre de soins.
tél. : TREVAL : 277-82-23.

**Montmorency**
sans vis à vis
Particulier vend
Appt. 99 m2
cave + boxe
1 300 000 F
826.61.90
989.07.77
terrasse privative — séjour — ch.1 — cuis. — balcon — ent. — ch. 2 — ch 3 — jard. priv.

## bureaux

**CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE**
GRACE AU RESEAU ASPAC
nous vous proposons :
- Siège social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat télex, permanence téléphonique
- Tous services aux créateurs
Contactez un de nos bureaux boutiques de gestion .
PARIS (1) 293.60.50 — NANCY (8) 327 07 56 — CAEN (31) 96 52 13 — NICE (93) 80 41 36 — ORLEANS (38) 53 01 90
Si vous voulez rejoindre notre groupe et être le franchisé ASPAC de votre département écrire S.Ref. FA 626 ASPAC 36, rue de Constantinople 75008 Paris

*Ventes*

6e, petit r-de-ch. + gde cave
**130 m². 480.000 F.**
Idéal réceptions etc... Tte poté.
TÉL : 261-63-49. 766-49-94.

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
**Téléphone 355-17-50.**

**Création d'entreprises**
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
**ACTE S.A., 261-80-88 +.**

## locaux industriels

Hall dépôt ou fabrication 90 × 60 m, avec remises et branchement électrique, chauffage près frontière Strasbourg. à louer ou à vendre.
VILBRA KG, D-7597 Rheinau 4,
Télex : 041000-78024.

## fonds de commerce

A CÉDER URGT CSE SANTÉ
**A PEZENAS (HÉRAULT)**
Fonds commerce ameublement ou pas-de-porte ts commerces, 550 m² sur 3 niveaux.
Avec murs si demandé.
Prix à débattre.
Téléphone : (16-67) 98-10-45.

## boutiques

**RUE FG-ST-HONORÉ**
Propriétaire vd dans bel immeuble emplacement idéal, grandes et petites boutiques occupées. Téléphonez au : 562-49-69.

## maisons individuelles

**BLOIS (41)**
Particulier vend, CENTRE VILLE maison anc. 180 m² entièrem. rénovée, entrée, salon, salle à mang., gde cuis., 4 ch., 3 sanitaires, pet. jdin clos de murs. Téléphonez au : (54) 78-58-49.

## pavillons

CRÉTEIL RÉSIDENTIEL
Belle maison tradition, séjour + 6 chbres, cuis., 2 b., ss-sol, jdin 960 m². Prix 1.700.000 F. Téléphonez au : 376-45-46.

Particulier loue pavillon, Pont de Nogent-sur-Marne : 9 pces + studio indépend., garage, jdin d'agrément. Libre 1er juillet 82. 4.250 F mensuel. Tél. bureau : 579-97-19, dom. 557-56-14.

## villas

CHEVREUSE, dans résidence, séjour double avec cheminée, bur., 4 chbres, 2 bains, garage, jardin 900 m². Prix : 5.000 F. Téléphonez au : 051-38-03.

MONTFORT-LAMAURY, site exceptionnel, 7 p., s/5.500 m² + dépendances. 1.300.000 F. à débattre. Tel. : 451-57-12.

10' R.E.R. BOISSY (94)
Particulier vend dans domaine. Gd standing (piscine, tennis, forêt, écoles, C.E.S., centre commercial). VILLA, liv. 54 m² 5 chbres, 3 bns, cuis. équipée, garage 2 voitures sur terrain clos 850 m². Prix 800.0000 F.
**Téléph. : 687-48-49.**

**CHATOU CENTRE**
Proxim. R.E.R., bonne maison 1900, réception, 6 chambres, bains. Bon état général. Toiture neuve, jardin boisé 660 m². AGENCE DE LA TERRASSE. LE VÉSINET, tél. 976-05-90.

BAIE D'AUDIERNE, vue Océan, plage à 500 m. Maison pierre, tout cft, 4 ch., cuis., salle à manger (chem. granit), salon rustique (pierres appar., escal. menant à mezz., chbre), s. de bains, w.-c., cour 60 m², surplombant jdin 400 m², dépend. Px 400.000 F (cse mutation). T. 16-98-74-90-51, apr. 18 h.

LE VÉSINET 10' R.E.R. Part. vd s/1.200 m², villa 4 chbres, RÉCEPTION s/terr. Parf. état. Px 1.680.000 F - 952-22-58.

**GIF-SUR-YVETTE**
Villa 7 p., 200 m² habitables, séj. 37 m² cheminée, cuisine aménagée 12 m², 6 chbres, grenier, ss-sol complet, gar. dble, 640 m² terrain, proximité commodités. Prix 1.350.000 F. Téléphone : 928-68-00.

**St-CLOUD S/JARDIN**
600 m² sud, très belle MAISON 230 m², 7 pces + s/sol + garage. SAINT-PIERRE. Téléphone : 563-11-88.

## villégiature

A louer en septembre : 1.600 F, petit pavillon, 2 pces, s. d'eau, w.-c., tt cft. Prox. Aix-en-Prov. Poss. sem. 400 F. Tél. : (16) 42-28-04-43.

## locations non meublées offres

### Paris

Petit studio, 107, rue Mouffetard, esc. B, 4e étage. Poutres appar., mezzanine. Refait neuf. Cuisine, salle de bains, téléph. Libre 1er juillet. 1.600 F mens. Sur place samedi 19, juin, de 10 h à 13 h 30, et mardi 22 juin, à partir de 19 h 30.

## locations non meublées demandes

### Paris

**PROPRIÉTAIRES**
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphonez au : 296-58-10.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction bx appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 281-10-20.

Pr notre clientèle rech. CHBRES, STUDIOS, 2-3-4- P. sans frais.
**Téléphone 254-62-30.**

Cherche d'URGENCE ds Paris une pce, cuis. (20-25 m²) même sans gd cft. Téléphonez avant 8h et apr. 19h au 272-97-28.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. clientèle assurée.
Service gratuit - 770-88-66.

**PARTICULIERS**
Louez sans frais d'agence
**CHBRES STUDIOS**
2, 3, 4, 5 PIÈCES
Loc. à partir de 600 F
**TEL. 359-64-00**

**PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS**
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
**TEL. 359-64-00**

### Région parisienne

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 à 6 ans. 283-57-02.

## maisons de campagne

A vendre, Touraine, 6 km de Loches, maison, 2 belles pces, gde cuis. + coin repas, entrée, salle de bains, ch. ctl, cave, grenier, cour intérieure + jdin, le tt impecc. Prix 370.000 F.
HYTIER
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN. 37600.

Part. vend Mussidan (24) VILLA 100 m² au sol, 2 niv., gar., 3 p. Étage : 2 ch., s. d'e. w.-c., cuis., salon, séjour, chem., 1.600 m² terrain clos. Px 400.000 F à débattre. Téléphone : (53) 82-25-22.

AFFAIRE A SAISIR
**MAISON A SAMONAC**
40 km de Bordeaux (Blaye)
Plain-pied, 2 grandes pièces plus Salle d'eau (80 m² env.) dépendances, caves. Eau. élect., tél., ch. central mazout (neuf, 1980).
Terrain 2 535 m² entretenu. Fleurs, arbres d'ornement et fruitiers, vigne.
Le tout en très bon état.
Prix : 220 000 F.
Tél. (3) 416-26-63
ou sur place.
M. Chevreux (56) 42-05-69.

## fermettes

PARTICULIER VEND FERME BRIARDE XIXe siècle restaurée, vallée de l'Ourcq, prox. gare, 65 km de Paris, 25' de Roissy, 130 m². R.-de-ch. : cuisine avec poutres, salon 35 m² avec poutres, cheminée briarde et mezzanine. Etage : s. de bains, w.-c., deux chambres, bureau. Grand grenier aménageable. Deux écuries, appentis verger. Le tout sur 1.700 m². Pêche, chasse. Prix 530.000 F. Téléph. : 16 (4) 487-31-98 après 19 heures.

## propriétés

Achèterais vaste PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. Havas Orléans. nº 201555.

SOLOGNE (CERDON)
A vendre
EXCELLENT TERRITOIRE de chasse de 50 hectares avec bâtiments confortables.
Ecr. Havas Orléans. nº 201556.

**CROISSY (78)**
Belle demeure, 12 pces, belles cheminées, 300 m² habitables (travaux à prévoir), 150 m² sous-sol aménageable (cave à vins voûtée), garage 2 voitures, jardin 2.000 m² (beaux arbres et arbustes). Prix 2.900.000 F. Téléphonez au : 522-02-00.

**45 - MALESHERBES**
15 KM MILLY-LA-FORÊT
5, gare. Part. vend (cause départ), maison individ. 1980. 5 pces, construction tradit., 99 m² hab. + 15 m² garage. Rez-de-ch. : Entrée, cuisine, séjour, coin repas, w.-c. Escalier intérieur. 1er étage : 3 chbres, salle de bains. Sur 250 m² terrain clos arborisé.
PRIX : 175.000 F
+ 230.000 F PRÊTS P.A.P. cessible à 9 %.
ALFROY : 16-38-34-60-75.

Sur 3.200 m² boisés à 15 km Nord de Melun. Maison 6 pièces principales + dépendances, tout confort. (Poutres d'origine, cheminées). Prix en rapport. Pour visiter : 885-22-03 à partir de 18 h 30.

75 a. constr. mais. anc. habitable + dép., 8 km v.o. Cannes, vue panor., calme.
Téléphone : (93) 70-61-30.

PROVENCE SAINT-VALLIER
12 km de GRASSE
Part. vend VILLA caractère except sur 2.000 m², vue, calme, 2 APPT, 5 pièces + 2 pièces invités, piscine. Prix sacrifié : 1.380.000 F. Téléph. : (93) 60-23-75 le soir.

**Rég. Gisors** Charmante Maison anc. séj., cheminée, poutres, cuis., 2 chbres, bns, gren., aménag., garage, jard., 1.000 m². Prix 320.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à Gisors. Tél. (32) 55-06-20.

## terrains

**LE PECQ**
Domaine de GRANCHAMPS 2 BX TERRAINS boisés 800 m² grandes façades
AGENCE DE LA TERRASSE. LE VÉSINET. tél. 976-05-90.

A vendre à Aubais (30), entre Nîmes et Montpellier pinède 2 hectares possibilité camping/caravaning. Téléphonez à M. ANFRAY au : 16 (66) 80-74-39.

## viagers

**F. CRUZ — 266-19-00**
8, RUE LA BOETIE 8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

les annonces classées
**Le Monde**
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
**au 296-15-01**

Le Monde **politique**

## LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### Le contrôle des actes des autorités locales

**L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 16 juin, une proposition de loi d'origine *sénatoriale*, adoptée par le Sénat, modifiant et complétant la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions. A l'Assemblée, une proposition de loi ayant le même objet émanant de MM. d'Aubert, Millon (U.D.F.), Noir et Séguin (R.P.R.) a été également déposée.**

Ce texte tend à préciser les conditions dans lesquelles s'exercera désormais le contrôle du représentant de l'Etat et du tribunal administratif sur les actes des autorités municipales, départementales et régionales. Il a été rendu nécessaire par une décision du Conseil constitutionnel, en date du 25 février 1982, déclarant non conformes à la Constitution plusieurs articles de la loi de décentralisation, pour violation de l'article 72, alinéa 3, de la Constitution, qui confie au délégué du gouvernement *« la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois »*. La circulaire du 5 mars 1982 adressée aux préfets par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation n'a que partiellement comblé le *« vide juridique »* résultant de la décision du Conseil constitutionnel.

Les principales modifications à la loi du 2 mars ont trait notamment à la portée de l'obligation de transmission au représentant de l'Etat des actes des autorités locales, et sur les modalités de preuve de cette dernière. Ces modifications sont notamment les suivantes :

● Pour être exécutoires, les actes des autorités communales, départementales et régionales devront, d'une part, être transmis dans la quinzaine au représentant de l'Etat dans le département, la région, ou à son délégué dans l'arrondissement ; d'autre part, être publiés ou notifiés aux intéressés. Les actes relevant du droit privé ne sont pas concernés par l'obligation de transmission.

● Suppression du délai de vingt jours imposé au représentant de l'Etat pour informer le maire, l'autorité départementale ou régionale de son intention de ne pas saisir le juge d'un acte des autorités locales. En revanche, lorsque le représentant de l'Etat déférera un acte au tribunal administratif, il devra en informer l'autorité communale, départementale ou régionale et lui communiquer toutes précisions sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné.

● Extension aux départements et aux régions des dispositions du code des communes qui limitent la possibilité ouverte aux maires de procéder à des virements de crédits budgétaires d'article à article au cas où ceux-ci sont votés par chapitre. D'autre part, l'octroi des crédits de subventions à une personne physique ou morale, dont le montant excède 2 millions de francs pour un exercice budgétaire donné devra faire l'objet d'une délibération préalable du conseil régional ou du conseil général, qui ne pourront déléguer cette compétence.

### Des compétences supplémentaires pour la Corse

Puisqu'elle est une des régions françaises intégrées à la nation, la Corse disposera des compétences *que l'Etat va transférer* aux collectivités locales. Mais comme elle est une région « *particulière* », *elle recevra des compétences* supplémentaires qui s'ajouteront aux compétences de droit commun ; elles ne s'y substitueront pas. Autre différence : *l'échelon régional* aura ici relativement plus de pouvoirs que les communes et *les deux départements insulaires*, et aussi plus de compétences que les conseils régionaux du continent.

« *Aussi*, indique l'exposé des motifs, *certaines attributions qui seront, en règle générale, transférées aux départements reviendront à la région de Corse. Il ne faut pas y voir une contradiction avec le texte général mais simplement l'affirmation du particularisme du nouveau statut de la Corse* », établi par la loi du 2 mars 1982.

La loi prévoit la création d'or*ganismes ou institutions spécialisés*, mixtes quant à leur composition, où seront représentés à la fois l'Etat, la région, les professionnels et les usagers. Instances de concertation ou de cogestion, ces organismes seront au nombre de six. Ils concernent *la culture, l'éducation et l'audiovisuel*, l'économie (office de développement industriel, artisanal, commercial, office de développement touristique), l'urbanisme et le logement (création d'un office foncier urbain et d'un *office d'équipement hydraulique*), l'agriculture, les transports, l'énergie, l'emploi.

Au chapitre de l'éducation notamment, de nombreuses compétences actuellement exercées par le commissaire de la République, le recetur ou les inspecteurs d'académie des deux départe*ments seront transférées à la région*. Ainsi l'établissement de la carte scolaire, la responsabilité *de la construction* et de l'équipement de la plupart des établissements d'enseignement et la répartition des emplois entre les établissements lui seront dévolus. *La région de Corse pourra* également définir librement une politique originale de formation pro*fessionnelle continue et d'apprentissage*.

Il est précisé, enfin, que pour compenser ses handicaps la Corse doit bénéficier d'un régime *fiscal particulier*.

(1) Un comité corse de la communication audiovisuelle associera aux élus les principales familles de pensée ainsi que les associations et organisations qui participent à la vie locale. Il définira les cahiers des charges relatifs aux programmes spécialement diffusés à destination de la Corse et veillera à l'exécution des obligations du service public de la radio et de la télévision dans l'île. Ses pouvoirs seront *plus larges* que ceux des organismes analogues créés dans les *autres régions*.

### SUPPRESSION DES TRIBUNAUX PERMANENTS DES FORCES ARMÉES

**L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 16 juin, en deuxième lecture, le projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.). Le Sénat ayant sensiblement modifié le texte adopté par les députés en première lecture (« le Monde » du *16 avril*), *les députés* ont, pour l'essentiel, rétabli ce texte, tout en acceptant plusieurs modifications introduites par le Sénat.**

Ainsi les juridictions concernées auront à connaître des crimes et délits de droit commun commis dans l' « exercice du service » par les militaires. D'autre part, ce sont les juridictions spécialisées pour les mineurs qui auront compétence pour juger les mineurs, même militaires, et non les juridictions de droit commun compétentes pour les militaires, comme le Sénat l'avait prévu. Enfin, les députés ont supprimé une disposition introduite par le Sénat qui avait pour objet d'étendre à l'*instruction* des atteintes à la sûreté de l'Etat, certaines règles de procédure prévues par le projet pour les infractions militaires ou les infractions de droit commun commises par des militaires. L'adoption de cette disposition aurait abouti à empêcher le ministère public d'entreprendre des poursuites en matière de sûreté de l'Etat certaines règles au préalable l'avis de l'autorité militaire, ce qui aurait donné à celle-ci un rôle nouveau qu'elle n'a jamais eu en la matière, même du temps de la Cour de *sûreté de l'Etat*.

## LA PRÉSENTATION AUX

### M. Mauroy : nous allons vous montrer comment on réduit l'inflation

M. Pierre Mauroy est intervenu, mercredi 16 juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, pour informer les députés du programme d'action arrêté le matin en conseil des ministres et qui fait suite aux décisions monétaires prises lors du conseil restreint qui s'est tenu le dimanche 13 juin, à l'Elysée. Répondant à une question de M. Joxe (P.S., Saône-et-Loire) le premier ministre — qui sera constamment interrompu par l'opposition —, souligne tout d'abord : « *Non seulement nous poursuivons la même politique, mais nous l'accentuons, nous l'approfondissons* ». Il assure que le gouvernement a obtenu des « *résultats significatifs* » en ce qui concerne la lutte contre le chômage.

S'adressant à l'opposition qui manifeste bruyamment, M. Mauroy affirme : « *En matière de chômage, en matière de relance, nous sommes sur la bonne voie, alors que vous, vous ne l'avez jamais été ! Notre politique porte ses premiers fruits. Il importe donc de ne pas relâcher l'effort et de conserver soigneusement notre cap* ». Parlant de la politique de déflation, le premier ministre note : « *Je sais bien que nombreux sont nos partenaires qui continuent de mener une telle politique. Mais, depuis près de dix ans que dure la crise, chacun voit bien que non seulement la déflation ne nous a pas permis de sortir des difficultés mais qu'elle les a même accentuées.* » « *La France*, ajoute-t-il, *est le seul pays, en Europe et en Occident, à jouer la carte de la croissance. Des politiques nationales trop égoïstes, notamment en matière de taux d'intérêt, entravent l'indispensable redressement commun* ». Il poursuit : « *La gestion conduite par nos prédécesseurs nous avait légué, au nom de la lutte contre l'inflation, près de deux millions de chômeurs. Plus d'un million sept cent mille ! Et en dépit de ce résultat catastrophique, nous avons dû supporter, en arrivant au pouvoir, une inflation à 14 % (...)*

» *Cette inflation excessive dont nous avons hérité, nous ne l'avons pas aggravée, en dépit des mesures sociales et de relance adoptées au cours de l'année qui vient de s'écouler. Nous l'avons même ralentie. Mais il est vrai que nous n'avons pas fait assez, ni assez vite, par rapport à nos partenaires qui ont des taux d'inflation de 6 %, 7 % ou 8 %. Partie de trop haut, la France ne pouvait, dans des délais si courts, rattraper ses partenaires. Tout notre problème est là. En fait, pour l'inflation, nous ne sommes pas sortis de l'échec de nos prédécesseurs. Et c'est pourquoi lorsque M. Chirac viendra présenter ici sa motion de censure, ce sera pour répondre à lui-même et à l'échec de la droite quand elle était au pouvoir.* »

Après avoir détaillé les mesures décidées par le gouvernement, M. Mauroy déclare : « *Nous allons vous montrer comment on réduit l'inflation, ce que vous n'avez pas su faire !* »

Répondant à M. Mauroy, M. Alphandery (U.D.F., Maine-et-Loire) s'étonne du ton « *singulièrement optimiste* » du premier ministre et affirme : « *L'heure est grave. Elle impose la lucidité. Cessez donc de fuir vos responsabilités et reconnaissez enfin vos erreurs ! Car c'est vous, et vous seul, qui, par votre politique de dopage volontaire de la consommation avez entraîné un déficit catastrophique de notre commerce extérieur. Les 10 milliards de déficit en avril, soit le trou le plus profond depuis Guy Mollet, c'est votre fait ! Mais la dévaluation consécutive à ce déficit, ce sont les Français qui en feront les frais et ce sont eux qui vont payer leur essence plus cher et débourser plus, cet été, à l'étranger !* »

Parlant du budget « *le plus déséquilibré de la Ve République* », le député U.D.F. déclare notamment : « *Pas plus que votre plan de relance il y a un an, votre plan de stabilisation n'est crédible. Il est trop brutal et trop superficiel. Trop brutal : il porte si violemment atteinte au pouvoir d'achat qu'il suscite déjà, et c'est légitime, de fortes résistances, d'autant qu'il va s'accompagner d'un accroissement du chômage qui, sans discussion possible cette fois, résultera de votre seule politique. Trop superficiel, parce qu'aucun des vrais problèmes n'est abordé ; je pense au retour à la compétitivité, à la saine gestion des finances publiques et du budget social, au contrôle de la création monétaire.* »

Répondant à M. Alphandery, M. Mauroy souligne que l'opposition a été au pouvoir pendant vingt-cinq ans, et ajoute : « *14 % d'inflation, un million sept cent mille chômeurs, 56 millions de déficit budgétaire, voilà exactement le bilan de votre politique !* ».

### Les députés de la majorité face au plan de M. Mauroy

### Des mesures à compléter

Réuni, mercredi 16 juin, dans la matinée, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a entendu un exposé de M. Christian Goux, président de la commission des finances, sur la situation économique. Le débat qui a suivi a mis en cause certains aspects du plan d'accompagnement de la dévaluation du franc, examiné, au même moment, par le conseil des ministres. Le sort réservé aux bas salaires et la *situation des agriculteurs* ont été, notamment, évoqués. Certaines critiques ont porté *sur* la façon dont le plan avait été annoncé.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du *P.S.*, est intervenu après une déclaration de Mme Gisèle Halimi (app. P.S., Isère) sur les *difficultés que créent à la gauche* les problèmes économiques. Pour M. Jospin, l'inflation s'inscrit dans la lutte des classes, et le combat engagé par le gouvernement est, donc, d'ordre politique.

Réunis, de nouveau, *mercredi* soir, pendant deux heures, les députés socialistes ont entendu *M. Pierre Mauroy leur expliquer* la démarche du gouvernement. Le premier ministre a affirmé qu'il n'y aura pas de troisième dévaluation et que l'attention doit se porter sur la sortie du blocage des revenus et des prix, pour éviter que les résultats des mesures prises ne soient effacées en *quelques semaines*.

*M. Christian Pierret, rapporteur* général de la commission des finances, a exprimé une opinion *partagée par de nombreux députés* socialistes, en soulignant que le plan du gouvernement devrait être complété par des mesures s'attaquant aux causes structurelles de l'inflation. « *Lutter contre l'inflation ne se fait pas en quatre mois, en appelant les syndicats à la solidarité* », expliquait M. Pierret aux journalistes, après la réunion. Renforcer et soutenir l'investissement, relancer le secteur du bâtiment et Machine 31 — 7-8 x 10,5 — JARO des travaux publics, corriger les effets inflationnistes du financement des exportations, voilà, selon le *rapporteur général*, des mesures propres à assurer la réussite d'une dévaluation, qui, a-t-il souligné, « *n'a pas le droit politique d'échouer* ».

Ces propositions apparaissent comme autant de rappels au gouvernement, auquel il est reproché de ne pas y avoir pensé plus tôt, ou de ne pas avoir mieux veillé à l'application de certaines mesures prises dès 1981. De même, M. Pierre *Joxe, président* du groupe socialiste, a-t-il souligné la nécessité de « *reprendre l'ensemble des questions de fiscalité* » et d'indiquer la voie d'une « *fiscalité démocratique* ».

« *Des discussions auront lieu* », a indiqué M. Mauroy, sur les différentes *questions soulevées* par les députés socialistes, notamment celles qui concernent les agriculteurs. *L'important*, pour le premier ministre, était que son plan eût reçu l'appui du groupe, qui aura l'occasion de l'exprimer lors du vote de confiance sollicité par le chef du gouvernement. *Du côté* des communistes, M. André Lajoinie se bornait à indiquer que, hormis une « *divergence* » sur le blocage des salaires, le P.C.F. approuve les mesures *décidées* par le *gouvernement*.

PATRICK JARREAU.

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 16 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué *suivant a été publié* :

**● CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le conseil des ministres a adopté *quatre projets de loi autorisant* la ratification de diverses conventions internationales.

— la convention franco-chypriote, conclue pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et la fortune ;

— la convention franco-belge *relative à l'amélioration de la* Lys mitoyenne entre Deulémont et Menin. *Les travaux* prévus par cet accord permettront la navigation des péniches de gabarit européen et marqueront ainsi une très sensible amélioration des communications entre, d'une part, l'arrière-pays de Dunkerque, les régions de Lille et d'Armentières et, d'autre part, le réseau fluvial de l'ouest de la Belgique ;

— trois accords relatifs à l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (dite Eurocontrol), destinés à permettre à celle-ci de mieux répondre à l'évolution des besoins des Etats et des usagers, *compte tenu du développement* très rapide constaté dans le domaine du *trafic* aérien ;

— deux accords franco-allemands relatifs à certaines dispositions fiscales et douanières afférentes aux travaux de construction du barrage de Kehl-Strasbourg, *réalisé en application* de la convention conclue avec la R.F.A. pour l'aménagement du cours supérieur du Rhin entre Bâle et Strasbourg.

**● LA SESSION SPÉCIALE SUR LE DÉSARMEMENT**

*1) Le ministre des relations* extérieures a rendu compte de l'exposé des thèses françaises sur le désarmement qu'il a présentées le 11 juin à New-York devant la session spéciale des Nations unies. Il a recommandé que des accords et arrangements régionaux dans le Sud évitent *que les différends entre pays* du tiers-monde ne soient dominés par les rapports de force Est-Ouest. Il a exprimé le vœu que l'effort de désarmement nucléaire entre les deux puissances principales, en vue d'abaisser le niveau d'équilibre des forces, *soit développé*. Il a vivement souhaité le bon et rapide déroule*ment des négociations américano*-soviétiques. Il a estimé que l'opinion publique de tous les pays, à l'Est comme à l'Ouest, devait être informée et associée au grand débat sur la paix.

2) Le ministre des relations extérieures a également rendu compte des nombreux contacts qu'il a pu avoir en marge de la session spéciale de l'ONU : le plus approfondi a eu lieu avec le ministre *soviétique* des affaires étrangères. L'attention du conseil a été également appelée *sur les échanges de vues* avec les ministres algérien, chinois, indien et *yougoslave*, *ainsi* qu'avec *le porte*-parole en politique étrangère de l'O.L.P.

**● LE SOMMET DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE**

Le premier ministre a rendu compte de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'alliance atlantique qui s'est tenue à Bonn les 9 et 10 juin.

**● LA VISITE DU PRÉSIDENT DU RWANDA**

Le conseil des ministres a été informé des résultats de la visite en France, du 13 au 17 juin 1982, du président de la République du Rwanda, M. Juvénal Habyarimana.

Cette visite a permis de constater à nouveau les liens étroits qui unis*sent le Rwanda et la France*, et de mesurer l'ampleur de notre effort pour aider au développement de ce pays francophone, qui fait partie des pays les moins avancés.

**● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

*Le ministre délégué auprès du* ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, a rendu compte, avec les ministres intéressés, du déroulement des travaux de cinq conseils communautaires.

1) Transports (10 juin 1982) :

Le conseil a adopté plusieurs décisions en matière de coopération internationale, ferroviaire, maritime, aérienne, routière, et d'harmonisa*tion des prescriptions techniques* relatives aux bateaux utilisés pour la navigation intérieure *dans la* Communauté. A la demande de la délégation française, des aménagements ont été apportés à la directive communautaire afin de tenir compte de la situation spécifique des artisans bateliers français.

2) Economie et finances (14 juin 1982) :

Les ministres sont parvenus à un *accord sur le contenu du mandat* à confier à la commission pour la suite des négociations engagées à l'O.C.D.E. au sujet de l'adaptation de l'arrangement sur les crédits à l'*exportation* bénéficiant d'un soutien public.

3) Agriculture (14 juin 1982) :

Les travaux du conseil ont porté principalement sur la mise au point de la réforme de l'organisation du marché du vin, dont le principe *avait été acquis en même temps que* les prix pour la campagne 1982-1983.

Par ailleurs, il a été décidé que les modifications des taux verts des monnaies européennes à la suite du *réajustement* intervenu au sein du S.M.E feraient l'objet d'une seule procédure. A cet effet, la France a introduit une demande de dévaluation du franc vert pour les secteurs *des viandes porcine et ovine*.

4) Coopération (15 juin 1982) :

Après un échange de vues sur les questions Nord-Sud au cours duquel toutes les délégations se sont félicitées des résultats jugés très encourageants du sommet de Versailles, le conseil a adopté un plan d'aide aux stratégies alimentaires. Les trois premiers *pays bénéficiant de ce programme* seront le Mali, le Kenya et la Zambie.

5) Pêche (15 juin 1982) :

*Le* conseil est parvenu à un accord sur les mesures de conservation des ressources de la Communauté, et le contrôle des activités de pêche des Etats membres.

**● LA DEUXIÈME PHASE DU PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT**

Le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances ont présenté les mesures arrêtées par le gouvernement dans le cadre de la deuxième phase de son programme d'action. Il s'agit tout à la fois de poursuivre la lutte prioritaire contre le *chômage, d'approfondir* la *mise* en œuvre des réformes de structure entreprises depuis un an et d'obtenir une réduction rapide et forte du taux d'inflation. Ce taux doit être ramené à un niveau inférieur à 10 %.

Cette politique doit préserver le potentiel de croissance et d'investissement et reposer sur un effort *équitablement* réparti de solidarité et de justice sociale. Les principaux *axes de cette* politique sont *les* suivants :

I. — Intensifier la lutte contre le chômage et soutenir la *croissance* et l'investissement.

Outre les décisions déjà annoncées *concernant* le programme d'insertion professionnelle des jeunes de seize *à dix-huit ans, le développe*ment des contrats de solidarité et la réforme du service public de l'emploi, la mise en place d'un mécanisme visant à procurer une activité aux *chômeurs* de longue durée renforcera la lutte contre le chômage.

La réalisation des programmes d'investissements des entreprises nationales et la relance, notamment par la création d'un *Fonds des grands* travaux, du secteur du bâtiment et des travaux publics contribueront au soutien de la croissance et de l'investissement.

Enfin, des mesures en faveur de l'*épargne productive* seront mises au point d'ici à la fin du mois de juillet.

II. — Réduire rapidement le taux d'inflation.

Dans ce domaine le gouvernement entend obtenir la maîtrise des prix, des revenus, des finances publiques et de la sécurité sociale.

1) *Jusqu'au 31 octobre 1982, l'en*semble des prix seront bloqués à tous les *stades*, production comme distribution, sur la base des niveaux atteints le vendredi 11 juin. Toutefois, les prix des produits énergétiques resteront soumis aux dispositions particulières qui les régissent actuellement ; pour les produits agri*coles, le blocage portera sur* les marges de distribution.

*Les conditions* de la *sortie du* blocage des prix seront fixées par la négociation *d'accords* de *régulation* avec les professionnels. Ces accords porteront en priorité sur les prix industriels. Une disposition législative particulière permettra d'appliquer ce blocage temporaire à tous les prix que n'entrent pas dans le *champ d'application* de l'ordonnance de 1945 (loyers, eau des réseaux publics, *transports*, etc.).

2) L'évolution nominale des revenus sera modérée par la suspension, jusqu'au 31 octobre 1982, des clauses conventionnelles en matière de *hausse des salaires et des clauses* d'indexation en ce qui concerne les revenus non salariaux, et par *le* gel des marges commerciales. Les mesures prises viseront également la limitation des distributions de dividendes par les sociétés. La seule *exception concernera* la *SMIC*, qui sera donc relevé conformément à la loi.

3) La limitation du déficit du budget pour 1982 et 1983 à 3 % du *PIB* est confirmée.

4) La concertation relative au plan de financement de la sécurité sociale et de l'UNEDIC va *s'engager* de manière à assurer le maintien de leur équilibre.

III. — Un effort accru de solidarité.

Le programme d'action du gouvernement fait appel à l'effort de tous les Français. Mais il exige aussi que les catégories les plus défavo*risées soient protégées par des* mesures spécifiques de solidarité nationale.

*Ainsi, comme il a été indiqué, le* SMIC ne sera pas concerné par le blocage applicable aux revenus. Il sera relevé de 3,2 % au 1er juillet 1982. Une compensation portant sur 50 % de cette hausse sera mise en place au bénéfice des entreprises *sous forme d'allégements* des charges. D'autre part, le pouvoir d'achat des prestations dont *bénéficient* les personnes âgées et les familles sera maintenu.

***

Le premier ministre recevra, le 17 juin, les partenaires sociaux afin de leur exposer l'ensemble des mesures gouvernementales et d'engager la concertation. Celle-ci se poursuivra au cours des prochaines semaines. Une *nouvelle réunion tripartite* se tiendra au début du mois de septembre.

***

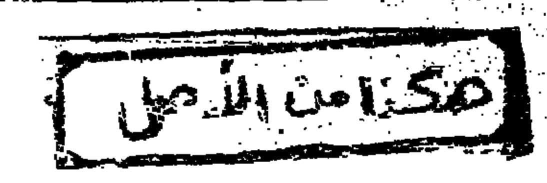
Le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager, en vertu de l'article 49 de la Constitution, devant l'Assemblée nationale, *la responsabilité du gouvernement* sur son programme économique et social.

(Lire page 32.)

***

Le conseil des ministres a, d'autre part, adopté le projet de loi relatif à la répartition des *compétences* entre les communes, les départements, les régions et l'Etat (voir à *ce propos* l'article de François Grosrichard dans « le Monde » du 17 juin). Il a également adopté le projet de loi qui fixe les compétences *particulières de la région* de Corse (voir ci-dessus).

Enfin, le conseil a entendu une communication sur l'accès aux plages et au domaine maritime (voir page 10.)







PRÉSENTATION

comment on réduit l'infl

mesures à compléter

les ministres

# DÉPUTÉS DU PLAN DU GOUVERNEMENT

## COLLECTIF BUDGÉTAIRE POUR 1982

## M. Pierret (P.S.) : «la crise ne peut être vaincue sans douleur»

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 16 juin, en deuxième lecture, le projet de loi de finances rectificative pour 1982. La commission mixte paritaire n'ayant pu aboutir à un texte de compromis entre les deux assemblées, les députés sont revenus, pour l'essentiel, au texte qu'ils avaient adopté en première lecture (*le Monde* des 27 et 28 mai).

Evoquant la dévaluation du franc, M. Pierret (P.S. Vosges), rapporteur général de la commission des finances déclare que cette décision était inévitable. Elle est due, selon lui, non seulement à *«l'affaiblissement constant de notre appareil productif»*, mais aussi en raison d'un pari fait l'année dernière, *«un pari généreux sur la croissance qui s'est révélé hasardeux en raison à la fois d'un environnement international très défavorable et d'une attaque trop gradualiste des phénomènes inflationnistes français»*.

Un blocage des prix et des revenus, *ajoute-t-il, était devenu* indispensable, parce que le ralentissement général des prix chez nos principaux partenaires entraînait *«un accroissement dangereux du différentiel d'inflation dont nous avons hérité»*. Ce blocage, souligne-t-il, doit être temporaire, *«sinon il en résultera une rupture de la croissance ou une dégradation de la situation de l'emploi. Si nécessaire qu'il soit, il n'offre qu'un répit, dont il convient de tirer le meilleur parti possible : il faut donc qu'il soit totalement et strictement respecté. La négociation*, ajoute-t-il, *doit être explication et information ; rien d'autre»*.

M. Pierret souligne que *«les salariés ne comprendraient pas que l'effort nécessaire qui se traduira dans l'immédiat, par une baisse du pouvoir d'achat, ne s'impose pas à tous les autres»*.

Le rapporteur estime qu'il aurait été souhaitable de ne pas bloquer les pri xindustriels : les prix de l'industrie, explique-t-il, *«doivent être rendus à la liberté le plus vite possible ; je suis sûr qu'ils le seront dès lors que les chefs d'entrepris eauront témoigné de leur souci de participer à l'effort de rétablissement entrepris»*.

M. Pierret rappelle que le déficit de l'Etat doit être contenu dans la limite de 3 % du produit intérieur brut et qu'il doit être *«offensif»*, c'est-à-dire tendre vers le redressement. Il ajoute : *«L'exécution de la loi de finances pour 1982 et le contenu de la loi de finances 1983 doivent systématiquement favoriser l'investissement au détriment des crédits de fonctionnement. Soyons logiques jusqu'au bout : y compris ceux des personnels. On ne peut à la fois redresser l'industrie et accroître les emplois publics ; on n'a jamais raison contre l'évidence.»* La fiscalité, poursuit-il, *«ne doit rien concéder aux errements catégoriels : elle doit porter la marque d'un effort demandé à chacun»*.

M. Pierret assure ensuite que l'augmentation des cotisations et la mise en place de contributions annuelles en faveur des régimes sociaux doivent être strictement limitées puisqu'elles constituent une cause directe de l'aggravation de la situation de l'emploi. Pour cela, *ajoute-t-il, «il est indispensable que l'on s'attaque immédiatement aux dépenses»*. Il note à ce sujet : *«Ne faut-il pas, par ailleurs, différer l'application du système du tiers payant ?»*

Le député des Vosges déclare, d'autre part : *«Il serait irresponsable de croire que nous surmonterons nos difficultés sans devoir assumer une période relativement longue et sûrement pénible : la crise ne peut être vaincue sans douleur et elle ne peut être vaincue du seul fait de l'Etat (...). La solidarité ne sera acceptée que si elle sert à quelque chose. On ne pourra pas faire appel indéfiniment à la solidarité nationale ; les résultats doivent se mesurer et se compter dans les indices le plus rapidement possible.»*

Le rapporteur général souligne d'autre part : *«Les entreprises qui, à l'heure actuelle, reportent sur l'Etat l'essentiel de leurs difficultés en accusant celui-ci d'accroître leurs charges et d'être le responsable de leur perte de compétitivité devraient balayer devant leur porte et reconnaître lucidement que bien des chefs d'entreprise n'ont pas su s'adapter à temps, ont eu une politique frileuse devant les innovations, ont préféré quémander les aides plutôt que chercher en eux-mêmes les ressources pour surmonter leurs difficultés. Ils ont recherché dans l'appareil d'Etat un bouc émissaire facile et ont érigé la non-concurrence en règle de fonctionnement de nos marchés intérieurs, s'offrant inévitablement aux coups de nos concurrents étrangers.»*

M. Chomat (P.C., Loire) déclare notamment : *«Oui à la lutte contre l'inflation, non à l'austérité pour les travailleurs !»* Il ajoute : *«Une plus grande rigueur s'impose pour faire supporter la dévaluation aux plus fortunés et à ceux qui ont tant profité de la politique de la droite.»* Déplorant ensuite l'augmentation d'un point des taux intermédiaire et normal de la T.V.A. et estimant qu'il serait plus efficace, pour alléger les charges qui pèsent sur la trésorerie des entreprises, de réduire ls charges financières qu'imposent les banques, le député communiste souligne : *«Ne courez pas le risque d'altérer inutilement les rapports entre membres de la majorité à un moment où la partie se joue bien plus dans le pays, dans les entreprises, que dans cet hémicycle.»*

*«Nous sommes à la mi-juin*, observe M. Noir (R.P.R., Rhône), *et c'est déjà la déroute ! Quel parcours en un mois ; Le gouvernement, comme la monnaie, flotte, au gré des déclarations contradictoires, des événements non maîtrisés, des improvisations hâtives.»* Le député R.P.R. affirme que vendredi dernier, *«on s'est aperçu qu'il restait une semaine de devises (en réserve) pour défendre le franc»*, 2 milliards et demi de dollars... M. Noir assure ensuite que le gouvernement a de plus en plus tendance *«à manipuler les chiffres»*, à *«occulter»* les chiffres de l'INSEE.

M. Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire) déclare : *«Vous n'avez pas fait une dévaluation dynamique, vous l'avez subie. Aujourd'hui, c'est le franc qui guide votre politique économique alors qu'auparavant c'était votre politique économique qui ballottait le franc.»* Le député U.D.F. affirme que le blocage des prix *«va purement et simplement stopper les investissements»*.

M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, indique notamment que les entreprises, en 1981, ont augmenté leurs bénéfices imposables de 17 %.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée a notamment adopté les dispositions suivantes :

● Rétablissement du texte de l'article 3 (repoussé par le Sénat) dans la rédaction que les députés avaient approuvée en première lecture (institution d'un taux super réduit de 5,5 % de la T.V.A. ; fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de T.V.A.) ;

● Adoption des deux dispositions suivantes introduites par le Sénat : 1) Extension de la possibilité de paiement par remise d'œuvres d'art aux droits dûs sur les mutations à titre gratuit entre vifs, ainsi qu'aux droits de partage ; 2) Relèvement de 200 francs à 1 000 francs du seuil d'exonération du droit de bail applicable à certaines mutations de jouissance.

● Rétablissement de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 500 millions de francs au budget des relations extérieures destiné au financement du contrat gazier franco-algérien ; subvention que le Sénat avait supprimée.

● Rétablissement de l'article 23 (relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint des adhérents des centres et associations de gestion agréées), que le Sénat avait également supprimé.

### MOUVEMENT PRÉFECTORAL

*Le conseil des ministres* du 16 juin a adopté le mouvement préfectoral suivant :

**ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE : M. Claude Guyon.**

M. Claude Guyon, préfet hors cadres, est nommé préfet des Alpes-de-Haute-Provence en remplacement de M. Philippe Denis, nommé secrétaire général de la zone de défense de Paris.

[Né le 8 juin 1938 à La Roche-sur-Yon (Vendée), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Claude Guyon a notamment été chargé de mission, puis chef de mission auprès du préfet de la région Auvergne, de 1967 à 1972, avant d'être nommé sous-préfet d'Alès (Gard), en 1974, puis sous-préfet de Mulhouse (Haut-Rhin), en mai 1977.

Il est nommé ensuite préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon et placé en position hors-cadre, le 7 avril 1982.]

**LOT : M. Jean Thieblemont.**

M. Jean Thieblemont, chef de service au ministère des transports, est nommé préfet du Lot en remplacement de M. Rouanet.

[Né le 12 août 1930 à Paris, ancien gardien de la paix et commissaire de police, M. Jean Thieblemont est entré à l'Ecole nationale d'administration par le concours intérieur. En 1965, il est nommé administrateur civil au ministère des transports où il fait toute sa carrière, notamment dans le secteur de l'aviation civile. Il était depuis 1979 chef du service des transports interurbains de voyageurs à la direction générale des transports intérieurs.]

**DIRECTION DE LA SECURITE CIVILE : M. Henri Rouanet.**

M. Henri Rouanet, préfet du Lot, est nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur.

[Né le 24 janvier 1933 à Vincennes, M. Henri Rouanet occupe de 1956 à 1960 les fonctions de chef de cabinet des préfets d'Eure-et-Loir, de l'Orne et de l'Aube. En 1962 il est nommé sous-préfet de Sainte-Menehould, l'année suivante de Saint-Jean-de-Maurienne et en 1968 secrétaire général de la Savoie. En septembre 1971 il devient chef de cabinet du préfet de Paris et en novembre de la même année directeur du cabinet du préfet de la région Alsace. Il devient sous-préfet de Brive en avril 1974.

Nommé préfet de l'Ardèche en 1977, puis en 1980 directeur du cabinet de M. Barrot, ministre de la santé, il devient préfet du Lot le 8 juillet 1981.]

**ZONE DE DEFENSE DE PARIS : M. Philippe Denis.**

M. Philippe Denis, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, est nommé secrétaire général de la zone de défense de Paris en remplacement de M. Georges Riou admis en congé spécial.

[Né en 1921 dans l'Oise, M. Denis, licencié en droit, diplômé de Sciences-Po, entre 1945 au cabinet du général de Gaulle et devient, en 1946, chef de cabinet de préfet. Il occupe de nombreux postes territoriaux de sous-préfet, notamment à Cholet et Cherbourg, avant d'être nommé en 1973 sous-préfet de Valenciennes.

Nommé préfet de l'Ariège en juillet 1979, il devient préfet des Alpes-de-Haute-Provence le 5 août 1981.]

● *Le conseil des ministres*, réuni mercredi 16 juin a approuvé la dissolution des conseils municipaux de Marseillan (Hérault) et de Muron (Charente-Maritime).

[A Marseillan, une élection partielle organisée, le 25 octobre 1981, pour pourvoir huit sièges dont ceux de sept élus démissionnaires, s'était soldée par la perte de la majorité pour le maire, M. Ribes (P.C.). Ce dernier avait refusé de se démettre de ses fonctions.]

## M. Le Pors : la dévaluation ne suffit pas à assurer la compétitivité

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, membre du comité central du P.C.F., déclare, dans une interview publiée par *Paris-Match* daté 21 juin, que la dévaluation du franc était rendue nécessaire par sa dépréciation *«continue depuis juin 1975»*. Pour ce qui concerne les mesures d'accompagnement, M. Le Pors ajoute : *«Nous étions dans une situation telle qu'il fallait trouver des solutions immédiates, pour enrayer une très dangereuse perte de devises, qui pouvait nous mettre en état de cessation de paiements.»*

M. Le Pors indique : *«L'objectif immédiat est de réduire le différentiel d'inflation. On peut avoir en quatre mois un résultat significatif si d'autres mesures sont prises pour rendre notre gestion plus efficace. La dévaluation n'est pas, seule, synonyme de compétitivité.»* Interrogé sur la *«position inconfortable»*, dans laquelle sont placés les ministres communistes, M. Le Pors déclare : *«Ces difficultés font partie de l'enjeu démocratique.»*

### M. Rigout : un moment difficile

Dans *Libération* du jeudi 17 juin, M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle et, lui aussi, membre du comité central du P.C.F., déclare, au sujet de la rencontre des partenaires sociaux, organisée par le premier ministre : *«S'il y a des moments difficiles à passer — c'est le cas, — je crois que la concertation est nécessaire pour permettre aux mesures gouvernementales d'avoir la plus grande efficacité. L'effort, les Français sont d'accord pour le faire. L'essentiel est de ne pas le demander à ceux qui ne peuvent le fournir. Et les sacrifices ne peuvent être les mêmes pour tous. Le relèvement du SMIC, des retraites, des prestations sociales, de l'allocation-logement va dans ce sens. Nous avons conscience que l'effort demandé pose des problèmes réels pour les bas salaires. C'est pourquoi il faut mener les choses de manière juste. Mais si nous gagnons ce pari contre l'inflation et le chômage, le retentissement sera considérable. Aucun pays ne l'a réalisé.»*

M. Rigout ajoute que, s'il était syndicaliste, il déclarerait aux travailleurs : *«Les gars, bien sûr, ce n'est pas drôle, mais on a bien fait des efforts plus importants en d'autres temps. Ça sera difficile, mais c'est pour une durée limitée et nous allons veiller à ce que toutes les mesures du dispositif soient également appliquées.»*



# Le blocage des salaires

*(Suite de la première page.)*

Celle qui intervint au mois d'octobre dernier pouvait être légitimement présentée comme un apurement des comptes. Aujourd'hui, on *voit mal que le gouvernement* puisse masquer sa propre responsabilité.

Cette responsabilité est engagée sur un pari redoutable : le gouvernement a quatre mois pour réussir, et pour éviter une troisième dévaluation, dévaluation *dont M. Mauroy* a fortement repoussé l'éventualité devant les députés socialistes. Mais avant même de mener à bien son programme, le pouvoir doit faire *face aux conséquences politiques* de ses actes.

Le sommet de *Versailles*, qui s'est achevé le 6 juin, puis la conférence de presse présidentielle le 9, le conseil restreint du 13, enfin le conseil des ministres *du 16 juin, ont constitué une succession* d'événements dont il faut tirer la leçon, à savoir : un président, pour la première fois, atteint lui-même ; une majorité mise à l'épreuve ; enfin une opposition valorisée.

*L'interrogation, ou le malaise, que* suscite la démarche présidentielle, tient essentiellement au décalage, que tout un chacun a pu constater, entre la tonalité de la conférence de presse et la réalité des mesures prises *en conseil restreint*. Sans doute, *M. Pierre Bérégovoy* peut-il souligner que le programme adopté en conseil des ministres constitue l'application de la «deuxième phase» du changement annoncés *par le chef de l'Etat ; le moins que* l'on puisse dire cependant *est* que ces mesures d'application sont allées plus vite, et plus fort, que l'exposé de M. Mitterrand le laissait prévoir.

Celles-ci faisaient surtout face à *l'idée qu'il faut aller jusqu'au bout* de la logique choisie le 10 mai 1981 (en mettant l'accent notamment sur le rôle d'entraînement du secteur public et de l'innovation) ; les exigences de la rigueur (1) étaient *certes apparues, mais au second plan* ; pour préparer les esprits, en quelque sorte. En fait, les esprits ont eu trois jours pour se préparer ! C'est dire que le dispositif présidentiel a été quelque peu forcé par *l'événement. Tout s'est donc* passé comme si le chef de l'Etat n'avait pu parfaitement maîtriser un processus.

Conscient peut-être qu'il est à son tour face à une difficulté de communication, *M. Mitterrand est intervenu* au conseil des ministres pour insister sur la cohérence du plan d'accompagnement avec les objectifs à long terme qu'il avait lui-même énumérés lors de sa *conférence* de presse. A *ses yeux, il convient de relativiser* les mesures contraignantes qui ont été prises, pour mettre l'accent sur l'effort de solidarité qui est demandé. Cette solidarité suffit, selon lui, à *distinguer l'austérité socialiste de* celle de M. Barre par exemple : les smicards ne sont-ils pas protégés, tandis que les dividendes seront, pour la premièr efois, touchés ? Cette *solidarité devrait donc permettre au pouvoir de conserver sa base sociale* puisque non seulement les sacrifices son trépartis, mais aussi les «fauteurs d'inflation» voient leurs marges bloquées.

### Le primat de la politique

*D'une façon plus générale*, M. Mitterrand croit au primat de la politique : l'important est donc, pour lui, d'affirmer qu'il garde le même cap, quitte à adapter la conduite de l'économie aux circonstances.

*Il reste que cette adaptation met* la majorité à l'épreuve. M. Mauroy a d'ailleurs jugé nécessaire d'engager la responsabilité du gouvernement pour s'assurer de sa cohésion. Le «tour de table» qui a *eu lieu mercredi en conseil des ministres* n'a fait apparaître, selon M. Bérégovoy, *«aucune voix discordante»*. *«Tout le monde est décidé à mener à bien la deuxième phase du changement»*, a ajouté *le secrétaire général de l'Elysée*. Soit. Personne, *à gauche*, et à plus forte raison au sein du gouvernement, ne souhaite l'échec de l'expérience engagée il y a un an. Mais certains membres du gouvernement *ont attiré l'attention sur le caractère* incomple, à leurs yeux, du dispositif adopté.

Du côté des ministres communistes on a fait valoir que l'essentiel est, en effet, «de ne pas demander l'ef*fort à ceux qui ne peuvent le fournir*», selon l'expression de M. Marcel Rigout (dans une interview à «Libération» publiée le 17 juin). Les membres communistes du gouvernement ont, dans leurs interventions, *souligné qu'il faut veiller à l'équilibre* entre le blocage des prix et celui des salaires, cet équilibre étant à leurs yeux garant du fait qu'il ne s'agit pas d'austérité, mais de moyens permettant de progresser *dans la même direction*. Au fond, les *communistes ne peuvent guère aller* plus loin, sauf à *admettre qu'il y a* changement de cap. Mais il leur faudrait alors quitter le gouvernement. Reste donc à partager les rôles avec *la C.G.T. : M. Krasucki seul*, peut *parler de «faute politique»* s'agissant du blocage des salaires.

A la critique gênée des communistes fait écho celle, plus libre, des socialistes. M. Michel Rocard a dé*noncé les risques d'une démarche trop conjoncturelle, pour souligner* que la lutte contre l'inflation passe par une action sur les structures. Ce langage a été repris, devant le *groupe socialiste*, par M. Christian Pierret, *rapporteur général du budget*. Le ministre du plan et de l'aménagement du territoire qui a pris la parole en public mardi à Versailles, a estimé que le blocage *des prix et des salaires était «un remède de cheval». Mais pour le* ministre d'Etat *«l'effort en faveur de l'investissement productif constitue et devra constituer pour les années à venir l'un des accents essentiels de la politique gouvernementale»*.

Cette opinion, qui est assez largement partagée dans les rangs socialistes, est d'ailleurs conformes aux engagements du P.S. Elle témoigne d'une conviction, mais elle révèle *aussi que l'attitude des socialistes* n'est pas exempte de scepticisme.

Pour prévenir une telle tentation, et pour renforcer l'autorité du premier ministre sur ses propres troupes, M. Mitterrand a rendu hommage, au *cours du conseil à M. Mauroy dont il* a loué «l'honnêteté» et les qualités.

Le premier ministre n'aura pas trop de ces qualités pour affronter l'adversité. D'autant que l'opposition peut puiser *dans les difficultés du gouvernement un argument qui* poursuit la gauche de longue date : son inaptitude à gérer l'économie. MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing se livrent sur ce terrain *à une surenchère qui conduit le maire de Paris à critiquer chaque* jour plus vigoureusement le chef de l'Etat. A la formule de M. Chirac selon laquelle la France serait devenue *«l'homme malade de l'Europe»*, fait écho la phrase de M. Giscard d'Estaing *qui affirme que «les problèmes s'aggravent au rythme d'improvisations contradictoires, et souvent incompétentes»*.

Cet argument, selon lequel la *gauche serait vouée à achopper sur les problèmes économiques*, a entraîné, de la part de M. Lionel Jospin, devant le groupe socialiste, une réponse qui n'en est pas une : une telle critique serait, par nature, *de droite. Il est vrai que l'entreprise de la gauche est d'abord* politique, mais elle doit prendre garde de ne pas se priver des moyens économiques de cette ambition politique.

**JEAN-MARIE COLOMBANI.**

(1) Le mot «rigueur» n'a d'ailleurs pas été prononcé par le chef de l'Etat.

## M. Méhaignerie (C.D.S.) : le gouvernement doit s'expliquer

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., qui était, mercredi 16 juin, l'invité de l'émission «Face au public» sur France-Inter, a accusé le pouvoir de *«trois péchés : péchés d'ignorance, d'idéologie et d'addition de mécontentements contradictoires»*. Il a estimé que *«nous ne savons plus où nous en sommes dans les grandes réformes»* et que *«le gouvernement doit s'expliquer»*. Il a déclaré notamment : *«Sur les problèmes économiques, il est poignant de voir M. Mauroy s'engager dans une politique avec sincérité. Mais ses intentions se retourneront en sens inverse de tout ce qui est espéré par lui-même, par son groupe et par tout le pays.»*

Il a jugé que la *«vraie division»* aujourd'hui n'est pas entre la droite et la gauche, mais entre *«la démocratie et le totalitarisme»*. Il a défendu à nouveau l'idée qu'il n'y a pas de *«coopération possible avec les socialistes tant que ceux-ci n'auront pas fait la reconversion idéologique et culturelle qu'ont effectuée d'autres partis socialistes en Europe»*.

Il a affirmé que le C.D.S *«fera tout pour éviter le retour de la guerre des chefs»*, qui a fait *«suffisamment de mal au pays»*. Il a estimé que le combat à mener est celui *«des idées et des valeurs»*.

● *M. Gaston Flosse* (R.P.R.), qui occupe désormais les fonctions de vice-président du conseil de gouvernement — exécutif local — de la Polynésie française (*le Monde* du 3 juin) s'est démis mercredi 16 juin, de son mandat de député, ces nouvelles fonctions étant incompatibles avec l'exercice d'un mandat parlementaire. Une élection partielle aura donc lieu prochainement dans la deuxième circonscription de la Polynésie pour pourvoir le siège devenu vacant. M. Flosse s'est entretenu, d'autre part, mercredi, avec le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, auquel il a présenté un projet de réforme du statut du territoire.

● *Le Mouvement gaulliste populaire*, formation favorable à la majorité a été *constitué* le 13 juin par la fusion de la Fédération des républicains de progrès présidée par M. Dabezies, ancien député de Paris (app. P.S.) et de l'Union démocratique du travail présidée par M. Debû-Bridel ancien sénateur R.P.F. de la Seine. M. Dabezies a été choisi comme président d'honneur, M. Debû-Bridel comme président et M. Edmé Boiche, conseiller municipal de Bourges comme président-délégué.

[M. G. P., 103, rue Quincampoix, 75003 Paris. Tél. : 271-60-02.]

Le Monde

# économie

## La mise en œuvre du plan

LA « TABLE RONDE » DE MATIGNON

## Pouvoir d'achat et pouvoir dans l'entreprise

**Comment faire accepter la remise en cause d'accords dûment signés sur l'évolution des salaires, ainsi qu'une baisse du pouvoir d'achat ?**

**Tel est l'un des problèmes les plus épineux qui sera abordé lors de la réunion qui se tient jeudi 16 juin à Matignon.**

**Dans les ministères et dans les syndicats, on fait les comptes, et c'est en partie sur les résultats de ces calculs que les confédérations ouvrières devraient interroger le gouvernement. Chacun aimerait savoir quelle sera l'évolution des revenus, en fin d'année, du revenu net, après paiement des impôts et des cotisations.**

Selon un délégué de la C.G.T. qui est intervenu au congrès de Lille – M. Viannet, – c'est une perte de 5 à 6 % du pouvoir d'achat dont pâtiraient les salariés. Selon une première approche, la réduction devrait être *moindre mais quand même* importante si aucune garantie n'est donnée à la sortie du plan d'austérité de quatre mois. Le blocage des prix n'étant pas total, on s'attend à une inflation qui pourrait être de 2,5 à 3 % de juillet à octobre. Si le blocage des salaires – *à l'exception du SMIC* – est total, *la perte en pouvoir* d'achat serait donc de 3 %. Mais il faut aussi tenir compte de la majoration vraisemblable de la cotisation versée à l'UNEDIC : de 0,4 à 0,6 %.

La ponction serait donc d'environ 4 %... et même davantage si le plan d'économies pour la Sécurité sociale implique pour les assurés une participation financière.

*Pour les syndicats, une telle évolution est en soi inacceptable.* Ils sont tout d'abord franchement hostile à une suspension unilatérale des accords d'entreprise qu'ils ont signés parfois avec réticence, souvent après des semaines de tension, voire de grève, comme ce fut le cas chez Renault ou chez Citroën. La solu*tion qui, finalement, a été retenue* consiste pour le gouvernement à déposer un projet de loi qui imposera la suspension provisoire de la loi de 1950 sur la liberté de négociation.

Outre les énormes difficultés juridiques et politiques que soulève un *tel projet, reste celle de son application. Un minimum d'adhésion* syndicale est nécessaire. Le premier ministre devrait expliquer que le blocage des salaires n'est qu'un volet de son plan d'austérité : que les autres revenus sont également bloqués ; que des mesures nouvelles *doivent être prises pour réduire le* chômage, *relancer l'investissement* ; enfin, des groupes de travail pourraient être constitués pour préparer la sortie du blocage. Enfin, des mécanismes de relance de la politique contractuelle doivent être proposés. M. Mauroy insistant sur la *nécessité, lors de ces discussions, de mieux lier les questions de salaires à* celles de la durée du travail et de l'emploi.

Les syndicats réclament en tout cas davantage de garanties. M. Mauroy pourra-t-il esquisser la sortie du plan d'austérité ? Le maintien du pouvoir d'achat jusqu'à une fois et demi ou deux fois le SMIC pourra-t-il être garanti ? Le gouver*nement, qui dans une lettre aux partenaires sociaux parle de « mobilisation »*, entend, en tout cas, amorcer une coopération qui ne se limite pas au problème salarial.

### Partenaires ?

En fait, le pouvoir souhaite faire des syndicats des partenaires à part entière intervenant aussi sur le terrain économique. La formule est-elle viable ?

Les travaillistes en Grande-Bretagne, les libéraux et sociaux-démocrates en R.F.A., ont tenté cette expérience.

Outre-Manche, ce fut un succès de 1974 à 1976 dans la mesure où le gouvernement accrut dans le même temps les pouvoirs des syndicats dans l'entreprise – d'où la fermeté de M. Auroux, en France, qui entend faire appliquer ses lois sur les droits des travailleurs – mais ce fut un échec ensuite, les restrictions *imposées aux salariés étant trop permanentes et sévères.*

Or la durée de l'austérité pose en France un grave problème pour les syndicats puisqu'ils savent qu'en 1983 de nouveaux efforts seront demandés pour équilibrer la Sécurité sociale.

La concertation fut, et c'est *encore un succès en R.F.A. : « la table ronde de la raison collective »* réunissant les partenaires sociaux et le gouvernement n'a plus la publicité qu'elle a eue de 1967 à 1972, mais, après les tensions provoquées par le patronat, hostile à *l'extension de la cogestion,* des réu*nions tripartites ont toujours lieu – officieusement avec le chance*lier – officiellement avec le ministre de l'économie. Cette concertation informelle qui respecte la liberté de négociation est-elle efficace ? Les observateurs et la presse allemande ridiculisent parfois ce « *petit rituel familial* ». Toujours est-il qu'en R.F.A. *les fonctionnaires* acceptent depuis trois ans – *non sans grogne* – une perte du pouvoir d'achat de 2 à 3 % et que les métallurgistes ont accepté, en 1982, une progression des salaires inférieure aux prix. Mais il est vrai que, outre-Rhin, les syndicats et les comités d'entreprise allemands ont un pouvoir réel dans les *entreprises, y compris un* droit de veto *pour* les licenciements individuels.

C'est dire que l'une des clés de la réussite du plan Mauroy est aussi entre les mains du patronat : acceptera-t-il d'accorder plus de pouvoir aux syndicats ? L'action concertée tentée au niveau national ne peut réussir que si dans les ateliers et les sièges sociaux *l'employeur et la maîtrise jouent aussi la concertation.*

**J.-P. DUMONT.**

## La purge

(Suite de la première page)

*Il n'est donc pas au-dessus des moyens du gouvernement actuel de* faire comprendre au public que le retour à l'équilibre doit s'accompagner d'efforts tenaces. A condition de ne plus essayer de jouer au plus fin, de ne plus masquer la longueur de la *pente à remonter,* d'étaler le jeu sur la table, même si l'on révèle ainsi que bien des atouts que l'on avait dit posséder sont en fait de piètres cartes.

La fameuse « deuxième phase » dont a parlé M. Mitterrand dans sa *conférence de presse,* ce devrait aussi être celle d'une purge des esprits, trop enclins à penser que les faits économiques obéissent sinon au doigt et à l'œil des gouvernements, du moins à la volonté maintes fois *réaffirmée d'aller dans tel sens. Comme si l'effort de répétition pou*vait finir par avoir raison des courants adverses. Trop de socialistes se sont pris pour Uri Geller démontrant (?) qu'on pouvait tordre un métal en le frottant *suffisamment* longtemps.

La fonction pédagogique du gouvernement pour accompagner... le plan d'accompagnement de la dévaluation est essentielle. Il faut travailler notamment éprouver que le laisser-aller sur les pentes de l'inflation conduit à aggrraver le chômage. Depuis un an, on n'a cessé d'opposer les économistes sur l'alternative : *priorité à la lutte pour l'emploi par* la croissance ou priorité à la lutte contre la hausse des prix par le ralentissement de l'activité. Mais « *à moyen terme*, comme l'écrit fort justement François Lagrange (1), *la politique de lutte contre l'inflation et contre le sous-emploi sont inséparables. L'expérience enseigne que les gouvernements qui ont choisi de privilégier l'une par rapport à l'autre ont échoué* ».

« Faire plus de bêtises que le voisin » sur le chapitre de l'inflation conduit rapidement à des dévaluations à répétition qui aliènent au bout du rouleau l'indépendance du pays, et auparavant à encourager les importations comme on l'a si bien vu ces derniers temps en France, ce qui prive d'autant de travail nos concitoyens.

Les explications très simples sont de nature à déclencher l'effort des *Français,* dont presque tous les *gouvernements ont mésestimé le courage.* Combien de fâcheuses dérives économiques nous eussent été épargnées depuis la libération, si l'on avait su prendre ce chemin ! Que d'années gagnées si le général de *Gaulle avait écouté M. Mendès France et non M. Pléven au début de 1945* ou si, fin 1973, le gouvernement de M. Pompidou avait pris des mesures destinées à compenser le double effet dommageable (sur les prix et sur la croissance) du premier choc pétrolier. Les citoyens y étaient prêts.

Le *gouvernement socialiste a* commis les mêmes erreurs. A partir d'un certain moment, une fois les grandes réformes de structure accomplies, un regard sur les cadrans conjoncturels aurait dû conduire à craindre les « impasses » trop fortes et les fuites en avant. La note eût été *moins lourde aujourd'hui* et l'aveu d'échec qu'est *une seconde dévaluation* moins cuisant.

### Une séance d'autocritique

*Ce qui rend particulièrement délicat l'exercice qui s'ouvre ce jeudi,* c'est que toutes les *parties,* peu ou prou, ont alimenté la hausse des prix. Comme le chômage, l'inflation est devenue pour une grande part, dans notre pays, un phénomène de société. Les groupes d'intérêt sont de plus en plus puissants et ceux qui posent des revendications catégorielles, anticipant ou suivant la montée du coût de la vie, *ne cherchent* pas vraiment à savoir si les interférences de leurs actions peuvent mettre à mal l'équilibre général. L'Etat devrait normalement arbitrer mais, en fait, lorsqu'il intervient, il donne raison à celui qui parle le plus fort. *Plus grave, il ne prêche pas* d'exemple puisqu'il laisse *grimper* les dépenses budgétaires et sociales sans prévoir entièrement le financement des déficits.

C'est donc une vaste séance d'autocritique qui devrait préluder à la discussion générale sur les modalités du blocage des prix et des salaires. *Comme la formation des prix, celle des salaires est le fruit d'un rapport* de forces. Combien d'industriels fixent-ils leurs marges en fonction de leurs coûts de revient ? La plupart vendent évidemment le plus cher qu'il est possible sur le marché, étant donnée la concurrence. Si bien que, *en dehors des produits de haute* technologie, il est rare que les progrès de productivité profitent au consommateur : c'est aux bénéfices et aux salaires que vont les surplus.

De même, c'est en fonction de la force syndicale qu'ils représentent et non de la justice sociale que les tra*vailleurs appuient leurs revendica*tions, et l'on sait que, dans certaines situations, l'arme de la grève est particulièrement efficace.

Etant donnés les rigidités sociales, le prurit corporatiste, revenir comme il est demandé, sur des « acquis » contractuels est une entre*prise redoutable,* même si le « *maintien des acquis* » est parfois tout simplement le « *maintien des écarts* », comme le disait courageusement M. Edmond Maire il y a peu de temps. A quel taux pourra être *ramené* ce que M. Alain Leroux appelait l'« *inflation de négociation* » ? (2). Arrivera-t-on à une sorte de consensus ?

Tout tiendra dans le degré d'urgence qui est ressenti. Le devoir du gouvernement est de ne rien cacher de la gravité de la situation, même s'il laisse entendre par là que c'est en bonne partie de sa faute. L'austé*rité n'a pas trente-six couleurs.* Elle tend toujours vers le gris. Le pouvoir socialiste devrait avoir plus de chances que d'autres de faire accepter des sacrifices, car son souci de les répartir le mlus justement possible est moins contesté.

PIERRE DROUIN.

(1) Dans le livre *Regards sur la France,* édité par la Documentation française et distribué aux participants du sommet de Versailles.

(2) Dans son excellent livre : *la France, l'inflation et les socio-structures.* GEEPA, 66, avenue des Champs-Elysées, Paris 1980.




## L'OPÉRATION T.V.A. AURA BIEN LIEU LE 1er JUILLET

**Après bien des hésitations, le gouvernement a finalement décidé de maintenir à la date prévue l'opération T.V.A. Le 1er juillet donc, le taux de la T.V.A. sur les produits alimentaires passera de 7 à 5,5 %, tandis que le taux *intermédiaire qui concerne notamment les services et les produits manufacturés* passera de 17,6 % à 18,6 %.**

**Avant *que ne commence le conseil des ministres* du mercredi 16 juin, il semblait pratiquement acquis – ainsi que nous l'indiquions dans nos éditions d'hier – que l'opération serait retardée. En fait, il avait même été sérieusement envisagé de l'annuler complètement, Matignon étant d'accord avec M. Delors pour donner une totale priorité à la réussite de l'action engagée pour combattre l'inflation. L'opération T.V.A. qui va faire monter *les prix de détail contredit en effet cette action, au niveau des indices en tous les cas* (1). Cependant, le *ministre du budget a imposé ses vues en faisant remarquer qu'il était difficile de revenir en* arrière sur une opération déjà annoncée, préparée et programmée et que, de toute façon, la rigueur imposait que les pertes de recettes entraînées par l'annulation – ou même le *simple* retard de la hausse T.V.A – *soient compensées par d'autres suppléments d'impôts ou de taxes. Embarrassante question. Ces différents* arguments ont donc prévalu.**

**Il se confirme en revanche que le gouvernement demandera bien aux commerçants et aux prestataires de services, dont les prix et les tarifs sont bloqués toutes taxes comprises, de prendre à leur compte – c'est-à-dire sur leur marge – le poids de la T.V.A. pendant un certain temps.**

(1) Toutes les études économiques montrent que la hausse de la T.V.A. a des effets négatifs sur les prix, l'activité et l'emploi.

## PREMIERS RELEVÉS, PREMIÈRES GRIMACES

Les premiers relevés de prix effectués par les contrôleurs de la direction de la concurrence et *de la consommation ont com*mencé lundi 14 juin.

Chaque équipe de fonctionnaires est chargée de quadriller un secteur géographique. Munis de deux listes, l'une pour les produits alimentaires, l'autre pour les produits non *alimentaires,* les *agents de la préfecture de police* relèvent aussi les prix des prestataires de services.

L'accueil varie considérablement selon qu'il s'agit d'une grande surface ou d'un petit commerçant. Dans un Félix-Potin du onzième arrondissement de Paris, le directeur du magasin *considère manifeste*ment cette opération comme une procédure de routine. Il retourne immédiatement à ses activités, laissant la contrôleuse *remplir soigneusement sa fiche.* Les prix des bières, des pâtes alimentaires, des jus de fruit ou des produits laitiers sont répertoriés méthodiquement : dans quelques semaines, une nouvelle équipe viendra vérifier si aucune modification n'a été faite.

Chez un buraliste, puis une droguiste, en revanche, l'accueil est beaucoup plus frais. « *C'est pour le blocage des prix, quel blocage des prix ?* » demande le buraliste devant les grands titres des journaux s'étalant devant *lui. Après quelques récriminations,* il s'inquiète de *savoir* si les prix de ses fournisseurs continueront d'augmenter, et souhaite connaître les articles véri*fiés. La règle est bien entendu de ne pas les communiquer afin* d'éviter que les commerçants ne se rattrapent sur d'autres produits. La droguiste signale, pour sa part, que les prix de certains articles ont été calculés sur la base de stocks achetés il y a plu*sieurs mois. En cas de réapprovisionnement, elle devra garder* ses anciens prix, tandis que ses fournisseurs auront pu augmenter depuis les leurs. Malgré les explications de la contrôleuse, ces deux petits commerçants, plus fragiles du fait de la diversité de leurs fournisseurs, semblaient peu convaincus de la jus*tice et de l'efficacité* d'une *telle* mesure.

## TIERS-MONDE

### La C.E.E. engage une expérience pilote agricole au Kenya, au Mali et en Zambie

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – La Communauté va engager une expérience-pilote en vue d'aider des pays du tiers-monde à développer une politique agricole efficace. Cet « appui à la mise en place de stratégies alimentaires », prévu dans le plan d'action contre la *faim dans le monde présenté par la Commission européenne aux États membres en septem*bre 1981, bénéficiera *en premier* lieu au Mali, à la Zambie et au Kenya.

La décision en a été formellement prise le 15 juin à Luxembourg par les ministres des Dix chargés de la politique de développement, l'a rappelé *M. Edgard Pisani,* le commissaire européen compétent ; l'idée est de trouver des pays ayant défini une politique d'incitation à la production visant à l'autosuffisance et comprenant notamment des prix rémunérateurs pour les agriculteurs, puis de les aider à mettre en œuvre cette politique.

Chacun des pays bénéficiaires, la C.E.E., les pays membres qui le souhaitent, éventuellement des pays tiers (les pays scandinaves, le Canada ont manifesté de l'intérêt), s'engagent donc ensemble à copiloter une politique de développement agricole. Dans chacun des trois pays sélectionnés, des groupes de travail auxquels il reviendra d'assurer cette coordination opérationnelle – ce qui ne s'est jamais vu – vont être mis en place. Une de leurs tâches sera de mettre fin à l'anarchie des aides. Il est acquis que l'expérience sera ensuite *étendue* à d'autres pays du tiers-monde : une décision devrait notamment être bientôt prise dans ce sens au profit du Rwanda.

Ph. L.

● *Enquête INSEE auprès des ménages.* – Les prévisions des ménages concernant le chômage s'améliorent mais se détériorent un peu concernant la niveau de vie et surtout l'évolution des prix. Telles sont les principales conclusions de l'enquête menée par l'INSEE au début de *mai* 1982, enquête qui montre un climat meilleur que pendant les années 1979 et 1980. Cependant, interrogés sur leur situation financière, les ménages se sont montrés pessimistes. Répondant aux questions posées sur le passé récent, les ménages ont déclaré que la situation s'était améliorée aussi bien pour le niveau de vie que l'inflation et le chômage.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

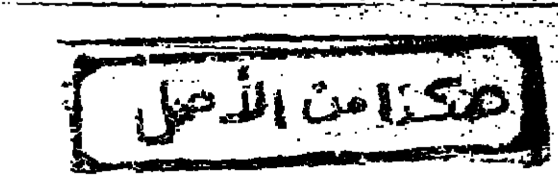
| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. – | | Rep. + ou Dép. – | | Rep. + ou Dép. – | |
| $ E.-U. | 6,7810 | 6,7860 | – 10 | + 40 | – 40 | + 40 | – 210 | – 10 |
| $ can. | 5,2861 | 5,2976 | – 112 | – 28 | – 197 | – 90 | – 533 | – 376 |
| Yen (100) | 2,6652 | 2,6686 | + 173 | + 200 | + 362 | + 400 | + 1035 | + 1110 |
| DM | 2,7722 | 2,7756 | + 140 | + 170 | + 295 | + 336 | + 835 | + 912 |
| Florin | 2,5105 | 2,5130 | + 128 | + 153 | + 267 | + 305 | + 758 | + 825 |
| F.B. (100) | 14,7687 | 14,7850 | – 383 | – 197 | – 488 | – 514 | – 1484 | – 1000 |
| F.S. | 3,2066 | 3,2116 | + 265 | + 301 | + 560 | + 613 | + 1437 | + 1546 |
| L. (1 000) | 4,9349 | 4,9410 | – 251 | – 174 | – 503 | – 369 | – 1565 | – 1373 |
| £ | 11,8462 | 11,8622 | + 224 | + 344 | + 490 | + 670 | + 1354 | + 1350 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 1/16 | 8 7/16 | 8 5/8 | 9 | 8 5/8 | 9 | 8 11/16 | 9 1/16 |
| $ E.-U. | 14 9/16 | 15 1/16 | 14 15/16 | 15 5/16 | 15 1/8 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 7/8 |
| Florin | 8 1/2 | 9 1/4 | 8 9/16 | 9 3/16 | 8 9/16 | 9 3/16 | 8 5/8 | 9 1/4 |
| F.B. (100) | 14 1/4 | 16 3/4 | 17 1/4 | 18 3/8 | 16 3/4 | 17 3/4 | 16 3/4 | 17 1/2 |
| F.S. | 1 7/8 | 2 5/8 | 5 5/8 | 5 | 4 3/4 | 5 1/8 | 5 5/8 | 6 |
| L. (1 000) | 18 1/4 | 20 3/4 | 19 3/4 | 21 1/4 | 20 | 21 1/4 | 21 | 22 |
| £ | 12 1/8 | 12 7/8 | 12 1/2 | 13 1/8 | 12 1/2 | 13 1/8 | 12 1/2 | 13 1/8 |
| F. français | 15 1/2 | 16 1/8 | 16 3/8 | 17 3/8 | 16 1/2 | 17 1/2 | 17 1/4 | 18 1/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# du gouvernement

## Remous dans les professions de santé

La signature de l'accord de principe sur la généralisation du tiers-payant pharmaceutique entre la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés et les deux organisations professionnelles de pharmaciens n'a finalement pas eu lieu le 16 juin au matin il était prévu. *Sur demande de Mme Questiaux, l'opération est reportée à une date ultérieure. Pourtant* tout était *préparé depuis longtemps. Une conférence* de presse avait *même été convoquée* à la Caisse, ce *16 juin*, pour donner l'écho justifié à l'*événement*. Dès le 15 au soir, la *conférence* était annulée. Signerait-on ou non ? Mystère... Les représentants des pharmaciens sont tout de même venus au rendez-vous à la Caisse d'assurance-maladie. Et on a alors officiellement appris la décision de report.

*Il* semble que le gouvernement n'ait pas jugé opportun *sur* le *plan psychologique d'annoncer, trois jours après le plan Mauroy d'austérité, une mesure* – la *généralisation* du tiers-payant – dont certains redoutent les effets dispendieux pour la Sécurité sociale. Ces craintes n'ont jamais pu faire l'objet d'une démonstration sans équivoque. Après tout, l'assuré ne doublerait pas sa consommation de médicaments pour la simple raison qu'il n'en fait plus que très partiellement l'avance de frais. Le médicament n'est pas le bifteck.

Mais à l'heure où l'on bloque les honoraires des professions de santé, comme d'autres revenus, par volonté d'économie, mieux vaut éviter de paraître vouloir d'un autre côté ouvrir les vannes des dépenses de santé. Report donc.

Ce *même* 16 juin, les professions de santé ont affiché une certaine effervescence. Malgré l'accord sur les hausses des actes donné par le gouvernement récemment – mais avant les mesures Mauroy, – le blocage est confirmé. La rogne devient alors manifeste parmi les professions de santé, et, au nom de la défense de leur pouvoir d'achat, certaines envisagent des actions possibles de riposte. Grève, manifestation le 30 juin ? Rien n'est encore décidé...

En tout état de cause, les dernières augmentations accordées à ces professions remontent maintenant à plusieurs mois. Plus précisément, pour les consultations de médecins, pour les biologistes, les kinésithérapeutes et les infirmières, au 15 juillet 1981 ; pour les visites de médecins, à octobre ; pour les dentistes, à octobre et à février ; pour les orthophonistes, à septembre 1981. Pour les forfaits thermaux, la dernière augmentation date de janvier 1982

*Si le* blocage des honoraires est *effectif* pour les quatre mois à venir, la *rémunération* de la plupart des actes de santé restera à son niveau de l'an passé. Tels apparaissent les risques de ce type de rémunération...

DANIELLE ROUARD.





## *SOCIAL*

### LE 41e CONGRÈS DE LA C.G.T.

## Critiques et scepticisme à l'heure de l'austérité

*De notre envoyé spécial*

Lille. – A Lille, les manifestations d'unanimisme continuent de ponctuer le déroulement des travaux du congrès de la C.G.T. Le 16 juin, les mille neuf cents délégués ont fêté dans *un très grand enthousiasme une victoire*, celle des cégétistes de Citroën. Dans une intervention chaleureusement applaudie, où la satisfaction le disputait à l'émotion, M. Akka Ghazi, secrétaire du syndicat Citroën d'Aulnay, s'est réjoui de *voir que « la confiance a été plus forte que la peur »*.

Du changement et aussi des changements dans le changement, c'est-à-dire de l'austérité, il en a été beaucoup question le 16 juin. De nombreux délégués ont affiché de nouveau un scepticisme, qui prend parfois l'allure d'une réelle déception. Le responsable de la Fédération des tabacs et allumettes, M. Bernard Page, s'est inquiété qu'à la SEITA la politique antérieure de fermeture d'établissements soit poursuivie : *« Cette politique de casse est inadmissible dans le cadre du changement. »* Au nom de la Fédération de la construction, M. Brun a examiné, lui aussi, les fermetures d'entreprises, les licenciements, les bas salaires. *« Comment comprendre*, a-t-il lancé, *que le ministère du travail reconduise une circulaire du gouvernement précédent, qui permet aux patrons du bâtiment et des travaux publics de licencier pour fin de chantier, sans autorisation ni du comité d'entreprise ni de l'inspecteur du travail ? »*

Ces critiques s'ajoutent aux craintes de nouveau exprimées de voir poindre l'austérité. Après s'être félicité de la *« nouvelle politique à la R.A.T.P. »*, M. Delallée (syndicat C.G.T. de la R.A.T.P.) a mis en cause l'annonce au conseil d'administration d'une *« pause, tant sur l'embauche que sur les investissements »*. La responsabilité n'en a pas été attribuée pour autant au président Claude Quin, membre du P.C., mais au C.N.P.F. et au ministère du budget et des finances... Pour les P.T.T., M. Le Guern a prolongé l'intervention prononcée la veille par M. Viannet contre le blocage des salaires, en affirmant que *« les engagements pris d'augmenter les traitements en janvier et septembre doivent être respectés »*. Cependant, à la veille du discours de M. Krasucki, aucun délégué ne s'est aventuré à indiquer précisément comment, par quelle action, il comptait s'opposer au blocage des salaires.

*En présentant son rapport financier*, M. Ernest Deiss, trésorier confédéral, a évoqué l'évolution des effectifs de la centrale. *« Des éléments en notre possession pour 1981*, a-t-il indiqué, *confirment une tendance au redressement. En effet, au 31 mai 1982, nous observons 3 % des cartes payées à la trésorerie confédérale de plus que pour 1980 à la même période. »* Aucune information plus précise n'a été communiquée *sur* les effectifs en 1981, M. Deiss appelant les délégués à ne pas relâcher leurs efforts de recrutement.

Si la nouvelle orientation confédérale sur l'unité d'action et la perspective d'une reprise de dialogue avec la C.F.D.T. ont été esquivées par la plupart des intervenants, certains *pouvant être quelque peu troublés* par le changement d'attitude, la C.F.D.T. a été égratignée, mais sans excès, dans plusieurs prises de parole. Le *« réformisme »* n'a pas bonne presse au congrès.

Les difficultés internes ont été traitées par quelques délégués. S'exprimant avec une très grande modération, Mme Janine Parent, membre socialiste de la *commission* exécutive sortante, a souhaité que le débat soit *« sans masque à l'intérieur même de nos organismes de direction »*. Elle a également plaidé et recueilli *in fine* quelques applaudissements pour le partage des mandats : *« Peut-on réellement, en 1982, continuer à calculer en faisant que 51 % se traduise (dans les votes du congrès) par 100 % ? »*

De nouveau, la presse a été sur la sellette, mais d'une manière plus diversifiée que la veille. Une attaque vive et caricaturale contre *Libération* a donné l'occasion aux congressistes de réclamer encore la... libération de l'information. Au même moment, l'Association des journalistes de l'information sociale protestait auprès du bureau confédéral contre l'attaque collective dont les journalistes avaient été l'objet. Dans l'après-midi, un délégué du S.N.J.-C.G.T faisait une intervention plus conforme aux positions de son syndicat en défendant le pluralisme de l'information contre le monolithisme, en prônant une solution négociée dans l'affaire *« douloureuse »* du journal *Antoinette* et en réclamant même *« une presse confédérale ouverte au pluralisme »*. Les applaudissements ont manqué d'enthousiasme. Mme Pressol, nouvelle rédactrice en chef d'*Antoinette*, a été plus chaudement approuvée quand elle a souligné que ce journal est *« conçu en fait pour propager les orientations, objectifs et idées de la C.G.T. »*. En fin d'après-midi, grande première, de nombreux congressistes ont assisté dans la salle du congrès à la retransmission du match de football France-Angleterre. Le moyens d'information ont parfois du bon.

MICHEL NOBLECOURT.

## LOGEMENT

## La loi de 1948 et les nouveaux rapports entre propriétaires et locataires

**M. Quilliot devrait, ce jeudi 17 juin, présenter à la presse la loi à laquelle son nom s'est attaché, sur les rapports entre propriétaires et locataires, et dont nous avons publié l'analyse dans nos éditions des 15 et 16 juin.**

*Comment s'articule la loi Quilliot* avec la loi du 1er septembre 1948 ? Cette dernière concernait les logements construits avant 1948 : les loyers fixés à l'origine de façon « scientifique » au mètre carré de surface corrigée et *classés en catégories et sous-catégories* sont taxés chaque année au 1er juillet par décret. Le maintien dans les lieux est assuré pour les occupants ou pour leurs proches (ascendants, descendants) *vivant sous leur toit depuis un an*. La seule possibilité offerte au propriétaire par la loi de 1948 de récupérer la jouissance de son bien était de vouloir s'y loger lui-même, ou d'y loger ses proches. Cette disposition, très pratiquée dans les années 50, est peu à peu tombée en désuétude, et il est des cas où l'acquéreur d'un logement de ce type, acheté en état d'occupation, ne peut, malgré un jugement du tribunal en bonne et due forme, après deux ou trois ans de procès, *obtenir* et faire appliquer un arrêté d'expulsion. De nombreuses dispositions ont « libéré » les loyers des logements de la loi de 1948 : les loyers classés catégorie I d'abord, puis les II-A, mais pas les II-B *ni* les autres ; les décrets du 30 décembre 1964 et du 22 août 1978 ont fixé les normes de confort nécessaire pour, le local étant vide, pouvoir, après travaux, le louer avec un bail initial de six ans à loyer libre renouvelable, ensuite d'année en année. De plus, le vieillissement puis le décès, inévitables, des locataires de ces logements ont permis de nombreux passages en « baux de six ans à loyer libre ».

Avec la loi Quilliot, pour l'essentiel, la réglementation des loyers encore soumis à la loi de 1948 reste inchangée. Les logements, depuis *longtemps mis aux normes et à loyer* libre, sont maintenant soumis à la loi Quilliot.

Lorsqu'un appartement soumis à la loi de 1948 se trouve vacant, le propriétaire aura quatre solutions :

– Soit le relouer sans travaux, et le logement reste dans le champ de la loi de 1948. Le propriétaire doit communiquer au nouveau locataire le montant de l'ancien loyer. Cependant, des locataires ont parfois fait eux-mêmes les travaux de mise aux normes...

– *Soit le vendre vide en communiquant* à l'acquéreur le montant du précédent loyer ;

– Soit faire des travaux d'amélioration, en passant un contrat avec l'Etat par lequel le propriétaire s'engagera à *laisser ce logement en location pendant neuf ans avec un loyer* limité et ouverture de droit à l'aide personnalisée au logement pour le locataire. Les conditions du contrat seront fixées par décret. On peut supposer qu'une aide de l'Etat sera offerte ;

– Soit faire seul des travaux de mise aux en normes et louer avec un montant initial de loyer libre selon les règles fixées par la nouvelle loi. Cependant, dans les communes de plus de soixante mille habitants, des décrets pourront fixer le plafond des nouveaux loyers : *« Ce plafond devra tenir compte des prix pratiqués dans des locaux comparables situés dans un même secteur géographique. »*

En revanche, dans les communes de moins de dix mille habitants – où la loi de 1948 (article 2 *bis* ) ne s'appliquait plus depuis 1958 – la loi Quilliot devient applicable en totalité.

JOSÉE DOYÈRE.

# AFFAIRES

## USINOR : Quatre ans pour rétablir l'équilibre

Quarante-huit heures après l'assemblée générale (ordinaire et extraordinaire) d'Usinor, M. R.-H. Lévy, nouveau président-directeur général du groupe, a réuni une conférence de presse le mercredi 16 juin. Il a à nouveau lancé un appel à l'effort pour la sauvegarde de la sidérurgie. « *Depuis le deuxième semestre de 1980,* avait-il dit à ses actionnaires, *notre industrie apparaît comme désemparée dans une tempête à laquelle elle semblait, au moins pendant la première partie de l'année 1981, ne pouvoir réagir.* »

Devant les journalistes, M. Lévy a, dans l'ensemble, tenu un langage moins dramatique. Au plus tard en 1986, a-t-il dit en substance, Usinor devrait présenter — « *j'ai de bonnes raisons de le croire* » — des résultats équilibrés, et devrait assurer au personnel maintenu dans l'entreprise la stabilité de son emploi.

Le redressement de la firme passe par la restructuration de ses capacités de production. Outre les investissements importants dont bénéficiera l'entreprise (8 à 9 milliards de francs en quatre ans), le plan de restructuration d'Usinor prévoit la fermeture d'usines dont les capacités de production sont excédentaires ou obsolètes. Des suppressions d'emplois doivent s'ensuivre. Au terme d'une concertation sociale, un comité central d'entreprise, qui se réunira le 30 juin, aura à en connaître. Il sera précédé d'une concertation régionale.

Les suppressions d'emplois devraient pouvoir se faire dans les moins mauvaises sinon les meilleures conditions. Usinor jouera sur deux possibilités :

1) L'abaissement de la durée du travail d'ici à 1985 (horaire hebdomadaire ramené à trente-cinq heures, voire à trente-trois heures pour certains postes) ;

2) L'application de « *mesures d'âge* » pour reprendre les mots de M. Lévy, c'est-à-dire la mise en préretraite de salariés de cinquante-cinq ans et plus (voire de cinquante ans pour certains d'entre eux).

Les emplois libérés seront offerts à des ouvriers du groupe employés jusqu'à présent par des ateliers qui devront fermer.

Au total, ce sont donc environ quatre mille postes de travail qui seront concernés d'ici à trois ans (notamment mille cent à Denain et près de deux mille cent à Longwy). Un gros effort reste donc à faire. Il présuppose que l'environnement international joue lui aussi le jeu de la discipline de la production et de la commercialisation des aciers. — A. T.

### LA TELEVISION A BOUT DE BRAS

Les Japonais débordent décidément d'imagination. Après la montre à calendrier perpétuel, la montre à fuseaux horaires, la montre « calculette » et la montre dictionnaire de langues, pour ne citer que quelques exemple, ils ont mis au point la montre-bracelet télévision.

La paternité de ce nouveau « gadget » revient au groupe Hattori (marque Seiko), numéro un mondial de l'horlogerie avec un chiffre d'affaires équivalan à 9,75 milliards de francs.

Ce produit révolutionnaire sera mis sur le marché dans six mois. Il permettra à l'utilisateur de recevoir les émissions de télévision en noir et blanc sur un écran de 2,8 cm (1) utilisant la technique des cristaux liquides, et les émissions radio en modulation de fréquence. Bien entendu, la montre télévision donnera aussi... l'heure. Elle est en outre dotée d'un calendrier, d'un réveil matin et d'un chronomètre. Le tout pèsera 50 grammes et sera vendu au prix de 100 000 yens (2 680 F environ).

Malgré les progrès de la miniaturisation, Seiko n'a quand même réussi à incorporer dans sa montre ni le récepteur, que l'utilisateur devra avoir dans sa poche, ni les hauts-parleurs. Pour entendre Dalida ou Herbert von Karajan, les « fans » ou les mélomanes disposeront d'un casque miniature.

Durement touché par la crise horlogère (ses profits ont chuté de 29,1 % en 1981) Seiko devait à tout prix trouver un nouvel axe de développement. Son entrée récente dans l'informatique lui a ouvert une voie qui pourrait aller jusqu'à la montre ordinateur. — A. D.

(1) Dimension de la diagonale de l'écran qui aura une longueur de 2,5 cm. et une largeur de 1,7 cm.

### M. Claude Jouven est nommé directeur-général de la concurrence et de la consommation

Le conseil des ministres du 16 juin a nommé directeur-général de la concurrence et de la consommation, M. Claude Jouven, actuellement directeur-général de Sommer-Alibert. Il remplacera, à ce poste, M. André Blanc, inspecteur-général des finances, qui entre au directoire du Crédit d'équipement de P.M.E.

La nominatiòn à la tête de cette importante direction du ministre de l'économie et des finances d'un homme du « privé », marque la volonté des pouvoirs publics d'inover dans le recrutement des plus hauts postes de la fonction publique.

M. Jouven a, en effet, effectué toute sa carrière dans le secteur privé. Agé de quarante-deux ans, diplômé de l'École des hautes études commerciales, M. Jouven, après être entré chez Unilever (1964-1967) devient consultant chez MacKinsey (1967-1977). Directeur-général de Paris-France (distribution) de 1977 à 1979, il démissionne à la suite du succès de l'O.P.A. de Radar ou cette société et entre dans le groupe Sommer-Alibert.

# FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● *C.I.T. Alcatel,* filiale du groupe nationalisé C.G.E., ne souhaite pas fusionner avec le secteur téléphone de son concurrent — également sous contrôle de l'Etat — Thomson-C.S.F. a déclaré, mercredi 16 juin, M. Georges Pepereau, administrateur-directeur général de la C.G.E., cette mise au point fait suite aux rumeurs selon lesquelles pourrait être constituées une société Téléphone-France (*le Monde* du 20 mai).

### Etranger

● *Pause dans le conflit des crédits à l'exportationn ?.* — M. Axel Wallen, président suédois des négociations internationales sur les crédits à l'exportation, a proposé, le 15 juin, au pays membres de l'O.C.D.E., une pause de réflexion de dix jours pour éviter une guerre commerciale. Faute d'être parvenus à un accord sur ce dossier, les principaux pays industrialisés pourraient ainsi s'accorder un nouvel délai jusqu'au 25 juin, pendant lequel le *consensus* actuel, qui avait déjà été prolongé du 15 mai au 15 juin, restera en vigueur.

● *La Banque mondiale pourrait pratiquer des taux d'intérêt variables pour ses prêts au développement*, a indiqué, le 16 juin, M. Hittmair, trésorier adjoint de l'institution internationale. L'adoption d'un tel système sera examinée en juillet par le conseil des directeurs de la Banque, a-t-il précisé. Les prêts de la Banque portent actuellement un intérêt fixe de 11,5 %, alors que le coût des emprunts effectués par la Banque est quelquefois supérieur à ce taux. En outre, les directeurs de la Banque devront se prononcer sur un programme d'emprunts à court terme sur le marché américain, portant sur 1 à 1,5 milliard de dollars par an. — *(A.F.P.)*

### ÉTATS-UNIS

● *Les usines américaines* ont tourné à 70,8 % de leur capacité de production en mai, soit le niveau le plus faible pour ce mois depuis sept ans (70,5 % en mai 1975). Le taux d'utilisation de ces capacités a diminué de 0,2 % pour la neuvième fois en dix mois. La sidérurgie connaît un taux de 43,8 %, le plus bas depuis l'année 1959, marquée par une longue grève des ouvriers métallurgistes. — *(A.F.P.)*

● *La production industrielle américaine* a diminué de 0,2 % en mai, soit son neuvième recul en dix mois. L'indice, qui avait reculé de 0,8 % en avril (chiffre révisé) comme en mars, après avoir augmenté en février, s'établit à 140,3 (base 100 en 1967). La production a baissé de 8,1 % par rapport à mai 1981 et de 8,8 % par rapport à son record, de juillet 1981. En mai, elle a augmenté de 2,3 % pour les biens de consommation (grâce à l'automobile), mais fléchi de 1,6 % pour les biens d'équipement et de 0,7 % pour les matières premières. — *(A.F.P., Agefi.)*

### ITALIE

● *La balance italienne des paiements* a enregistré en mai, pour la première fois depuis le début de 1982, un solde positif de 245 milliards de lires (1,2 millard de francs français) contre un déficit de 1 595 milliards en mai 1981. Ce résultat a permis de réduire légèrement le déficit qui se creusait depuis janvier, et de le ramener à 3 947 milliards de lires (20 milliards de francs français environ) contre 4 872 milliards de lires pour les cinq premiers mois de 1981 (24 milliards de francs). — *(A.F.P.)*.

### R.F.A.

● *Les prix industriels ouest-allemands* ont augmenté de 0,3 % en mai, après avoir progressé de 0,5 % en avril. Sur un an, leur hausse a atteint 5,9 % contre 6,3 % en avril et 6,7 % en mars. — *(A.F.P.)*.

### Social

● *Occupation de l'usine Benne-Marrel S.A. à Andrézieux-Bouthéon (Loire)* : les deux tiers des douze cents salariés sont en grève et occupent les locaux de l'entreprise depuis le 16 juin, selon les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., qui ont lancé le mouvement. Pour la direction, la participation n'est que d'un salarié sur six environ. A l'origine du conflit, les revendications portent sur le maintien des avantages acquis, l'augmentation des salaires et les droits nouveaux des travailleurs. — (*Corresp.*)



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## IMETAL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Imetal, *réunis le 15 juin 1982 sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane*, ont approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui se soldent, après dépréciation de la participation dans le Nickel-S.L.N., par une perte de 86,2 millions de francs. L'assemblée a approuvé le prélèvement de 100,7 millions de francs sur les réserves pour apurer le report à nouveau négatif et pour verser un dividende net de 3 F par action, soit 4,50 F de revenu global (*contre respectivement 4,60 F et 6,90 F l'an passé*). *Ce dividende* sera mis en paiement à partir du 8 juillet.

L'assemblée a nommé administrateurs la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) représentée par M. François de Wissocq et l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP) représentée par M. Georges Dominjon, et renouvelé le mandat des autres administrateurs.

Evoquant le contexte général de crise industrielle et de tension monétaire dans lequel s'est ouverte l'année 1982, M. de Villeméjane a souligné que les secteurs du plomb, du zinc et du nickel se trouvent particulièrement atteints. Penarroya et S.L.N. en subissent actuellement directement les effets. S'agissant des autres filiales, le président devait indiquer que les résultats de Mokta (uranium) et de Minemet (secteur commercial) sont satisfaisants et que ceux du groupe anglais LIG (qui a pris le nom de Cookson Group) étaient assurés d'une certaine stabilité. Copperweld, après un exercice 1981 brillant, se ressent du brutal ralentissement de la demande sur le marché américain tout en restant bénéficiaire. Les distributions attendues en 1982 de ces différentes participations devraient assurer une certaine continuité des résultats d'exploitation d'Imetal. En revanche, le niveau consolidé traduira certainement dès 1982 la baisse importante des prix des métaux.

Concernant S.L.N., M. de Villeméjane a précisé qu'un ensemble de mesures était actuellement en cours pour restaurer la situation financière de cette filiale et que, dans ce cadre, chacun des deux actionnaires consentira en 1982 une avance sans intérêts de 300 millions de francs. C'est pour se procurer cette somme, en évitant toute cession d'actif, qu'Imetal a décidé l'augmentation de capital en cours, garantie par l'ERAP, sur la base d'un prix d'émission de 85 F par action correspondant au niveau des cours de Bourse des quelques mois qui ont précédé l'annonce de l'opération. Depuis, l'aggravation de la crise du secteur des métaux a sévèrement pesé sur les cours des actions des sociétés de ce secteur et la cotation d'Imetal est devenue inférieure au prix d'émission. Il en résulte que la quasi-totalité de l'augmentation de capital devrait se trouver souscrite par l'ERAP et que le capital d'Imetal serait alors détenu à raison d'environ 60 % par quatre entités du secteur public. M. de Villeméjane, après avoir indiqué les mesures prises face aux difficultés actuelles et rappelé la versatilité des cours des métaux et les résultats atteints par Imetal ces dernières années, a marqué sa confiance dans les capacités du groupe.

## C.F.A.O.
### COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le mercredi 16 juin 1982 au siège social à Marseille, sous la présidence de M. Jacques Mullier.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981, qui font ressortir un bénéfice net de 59 598 981,71 F, en progression de 17,28 % sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé de distribuer à chaque action un dividende de 25,20 F, correspondant, avec l'avoir fiscal, à un revenu de 37,80 F, en augmentation de 16,13 % sur celui de l'année dernière. Compte tenu des 46 670 actions nouvelles attribuées aux salariés dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980, le dividende global distribué augmente de 19,47 %. La date de mise en paiement a été fixée au 30 juin 1982.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Paul Paoli et Edouard de Cazalet.

Le conseil a indiqué dans son rapport que le chiffre d'affaires consolidé du groupe, en progression de 27,40 %, s'est élevé à 9 374 millions de francs réalisés pour 56 % en Afrique et 44 % en Europe.

Le bénéfice consolidé ressort à 223 204 000 F et marque sur celui de l'année précédente une avance de 42,30 % et de 29,74 % si l'on élimine une plus-value exceptionnelle de 19 700 000 F réalisée en 1982 par une filiale du groupe.

Dans son allocution, le président a indiqué que les premiers mois de l'exercice en cours s'étaient déroulés de façon satisfaisante mais que l'avenir n'était pas exempt de sujets de préoccupations liés à la montée des charges et des prix et aux problèmes monétaires qui en découlent. Le chiffre d'affaires du 1er trimestre 1982 a progressé de 15,27 % sur celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.



## ALSTHOM ATLANTIQUE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JUIN 1982

*L'assemblée générale ordinaire d'Alsthom-Atlantique s'est tenue le 17 juin 1982, sous la présidence de M. Jean-Pierre Desgeorges, président-directeur général.*

*Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui se solde par un bénéfice net de 210 millions de francs contre 125,2 millions de francs en 1980. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 298,7 millions de francs au compte d'amortissements (contre 288,4 millions de francs), de 270,4 millions de francs à la provision pour impôts sur les sociétés (contre 214,2 millions de francs) et de 41,4 millions de francs à la provision pour la participation des salariés aux fruits de l'expansion (contre 36,8 millions de francs).*

*Dans les mêmes conditions, le résultat consolidé du groupe enregistre une progression de 60 % à 245,1 millions de francs et le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 15,6 milliards de francs, en progression de 34 % sur l'année précédente.*

*Il a été décidé de distribuer un dividende de 12 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 6 francs, soit au total 18 francs contre 13,50 francs au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera payé en échange du coupon n° 38 à partir du 30 juin.*

*L'assemblée a d'autre part complété le conseil en faisant appel à M. Jean-Pierre Brunet et renouvelé les mandats d'administrateur de MM. Philippe Dargenton, Philippe Malet et Jacques Pillet-Will.*

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Les résultats de l'année 1981 que nous vous soumettons aujourd'hui sont en très sensible augmentation par rapport à l'année précédente, qu'il s'agisse du chiffre d'affaires consolidé en progression de 34 % ou du bénéfice consolidé en amélioration de 60 %, qui s'élève à 245 millions de francs. Les données chiffrées traduisent bien notre croissance et l'amélioration de notre rentabilité, d'autant plus significatives qu'elles interviennent dans une conjoncture économique plus difficile que jamais.

Il convient néanmoins de nous garder de toute satisfaction excessive. Ce résultat reste encore modeste comparé à ceux de nos grands concurrents internationaux.

Comme à l'accoutumée, je voudrais maintenant vous apporter quelques éléments d'appréciation sur l'année en cours et notamment vous annoncer que, sauf imprévu, l'exercice 1982 devrait confirmer l'ensemble des bons résultats obtenus par votre société.

Compte tenu d'un carnet de commandes bien garni — au 1er janvier, il représentait globalement plus de deux ans d'activité, — le chiffre d'affaires pourrait marquer une nouvelle progression, toutefois moins importante que celle particulièrement forte constatée en 1981.

Malgré une conjoncture générale toujours aussi contraignante — tant en France qu'à l'étranger — l'année 1982 se présente, également, dans des conditions favorables pour l'enregistrement des commandes.

Certaines commandes, particulièrement significatives, méritent d'être portées à votre connaissance. Tout d'abord, je mentionnerai le contrat pour la construction de deux îlots conventionnels de la centrale nucléaire d'Ulchin, en Corée. Cette commande, remportée face à une très vive concurrence internationale représente à elle seule un montant de l'ordre de 2,5 milliards de francs. Après les deux îlots en cours de construction à Koeberg, en Afrique du Sud, cette commande confirme notre vocation exportatrice de centrales nucléaires.

Toujours dans le domaine de la production d'énergie, le groupe Alsthom-Atlantique, en raison de ses références passées dans les pays concernés, a remporté coup sur coup plusieurs contrats de centrales thermiques utilisant des combustibles solides : Amyntheon en Grèce, Bukit Assam en Indonésie, ainsi que six chaudières et six turbo-alternateurs à Matimba, en Afrique du Sud.

Le développement des ventes de turbines à gaz se poursuit conformément aux prévisions grâce à une politique commerciale particulièrement agressive et à la forte implantation de votre société au Moyen-Orient. Après des commandes portant l'an dernier sur vingt-deux turbines à gaz et quarante rotors, l'activité reste très soutenue, avec notamment la commande récente de dix groupes pour l'Indonésie.

En France, l'activité continue d'être assurée pour plusieurs années compte tenu d'un plan de charge assez bien garni. Le ralentissement relatif des commandes de groupes nucléaires devrait être compensé par la mise en œuvre d'un programme de centrales thermiques au charbon qu'E.D.F. et les Charbonnages de France sont en train d'élaborer.

Dans le secteur de la construction ferroviaire, il apparaît, avec un certain recul, que le T.G.V. mis en service sur la ligne Paris-Lyon a remporté un grand succès, confirmé par une élévation spectaculaire du taux de fréquentation. Ce succès vient d'ailleurs d'inciter la S.N.C.F. à passer la commande à votre Société de dix rames T.G.V. supplémentaires pour la desserte du Sud-Est.

Confortés par cette réussite, les pouvoirs publics viennent de donner le feu vert à la S.N.C.F. pour engager les études du T.G.V. de l'Ouest, lequel devrait entrer en service commercial avant la fin de cette décennie.

A l'exportation, des commandes de plus de quarante locomotives ont été enregistrées depuis le début de l'année, sans oublier l'importante extension du métro de Caracas qui porte sur deux cent trente-huit voitures.

Dans le secteur naval, votre Chantier a reçu la commande de deux navires polyvalents pour le Cameroun.

Pour résumer ce rapide survol des principales commandes enregistrées depuis le début de l'année, je dirai que le carnet de commandes représente aujourd'hui 40 milliards de francs environ, dont la moitié à l'exportation.

Cette vitalité commerciale se manifeste particulièrement en dehors de l'Hexagone puisque le Groupe devrait presque tripler le volume de ses exportations en trois ans.

Le développement des exportations s'accompagne parallèlement d'une accentuation de la politique d'implantations industrielles à l'étranger indispensable au nouvel ordre économique mondial. Un nombre grandissant de pays, en effet, élèvent des barrières aux importations et imposent une association au niveau industriel.

Les opérations réalisées au cours de l'exercice 1981 (Canada et Brésil) marquent à cet égard une étape importante dans la mise en œuvre de cette stratégie.

En France, depuis votre dernière assemblée, plusieurs opérations de restructuration industrielle ont été engagées dans des voies diverses.

Le début de l'année 1982 a été marqué par l'apport des activités de machines tournantes basse tension à deux Sociétés à majorité Leroy-Somer, apport qui doit permettre d'améliorer la compétitivité de ces matériels ; les comptes 1981 ont été arrêtés dans cette optique, avec la prudence nécessaire.

Il convient de signaler également l'acquisition, à la demande des pouvoirs publics, de la totalité du capital de la société Soferval qui permettra de renforcer le potentiel du Groupe dans le domaine ferroviaire. Des dispositions ont été prises avec les pouvoirs publics pour que cette opération n'obère pas l'exploitation de notre Société.

Enfin, des contacts ont été pris avec Dubigeon-Normandie afin d'examiner les possibilités d'un rapprochement éventuel des activités de constructions navales des deux Sociétés.

Toutes ces opérations en France et à l'étranger, jointes à la rénovation de l'outil de production, conduisent à des prévisions d'investissements importants.

Les prochaines années verront une accentuation de notre effort — déjà soutenu — de recherche-développement dans nos secteurs d'activité traditionnels pour conserver notre position :

— premier exportateur mondial de matériels ferroviaires ;
— premier constructeur européen de groupes turbo-alternateurs ;
— premier chantier naval français.

Compte tenu des mutations inéluctables de nos métiers, nous poursuivons parallèlement notre effort de diversification vers des activités nouvelles. Nous savons pouvoir compter sur un encadrement et un personnel qui constituent de toute évidence la principale richesse et la force vive de l'entreprise et auxquels je tiens à rendre hommage en votre nom pour leur dévouement.

Enfin, étant donné l'importance des sommes à investir par le Groupe cette année — de l'ordre de 800 millions de francs pour les investissements industriels et financiers — et du souci de conserver une structure financière équilibrée, votre Conseil a décidé de procéder à une augmentation du capital devant procurer 365 millions de francs d'argent frais à la Société.

En conclusion, Mesdames, Messieurs, il m'est agréable de vous annoncer que, compte tenu de l'ensemble des prévisions actuelles de commandes en carnet facturables en 1982, ainsi que des efforts importants d'amélioration des coûts des matériels à court délai de fabrication, le résultat net escompté devrait permettre, pour 1982, la distribution d'un dividende maintenu sur un capital sensiblement augmenté à la suite de l'opération en cours.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

16 JUIN

### Nouveau repli

*Pour la troisième séance consécutive, le marché s'est à nouveau inscrit en repli mercredi (– 1,7 %), portant à plus de 4,5 % le recul de la cote depuis le début de la semaine.*

*La perspective d'un blocage des dividendes des entreprises au titre de l'exercice 1981 (voir page 40) est très peu prisée au palais Brongniart, mais les réactions sont encore mesurées dans l'attente de la forme exacte que devrait revêtir ce « gel » des coupons.*

*Par contre, la sérieuse mise en garde adressée au gouvernement par le C.N.P.F. à l'occasion de son assemblée générale extraordinaire est interprétée autour de la corbeille comme un coup d'arrêt à l'ébauche de consensus qui avait pu être élaborée avec certaines instances du patronat.*

*Préconisant* « un changement profond de la politique économique et sociale », *M. Gattaz a estimé que* « les entreprises françaises sont en péril ». *Comment ce cri d'alarme ne serait-il pas entendu en Bourse, alors que l'INSEE dresse dans sa dernière étude un bilan peu brillant des entreprises pour les six premiers mois de l'année ? Qui plus est, les chefs d'entreprise s'attendent à une nouvelle dégradation de leurs résultats au second semestre, un pronostic qui devrait être conforté après le blocage des prix industriels, qui vient d'intervenir.*

*Conséquence de la morosité perceptible autour des groupes de cotation, les cours fléchissent sous le poids de quelques ordres visant Usinor (– 6,6 %), Jean Lefebvre (– 6,4 %) ou encore Métal-Dunkerque et Bail Equipement (6 %). A l'inverse, seule la hausse de Viniprix (+ 6,5 %) mérite d'être signalée.*

*Le lingot gagne 650 F à 68 050 F, le napoléon cédant 2 F à 599 F, après un cours international de 316,65 dollars l'once. Le dollar-titre cote 8,11/15 F.*

## NEW-YORK

### Le « Dow » en dessous de 800

Après avoir évolué de façon très irrégulière, les cours se sont à nouveau orientés à la baisse mercredi à Wall Street. A l'issue d'une séance passablement animée mais aussi marquée par un sensible regain d'activité, l'indice des industrielles, enfonçant le plancher des 800 considéré comme un seuil « psychologique », s'inscrivait à 796,89, soit à 4,38 points en dessous de son niveau précédent.

Conduit par les valeurs pétrolières toutes assez lourdes, ce mouvement de baisse est survenu, notons-le bien, après une infructueuse tentative de reprise à l'ouverture. Une fois encore, les craintes éprouvées dans les milieux boursiers sur l'évolution des taux d'intérêt ont été à l'origine des nouveaux dégagements enregistrés durant la session. Déjà fortes, elles ont encore été avivées par la décision de la Manufacturers Hanover Trust and Bankers de relever d'un point, soit de 14 1/2 % à 15 %, le loyer de l'argent facturé aux courtiers.

Le fait saillant de la journée a été constitué par la vente de 5,25 millions d'actions U.S. Steel faite par la maison de courtage Salomon Brothers au prix unitaire de 18,25 dollars. Il s'agit de la plus grosse transaction jamais enregistrée à Wall Street. Le précédent record remonte au 14 mars 1972 avec l'échange de 5,24 millions d'actions American Motors.

Sur 1 852 valeurs traitées, 808 ont baissé et 609 ont monté.

| VALEURS | Cours du 15 juin | Cours du 16 juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 24 3/8 | 24 3/8 |
| A.T.T. | 52 | 51 1/2 |
| Boeing | 16 1/4 | 16 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 42 1/2 | 41 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 32 3/4 | 32 3/8 |
| Eastman Kodak | 70 1/4 | 69 5/8 |
| Exxon | 27 1/2 | 27 1/8 |
| Ford | 22 3/8 | 23 |
| General Electric | 61 1/4 | 61 1/4 |
| General Foods | 36 1/2 | 36 3/8 |
| General Motors | 45 | 45 1/2 |
| Goodyear | 23 7/8 | 24 |
| I.B.M. | 59 1/2 | 59 1/2 |
| I.T.T. | 22 3/4 | 22 1/2 |
| Mobil Oil | 23 1/2 | 23 1/8 |
| Pfizer | 54 1/2 | 54 |
| Schlumberger | 39 3/4 | 38 7/8 |
| Texaco | 28 3/4 | 28 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 16 7/8 | 16 1/2 |
| Union Carbide | 41 5/8 | 41 3/8 |
| U.S. Steel | 18 1/8 | 18 1/2 |
| Westinghouse | 24 3/4 | 24 7/8 |
| Xerox Corp. | 32 3/4 | 31 1/2 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**POCLAIN.** — Le fabricant de pelles hydrauliques (et de grues mobiles, en association avec Potain au sein de P.P.M.) a subi une forte baisse de son bénéfice net en 1981, lequel s'est inscrit à 40 millions de francs contre 104 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 3 153 millions (contre 2 747 l'année précédente), soit une hausse de 14,8 %.

L'effondrement du marché national des M.T.P.S. (matériel d'équipement), dont le volume a baissé de 40 % depuis 1973 et de 20 % entre 1980 et 1981, est confirmé sur les cinq premiers mois de 1982, a précisé M. Pierre Bataille, président du groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi au premier trimestre 1982 à 597 millions (contre 557 millions au cours des trois premiers mois de 1981, soit une progression de plus de 7,8 %), mais la société s'attend à une nouvelle baisse de ses résultats en 1982.

**JACQUES BOREL.** — La cotation du titre Jacques Borel International, qui devait reprendre jeudi 17 juin à la Bourse de Paris, a été repoussée au lundi 21 juin, la réunion du comité de surveillance des offres publiques n'ayant pu avoir lieu. Celle-ci se tiendra le vendredi 18 juin.

**ROUSSEL-UCLAF.** — Conformément à l'accord conclu entre l'Etat français et le groupe allemand Hoechst, le nouveau conseil de surveillance de la firme pharmaceutique a été constitué. Douze membres ont été désignés par l'assemblée générale : huit du côté français, à savoir MM. Christian d'Aumale, Bernard Esambert, Jean-Yves Haberer, Christian Langlois-Meurinne, Alain Madec, Dominique de La Martinière, Pierre Potier et Jacques Robin ; quatre du côté allemand : docteur Martin Fruehauf, professeur Hansgeorg Gareis, Kurt Lanz, docteur Wolfgang von Poelnitz. Lors de sa prochaine réunion en juillet, le conseil de surveillance devrait élire comme président M. Christian d'Aumale, ambassadeur de France.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

| | 15 juin | 16 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 106,9 | — |
| Valeurs étrangères | 104,2 | — |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 14 juin | 15 juin |
|---|---|---|
| Indice général | 105,9 | 104,7 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 juin .......... 16 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 15 juin | 16 juin |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 251,78 | 254,40 |

## BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 JUIN

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 23 60 | 2 129 |
| 5 % | .... | 1 883 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 2 830 |
| 4 1/4 % 1963 | 99 10 | 3 371 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 107 90 | 0 283 |
| Emp. 7 % 1973 | 6410 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 96 55 | 0 603 |
| Emp. 9,80 % 78 | 78 60 | 9 129 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | .... | 6 073 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 94 40 | 0 679 |
| Ch. France 3 % | 218 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 10 | 7 670 |
| CNB Paribas | 101 30 | 7 670 |
| CNB Suez | 101 | 7 670 |
| CNI janv. 82 | 101 | 7 670 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Actibail (obl. conv.) | 166 | .... |
| Aciers Peugeot | 60 | 61 |
| Actibail | 129 80 | 129 80 |
| Agence Havas | 298 | 290 |
| A.G.F. (St Cent.) | 381 | 380 |
| A.G.P. Vie | 3030 | 3040 |
| Agr. Inc. Madag. | 44 | 44 |
| Air-Industrie | 13 30 | 13 80 d |
| Alfred Herlicq | 59 80 | .... |
| Allobroge | 370 | .... |
| Alsacienne Banque | .... | .... |
| André Roudière | 73 70 | 73 |
| Applic. Hydraul. | 227 | 227 |
| Arbel | 86 30 | 83 30 |
| A. Thiery-Sigrand | 18 10 | .... |
| Artois | 290 | 290 10 |
| At. Ch. Loire | 36 | 35 |
| Aussedat-Rey | 20 50 | 20 50 |
| Bain C. Monaco | 92 | 94 70 |
| Banania | 391 | 381 20 |
| Banque Hervet | .... | .... |
| Banque Hypoth. Eur. | 255 | 253 |
| B.N.P. Intercontin. | 80 10 | 81 80 |
| Banque Worms | .... | .... |
| Bénédictine | 770 | 770 |
| Bernard-Moteurs | 31 30 | 29 10 o |
| Bon-Marché | 71 | 70 |
| Borie | 300 | 351 |
| Bras. Glac. Int. | 458 | 460 |
| Bretagne (Fin.) | 79 40 | .... |
| B. Scalb. Dup. | .... | .... |
| Cambodge | 149 | 151 |
| C.A.M.E. | 98 50 | 100 |
| Campenon Bern. | 248 | 248 |
| Caout. Padang | 200 | 201 |
| Carbone-Lorraine | 39 50 | 38 10 |
| Carnaud S.A. | 44 | 42 25 |
| Caves Roquefort | 570 | 565 |
| C.E.G.Frig. | 115 | 115 |
| Centen. Blanzy | 470 | 455 |
| Centrest (Ny) | 124 | 123 50 |
| Cerabati | 104 | 105 |
| C.F.F. Ferrailles | 145 | 139 |
| C.F.S. | 619 | 640 |
| C.G.I.B. | 8 | 6 50 o |
| C.G.Maritime | 13 80 | .... |
| C.G.V. | 102 | 101 |
| Chambon (M.) | 250 | 250 |
| Chambourcy (M.) | 941 | 978 |
| Champex (Ny) | 126 90 | 126 90 |
| Chim. Gde Paroisse | 56 | 58 |
| C.I. Maritime | 310 | .... |
| Ciments Vicat | 220 | 220 |
| CIPEL | 94 20 | .... |
| Citram (B) | 117 | 118 |
| Clause | 302 | 302 |
| Cl. MA (Fr.-Bail) | 330 | 330 |
| CMM-Mar Madag. | 20 10 | 20 |
| Cochery | 72 | .... |
| Cofradel (Ly) | 520 | 520 |
| Cogifi | 147 50 | 148 |
| Comindus | 320 | 320 |
| Comiphos | 149 10 | 152 |
| Comp. Lyon-Alem. | 150 | 149 |
| Concorde (La) | 250 | 247 50 |
| C.M.P. | 29 80 | 7 40 o |
| Conte S.A. (Li) | 24 90 | 24 o |
| Crédit (C.F.B.) | 166 50 | .... |
| Créd. Gén. Ind. | 229 40 | 229 40 |
| Crédit Lyonnais | .... | .... |
| Crédit Univers. | 309 | 301 |
| Créditel | 86 90 | 86 60 |
| C. Saint. Seine | 131 | 131 |
| Derblay S.A. | .... | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| De Dietrich | 365 | 365 |
| Degremont | 100 | 100 |
| Delalande S.A. | 136 80 | 142 |
| Delmas-Vieljeux | 460 | 475 |
| Dév. Rég. P.d.C (Li) | 114 | 115 |
| Didot-Bottin | 275 | 275 |
| Dist. Indochine | 371 | 370 |
| Drag. Trav. Pub. | 211 20 | 202 80 |
| Duc-Lamothe | 228 | 230 |
| Dunlop | 4 75 | 5 15 |
| Eaux Bass. Vichy | 1080 | 1120 d |
| Eaux Vittel | 589 | 585 |
| Ecco | 751 | 781 |
| Economats Centre | 511 | 507 |
| Electro-Banque | 151 | 151 |
| Electro-Financ. | 305 10 | 305 |
| Eli-Antargaz | 192 20 | 192 20 |
| E.L.M. Leblanc | 330 | 334 80 |
| Entrepôts Paris | 170 | 170 |
| Epargne (B) | 1450 | .... |
| Epargne de France | 302 | .... |
| Epeda-BF | 715 | 710 |
| Escaut-Meuse | 199 | 202 |
| Europ. Accumul. | 43 50 | 41 80 |
| Eternit | 280 | 290 |
| Félix Potin | 1071 | 1049 |
| Ferm. Vichy (Ly) | 200 | 195 |
| Files-Fourmies | 3 70 | 3 70 |
| Finalens | 77 | 75 10 |
| FIPP | 112 | 116 50 d |
| Fnac | 321 | 310 |
| Focep (Chât. eau) | 1515 | 1500 |
| Foncière (Cie) | 148 | 147 |
| Fonc. Agache-W. | 342 | 86 50 o |
| Fonc. Lyonnaise | 1150 | 1135 |
| Foncina | 104 | 103 |
| Forges Gueugnon | 14 90 | 15 50 d |
| Forges Strasbourg | 142 50 | 142 50 |
| Fougerolle | 159 50 | 159 80 |
| France I.A.R.D. | 96 | 97 |
| France (La) | 451 | 460 |
| Fraskel | 168 | 158 |
| Fromageries Bel | 274 | 264 |
| From. P.-Renard | 224 | .... |
| GAN | 665 | 661 |
| Gaumont | 470 | 465 |
| Gaz et Eaux | 735 | 735 |
| Genvrain | 165 | .... |
| Gér. Arm. Hold. | 29 95 | .... |
| Gerland (Ly) | 379 | 380 |
| Gévelot | 37 40 | 40 |
| Gr. Fin. Constr. | 130 | 130 |
| Gds Moul. Corbeil | 118 10 | 121 |
| Gds Moul. Paris | 278 | 275 |
| Goulet S.A. | 310 10 | 310 10 |
| Groupe Victoire | 271 | 271 |
| G. Transp. Ind. | 130 | 130 |
| Huard-U.C.F. | 57 60 | 57 90 |
| Hutchinson | 20 70 | 19 80 |
| Hydro-Energie | 49 | .... |
| Hydroc. St-Denis | 70 40 | 75 40 d |
| Immindo S.A. | 131 10 | 131 |
| Imminvest | 97 | .... |
| Immobail | 160 | 157 50 |
| Immobanque | 230 | 230 |
| Immob. Marseille | 1122 | 1125 |
| Immofice | 260 | 231 50 c |
| Imp. G.-Lang | 3 | .... |
| Industrielle Cie | 430 | 420 |
| Interbail | 186 | 185 |
| Jaeger | 101 | 99 50 |
| Jaz S.A. | 42 50 | 42 |
| Kinta S.A. | 327 10 | 316 |
| Lafitte-Bail | 174 | 171 |
| Lambert Frères | 51 85 | 54 d |
| Lampes | 174 | .... |
| La Brosse-Dupont | 69 90 | 69 90 |
| Lebon Cie | 334 | 334 50 |
| Lille-Bonnières | 270 10 | 270 10 |
| Locabail Immob. | 281 | 281 |
| Loca-Expansion | 111 10 | 110 90 |
| Locafinancière | 136 50 | 136 |
| Locatel | 369 | 383 |
| Lordex (Ny) | 110 | 114 d |
| Louvre | 235 | 230 |
| Luchaire S.A. | 110 10 | 114 50 |
| Magasins Uniprix | 72 | 71 |
| Magnant S.A. | 51 | .... |
| Maritimes Part. | 106 | .... |
| Marocaine Cie | 23 | .... |
| Marseille Créd. | .... | .... |
| Maurel et Prom. | 24 45 | .... |
| Métal Déployé | 349 | .... |
| Mic | 237 | 233 |
| Mors | 220 50 | 221 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Nadella S.A. | 7 75 | 7 75 |
| Naval Worms | 109 | 108 |
| Navig. (Nat. de) | 67 20 | 70 |
| Nicolas | 395 | 389 |
| Nodet-Gougis | 136 20 | 135 |
| Occident. Part. | 29 80 | .... |
| OPB Paribas | 85 | 84 |
| Optorg | 65 | 64 |
| Origny-Desvroise | 125 | 126 |
| Palais Nouveauté | 301 | 300 |
| Paris-Orléans | 91 20 | 91 20 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 144 | .... |
| Pathé-Cinéma | 130 | .... |
| Pathé-Marconi | 34 80 | .... |
| Piles Wonder | 88 | 83 |
| Piper-Heidsieck | 250 | 259 80 |
| Porcher | 215 10 | 220 80 |
| Profils Tubes Est | 9 10 | 9 |
| Prouvost ex-Lain.R. | 34 30 | 34 50 |
| Providence S.A. | 303 | 300 |
| Publicis | 535 | 530 |
| Raff. Souf. R. | 192 | 185 |
| Ressorts Indust. | 134 50 | 120 o |
| Ricqlès-Zan | 110 50 | 111 |
| Ripolin | 84 50 | .... |
| Risla (La) | 10 80 | 8 10 |
| Rochefortaise S.A. | 104 70 | 97 80 |
| Rochette-Cenpa | 21 30 | 22 10 |
| Rosario (Fin.) | 97 | 98 |
| Rougier et Fils | 60 | .... |
| Roussalot S.A. | 335 | 342 |
| Sacer | 40 | 42 |
| SAFAA | 30 30 | 27 80 o |
| Safic-Alcan | 180 | 181 |
| SAFT | 307 20 | 295 |
| Sainrapt et Brice | 136 20 | 137 |
| Saint-Raphaël | 85 20 | 85 20 |
| Salins du Midi | 247 10 | 245 |
| Santa-Fé | 118 | 117 80 |
| Satam | 79 | 79 |
| Savoisienne (M) | 84 | 84 50 |
| SCAC | 208 | 200 |
| SCDB (Cent. B.) | .... | .... |
| Sellier-Leblanc | 220 | 220 |
| Semelle Maubeuge | 128 | 128 |
| S.E.P. (M) | 80 | 80 |
| Séquanaise Banq. | .... | .... |
| Serv. Equip. Véh. | 26 | 25 90 |
| Sicli | 66 | 65 80 |
| Sicotel | 147 50 | 146 |
| Sintra | 460 | 448 |
| Sinvim | 102 | 102 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 137 80 | 135 |
| Silminco | 292 | 291 |
| SMAC Acieroïd | 186 | 181 |
| Société Générale | .... | .... |
| Sofal financière | 330 | 331 |
| Sofio | 155 | 155 |
| Soficomi | 240 | 240 |
| S.O.F.I.P. (M) | 91 | 91 |
| Sofragi | 423 | 426 30 |
| Sogepal | 275 | 275 |
| Soudure Autog. | 120 | 118 20 |
| Sovabail | 274 50 | 275 |
| S.P.E.G. | 145 | 149 90 |
| Speichim | 210 10 | 216 |
| S.P.I. | 152 | 152 |
| Spie Batignolles | 173 | 170 |
| Stemi | 271 | 260 50 |
| Synthelabo | 127 | 126 |
| Taittinger | 373 | 370 |
| Testut-Aequitas | 78 | 78 |
| Thann et Mulh. | 54 | 54 |
| Tissmétal | 36 65 | 36 |
| Tour Eiffel | 260 | 265 |
| Trailor S.A. | 149 | 143 |
| Ufimeg | 76 | 77 10 |
| Ufiner S.M.D. | 86 90 | 86 |
| Ugimo | 124 | 124 10 |
| Unibail | 289 | 287 |
| Unidel | 80 40 | 81 50 |
| U.A.P. | 558 | 556 |
| Union Brasseries | 41 70 | .... |
| Union Habit. | 185 | 183 |
| Un. Imm. France | 167 | 164 50 |
| Un. Ind. Crédit | 214 | .... |
| Union Ind. Ouest | 307 | 307 |
| Unipol | 160 | .... |
| Vincey Bourget (Ny) | 10 65 | .... |
| Virax | 55 | 49 |
| Waterman S.A. | 173 | 171 |
| Brass. du Maroc | 180 | .... |
| Brass. Ouest-Afr. | 20 | 20 10 |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 125 | .... |
| Akzo | 78 | 76 |
| Alcan Alum | 133 10 | 139 |
| Algemeine Bank | 851 | 883 |
| Am. Petrofina | 446 | .... |
| Arbed | 180 | .... |
| Asturienne Mines | 54 | .... |
| Bco Pop Espanol | 105 | 105 |
| B. N. Mexique | 12 | 12 |
| B. Régl. Internat. | 39950 | 39790 |
| Barlow Rand | 48 | 43 o |
| Bell Canada | 118 | .... |
| Blyvoor | 63 | .... |
| Bowater | 29 75 | 29 10 |
| British Petroleum | 44 | 42 80 |
| Br. Lambert | 195 70 | .... |
| Caland Holdings | 89 | 87 |
| Canadian-Pacific | 158 10 | 158 10 |
| Cockerill-Ougre | 27 50 | 26 50 o |
| Cominco | 228 | 228 |
| Commerzbank | 445 | 455 |
| Courtaulds | 11 55 | .... |
| Dart. and Kraft | 405 | 400 50 |
| De Beers (port.) | 30 | 28 30 |
| Dow Chemical | 169 | 168 50 |
| Dresdner Bank | 486 | .... |
| Femmes d'Auj. | 80 | .... |
| Finoutremer | 230 | .... |
| Finsider | 0 40 | .... |
| Fosaco | 30 | .... |
| Gén. Belgique | 192 | 190 |
| Gevaert | 251 | .... |
| Glaxo | 106 | 105 90 |
| Goodyear | 188 | 188 |
| Grace and Co | 292 | 302 |
| Grand Metropolitan | 32 80 | 32 50 |
| Gulf Oil Canada | 85 | 89 80 |
| Hartebeest | 290 | 281 30 |
| Honeywell Inc. | 532 | .... |
| Hoogoven | 42 20 | .... |
| I. C. Industries | 235 | 235 |
| Int. Min. Chem | 235 | 236 |
| Johannesburg | 370 | .... |
| Kubota | 10 20 | 10 40 |
| Latonia | 180 10 | .... |
| Mannesmann | 498 | .... |
| Marks-Spencer | 25 | 25 |
| Midland Bank Ltd | 47 10 | 47 10 |
| Mineral-Ressourc. | 39 | .... |
| Nat. Nederlanden | 351 | 357 |
| Noranda | 85 | 83 |
| Olivetti | 11 50 | 11 50 |
| Pakhoed Holding | 121 | 115 |
| Petrofina Canada | 640 | .... |
| Pfizer Inc. | 430 | .... |
| Phœnix Assuranc. | 35 80 | .... |
| Pirelli | 8 80 | .... |
| Procter Gamble | 679 | 680 |
| Ricoh Cy Ltd | 16 10 | 15 80 |
| Rolinco | 610 | 609 |
| Robeco | 626 | 624 |
| Shell fr. (port.) | 57 | 57 50 |
| S.K.F. Aktiebolag | 142 50 | 152 |
| Sperry Rand | 188 | 188 40 |
| Steel Cy of Can. | 119 | .... |
| Stilfontein | 78 10 | 76 50 |
| Sud. Allumettes | 145 | .... |
| Tenneco | 209 | 203 50 |
| Thorn EMI | 56 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 270 | .... |
| Vieille Montagne | 319 | 319 |
| Wagons-Lits | 212 | 220 |
| West Rand | 12 | 11 05 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | 120 d |
| S.K.F. (Applic. méc.) | 61 | .... |
| Total C.F.N. | 74 | .... |
| Ufinex | 226 | 228 |
| Voyer S.A. | 1 45 | 1 35 o |

### SICAV

| 16/6 | Émission Frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 152 18 | 145 28 |
| Actions-Investiss. | 178 84 | 170 73 |
| Actions sélectives | 205 47 | 196 15 |
| Aedificandi | 230 90 | 220 43 |
| A.G.F. 5000 | 178 42 | 170 33 |
| Agfimo | 249 98 | 238 64 |
| Altafi | 181 57 | 173 34 |
| A.L.T.O. | 162 96 | 155 57 |
| Amérique Gestion | 313 94 | 299 70 |
| Bourse-Investiss. | 199 16 | 190 13 |
| Capital Plus | 1016 88 | 1016 88 |
| C.I.P. | 569 38 | 543 56 |
| Convertimmo | 202 82 | 193 62 |
| Cortexa | 652 08 | 622 51 |
| Crediinter | 230 76 | 220 30 |
| Croiss. Immobil. | 233 54 | 222 95 |
| Démêter | 51808 27 | 51653 31 |
| Drouot-France | 189 45 | 180 86 |
| Drouot-Investiss. | 416 46 | 397 57 |
| Energie | 175 73 | 167 76 |
| Epargne-Croiss. | 904 14 | 863 14 |
| Epargne-Industr. | 313 43 | 299 22 |
| Epargne-Inter | 412 07 | 393 38 |
| Epargne-Oblig. | 145 07 | 138 49 |
| Epargne-Unie | 548 13 | 523 27 |
| Epargne-Valeur | 235 32 | 224 65 |
| Euro-Croissance | 256 45 | 244 82 |
| Financière Privée | 572 90 | 546 92 |
| Foncier Investiss. | 415 96 | 397 10 |
| France-Garantie | 232 83 | 228 26 |
| France-Investiss. | 265 61 | 253 57 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 329 34 | 314 41 |
| Francic | 180 80 | 172 60 |
| Fructidor | 171 40 | 163 63 |
| Fructifrance | 310 56 | 296 48 |
| Gestion Mobilière | 392 53 | 374 73 |
| Gest. Rendement | 385 83 | 368 33 |
| Gest. Sél. France | 258 91 | 247 17 |
| I.M.S.I. | 242 60 | 231 60 |
| Indo-Suez Valeurs | 404 76 | 386 41 |
| Interoblig. | 7359 57 | 7025 84 |
| Intersélect France | 191 49 | 182 81 |
| Intervaleurs Indust. | 284 45 | 271 55 |
| Invest. St-Honoré | 421 93 | 402 80 |
| Laffitte-Expansion | 452 75 | 432 22 |
| Laffitte-France | 141 29 | 134 87 |
| Laffitte-Oblig. | 124 82 | 119 16 |
| Laffitte-Rend. | 167 35 | 159 76 |
| Laffitte-Tokyo | 511 25 | 488 07 |
| Livret portefeuille | 305 20 | 291 36 |
| Multi-Obligations | 354 70 | 338 62 |
| Multirendement | 120 32 | 114 86 |
| Mondial Investiss. | 217 88 | 208 |
| Natio.-Epargne | 10864 89 | 10757 32 |
| Natio.-Inter. | 662 30 | 632 27 |
| Natio.-Valeurs | 377 22 | 360 11 |
| Oblisem | 131 72 | 125 75 |
| Pacifique St-Honoré | 281 88 | 269 10 |
| Paribas Gestion | 334 51 | 319 34 |
| Pierre Investiss. | 292 86 | 279 58 |
| Sécur. Mobilière | 337 62 | 322 31 |
| Sél. court terme | 10830 26 | 10749 64 |
| Sélec. Mobil. Div. | 229 95 | 219 52 |
| S.P.I. Privinter | 170 92 | 163 17 |
| Sélection-Rendem. | 140 09 | 133 74 |
| Sélect. Val. Franç. | 150 14 | 143 33 |
| S.F.I. fr. et étr. | 280 33 | 267 62 |
| Sicavimmo | 337 31 | 322 01 |
| Sicav 5000 | 149 49 | 142 71 |
| S.I. Est | 672 16 | 641 68 |
| Slivafrance | 252 99 | 241 52 |
| Slivam | 203 69 | 194 45 |
| Slivarente | 176 05 | 168 07 |
| Slivinter | 217 70 | 207 83 |
| S.I.G. | 483 87 | 461 40 |
| S.N.I. | 681 75 | 650 84 |
| Sofrinvest | 290 77 | 277 58 |
| Sogepargne | 283 95 | 271 07 |
| Sogevar | 528 57 | 504 60 |
| Sogiter | 683 77 | 652 76 |
| Soleil Investiss. | 325 44 | 310 68 |
| U.A.P. Investiss. | 224 73 | 214 54 |
| Unifrance | 179 73 | 171 58 |
| Unifoncier | 456 71 | 435 05 |
| Unigestion | 396 29 | 378 32 |
| Uni-Japon | 611 15 | 583 44 |
| Unirente | 1390 72 | 1344 99 |
| Univer | 11065 73 | 11065 73 |
| Valorem | 256 43 | 244 80 |
| Valreal | 106703 | 106596 |
| Worms Investiss. | 458 66 | 438 82 |

### HORS-COTE

#### Compartiment spécial

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 742 | 745 |
| Entrepose | 187 60 | 190 |
| Métallurg. Minière | 161 50 | .... |
| Novotel S.I.E.H. | 1085 | 1080 |
| Sarakreek N.V. | 206 50 | 208 50 |
| Sicomur | 125 | 128 80 |
| Sofibus | 219 | .... |
| Rodamco | 376 50 | 380 20 |

#### Autres valeurs hors cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 140 | 138 50 |
| Cellulose du Pin | 22 80 | .... |
| Coparex | 350 | 355 |
| F.B.M. (Li) | 70 | 27 o |
| Iena Industries | 13 | .... |
| La Mure | 80 | .... |
| M.M.B | 150 | 151 |
| Océanic | 45 | .... |
| Petrofigaz | 336 10 | 336 10 |
| Pronuptia | 156 | 144 o |
| Rabier For. G.S.P. | 7 50 | .... |
| Rorento N.V. | 462 90 | 485 80 |

## Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1851 | 4,5 % 1973 | 1731 | 1720 | 1720 | 1717 |
| 3040 | C.N.E. 3 % | 3108 | 3125 | 3126 | 3125 |
| 495 | Air Liquide | 488 | 477 | 477 | 494 90 |
| 380 | Als. Superm. | 365 | 349 | 349 | 349 |
| 95 | A.L.S.P.I. | 80 | 80 | 80 | 81 60 |
| 182 | Alsthom-Atl. | 160 | 155 | 155 | 146 50 |
| 900 | Amrep | 810 | 810 | 810 | 810 |
| 166 | Applic. gaz | 161 | 161 10 | 161 10 | 163 |
| 123 | Arjom. Prioux | 121 50 | 122 | 122 | 123 95 |
| 870 | Aux. Entrepr. | 860 | 858 | 855 | 869 |
| 525 | Av. Dass.-Br. | 545 | 549 | 550 | 539 |
| 168 | Bail-Equipem. | 160 50 | 151 | 151 50 | 150 |
| 194 | — (obl.) | 201 20 | 201 20 | 201 20 | 201 20 |
| 305 | Bail-Investiss. | 331 | 321 | 321 | 321 |
| 180 | Cie Bancaire | 162 60 | 163 50 | 163 50 | 164 50 |
| 130 | Bazar H.-V. | 125 | 124 | 124 | 126 40 |
| 56 | B.C.T. Midi B. | 93 | 90 | 90 | 88 20 |
| 210 | Béghin-Say | 210 | 210 | 210 | 210 20 |
| 540 | Bic | 500 | 491 | 491 | 491 |
| 171 | B.I.S. | 166 | 162 | 162 | 162 |
| 400 | Biscuit (Géné.) | 389 | 385 10 | 385 | 377 50 |
| 1050 | Bongrain S.A. | 1028 | 990 | 989 | 980 |
| 705 | Bouygues | 706 | 692 | 680 | 690 |
| 1520 | B.S.N.-G.D. | 1400 | 1398 | 1405 | 1398 |
| 1490 | — (obl.) | 1386 | 1330 | 1330 | 1315 |
| 1650 | Carrefour | 1458 | 1460 | 1471 | 1460 |
| 295 | — (obl.) | 295 | 285 | 285 | 285 |
| 1380 | Casino | 1260 | 1255 | 1260 | 1251 |
| 880 | Cedis | 780 | 780 | 785 | 760 |
| 38 | CEM | 33 90 | 32 60 | 32 60 | 33 20 |
| 175 | Cetelem | 176 | 171 | 171 | 171 |
| 860 | C.F.A.O. | 513 | 508 | 507 | 506 |
| 73 | C.F.D.E. | 62 10 | 63 50 | 63 50 | 62 30 |
| 200 | Charg. Réunis | 193 | 198 | 195 10 | 193 10 |
| 12 | Chiers-Châtill. | 11 80 | 11 20 | 11 20 | 11 30 |
| 156 | Ciments franç. | 150 60 | 150 | 150 | 150 |
| 148 | — (obl.) | 137 | 137 10 | 137 10 | 137 10 |
| 890 | C.I.T. Alcatel | 838 | 806 | 810 | 812 |
| 570 | Club Méditer. | 546 | 520 | 523 | 525 |
| 103 | Codetel | 89 80 | 89 20 | 89 20 | 90 |
| 121 | Cofimeg | 120 30 | 120 10 | 120 10 | 122 10 |
| 240 | Colas | 231 50 | 225 | 225 | 221 |
| 107 | Compt. Entrepr. | 107 50 | 107 | 107 | 108 |
| 370 | Compt. Mod. | 342 | 340 | 340 | 346 50 |
| 355 | Créd. Foncier | 359 10 | 360 | 360 | 357 70 |
| 181 | Crédit F. Imm. | 183 20 | 183 | 183 | 183 |
| 305 | Crédit Nat. | 291 90 | 295 | 295 | 295 |
| 89 | Creusot-Loire | 86 50 | 83 20 | 83 20 | 83 20 |
| 196 | Crouzet | 196 | 194 | 193 | 195 |
| 265 | C.S. Saupiquet | 265 | 265 | 265 | 262 |
| 920 | Damart-Servip | 828 | 820 | 821 | 825 |
| 940 | Darty | 781 | 780 | 794 | 780 |
| 1050 | Docks France | 905 | 887 | 887 | 725 |
| 40 | D.M.C. | 31 20 | 32 | 32 50 | 32 |
| 1030 | Dumez | 1120 | 1107 | 1101 | 1107 |
| 340 | Eaux (Gén.) | 306 10 | 300 | 300 | 300 |
| 128 | Elf-Aquitaine | 125 20 | 122 50 | 122 50 | 122 40 |
| 125 | — (certific.) | 122 50 | 123 50 | 123 | 123 50 |
| 620 | Essilor | 575 | 575 | 576 | 575 |
| 210 | Esso S.A.F. | 223 | 222 90 | 223 | 223 50 |
| 380 | Euréfrance | 347 | 345 | 345 | 340 10 |
| 1230 | Euromarché | 1032 | 1035 | 1040 | 1015 |
| 530 | Europe n° 1 | 525 | 531 | 538 | 520 |
| 585 | Facom | 590 | 575 | 575 | 575 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1250 | Fichet-Bauche | 1128 | 1100 | 1100 | 1101 |
| 168 | Finextel | 146 80 | 147 | 147 | 147 |
| 149 | Fives-Lille | 143 | 141 20 | 141 20 | 139 50 |
| 65 | Fonderie (Gén.) | 61 | 58 75 | 58 75 | 58 90 |
| 85 | Fraissinet | 82 | 81 50 | 81 50 | 81 50 |
| 400 | Francarep | 399 | 402 | 402 | 394 50 |
| 214 | Gal. Lafayette | 187 30 | 181 | 184 50 | 182 |
| 340 | Gén. d'Entrep. | 328 | 325 | 326 | 325 |
| 1410 | Gén. Géophys. | 1371 | 1385 | 1385 | 1371 |
| 445 | G.T. Mars. | 471 | 475 | 477 | 465 50 |
| 436 | Guyenne-Gasc. | 376 40 | 370 | 375 | 362 60 |
| 465 | Hachette | 475 | 470 | 470 | 465 10 |
| 365 | Hénin (La) | 333 | 340 50 | 342 50 | 334 50 |
| 88 | Imétal | 56 20 | 55 15 | 55 15 | 55 05 |
| 225 | Imm. Plaine-M. | 224 | 222 | 222 | 221 |
| 175 | Ind. et Particip. | 173 | 173 20 | 173 20 | 172 60 |
| 800 | Inst. Mérieux | 785 | 792 | 792 | 807 |
| 1090 | Intertechnique | 1148 | 1130 | 1130 | 1061 |
| 158 | J. Borel Int. | 169 | .... | .... | .... |
| 210 | J. Lefebvre | 198 50 | 184 | 186 | 180 50 |
| 167 | Jeumont Ind. | 157 50 | 157 | 157 | 153 90 |
| 25 | Kléb.-Colombes | 22 80 | 19 70 | 19 70 | 19 70 |
| 305 | Lab. Bellon | 305 10 | 305 | 305 | 306 |
| 270 | Lafarge-Coppée | 257 | 253 | 255 | 257 |
| 300 | — (obl.) | 297 | 296 | 296 | 295 |
| 255 | Lafarge nouv. | 242 | 241 | 241 | 236 20 |
| 1670 | Legrand | 1522 | 1520 | 1528 | 1505 |
| 2410 | — (obl.) | 2341 | 2262 | 2262 | 2222 |
| 910 | Lesieur | 831 | 828 | 828 | 828 |
| 169 | Locafrance | 170 10 | 169 | 169 | 170 |
| 380 | Locindus | 368 | 355 | 355 | 362 |
| 450 | Lyonn. Eaux | 435 | 430 | 430 | 430 |
| 29 | Machines Bull | 32 80 | 32 80 | 32 50 | 32 15 |
| 290 | Mais. Phénix | 263 | 255 | 255 | 253 |
| 1480 | Majorette (Ly) | 1345 | 1330 | 1330 | 1320 |
| 365 | Manurhin | 360 | 356 | 355 | 363 20 |
| 44 | Mar. Wendel | 43 50 | 43 50 | 43 50 | 43 55 |
| 770 | Martell | 796 | 785 | 786 | 785 |
| 760 | — (obl.) | 775 | 770 | 770 | 770 |
| 605 | Merlin-Gerin | 582 | 564 | 584 | 564 |
| 1370 | Matra | 1465 | 1410 | 1400 | 1382 |
| 16 | Mét. Nav. D.-N. | 13 20 | 12 40 | 12 40 | 12 40 |
| 780 | Michelin | 661 | 642 | 655 | 642 |
| 585 | — (obl.) | 585 | 585 | 585 | 582 |
| 685 | Midi (Cie) | 654 | 645 | 645 | 657 |
| 104 | Mines Kali (Sté) | 104 50 | 101 | 101 | 101 30 |
| 50 | M.M. Penarroya | 43 | 42 | 42 | 43 |
| 705 | Moët-Hennessy | 720 | 721 | 719 | 721 |
| 810 | — (obl.) | 800 | 800 | 800 | 800 |
| 465 | Mot. Leroy-S. | 435 | 422 | 421 | 420 |
| 65 | Moulinex | 61 90 | 61 30 | 61 | 60 25 |
| 330 | Mumm | 335 | 326 | 326 | 320 10 |
| 174 | Navig. Mixtes | 165 | 162 30 | 162 30 | 165 |
| 18 50 | Nobel-Bozel | 16 40 | 16 10 | 16 | 16 30 |
| 44 | Nord-Est | 46 70 | 46 | 46 | 45 10 |
| 225 | Nordon (Ny) | 200 | 200 | 200 | 200 |
| 105 | Nouvelles Gal. | 96 | 95 | 95 | 83 10 |
| 420 | Occident. (Gén.) | 435 | 421 | 430 | 429 40 |
| 205 | Olida-Caby | 200 | 195 50 | 198 | 195 50 |
| 755 | Omn. F. Paris | 738 | 739 | 740 | 725 |
| 119 | Opfi-Paribas | 120 50 | 119 | 119 | 120 |
| 1000 | Oréal (L') | 953 | 923 | 927 | 942 |
| 3600 | — (obl. conv.) | 3550 | 3536 | 3536 | 3536 |
| 67 | Papet. Gascogne | 67 | 68 | 68 | 68 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 135 | Paris-France | 131 | 126 | 126 | 123 50 |
| 300 | Paris-Réescomp | 299 | 292 | 290 | 287 |
| 100 | Pechelbronn | 100 10 | 100 20 | 100 20 | 100 50 |
| 385 | Penhoet | 365 | 355 | 365 | 365 |
| 400 | Pernod-Ricard | 368 50 | 365 | 366 | 362 10 |
| 133 | Pétroles (Fse) | 141 | 138 50 | 138 50 | 139 |
| 171 | — (obl.) | 172 30 | 172 20 | 172 20 | 172 20 |
| 33 | — (certific.) | 35 40 | 34 30 | 34 60 | 34 90 |
| 62 | Pétroles B.P. | 50 80 | 50 60 | 50 50 | 50 |
| 173 | Peugeot S.A. | 148 50 | 146 20 | 146 20 | 146 20 |
| 320 | — (obl.) | 322 50 | 322 | 322 | 322 |
| 66 | P.L.M. | 64 10 | 63 80 | 63 80 | 63 10 |
| 136 | Poclain | 132 20 | 132 20 | 132 20 | 129 60 |
| 405 | Poliet | 378 | 378 | 378 | 374 |
| 107 | Pompey | 107 | 106 | 106 | 106 |
| 220 | P.M. Labinal | 193 90 | 190 | 190 | 186 20 |
| 790 | Presses Cité | 732 | 710 | 715 | 708 |
| 495 | Prétabail Sic. | 501 | 501 | 501 | 495 |
| 280 | Primagaz | 281 50 | 281 50 | 281 50 | 275 90 |
| 172 | Printemps | 150 | 145 | 145 20 | 145 |
| 1350 | Promodès | 1245 | 1229 | 1229 | 1214 |
| 1030 | Radar S.A. | 910 | 910 | 910 | 910 |
| 960 | — (obl.) | 910 | 910 | 910 | 909 |
| 320 | Radiotechn. | 310 50 | 303 | 303 | 309 |
| 94 | Raffin. (Fse) | 90 | 88 | 88 | 86 50 |
| 1040 | Redoute (La) | 1001 | 980 | 983 | 980 |
| 580 | Révillon | 600 | 580 | 580 | 570 |
| 310 | Roussel-Uclaf | 319 | 319 | 319 | 315 10 |
| 875 | Rue Impériale | 825 | 815 | 815 | 812 |
| 4 60 | Sacilor | 4 05 | 4 | 4 | 4 |
| 120 | Sade | 118 | 118 50 | 119 50 | 119 50 |
| 850 | Sagem | 945 | 930 | 931 | 912 |
| 166 | St-Louis B. | 162 50 | 162 | 162 | 163 |
| 345 | Sanofi | 324 50 | 318 | 318 | 320 |
| 470 | — (obl.) | 438 | 427 | 427 | 427 |
| 340 | S.A.T. | 319 50 | 320 | 319 50 | 324 90 |
| 29 | Saulnes | 27 40 | 27 35 | 27 35 | 26 85 |
| 67 | Saunier-Duval | 53 50 | 52 | 52 | 53 |
| 134 | Schneider | 128 50 | 130 | 133 | 127 50 |
| 36 | S.C.O.A. | 33 | 32 55 | 32 55 | 32 20 |
| 81 | — (obl.) | 85 50 | 83 | 83 | 83 |
| 125 | S.C.R.E.G. | 119 | 116 | 116 | 116 30 |
| 128 | — (obl.) | 128 | 128 | 128 | 128 |
| 250 | Seb | 226 | 219 50 | 223 | 219 50 |
| 153 | Sefimeg | 154 50 | 152 | 152 | 152 |
| 790 | S.F.I.M. | 762 | 755 | 760 | 750 |
| 430 | Sign. Ent. El. | 402 | 390 | 390 | 390 |
| 295 | Silic | 306 | 307 | 307 | 301 20 |
| 176 | Simco | 175 | 172 20 | 172 20 | 170 10 |
| 95 | Simnor | 102 | 102 | 102 | 103 80 |
| 590 | Skis Rossignol | 619 | 590 | 590 | 590 |
| 320 | Sogerap | 303 50 | 304 | 303 | 305 |
| 152 | Sommer-Allib. | 139 | 139 | 139 | 140 |
| 175 | Source Perrier | 174 | 168 50 | 169 50 | 168 50 |
| 290 | Talcs Luzenac | 275 | 275 | 275 | 270 50 |
| 830 | Tél. Elect. | 792 | 788 | 783 | 788 |
| 122 | — (obl.) | 123 10 | 124 | 124 | 124 |
| 172 | Thomson-C.S.F. | 158 70 | 155 10 | 155 50 | 165 10 |
| 200 | — (obl.) | 195 50 | 195 | 195 | 194 |
| 1030 | T.R.T. | 1056 | 1020 | 1020 | 1016 |
| 130 | U.F.B. | 122 | 121 | 121 | 118 60 |
| 310 | U.I.S. | 313 | 308 20 | 308 20 | 310 |
| 114 | U.C.B. | 109 | 107 | 108 | 105 |
| 4 20 | Usinor | 4 50 | 4 20 | 4 20 | 4 30 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 102 | — (obl.) | 103 80 | 103 90 | 103 90 | 103 20 |
| 151 | U.T.A. | 152 | 155 | 155 | 158 |
| 230 | Valéo | 199 50 | 198 | 198 | 200 10 |
| 375 | — (obl. conv.) | 383 | 382 | 382 | 381 |
| 137 | Vallourec | 129 | 127 | 127 | 122 |
| 1120 | V. Clicquot-P. | 1100 | 1095 | 1095 | 1095 |
| 870 | Viniprix | 766 | 815 | 815 | 800 |
| 200 | Amax Inc. | 165 | 161 50 | 161 50 | 159 20 |
| 365 | Amer. Express | 347 | 348 | 348 | 350 |
| 430 | Amer. Teleph. | 426 | 433 50 | 433 50 | 436 |
| 68 | Anglo Amer. C. | 64 60 | 65 50 | 65 50 | 65 |
| 490 | Amgold | 415 10 | 410 | 413 | 408 |
| 750 | B. Ottomane | 729 | 740 | 748 | 729 |
| 425 | BASF (Akt) | 419 | 416 | 418 | 420 |
| 400 | Bayer | 387 | 387 | 387 | 384 |
| 225 | Buffelsfont. | 205 | 207 10 | 207 10 | 210 |
| 28 | Charter | 25 60 | 25 60 | 25 60 | 25 10 |
| 385 | Chase Manh. | 335 | 342 50 | 348 | 341 |
| 143 | Cie Pétr. Imp. | 146 | 145 30 | 145 30 | 144 |
| 31 | De Beers | 26 25 | 26 90 | 26 50 | 26 90 |
| 930 | Deutsche Bank | 900 | 915 | 915 | 900 |
| 83 | Dome Mines | 64 | 61 | 62 | 61 50 |
| 156 | Driefontein Cstd | 134 | 134 | 134 | 133 |
| 280 | Du Pont-Nem. | 269 50 | 263 50 | 265 50 | 258 20 |
| 1040 | Elf-Gabon | 1105 | 1096 | 1098 | 1099 |
| 575 | Eastman Kodak | 589 | 573 | 576 | 589 |
| 58 | East Rand | 47 | 46 10 | 45 90 | 45 20 |
| 270 | Ericsson | 276 | 282 | 282 | 280 |
| 225 | Exxon Corp. | 226 70 | 224 50 | 225 | 221 70 |
| 182 | Ford Motors | 175 50 | 178 50 | 178 50 | 180 |
| 167 | Free State | 140 | 143 | 142 50 | 142 30 |
| 109 | Gencor | 95 | 95 | 95 10 | 96 50 |
| 187 | Gén. Belgique | 192 20 | 190 | 192 50 | 190 |
| 490 | Gén. Electr. | 498 | 503 | 503 | 511 |
| 345 | Gen. Motors | 384 | 363 50 | 367 | 369 90 |
| 52 | Goldfields | 46 80 | 46 80 | 46 80 | 48 80 |
| 77 | Harmony | 65 30 | 66 80 | 66 90 | 66 80 |
| 22 | Hitachi | 21 | 21 85 | 21 85 | 21 85 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 405 | Hoechst Akt. | 367 | 367 | 368 | 372 |
| 45 | Imp. Chemical | 47 | 46 | 46 10 | 45 10 |
| 61 | Inco. Limited | 72 | 71 | 71 20 | 71 50 |
| 485 | IBM | 474 | 485 | 490 | 485 |
| 28 | Ito-Yokado | 27 70 | 27 30 | 27 30 | 27 30 |
| 200 | ITT | 188 80 | 190 50 | 192 | 190 50 |
| 38 | Matsushita | 32 90 | 32 80 | 33 60 | 33 |
| 580 | Merck | 587 | 586 | 590 | 593 |
| 420 | Minnesota M. | 415 | 415 | 420 | 415 10 |
| 192 | Mobil Corp. | 191 50 | 191 | 194 | 190 20 |
| 13100 | Nestlé | 12980 | 12800 | 12800 | 128.. |
| 440 | Norsk Hydro | 347 20 | 345 | 346 | 342 |
| 780 | Petrofina | 702 | 708 | 710 | 702 |
| 395 | Philip Morris | 406 | 408 | 411 | 413 |
| 73 | Philips | 68 | 67 90 | 68 50 | [illegible] |
| 215 | Pres. Brand | 170 | 171 | 172 | 170 |
| 200 | Président Steyn | 153 50 | 153 | 153 | [illegible] |
| 755 | Quilmès | 746 | 746 | 750 | 746 |
| 365 | Randfontein | 323 50 | 316 50 | 321 | [illegible] |
| 275 | Royal Dutch | 270 50 | 270 50 | 274 | [illegible] |
| 61 | Rio Tinto Zinc | 54 | 54 10 | 54 50 | [illegible] |
| 198 | St Helena Co | 181 | 182 | 182 | [illegible] |
| 370 | Schlumberger | 322 | 327 | 335 | [illegible] |
| 58 | Shell transp. | 58 80 | 59 | 59 | [illegible] |
| 740 | Siemens A.G. | 708 | 718 | 717 | [illegible] |
| 122 | Sony | 105 90 | 103 80 | 104 | [illegible] |
| 127 | T.D.K. | 121 60 | 119 50 | 120 | [illegible] |
| 470 | Unilever | 441 | 445 | 445 | .... |
| 310 | Unir. Techn. | 289 | 294 | 295 20 | [illegible] |
| 390 | Vaal Reefs | 350 | 360 | 358 | [illegible] |
| 183 | West Deep | 151 50 | 158 | 158 | [illegible] |
| 280 | West Hold. | 209 | 207 50 | 214 | [illegible] |
| 275 | Xerox Corp. | 263 | 268 | 269 | [illegible] |
| 2 32 | Zambia Corp. | 1 90 | 1 87 | 1 86 | |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 16/6 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 725 | 6 739 | 6 520 | 6 870 |
| Allemagne (100 DM) | 277 450 | 277 320 | 269 | 283 |
| Belgique (100 F) | 14 523 | 14 454 | 12 700 | 13 800 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 250 690 | 251 070 | 244 | 256 |
| Danemark (100 krd) | 80 300 | 80 280 | 77 | 83 |
| Norvège (100 k) | 108 930 | 108 830 | 107 | 113 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 845 | 11 821 | 11 450 | 12 150 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 892 | 9 887 | 10 | 12 500 |
| Italie (1 000 lires) | 4 931 | 4 935 | 4 700 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 324 150 | 322 620 | 317 | 335 |
| Suède (100 krs) | 112 020 | 111 820 | 107 | 114 |
| Autriche (100 sch) | 38 320 | 39 370 | 38 300 | 40 |
| Espagne (100 pes.) | 6 150 | 6 140 | 6 | 6 450 |
| Portugal (100 esc.) | 9 100 | 8 490 | 8 100 | 9 100 |
| Canada ($ can 1) | 5 280 | 5 286 | 5 150 | 5 410 |
| Japon (100 yens) | 2 673 | 2 665 | 2 590 | 2 730 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 16/6 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 67500 | 68500 |
| Or fin (en lingot) | 67400 | 68050 |
| Pièce française (20 fr) | 601 | 599 |
| Pièce française (10 fr) | 465 | [illegible] |
| Pièce suisse (20 fr) | 548 | 533 |
| Pièce latine (20 fr) | 479 | 472 |
| Souverain | 582 | 581 |
| Pièce de 20 dollars | 2700 | [illegible] |
| Pièce de 10 dollars | 1352 50 | 1352 50 |
| Pièce de 5 dollars | 705 | [illegible] |
| Pièce de 50 pesos | 2980 | 2900 |
| Pièce de 10 florins | 509 | 505 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES



ÉTRANGER



RÉGIONS



LE MONDE DES LIVRES



SOCIÉTÉ



CULTURE



POLITIQUE



ÉCONOMIE







A B C D E F G

## AU CONGRÈS DE LA C.G.T.

# Le blocage des salaires est une «erreur économique et une faute politique»

## déclare M. Krasucki

« *Nous sommes d'accord sur la nécessité d'une lutte énergique contre l'inflation et contre le chômage* », a déclaré le 17 juin à Lille M. Henri Krasucki, devant le congrès de la C.G.T. Mais, a ajouté le futur secrétaire général : « *Nous ne sommes pas d'accord avec les mesures qui portent atteinte au pouvoir d'achat des travailleurs. Ce n'est pas acceptable et cela ne peut être accepté (...). Quand la majorité des travailleurs ont pour vivre moins de 5 000 francs, ce n'est pas de corporatisme ou d'égoïsme qu'il faut parler, c'est d'immense injustice sociale. Y toucher, c'est commettre une faute au plan social, une erreur économique, une faute politique. Ce serait décevoir ceux qui ont placé leurs espoirs dans la gauche et qui en sont le principal soutien.* »

Très applaudi, M. Krasucki a ajouté : « *Nous n'accusons pas. Nous ne soupçonnons pas. Nous ne modifions en rien notre jugement d'ensemble mais nous assurons notre rôle de syndicat qui est la défense des intérêts des travailleurs, des intérêts du progrès et des intérêts de toute la gauche elle-même.* »

D'autre part, le comité confédéral national de la C.G.T. a décidé, dans la soirée du 16 juin, au congrès de Lille (*lire page ...*), de faire passer de cent un à cent trente et un le nombre des membres de la commission exécutive (C.E.), qui devaient être élus par les congressistes de Lille ce 17 juin.

Parmi les cinquante-neuf candidatures nouvelles, vingt sont non communistes. Mais, avant le choix du C.C.N., cent cinquante-six candidatures s'étaient proposées à la C.E., vingt-deux se sont volontairement retirées et trois ont été écartées : M. Pierre Feuilly, un des dirigeants de la minorité socialiste dans la C.E. sortante ; M. Yves Peyrichou, un communiste critique, lui aussi sortant qui vient d'être remplacé au secrétariat général de la fédération des finances, et M. Aimé Pastre (personnel pénitentiaire) qui, après avoir soutenu M. Giscard d'Estaing en 1981, avait rejoint les radicaux de gauche.

Selon la confédération, sur les 131 postes à pourvoir, les communistes passent de 79 % à 75 % et les non-communistes de 21 % à 25 %. La C.E. élue en 1978 comptait, en effet, 7 socialistes, la nouvelle en aura 11, si l'on considère comme elle Mme Reboursin, « sympathisante socialiste ». Mais Mme Reboursin n'est pas reconnue comme socialiste par les militants du P.S. Ainsi, suivant les cas, les socialistes passent de 6,93 % à 7,63 % ou à 8,40 %, ce qui montre les limites de l'ouverture aux différentes sensibilités. Comme précédemment, la C.E. compte 7 chrétiens mais il y a un M.R.G., M. Motter. Les femmes sont 36 au lieu de 27, soit une progression d'un demi point.

## Le point de vue du personnel pénitentiaire

La fédération des personnels pénitentiaires nous communique le texte suivant :

« *La délégation de la Fédération nationale des personnels pénitentiaires C.G.T.* » a décidé « *de quitter le quarante et unième congrès de la C.G.T de Lille. Un vif incident a en effet opposé dans la soirée du 16 juin, lors de la réunion du C.C.N., Mme Thérèse Hirszbergue, secrétaire générale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires, à M. Aimé Pastre à propos de sa candidature à l'élection de la commission exécutive. Mme Hirszbergue a condamné les orientations décidées au récent congrès des personnels pénitentiaires et notamment ses prises de position sur la nouvelle politique pénale préconisée par un gouvernement de gauche. Dans sa réponse, M. Pastre a qualifié les propos tenus par Mme Hirszbergue, d'outrageants pour ses mandants et d'irresponsables en ce sens qu'ils constituaient une ingérence déplacée dans les règles de fonctionnement d'une fédération libre de ses décisions et qui entendait défendre ses prérogatives, conformément aux règles statutaires de la C.G.T.* »

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1982 a été tiré à 508 798 exemplaires.

## APRÈS DEUX SEMAINES DE TENSION

# Tentative de conciliation chez Talbot à Poissy

La commission régionale de conciliation, convoquée pour tenter de sortir de l'impasse la négociation dans le conflit Talbot-Poissy, s'est réunie le 17 juin à 9 h 30 à Paris. Les discussions entre la direction et les syndicats C.G.T., C.F.D.T. à l'origine de la grève, qui a commencé le 2 juin sur l'augmentation des salaires.

La direction invoque le blocage décidé par le gouvernement, argument que refuse la C.G.T., qui suggère une augmentation rétroactive au 1er juin, avant les mesures Mauroy.

En cas d'échec, la C.G.T. devrait demander la nomination d'un médiateur.

Un millier de travailleurs, essentiellement des immigrés originaires du Maroc, ont répondu à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. en défilant devant la direction de Peugeot, à Paris, le 16 juin, accompagnés d'élus du P.C. et du P.S.

Sous une marée de fanions C.G.T., les dirigeants syndicaux ont rappelé leurs revendications : « *Nous demandons notre dignité et notre liberté. Nous voulons discuter avec la direction.* » Après chaque phrase traduite en arabe, les manifestants applaudissent en approuvant bruyamment. Le cortège entame un tour du rond-point de la porte Maillot aux cris de « *Finis les pots de vin, finis les mouchards, finis les Ricards* », « *Français, immigrés, mêmes patrons, même combat* » ou encore ici et là : « *C.G.T., C.F.D.T., unité* ».

A l'usine Talbot de Poissy, la tension est très vive le 16 juin entre grévistes et non-grévistes, dont le rapport de force s'est maintenu au niveau des jours précédents. F.O. a dénoncé une quinzaine de grévistes, dont un délégué C.G.T. accusé d'avoir « *lâchement agressé* » et blessé un militant F.O non gréviste, qui a subi des examens à l'hôpital de Poissy.

Un responsable C.F.D.T. de l'usine a affirmé que l'intéressé « *avait voulu pénétrer dans l'atelier B-3 occupé par les grévistes au volant d'un chariot, ce qui a provoqué altercation et bousculade* ». Sur le terrain, la matinée du 17 juin a, par contre, été plus calme.

## En Malaisie

# UNE FRANCAISE CONDAMNÉE A MORT POUR POSSESSION D'HÉROINE

Une jeune Française de vingt-deux ans, Mlle Béatrice Saupin, a été condamnée à mort ce jeudi 17 juin à Penang, en Malaisie. Elle avait été arrêtée le 27 janvier 1980 à l'aéroport international de cette ville en possession de plus d'une livre de drogue. La possession de drogue est passible de la peine de mort en Malaisie. — (A.F.P.).

# CENT QUATRE-VINGT-UN RÉFUGIÉS VIETNAMIENS SONT RECUEILLIS PAR UN BATIMENT DE LA MARINE NATIONALE.

Un aviso-escorteur de la marine nationale, appartenant au Centre d'expérimentation du Pacifique, a pris à son bord des réfugiés vietnamiens recueillis dans le golfe du Siam, a annoncé mercredi 16 juin l'antenne marine du service d'information des armées.

Le « Balny » effectuait une « mission de présence » dans le secteur en se rendant de Nouméa à Singapour. Les réfugiés, au nombre de cent quatre-vingt-un, ont été débarqués dans cette dernière ville.

● *Six travailleurs immigrés africains* ont été blessés dans la nuit de mercredi 16 à jeudi 17 juin au cours d'un incendie qui s'est déclaré dans un ancien immeuble situé, 10, rue Petit, à Clichy (Hauts-de-Seine).

● *La seconde « marche des homosexuels et lesbiennes »* aura lieu à Paris le samedi 19 juin En 1981, la manifestation avait rassemblé plus de dix mille personnes (*le Monde* du 7 avril 1981). Les responsables, membres pour la plupart du CUARH (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) et du MIEL (Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes) pensent que la manifestation devait obtenir un succès encore plus grand que l'an dernier.

## Les travaux du conseil des ministres

# UNE MISE AU POINT DE L'ÉLYSÉE

A la suite de diverses informations publiées jeudi 17 juin, l'Elysée a diffusé la mise au point suivante : « *Il est rappelé que les délibérations des conseils des ministres, ne sont pas publiques. Le communiqué officiel de ses travaux et les communications du secrétaire général de la présidence de la République, sont les seuls à faire foi. Les prétendues indiscrétions dont font état certains journaux à ce sujet, sont dénuées de toute valeur.* »

[L'Elysée avait diffusé un communiqué identique après le conseil des ministres du 17 mars au cours duquel M. François Mitterrand avait commenté les résultats du premier tour des élections cantonales. La presse avait fait état de ces commentaires (« le Monde » du 19 mars).]

# NOUVELLE POUSSÉE DU DOLLAR : 6,78 F A PARIS

Le dollar a poursuivi son ascension jeudi matin 17 juin sur toutes les grandes places financières internationales, l'accélérant même très sensiblement à Paris, où il s'est échangé au nouveau cours record de 6,78 F (contre 6,7390 la veille au soir).

A Zurich, la devise américaine s'est échangée à 2,11 F.S. contre 2,09 F.S. tandis qu'elle atteignait un nouveau sommet à Tokyo (254,40 yens contre 251,55 yens), et ce, malgré l'intervention de la Banque de Tokyo. A Francfort, enfin, où le marché était fermé en raison de la fête nationale, un cours indicatif de 2,4450 DM (contre 2,4222 DM) a été inscrit.

## Dans une lettre adressée à ses « sympathisants »

# M. Giscard d'Estaing estime que «le retournement s'amorce plus tôt qu'on ne pouvait l'imaginer»

Après s'être adressé, dimanche 13 juin, aux congressistes du parti républicain pour les remercier de leur fidélité, M. Valéry Giscard d'Estaing a envoyé, mardi 15 juin, une lettre, datée du 28 mai, à ceux qui, depuis un an, lui ont écrit ou apporté leur soutien. « *Je veux dire merci*, écrit-il à ces quelque deux cent cinquante mille personnes, *et je tiens à rester en correspondance avec vous pour échanger nos réflexions et préparer l'avenir.* » L'ancien président de la République estime notamment : « *Aujourd'hui, nous vivons dans une France inquiète et incertaine. Après l'ivresse du changement, la réalité apparaît : les miracles n'ont pas eu lieu. Les problèmes s'aggravent au rythme des improvisations contradictoires et souvent incompétentes (...). Le retournement s'amorce plus tôt qu'on ne pouvait l'imaginer. La future alternance apparaîtra spontanément dans le respect des institutions de la Ve République. Elle surgira plus vivement et plus sûrement par l'action que par l'attente passive.* » M. Giscard d'Estaing demande à ses « sympathisants » de « *préparer avec soin les prochaines consultations municipales et régionales, dans un esprit d'union cordiale et sans arrière-pensée* » et de « *préparer l'avenir* », en « *proposant du juste et du raisonnable* ». « *Il faut mettre au point les plans de reconstruction*, note-t-il, *afin que, le moment venu, nous puissions réparer ce qui aura été dégradé et bâtir ce qui n'a pas pu encore l'être (...). Je ne tarderai pas à vous faire part de nos propositions...* »

# UN TÉMOIGNAGE DU GÉNÉRAL MASSU SUR MAI 1968

Le général Jacques Massu, ancien commandant en chef des Forces françaises en Allemagne, a confirmé, dans une interview au quotidien britannique *Times* publiée mercredi 16 juin, que le général de Gaulle s'était rendu à Baden-Baden en mai 1968 pour y chercher un exil temporaire, comme l'a indiqué Georges Pompidou dans ses Mémoires (*le Monde* daté 13-14 juin).

Le général Massu déclare qu'il ignorait totalement, jusqu'à deux minutes avant son arrivée, la visite de de Gaulle, venu avec tous ses bagages et l'intention évidente de demeurer quelque temps à Baden-Baden. Il ajoute : « *Je pense que le général de Gaulle venait pour se reposer. Il était fatigué et découragé. Il voulait abandonner la présidence. J'ai mis deux heures à le convaincre qu'il devait retourner en France. J'ai eu avec lui une conversation assez difficile.* »

● *Attentat contre un local du P.C.F.* — Une bouteille d'essence enflammée a été lancée, jeudi 17 juin, vers 5 heures du matin, contre une permanence du parti communiste français située 40, rue des Envierges, à Paris (20e).

# PRÉCISIONS DE Mme POMPIDOU SUR LES MÉMOIRES DE L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

Mme Claude Pompidou assure, dans une interview à *l'Est Républicain*, que la publication des Mémoires de son époux, « *Pour rétablir une vérité* », n'a pas du tout été guidé par des contingences politiques (*le Monde* du 14-15 juin). Elle précise que, « *dans l'hiver précédant la dernière élection présidentielle, nous étions prêts à publier et quelques amis m'ont conseillé d'attendre que cette échéance soit passée* ». Elle ajoute : « *Je n'ai jamais été concernée véritablement par la politique. J'ai simplement subi, aux côtés de mon mari, des événements politiques. Mon mari ne me consultait jamais sur des décisions politiques, il ne me demandait jamais conseil. Lorsque nous nous retrouvions, nous parlions d'art, de musique, mais jamais de politique.* »

Mme Pompidou laisse prévoir d'autres livres à partir des écrits laissés par l'ancien président. Elle rappelle que son mari « *a toujours pris des notes sur les événements qu'il traversait* » mais que « *ce n'est qu'après mai 1968 qu'il les a vraiment rédigés.* »